TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 9180 | 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 21-LUNDI 22 JUILLET 1974

MUTINERIE A CLAIRVAUX

La prison est à peu près inutilisable

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 5 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

DRAMATIQUE REBONDISSEMENT DE LA CRISE EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

D'importantes formations turques ont débarqué à Chypre

• *La Grèce décrète la mobilisation générale*
• *Des combats se déroulent en plusieurs points de l'île*
• *Londres propose ses bons offices aux deux parties*

PRISE DE GAGE

Bataille rangée à Chypre entre Grecs et Turcs, mobilisation générale à Athènes, état de siège à Ankara... En quelques heures, une évolution impliquée dans le coup d'Etat de Nicosie vient de s'accélérer. Son aboutissement naturel est un conflit armé entre deux pays membres de l'alliance atlantique, avec les redoutables complications internationales d'un tel affrontement. Ce serait aussi la première guerre entre deux Etats européens depuis que se turent les « orgues » de Staline tirant sur Berlin. Situation difficilement concevable et conséquence démesurée. L'histoire — qui a parfois l'imagination folle — a déjà offert ce genre de spectacle.

Toutefois, il est bien évident qu'un tel conflit ne dépend pas seulement d'Athènes et d'Ankara. Les Etats-Unis, qui font tout pour l'éviter, ont de part et d'autre des moyens de pression qui ne sont pas seulement verbaux. Fabriqués dans les mêmes usines, pour la plupart outre-Atlantique, avions et chars grecs ou turcs utilisent un carburant et des pièces de rechange qui relèvent de la logistique américaine. On a vu au Proche-Orient, il n'y a pas si longtemps, que les belligérants se seraient vite trouvés à court de matériel sans l'aide de leurs grands alliés respectifs.

Certes, on pourrait cette fois encore voir les Grands, choisissant chacun son camp, s'affronter par armées interposées. Mais, même si la Turquie a aujourd'hui le soutien de Moscou, son régime n'a pas pris de telles distances à l'égard des Etats-Unis et de l'OTAN et n'est pas dans une situation si désespérée qu'il lui faille s'appuyer sur ce grand et inquiétant voisin. Ankara, en intervenant à Chypre au moment où le statut et le régime de l'île allaient être enterrés, dans la passivité générale, sous les fleurs d'une rhétorique apitoyée, a voulu surtout prendre un gage. Son objectif n'est pas d'en découdre avec Athènes mais d'en revenir au « statu quo ». Or M. Kissinger n'est pas seul à penser que les crises internationales se règlent souvent plus aisément « à chaud ».

Ce calcul est-il juste ? Comme toujours en pareil cas, nul ne sait où s'arrêtera le redoutable processus désormais mis en marche. Sans doute, les Etats-Unis, en « regrettant » l'initiative d'Ankara, lui donnent un début de justification puisque, pour la première fois depuis le début de la crise, ils s'en prennent nettement aux « responsabilités » grecques. Mais, dans la consternation et l'angoisse qui saisissent les diplomates, une plus juste appréciation des responsabilités engagées n'est qu'un élément secondaire de la situation.

Pour empêcher le dérapage, bien des atouts subsistent. Ni Moscou ni Washington ne peuvent tolérer un conflit qui contredit leur politique « planétaire ». Mais c'est peut-être à Athènes que se joue l'essentiel de la partie. Le régime grec, en patronnant le coup d'Etat de Nicosie, a pris un risque. Le voici acculé à une guerre. La junte des généraux, après tant d'insuccès intérieurs, répugne à perdre la face en reconnaissant qu'elle a sous-estimé la résolution de l'adversaire. Mais une défaite militaire, nouvelle humiliation nationale, pourrait bien lui être fatale. Or le rapport des forces n'est pas, à première vue, en faveur des Hellènes. Cette constatation devrait amener les dirigeants grecs, s'ils ont conservé quelque bon sens, à la solution de compromis souhaitée dans le monde entier.

Le débarquement de forces turques à Chypre, aux premières heures de la matinée du samedi 20 juillet, a créé un véritable climat de guerre dans le bassin oriental de la Méditerranée. Tous les aéroports turcs sont fermés jusqu'à nouvel ordre. A Athènes, le gouvernement a décrété la mobilisation générale. Les liaisons téléphoniques entre la capitale grecque et Chypre ont été interrompues. Le porte-avions Forrestal *ainsi que six destroyers américains ont reçu l'ordre de se diriger vers Chypre. Ces unités se tiennent prêtes à évacuer, en cas de besoin, les citoyens américains.*

● A CHYPRE, *les troupes turques ont remporté des succès importants, en particulier dans le secteur compris entre le port de Kyrénia et Nicosie. Les unités de la garde nationale chypriote grecque seraient sur le point de se rendre, ne pouvant résister à la poussée des assaillants, soutenus par la marine, l'aviation et par le contingent turc qui se trouvait déjà sur place. L'aéroport de Nicosie a été bombardé et des combats se déroulent dans la capitale. Le régime de M. Sampson a reconnu que les Turcs avaient marqué des points et a demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité. Les « casques bleus » des Nations unies sur place ont tenté de s'interposer et s'efforcent d'obtenir un cessez-le-feu.*

● A ANKARA, *dans sa déclaration annonçant le débarquement des troupes turques à Chypre, M. Bulent Ecevit a affirmé que son gouvernement avait été obligé de prendre cette décision après avoir épuisé* « tous les recours politiques et diplomatiques ».

● A ATHENES, *dans le communiqué décrétant la mobilisation générale, le gouvernement grec assure que cette mesure est rendue nécessaire par sa détermination de* « défendre par tous les moyens les intérêts légitimes et les droits nationaux du pays ». *D'importantes concentrations de forces sont en cours sur la frontière turque. Des chars ont fait, dans la matinée, leur apparition dans la capitale, où circule la rumeur de la formation imminente d'un « cabinet militaire ».*

● A WASHINGTON, *les Etats-Unis ont « regretté » l'intervention militaire de la Turquie, tout en attribuant pour la première fois la responsabilité de la crise à la Grèce. M. Robert Anderson, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, était en consultation continue avec le président Richard Nixon, ainsi qu'avec toutes les autres parties intéressées.*

● A LONDRES, *M. James Callaghan a indiqué samedi matin qu'il avait été en contact avec M. Kissinger pendant une bonne partie de la nuit pour examiner la situation. Le secrétaire au Foreign Office a déclaré d'autre part qu'il avait demandé à l'ambassadeur soviétique, M. Nicolai Lounkov, de venir s'entretenir avec lui dans la matinée. M. Callaghan a précisé qu'il avait demandé aux gouvernements turc et grec, garants avec l'Angleterre des accords de Londres et de Zurich sur le statut de Chypre, d'envoyer d'urgence des représentants dans la capitale britannique pour « consultations ».*

● A PARIS, *le gouvernement français demande que les Neuf de la Communauté européenne soutiennent cette tentative britannique. Le président Giscard d'Estaing reçoit ce samedi après-midi MM. Chirac et Sauvagnargues.*

● A BRUXELLES, *le conseil de l'OTAN groupant les quinze pays membres de l'alliance atlantique s'est réuni pour examiner la crise de Chypre.*

● A MOSCOU, *l'agence Tass s'est abstenue de faire la moindre allusion aux déclarations de source américaine selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait placé en état d'alerte sept divisions aéroportées.*

Athènes « défendra par tous les moyens ses intérêts et ses droits »

Vives critiques contre les Américains

De notre correspondant

Athènes. — Un vent de guerre souffle sur Athènes. Dans le milieu de la matinée de ce samedi, des chars ont fait leur apparition dans les rues de la capitale. Quelques instants plus tard, la radio diffusait de la musique militaire puis un communiqué officiel décrétant la mobilisation générale. Le communiqué attribue cette décision au gouvernement de M. Androutsopoulos, bien qu'il soit ici de plus en plus question de la formation d'un cabinet militaire.

« Un viol des accords internationaux »

Il ajoute que la Turquie a « violé ouvertement les accords internationaux » dans le but de « créer une situation de fait mettant en péril les intérêts vitaux de la Grèce ». Le texte poursuit : « *Dénonçant cette action illégale turque, la Grèce déclare qu'elle défendra par tous les moyens ses intérêts légitimes et ses droits nationaux partout où elle jugera qu'ils sont menacés par la Turquie. Du fait de cette situation, le gouvernement a décrété la mobilisation générale.* »

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 3.)

Dans l'île

LES GRECS PARAISSENT EN MAUVAISE POSTURE FACE AUX ENVAHISSEURS

(Voir page 2 l'article d'Eric Rouleau.)

TANDIS QUE L'ÉTAT DE SANTÉ DU GÉNÉRAL FRANCO RESTE SÉRIEUX

Le prince Juan Carlos a pris ses fonctions de chef d'État par intérim

L'état de santé du général Franco, qui s'était soudainement aggravé vendredi, semblait stationnaire ce samedi 20 juillet. Les hémorragies gastriques, provoquées par les anticoagulants utilisés pour soigner la phlébite de la jambe droite, auraient été stoppées. Six médecins se relaient au chevet du Caudillo, qui se serait levé un court moment dans la matinée. L'inquiétude persiste et les proches familiers du général Franco ne quittent pas l'hôpital.

Le prince Juan Carlos, nommé vendredi chef d'Etat à titre provisoire, a signé la déclaration commune hispano-américaine en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis. La capitale espagnole est calme et les journaux madrilènes se félicitent du fonctionnement des institutions du régime.

Rejeter les haines du passé...

Par MARCEL NIEDERGANG

« *Rien ni personne ne pourra m'éloigner du but que je me suis fixé...* ». C'est un prince Juan Carlos résolu, mais amer, qui proférait en juin dernier cette mise en garde devant les membres du gouvernement Arias Navarro venus lui présenter leurs compliments au palais de la Zarzuela. La phrase, ambiguë, avait surpris. Il n'était pas jusqu'à présent dans la manière cordiale et souriante du petit fils d'Alphonse XIII de taper du poing sur la table et de lancer des défis. De quel but exactement s'agissait-il ? Et quels étaient les ennemis acharnés dans la coulisse à le détourner de ses objectifs ?

L'adresse n'avait de sens que si on la situait dans un contexte ignoré de la majorité des Espagnols. La proclamation du prince Juan Carlos, successeur désigné du général Franco depuis le 23 juillet 1969, était d'abord comme un écho, une réponse ou une précision apportée à la déclaration faite par son père. Don Juan, comte de Barcelone, lors d'une réception donnée à Estoril, au Portugal, le 24 juin. Parlant devant un groupe de conseillers et d'amis venus de Madrid pour le féliciter et l'inciter à prendre position sur la situation politique espagnole, Don Juan avait tenu à dire : « *Aucune puissance humaine ne pourra m'empêcher, le jour venu, d'accomplir mon devoir...* »

C'était une concession verbale, bien légère, faite par le comte de Barcelone à tous ceux, en Espagne et aussi hors d'Espagne, qui attendaient du prétendant au trône une attitude dénuée de toute équivoque. Tous ceux-là, monarchistes, centristes, socialistes, modérés et même d'anciens ministres du général Franco espéraient que Don Juan romprait le 24 juin le long silence apparemment approbateur qu'il observait depuis la nomination de son fils Juan Carlos à la succession du Caudillo.

Ils le pressaient de parler haut et fort, de dire que la solution de la monarchie instaurée par le régime franquiste ne « *pouvait en aucun cas déboucher sur un régime libéral souhaité, près de quatre décennies après la guerre civile, par la grande majorité des Espagnols* ». Ils voulaient une condamnation brutale du processus de succession imaginé et préparé depuis de longues années par le général Franco, un processus dont l'amiral Carrero Blanco, ex-chef du gouvernement, assassiné à Madrid en décembre 1973, devait être l'exécutant. L'amiral n'était plus là, abattu par un complot dont tous les fils n'ont pas encore été dévoilés, mais le mécanisme, en raison de l'âge avancé de Franco, pouvait se déclencher à tout moment.

Il convenait donc, selon eux, de ne pas perdre une minute, de prendre date, d'affirmer au nom de la monarchie qu'une « *issue démocratique était possible* » en Espagne si on osait modifier le scénario écrit par les conseillers de Franco.

Le rendez-vous des Baléares

Mais Don Juan hésitait. C'est un Bourbon, un velléitaire, intelligent, sans doute désireux de ne pas paraître renoncer à ses droits légitimes, soucieux aussi de ne rien faire qui pût gêner ce fils dont il avait accepté en 1954 que l'éducation soit faite en Espagne par les professeurs et les précepteurs au service du franquisme, mais tranquille après tout, quoique gêné matériellement depuis quelque temps dans son refuge de l'Estoril.

(Lire la suite page 5.)

Les entretiens Giscard d'Estaing-Wilson

LA FRANCE A CONFIRMÉ SON REFUS DE « RENÉGOCIER » LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Concorde en sursis

(Voir page 6.)

CALME A MADRID

De notre correspondant

Madrid. — Quelques heures à peine après sa nomination comme chef de l'Etat par intérim, le prince d'Espagne accomplissait son premier acte officiel. En effet, vendredi, à 19 heures, Don Juan Carlos signait, dans le bureau de sa résidence officielle de la Quinta, la déclaration de principes hispano-américaine.

JOSE-ANTONIO NOVAIS.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Cent cinquante ans après

Cette année marque le cent cinquantième anniversaire de la mort de Byron, à Missolonghi. Les militaires le célèbrent en faisant parler la poudre. Byron aimait les Grecs et admirait les Turcs. Il est mort en combattant pour libérer les Grecs de la domination ottomane, car il aimait et admirait par-dessus tout l'indépendance des peuples. Si les Grecs avaient été les oppresseurs, c'est pour les Turcs qu'il eût sans doute donné sa vie.

C'était compter sans les pesanteurs de l'histoire. La Grèce est indépendante, à défaut d'être libre, mais la guerre n'est pas terminée, et, un siècle et demi plus tard, Grecs et Turcs ne sont pas encore libérés les uns des autres.

ROBERT ESCARPIT.

LA RÉFORME DE LA TÉLÉVISION VUE PAR

François Billetdoux

Dès l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement, mardi 23 juillet, l'opposition de gauche, à l'Assemblée nationale, utilisera les moyens de la procédure pour empêcher de retarder le débat sur la réforme de l'O.R.T.F. MM. Fillioud, P.S., et Gosnat, P.S., déposeront d'abord une question préalable, dont l'adoption signifierait qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Si, comme on peut le penser, cet assaut est infructueux, M. Ralite, P.C., demandera le renvoi du projet en commission.

Pour aboutir, ces deux initiatives devraient avoir le renfort d'une partie de la majorité, ce qui paraît peu probable car, malgré les réserves et critiques qu'il soulève, à l'U.D.R. notamment, le projet de loi mérite, selon les élus de la majorité, d'être discuté et amendé. Ces réserves se sont déjà exprimées vendredi, au cours du débat qui a suivi la présentation du projet par M. Rossi à la commission des finances de l'Assemblée nationale, en particulier par MM. Le Tac et Marette cependant que M. Vivien, également U.D.R., souhaite la création d'un organisme fédérateur.

François Billetdoux, membre du haut conseil de l'audiovisuel, donne ici son point de vue sur le projet.

Si l'on admet le principe d'un éclatement de l'O.R.T.F. et si l'on laisse entre parenthèses les conséquences sociales, le projet de loi portant réforme du statut de la radiotélévision, tel qu'il se présente actuellement, ne permet pas de faire une juste balance entre les avantages et les inconvénients.

Assurément, les ruptures et le désordre, que son application provoquera dans l'organisation matérielle, pourront avoir un heureux effet en obligeant à un changement dans les habitudes. Sans doute, l'absence d'une direction générale ou d'un autre organe fédérateur devrait faciliter une certaine libéralisation.

(Lire la suite page 12.)

LES DÉVELOPPEMENTS

Nicosie reconnaît que les assaillants marquent des points

Quelques heures après le début de l'intervention militaire turque à Chypre, ce samedi 20 juillet, la situation semble évoluer rapidement en faveur des assaillants, qui ont débarqué par mer et par air. Les forces militaires turques utiliseraient une centaine d'hélicoptères. Elles sont soutenues par les unités chypriotes turques et la population locale et contrôlent la route menant de Nicosie au port de Kyrénia, devant lequel sont mouillées des unités de la flotte de débarquement turque. La radio du régime de M. Nicos Sampson a reconnu que les Turcs avaient progressé et *« occupé des positions selon des plans préparés à l'avance. Mais,* a-t-elle ajouté, *nos forces ont porté des coups sévères à l'ennemi. »* La même radio a annoncé la destruction de quatre avions turcs. De son côté, Ankara a affirmé avoir coulé deux navires chypriotes grecs.

D'après la station des forces britanniques dans l'île, des combats ont éclaté à Limassol. Un communiqué de l'état-major de Stockholm, qui est en contact permanent avec le bataillon suédois de la force des Nations unies à Chypre, a annoncé que des affrontements avaient lieu dans les ports et les aéroports et que celui de Nicosie avait été bombardé dans la nuit de vendredi à samedi. Les « casques bleus » de l'ONU sont intervenus pour faire respecter un cessez-le-feu précaire le long de la *« ligne verte »* qui sépare les deux communautés dans la capitale, a-t-on appris de la même source. L'ONU s'efforcerait d'obtenir que Nicosie soit déclarée *« ville ouverte »* et que les combats cessent.

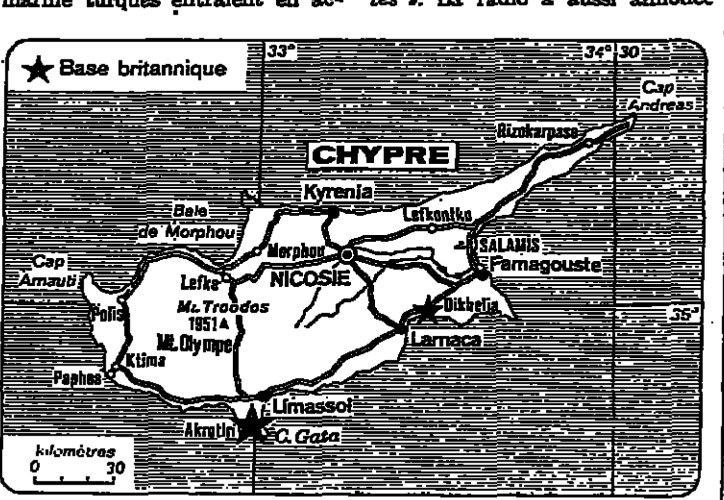
Un communiqué signé par le haut-commissaire britannique et les ambassadeurs américain, français, italien et ouest-allemand a été diffusé par la radio militaire anglaise ; il annonce que ces diplomates s'efforcent d'organiser dès que possible le transfert de leurs ressortissants jusqu'aux bases anglaises de l'île.

C'est à 4 heures du matin, heure de Paris (5 heures, heure locale), alors que le jour se levait, que les premiers coups de feu dus à l'intervention turque ont été entendus à Chypre ce samedi 20 juillet. A Nicosie, crépitements de mitrailleuses et explosions se sont succédé, alors que les premiers avions turcs survolaient la ville à basse altitude et attaquaient plusieurs positions militaires chypriotes grecques. Des unités de parachutistes ont été larguées dans le secteur turc de Nicosie, où un hélicoptère militaire s'est posé quelques minutes avant de repartir, sans être atteint, sous le feu de la garde nationale chypriote grecque.

A moins de 30 kilomètres de là, une flotte de guerre turque, qui avait quitté la veille la base de Mersin, s'est présentée devant le port de Kyrénia, qui ravitaille la capitale et où la garde nationale chypriote grecque possède une importante garnison. Celle-ci a été la cible de la marine et des avions turcs, qui ont ouvert le feu à 5 h. 20, heure de Paris. Comme à Nicosie, la population s'est réfugiée dans les caves. D'autres navires turcs se dirigeraient vers les trois autres principaux ports de l'île, Famagouste, Larnaca et Limassol, situés sur la côte sud.

Au moment où l'aviation et la marine turques entraient en action, de violents échanges de coups de feu étaient entendus le long de la « ligne verte » qui sépare, à Nicosie, quartiers grecs et turcs et sur laquelle patrouillent des forces des Nations unies. Dans le quartier turc, des deux côtés de la route Nicosie-Kyrénia, les effectifs turcs stationnés en permanence dans l'île s'organisaient déjà depuis vendredi, creusant des tranchées, tandis que tous les hommes valides prenaient les armes.

De part et d'autre, les adversaires mènent une intense action de propagande, essentiellement par le moyen de la radio. Dès les premiers coups de feu, la radio grecque chypriote, contrôlée par le nouveau régime de M. Nicos Sampson, a interrompu ses émissions pour diffuser de la musique militaire entrecoupée par le slogan : *« Vivent les Chypriotes grecs ! »* Dans un communiqué, la radio a déclaré un peu plus tard : *« C'est une attaque contre nous, sans provocation de notre part, ce qui dénote, une fois de plus, des desseins expansionnistes. Nous répondons à cela : « Venez » et vous verrez ! » Les Turcs ne passeront pas. Les Grecs lutteront pour leurs foyers jusqu'au dernier homme et jusqu'à la victoire finale. Nous avons le bon droit de notre côté. Dieu est avec nous. Vive la nation grecque ! »* La radio ajoutait peu après : *« N'écoutez pas la propagande turque. Notre station est la voix du peuple. N'écoutez qu'elle ! »* D'autres messages ont réclamé des donneurs de sang, des médecins et des infirmières, ont interdit tout déplacement de civils dans les rues, et demandé aux hommes valides *« de prendre les armes et de se présenter à leurs unités »*. La radio a aussi annoncé que tous les détenus, y compris les prisonniers politiques, étaient amnistiés et qu'ils devaient rejoindre l'armée.



Pour sa part, la station chypriote turque, Radio-Bayrak, émettant en grec à l'intention des Chypriotes grecs, a déclaré : *« Soyez patients et attendez que l'opération soit terminée victorieusement. Ne détournez pas cette action de son but, facilitez le travail des officiers. Restez calmes, soyez patients, et soyez assurés que les Chypriotes défendront l'indépendance de Chypre. Dieu bénisse l'armée turque, qui est venue rétablir l'indépendance et le gouvernement légal de Chypre. Elle a débarqué pour sauver le peuple de Chypre de la terreur instaurée par la clique rebelle protégée par la junte grecque ! »*

Radio-Bayrak a aussi diffusé un message de M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, qui déclarait notamment : *« Ceci n'est pas une invasion, mais une action de police turque au nom des droits et de la liberté des Grecs chypriotes récemment usurpés par l'armée grecque. (...) Cette opération est dirigée non contre le peuple mais contre le nouveau régime. »*

● RECTIFICATIF. — Dans certaines de nos éditions datées 20 juillet, un paragraphe de la « Libre opinion » de Claude Bourdet : « Une conspiration mondiale ? » a été mastiqué. Nous les reproduisons ci-dessous:

« Tout cela, on a pu et on peut le croire: c'est une affaire de persuasion. Il suffit d'ailleurs pour cela de ne jamais lire *les articles ou ouvrages dans lesquels, tôt ou tard, après quelques années, aux Etats-Unis mêmes, chercheurs, journalistes, écrivains (et souvent d'anciens membres des services secrets) démêlent les intrigues, fournissent les documents, établissent les faits. Avec la même bonne volonté, on pourra continuer à « croire » que MM. Kissinger et Nixon n'ont été pour rien dans le coup de Chypre et que la junte grecque n'a pas agi dans une large mesure pour leur compte et avec leur soutien total, encore que silencieux. »*

Un déséquilibre militaire en faveur de la Turquie

Entre la Grèce et la Turquie, qui sont membres de l'Organisation militaire de l'alliance atlantique et constituent le flanc « sud » de la défense occidentale, il existe un net déséquilibre militaire en faveur du gouvernement d'Ankara, qui dispose de troupes plus nombreuses, mais pas nécessairement toutes équipées des matériels les plus modernes. Du reste, les deux pays ont récemment décidé l'achat de nouveaux armements auprès de fournisseurs américains, britanniques ou français, qui sont en cours de livraison.

● LA GRECE aligne des forces régulières de l'ordre de 180 000 hommes, auxquels il convient d'ajouter 99 000 hommes environ des forces para-militaires (l'équivalent de la gendarmerie), et, éventuellement, 205 000 réservistes. C'est l'armée de terre, avec 120 000 soldats, qui est, de loin, la plus nombreuse, et possède des chars américains (plus de cinq cents), des chars de combat AMX-30 de conception française (cent trente environ), des missiles anti-chars franco-allemands Milan, des véhicules blindés britanniques, et des canons d'artillerie de 203, 175 ou 155 millimètres, qui sont des plus puissants.

L'armée de l'air, avec 22 000 hommes, possède près de deux cents avions de combat, parmi lesquels des avions d'intervention tactique F-104 Starfighter et des chasseurs Northrop F-5 introduits il y a dix ans. L'armée de l'air a décidé, cette année, d'acquérir quarante intercepteurs bisoniques Mirage F-1 et une soixantaine d'avions d'appui Corsair de fabrication américaine. Elle va disposer aussi de chasseurs-bombardiers biréacteurs Phantom F-4.

Quant à la marine, avec ses 12 000 hommes, ses sept sous-marins et sa vingtaine d'escorteurs de tous les tonnages, elle ne dispose pas réellement de moyens logistiques importants pour soutenir à distance des opérations de débarquement. Elle a également acquis des vedettes lance-missiles surface-surface Exocet en France.

● LA TURQUIE dispose de forces plus puissantes, qui totalisent environ 455 000 hommes, auxquels il convient d'ajouter des unités para-militaires de 75 000 hommes, et environ 800 000 réservistes. C'est aussi l'armée de terre la plus nombreuse, avec 365 000 hommes, qui ont reçu des blindés et de l'artillerie américains, mais, des trois forces, ce sont incontestablement l'armée de l'air et la marine qui surclassent les forces grecques.

La marine de guerre turque, soit 40 000 hommes, peut mettre en œuvre dix-sept sous-marins, une trentaine d'escorteurs, des vedettes rapides, et quelques bâtiments-bases de soutien logistique. Forte de 50 000 hommes, l'armée de l'air turque peut mobiliser trois cent soixante avions de combat — essentiellement des F-104, des F-5 et des Super-Sabre F-100, — et elle devrait acquérir des chasseurs-bombardiers puissants Phantom F-4. Ces moyens aéronavals confèrent à la Turquie une supériorité de manœuvre et une capacité d'intervention que les experts ne reconnaissent pas à la Grèce.

La flotte soviétique et la flotte américaine

Outre les bases britanniques à Chypre (« le Monde » du 17 juillet), les Etats-Unis et l'Union soviétique maintiennent des escadres permanentes dans le bassin oriental de la Méditerranée. Des éléments de la VI[e] flotte américaine, groupés autour des porte-avions « America » et « Forrestal », patrouillent périodiquement dans cette zone et peuvent, le cas échéant, débarquer des troupes ou récupérer les ressortissants américains installés à Chypre — les Etats-Unis y disposent notamment d'un centre d'écoute et d'observation du Proche-Orient — tandis que les Soviétiques délèguent en Méditerranée orientale une escadre de surface venue de la mer Noire et des sous-marins qui proviennent toujours de l'Arctique.

En 1964, des avions turcs avaient bombardé l'ouest de Chypre, principalement la localité de Polis, sur la côte nord, où quelques centaines de morts avaient ensuite été décomptés, et les Etats-Unis avaient alors menacé de ne plus ravitailler les forces armées turques. Le gouvernement d'Ankara avait, de son côté, envisagé de ne plus autoriser les bâtiments de guerre américains à faire des escales dans ses ports. En 1967, à la suite d'autres incidents, les autorités américaines avaient placé leurs navires en écran entre Chypre et la Turquie.

Les Grecs paraissent en mauvaise posture face aux envahisseurs

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Nicosie. — La crainte de la guerre civile entre partisans et adversaires de Mgr Makarios était doublée à Chypre, au cours des dernières quarante-huit heures, par la hantise d'un débarquement turc et de l'inéluctable affrontement intercommunautaire qui s'ensuivrait. Les sentiments nationalistes, la méfiance et l'aversion réciproque que nourrissent Grecs et Turcs l'emportaient même sur leurs passions idéologiques et politiques.

« Au premier coup de feu, d'où qu'il vienne, même s'il est tiré par un partisan de l'ethnarque, je tournerai sur-le-champ mon arme dans cette direction », nous disait résolument, les dents serrées, un soldat grec chypriote en montrant du doigt le secteur turc de Nicosie. Tous ses camarades de la garde nationale qui l'entouraient hochaient la tête, approbateurs.

Vendredi, tandis que les unités stationnant au centre de la capitale étaient retirées progressivement pour être dépêchées, en même temps que les renforts venant secrètement de Grèce, vers les régions côtières où le débarquement risquait de se produire, les Turcs chypriotes occupaient des positions de combat tout au long des lignes de démarcation des zones qu'ils contrôlent.

A première vue, les Grecs paraissent en mauvaise posture. Bien que les Turcs de l'île ne représentent que 20 % environ de la population globale, ils disposent de trois forces combattantes distinctes — l'armée régulière, la *« Turk Mujahidler »* (les combattants turcs) et la police — dont les effectifs de plus de dix mille hommes sont égaux à ceux de la garde nationale grecque chypriote. Les forces d'Ankara qui ont débarqué ce samedi sont supérieures, et de loin, à celles qu'Athènes pourrait jamais envoyer dans l'île. La Turquie possède en outre un atout majeur : le fait que Chypre est proche de ses côtes lui permet d'assurer à son corps expéditionnaire une « couverture » aérienne permanente et un ravitaillement continu, privilège auquel la Grèce ne peut évidemment pas prétendre en raison de son éloignement du théâtre des hostilités. Malgré tout, l'occupation de l'île ne sera pas chose aisée. Cinq fois plus nombreux que leurs compatriotes musulmans, les Grecs chypriotes mobilisés depuis ce matin sont en mesure d'augmenter considérablement le nombre de leurs combattants. La population civile, selon une estimation sérieuse, dispose, pour sa part, de quelque trente mille à quarante mille armes légères de tous genres.

Les Britanniques et l'ethnarque

« Nos navires, nous disait un représentant anglais il y a quarante-huit heures, *n'ont d'autre tâche que de dissuader les Turcs de débarquer. Nous ne craignons rien de l'U.R.S.S., dont l'ardeur est toute verbale. »* Sur ce dernier point, le Dr Lyssaridès, l'un des conseillers les plus proches de Mgr Makarios, n'excluait pas pour sa part une intervention militaire soviétique, quoique symbolique, qu'il appelait d'ailleurs de ses vœux. Il n'en reste pas moins que la seule présence de la flotte soviétique à proximité des côtes chypriotes, sans parler des bons rapports existant entre Ankara et Moscou, pourrait peser sur l'évolution de la situation militaire.

Tout autant d'ailleurs que la volonté commune du Kremlin et de la Maison Blanche d'éviter que le conflit gréco-turc ne dégénère en une confrontation entre l'Est et l'Ouest.

L'enjeu local est l'avenir du nouveau régime militaire à Nicosie. Paradoxalement, Mgr Makarios — qui passait jusqu'à présent à Ankara comme le diable en personne — n'a pas meilleur défenseur que la Turquie. M. Rauf Denktash, le leader de la communauté turque chypriote, nous disait que le seul objectif du gouvernement d'Ankara, dont il est ici le fidèle porte-parole, était de *« rétablir la légalité républicaine »* dans l'île. Certes, ajoutait-il, il ne portait pas dans son cœur l'ethnarque, mais le successeur de celui-ci, M. Nicos Sampson, lui paraissait être un homme encore plus inquiétant. Les membres de l'entourage de M. Denktash, ne s'embarrassant pas de mots, qualifiaient, en notre présence, l'élu de la junte de *« sinistre assassin »*.

Américains et Anglais ici sont d'un tout autre avis. Les milieux proches de l'ambassade britannique, selon la formule consacrée, plus diserts que leurs collègues d'outre-Atlantique, soutenaient, ces derniers jours, qu'il serait vain, voire dangereux, de ramener l'ethnarque dans l'île.

Allant jusqu'à critiquer l'ensemble de la presse londonienne pour sa dénonciation vigoureuse de la junte et de ses méfaits — qualifiée par nos interlocuteurs de *« grossière exagération »*, — ils faisaient valoir que l'ordre régnait à Chypre pour le plus grand bien d'ailleurs de *« l'Occident »*.

C'est tout juste si ces milieux ne présentent pas Mgr Makarios comme un agent du communisme international. Accusé d'être soumis à la double influence du leader socialiste Lyssaridès et de M. Papaioannou, secrétaire général de l'AKEL (P.C.) — dont il refuse dans la pratique de se différencier politiquement — l'ethnarque aurait favorisé l'épanouissement de l'extrême gauche en menant notamment une *« campagne diffamatoire »* contre l'organisation terroriste d'extrême droite EOKA-B. Mgr Makarios aurait encore servi, sciemment ou non, le camp communiste en pratiquant une politique « provocatrice » à l'égard de la Grèce, non seulement en adressant un ultimatum à Athènes le 3 juillet, mais encore en rendant publique la lettre qu'il avait adressée à cet effet au général Ghizikis.

Le plus grave grief que les milieux proches de l'ambassade britannique formulent à l'égard de l'ethnarque est qu'il a bloqué, par son « entêtement », toute solution au problème chypriote, entretenant ainsi la discorde entre la Grèce et la Turquie, les deux piliers de l'alliance atlantique en Méditerranée orientale.

Le nouveau régime militaire à Nicosie leur paraît à cet égard rassurant. M. Nicos Sampson sera un docile exécutant de la politique d'Athènes et donc de tout accord qui serait un jour ou l'autre conclu entre la capitale hellène et Ankara. Certes, admet-on dans ces milieux à ce propos, les Grecs chypriotes ont perdu ce 15 juillet leur autonomie. Mais pourquoi faudrait-il s'indigner d'une telle évolution alors que les Turcs chypriotes sont, depuis dix ans, entièrement soumis à la volonté d'Ankara ? Bien au contraire, selon nos interlocuteurs, cette symétrie est propre à favoriser un salutaire compromis.

Si les représentants à Nicosie de Londres et de Washington se livrent à des analyses voisines de la situation intérieure dans l'île, ils divergent, semble-t-il, sur le type de solution qui devrait émerger de la présente confrontation. Les Anglais paraissent hostiles au partage de Chypre entre la Grèce et la Turquie, formule dite de double Enosis — tandis que les Américains n'excluent pas un tel règlement si celui-ci devait rétablir la cohésion de l'OTAN en Méditerranée orientale.

Certains hommes politiques grecs chypriotes, favorables à l'indépendance et à la neutralité de l'île, vont jusqu'à soutenir que Washington œuvre activement en réalité en faveur du partage, qui aurait le mérite d'intégrer Chypre dans l'alliance atlantique et, partant, d'offrir aux forces armées américaines la possibilité d'y établir des bases.

Cependant, quelles que soient les pensées et les arrière-pensées des uns et des autres, personne ici n'est en mesure de prédire ce que réserve l'avenir. Il est toujours aisé de provoquer une guerre avec des projets précis, mais on sait rarement par quoi elle va se solder.

DANS UN DOCUMENT REMIS A L'A.F.P.

Un « petit groupe d'officiers » se désolidarise du coup d'État

« La décision de procéder à un coup d'Etat à Chypre a été prise au commandement des forces armées grecques à Athènes le 13 juillet dernier à la suite de contacts avec des officiers du contingent grec stationné dans l'île et des officiers grecs de la garde nationale chypriote », affirme un document de trois pages signé par *« un petit groupe d'officiers de l'armée et de la marine grecque »* et déposé devant la porte du bureau de l'agence France - Presse à Athènes.

Le document souligne que le but du coup d'Etat était *« l'union de Chypre avec la Grèce, après référendum, dans un délai d'un an ». « Alors qu'on s'attendait à une révolution sans effusion de sang, le coup d'Etat a fait un nombre indéterminé de victimes grecques chypriotes qui, selon certaines rumeurs, s'élèverait à sept cents »*.

Le document souligne que vingt-deux généraux de l'armée grecque opposés à l'opération projetée ont été mis à la retraite d'office le 15 juillet et que depuis le 16 juillet *« un nombre inconnu de spécialistes de l'ordre public »* ont été envoyés à Chypre dans le but de soutenir la *« révolution »*.

« Sur le plan gouvernemental, tous les membres du cabinet, à l'exception du premier ministre, M. Adamantios Androutsopoulos et d'un certain nombre de hauts fonctionnaires des affaires étrangères, ont exprimé leur désaccord avec l'opération projetée et ont offert leur démission », indique encore le document.

Les officiers qui ont rédigé ce texte s'affirment fidèles à l'idéal de l'Enosis, l'union de Chypre avec la Grèce, mais *« tiennent à se dissocier de l'action qui a été entreprise par le groupe d'officiers qui dirigent les destinées de la nation. » « Prochainement,* annonce le document, *notre identité éclatera au grand jour et on s'apercevra que nous ne sommes mus par aucun motif personnel. »*

Les signataires concluent : *« Seul le retour du roi Constantin et de M. Caramanlis peut conduire le pays à l'unité et à la concorde. »*

Il n'est pas exclu toutefois que ce texte d'un *« groupe d'officiers »* constitue une manœuvre d'intoxication.

Les heures qui ont précédé le débarquement

Vendredi 19 juillet

12 h. 15 (heure de Paris). — L'agence américaine *United Press* annonce qu'une flotte turque a quitté dans la matinée le port de Mersin, où il ne reste pratiquement plus un navire de guerre. Il s'agirait d'une trentaine de péniches de débarquement, qu'escortent quatre destroyers. Selon des témoins, des chars avaient été amenés par trains et embarqués pendant la nuit de jeudi à vendredi sur des péniches amarrées sur le littoral près de Mersin, dont les alentours étaient le théâtre d'une importante concentration de troupes depuis deux jours. L'appareillage d'une flotte est confirmé en début d'après-midi à Ankara par le porte-parole du gouvernement, qui indique toutefois qu'il s'agit de mesures de précaution dans le cadre des activités de patrouille engagées depuis le coup d'Etat de Nicosie.

13 heures : Nicosie : M. Denktash, chef de la communauté turque et vice-président de la République renversée, reçoit les journalistes et leur déclare que, si les initiatives tendant à rétablir pacifiquement Mgr Makarios au pouvoir devaient échouer, une intervention armée de la Turquie serait nécessaire et qu'elle serait bien accueillie par plus de la moitié de la population grecque de Chypre.

Pour la première fois depuis le coup d'État, la tension devient perceptible dans le secteur turc de Nicosie. En fin d'après-midi, des soldats chypriotes turcs mettront en position une batterie de mortiers au pied de l'ancienne cathédrale Sainte-Sophie.

Le long de la « ligne verte », qui, depuis 1964, forme au cœur de Nicosie un « mur » entre les deux communautés de l'île, les postes de garde turcs seront renforcés et l'on apercevra des bazookas dissimulés entre les sacs de sable.

16 heures : Nicosie : conférence de presse du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Dimitriou, qui cherche à rassurer la communauté turque et exprime l'intention du nouveau régime de s'entendre avec Ankara.

18 h. : Ankara : Des exercices de « fermeture d'aéroport » sont signalés sur tous les aérodromes, sauf celui d'Istanbul.

18 h. 30 : La Valette : On annonce que deux unités de la Royal Navy venant de Malte se dirigent vers la Méditerranée orientale.

19 h. : M. Sisco quitte Athènes, où, arrivé le matin venant de Londres, il s'est entretenu pendant quatre heures avec les dirigeants grecs. Il compte transmettre leur point de vue au gouvernement turc et éventuellement revenir le lendemain avec ses contre-propositions dans la capitale grecque.

20 h. 47 : New-York. — Ouverture de la réunion du Conseil de sécurité, devant lequel Mgr Makarios fait un exposé de trente-cinq minutes. La séance est levée à 23 h. 47. Le Conseil s'ajourne à samedi 16 heures.

22 h. : Athènes : On apprend que d'importantes unités militaires font route vers la frontière turque.

24 h. : Ankara. — Début des entretiens Ecevit-Sisco. Le secrétaire d'Etat adjoint américain avait atterri peu après 20 h. Aucune explication n'est fournie sur le délai entre son arrivée et l'ouverture des entretiens.

Samedi 20 juillet

2 h. : New-York : arrivée de M. Loukis Papafilippou, désigné par le nouveau gouvernement de Nicosie comme « représentant permanent » de Chypre à l'ONU.

3 h. 15 : Ankara : fin des entretiens Sisco-Ecevit.

4 h. 46 : la radio des forces britanniques à Chypre annonce le débarquement de troupes turques autour de Kyrénia.

5 h. : Washington : on apprend que sept divisions soviétiques aéroportées auraient été mises en état d'alerte.

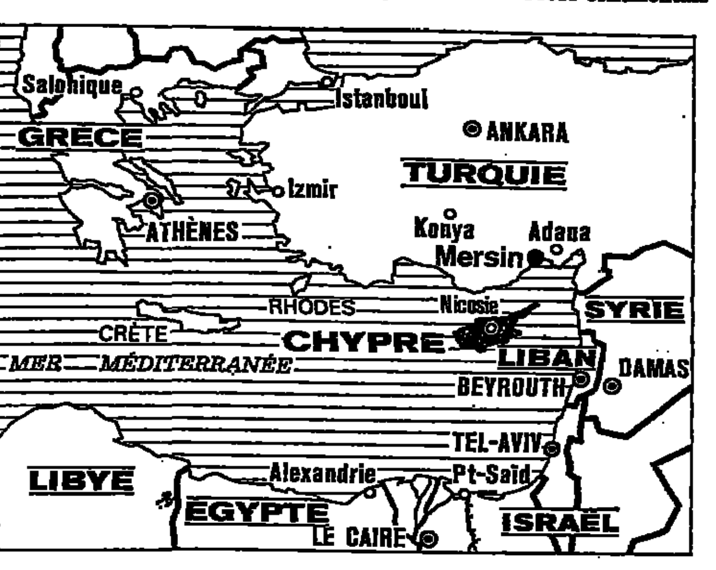
5 h. 15 : Ankara : M. Ecevit annonce à l'issue d'un conseil de cabinet extraordinaire l'intervention de la marine et de l'aviation à Chypre.

PPEMENT

DE LA CRISE CHYPRIOTE

Une histoire commune jalonnée de conflits

Au Théâtre de marionnettes d'Athènes, les méchants parlent avec l'accent turc. Sans doute est-ce l'inverse à Ankara. En y incluant la lutte pour l'indépendance des sujets helléniques de la Sublime Porte, les deux peuples se sont affrontés quatre fois et ont évité de justesse de nombreux autres conflits. Depuis la seconde guerre mondiale, cependant, la participation des deux pays à l'OTAN pouvait laisser espérer qu'une cinquième manche ne serait jamais jouer.



Du quinzième siècle à la fin du dix-huitième, la Grèce faisait partie de l'Empire ottoman. Le premier soulèvement nationaliste se produisit en 1770, dans le Péloponèse. La guerre d'indépendance proprement dite, qui souleva la passion des jeunes romantiques européens, dura de 1821 à 1829. Malgré l'efficacité des opérations de harcèlement des marins grecs, le sultan ne perdit la partie qu'à la suite d'une intervention conjointe des Anglais, des Français et des Russes (bataille de Navarin, 1827), et d'une guerre menée par la Russie en 1828. En 1832, le traité de Constantinople reconnaissait l'indépendance de Grèce.

Indépendance toute relative car la Grande-Bretagne réussit, en fait, à maintenir son emprise, par souverain interposé, jusqu'en 1909, quand Venizelos, le « *subtil Crétois* », prit le pouvoir et entreprit de libérer le pays. Intégrité territoriale très limitée, d'autre part, car la Grèce de 1832 ne comprenait que le Péloponnèse, les Cyclades et la Grèce continentale jusqu'à une ligne Arta-Volos.

Dans la seconde partie du XIXe siècle, la Grande-Bretagne empêcha trois guerres, que les Grecs auraient souhaité déclencher en 1854 (au moment de la guerre de Crimée), en 1867 et 1878 (à l'occasion du conflit russo-turc). La Grèce reçut toutefois les îles ioniennes en 1862.

En 1878, La Grande-Bretagne réussit à obtenir, au Congrès de Berlin, une révision des frontières bulgares en faveur de la Grèce et, trois ans plus tard, la Thessalie et une partie de l'Epire lui furent rattachées. En 1897 eut lieu le soulèvement de la Crète, et les Grecs engagèrent la lutte. L'Autriche et la Russie empêchèrent la Bulgarie d'entrer dans le conflit. Les Grecs furent battus et seule une démarche britannique parvint à sauver la dynastie et à éviter des pertes territoriales. La Crète elle-même, après avoir reçu son autonomie, fut rattachée *de facto* à la Grèce en 1908.

En 1912, la Grande-Bretagne, inquiète du ralliement des Turcs à l'Allemagne, donna sa caution à l'« entente balkanique », conclue entre la Grèce, la Serbie et la Bulgarie. Les trois pays déclenchent une offensive contre la Turquie, qui fut battue. Par le traité de Bucarest (1913), la Grèce reçut Salonique, la Chalcidique, Cavalla, Jannina, l'Epire méridionale et des îles de l'Egée.

Pendant la première guerre mondiale, le conflit qui opposa le roi Constantin à Venizelos ne permit à ce dernier d'entraîner son pays du côté des Alliés qu'en 1917, et la Grèce ne reçut, par le traité de Sèvres, que des avantages mineurs.

En Turquie cependant, Mustapha Kemal, qui devait prendre le nom d'Ataturk, avait lancé un vaste mouvement de rénovation et renversé le sultan. En janvier 1921, Constantin, revenu sur le trône après la défaite électorale de Venizelos et mécontent du traité de Sèvres, lança une offensive inconsidérée contre une Turquie qui avait changé de visage, et l'armée grecque fut mise en déroute. Le traité de Lausanne (1923) décida un échange de population orthodoxe et musulmane qui laissa à la Grèce une population plus homogène, mais aussi un million et demi de réfugiés, dont le tragique exode nourrit encore l'amertume grecque. Actuellement, une exposition sur l'« hellénisme d'Asie Mineure » rappelle, à Athènes, cette sombre période.

La Grèce, humiliée et affaiblie, n'exprima plus après la seconde guerre mondiale qu'une grande revendication : Chypre. Alliés aux Turcs dans le cadre de l'OTAN, dépendant autant qu'eux de l'aide américaine, les Grecs furent sur le point d'affronter leurs voisins, en août 1964, quand les Turcs bombardèrent Chypre à la suite d'une offensive armée lancée par les Chypriotes contre les réduits turcs de la baie de Mansoura. Un différend surgit encore tout récemment à propos du partage du plateau continental de la mer Egée.

Une île disputée

Chypre doit à sa position géographique et à ses richesses agricoles et minières (le mot cuivre vient du grec kuprion *et du latin* cyprium, *dont la parenté avec le nom grec de l'île, Kupros, est évidente) d'avoir été maintes fois envahie au cours des âges. Les premières traces indiscutables de colonisation sont celles des Mycéniens, au milieu du second millénaire avant J.-C. Puis viennent des Grecs de diverses cités, des Phéniciens et, au huitième siècle, les Assyriens, qui divisent l'île en « royaumes-villes ». Le roi Amasis d'Egypte s'en empare aux environs de 560 avant J.-C. pour la céder vingt ans plus tard à Cyrus, le fondateur de l'empire perse, qui préserve la culture grecque.*

En 411 avant J.-C., Chypre s'émancipe de la tutelle des Perses avec l'aide d'Athènes, mais c'est pour tomber en 380 sous celle d'Alexandre le Grand. Après la mort de celui-ci, l'île est annexée à l'empire des Ptolémées. Elle est envahie en 58 avant J.-C. par les Romains. Ceux-ci en font une province qui, en 330 de l'ère chrétienne, est attribuée à l'empire byzantin. Aux septième, huitième et neuvième siècles, les Arabes effectuent de nombreux raids sur les côtes de l'île.

En 1191, Richard Cœur de Lion, en route pour la troisième croisade, occupe Chypre, qu'il cède aux Templiers. Eux-mêmes la vendent à Guy de Lusignan, ex-roi franc de Jérusalem. Il fonde une dynastie qui se maintiendra jusqu'à l'arrivée des Vénitiens, dont la domination durera de 1489 à 1571, date à laquelle les Turcs s'emparent de l'île. En 1821, un soulèvement pro-grec est écrasé. En 1878, le sultan cède Chypre à la Grande-Bretagne, tout en en gardant la souveraineté nominale, qui est abrogée par Londres en 1914, après le déclenchement de la première guerre mondiale. En 1925, Chypre devient une colonie de la Couronne. En 1959 son indépendance est proclamée et garantie conjointement par la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie.

LA SITUATION DES TOURISTES

Les événements qui secouent actuellement la partie orientale de la Méditerranée conduisent à s'interroger sur le sort des très nombreux touristes qui séjournent actuellement dans cette partie du monde. Ainsi, plus de 100 000 Français ont visité la Grèce au mois de juillet et au mois d'août 1973. Durant la même année, Chypre a accueilli 250 000 touristes, dont 7 000 Français. On ne connaît pas encore les chiffres pour 1974, mais on peut penser qu'ils seront d'un ordre comparable.

Dans les agences de voyages, à Paris, on affirme que des dispositions seront prises pour rapatrier — éventuellement, dans les meilleures conditions, les touristes qui séjournent en Turquie, à Chypre et en Grèce si les événements s'aggravaient dans ces pays. Le Club Méditerranée a actuellement en Grèce et en Turquie quatre villages de vacances, où résident 3 250 personnes.

Les compagnies aériennes, pour leur part, ont dû modifier leurs itinéraires ou annuler des vols. Ainsi Air France a été obligée d'annuler, ce samedi matin, des vols vers Istanbul et vers Israël, car les itinéraires suivis par les avions traversent l'espace aérien de Chypre, toujours interdit. De même, la compagnie nationale a dû supprimer ses vols vers Athènes.

Athènes défendra jusqu'au bout ses intérêts et ses droits

(Suite de la première page.)

Peu auparavant, le commandement suprême des forces armées s'était réuni en séance extraordinaire et l'état d'urgence était proclamé dans le nord du pays. Des unités militaires s'acheminaient en toute hâte vers la frontière turque. Dans les zones frontalières, toute circulation civile était interdite, pour accélérer la progression des convois.

L'angoisse de la population

Les Athéniens ne cachent pas leur angoisse. Les banques, normalement ouvertes le samedi matin, ont été soudain fermées ainsi que les administrations. Des attroupements se forment dans la rue, tandis que les épiceries commencent à être prises d'assaut par les ménagères en mal de stocks. Les Grecs ont l'impression que le pays se retrouve cinquante ans en arrière, aux heures les plus sombres des relations avec la Turquie. Dans une débauche de rumeurs et de nouvelles alarmantes, chacun se demande si le pire pourra être évité. Sur la place Omonia les passants s'abordent et discutent avec véhémence. L'unanimité se fait sur un point : « *Les Américains sont responsables de la situation actuelle. Il leur appartient de faire le nécessaire afin d'éviter une guerre catastrophique.* »

Bouleversée, une employée de bureau s'exclame : « *Ils ne vont tout de même pas faire tuer nos enfants !* » La rumeur de la démission du général Ghizikis, et même du gouvernement, circule avec insistance. Le premier ministre, M. Androutsopoulos, « *l'homme des Américains* », fait l'objet des critiques les plus violentes.

Certains espèrent encore que les Turcs ne recherchent pas l'affrontement, mais veulent simplement rétablir un équilibre rompu. En reproduisant, dans un grand encadré en première page, un article du journal turc *Hurriyet* affirmant que la Turquie « *ne peut compter que sur elle-même* », le quotidien athénien *Eleftheros Kosmos* renforce cette espérance.

Vendredi soir, après les entretiens de M. Sisco, un « *plan de détente* » avait été évoqué dans les milieux diplomatiques athéniens (*le Monde* du 20 juillet). Il était question d'une « *relève* » progressive des officiers grecs à Chypre, dont le nombre serait considérablement réduit. Dans une seconde phase, le nouveau président chypriote aurait laissé la place à une personnalité plus représentative et plus apte à s'entendre avec les Turcs. La position adoptée par Ankara réduit à néant ces projets.

MARC MARCEAU.

QUELQUES HEURES AVANT L'INTERVENTION

Le Conseil de sécurité avait été saisi d'un projet invitant les États intéressés à « s'abstenir de toute action pouvant aggraver la situation »

De nos envoyés spéciaux

Nations unies (New-York). — Avant que fût connue ici la nouvelle de l'intervention turque, on avait l'impression que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient bien décidés à régler la crise chypriote par des négociations avec les pays intéressés de la région sans intervention des Nations unies, sans que l'Union soviétique ait son mot à dire et sans que le président Makarios joue un rôle quelconque dans la solution du problème.

C'est ainsi que, lors des consultations de vendredi matin 19 juillet, les Américains ont insisté pour que soit bientôt entendue la délégation du régime de Nicosie, arrivée dans l'après-midi à New-York. Dans l'après-midi, le représentant britannique assurait au Conseil de sécurité que des « *pourparlers importants* » allaient s'ouvrir dimanche à Londres entre son gouvernement et des envoyés d'Athènes. Les Américains se sont opposés au projet de résolution, officiellement anonyme, mais en fait préparé par plusieurs membres non permanents et non alignés, et contenant des formules assez dures pour le régime d'Athènes.

Ce projet demande à tous les Etats de respecter la souveraineté de Chypre ; il « exige » qu'« *il soit mis fin immédiatement à l'intervention militaire étrangère dans la République de Chypre* » et demande « *le retrait immédiat de tous les militaires étrangers autres que ceux prévus dans les accords internationaux, comme le demande l'archevêque Makarios, président de la République de Chypre, dans sa lettre du 2 juillet* » ; d'autre part, tous les Etats sont « *priés* » de s'abstenir de toute action « *qui risquerait d'aggraver encore la situation* ». Recommandation qui, on l'a vu, n'a pas été entendue.

Les Britanniques souhaitaient qu'on ne parle ni « *de retrait immédiat* » des militaires étrangers ni de la lettre envoyée le 2 juillet par Mgr Makarios au gouvernement d'Athènes. Londres veut à l'évidence éviter de froisser le régime grec.

De plus, certains pays « *travaillés* » en coulisse par les diplomates soviétiques désiraient introduire dans le préambule de la résolution une phrase montrant que la « *structure constitutionnelle* » de Chypre telle qu'elle a été établie par les accords internationaux est d'ores et déjà bouleversée par le putsch du 15 juillet.

Terne intervention de l'ethnarque

Le projet en cause est désormais dépassé par l'évolution de la crise. Toutefois, avant le débarquement turc à Chypre, le Conseil de sécurité s'apprêtait à entendre comme « pétitionnaire » et non comme représentante du gouvernement légal la délégation de M. Nicos Sampson.

En privé, des fonctionnaires américains ne cachaient pas leur satisfaction de l'occasion qui s'est présentée de « *se débarrasser de Makarios* », et ils prévoyaient, à terme, la mise sur pied à Nicosie d'un régime plus moderne et avançaient le nom de M. Clarides, actuel président de l'Assemblée nationale chypriote, qui fut autrefois un partisan de Mgr Makarios mais qui a su avoir de bons rapports avec les dirigeants militaires grecs. Les Américains font peu de cas de l'apparent respect dont les Britanniques témoignent à l'égard du président exilé. Il en va finalement de même des Chinois, qui « *admirent* », certes, le nationalisme de l'archevêque mais, ainsi que le représentant de Pékin l'a bien montré dans son intervention de vendredi, sont d'abord préoccupés par « *les grandes puissances* » qui « *veulent pêcher en eau trouble* ». En réalité les Chinois disent en privé à certains diplomates amis qu'ils sont satisfaits de la tournure des événements dans la mesure où elle représente un recul des positions soviétiques.

La vedette de la séance de vendredi était évidemment le président Makarios, introduit dans la salle du Conseil par le chef du protocole et reçu en chef d'Etat, applaudi par une grande partie du public. Il prit place à la tête de la délégation chypriote, assise à l'une des extrémités de la grande table en forme de fer à cheval. Puis il lut d'une voix sourde et sans émotion apparente un long texte rédigé en anglais qui commença par un récit sans doute trop « *personnalisé* » des dernières heures qu'il passa à Chypre. Il a ensuite lancé de très graves accusations contre les militaires d'Athènes: « *Sans l'ombre de respect pour les droits démocratiques du peuple chypriote, sans l'ombre de respect pour l'indépendance et la souveraineté de la République de Chypre, la junte grecque a étendu sa dictature à Chypre.* » Il a affirmé que l'EOKA-B a reçu une « *aide considérable* » d'Athènes, dont les officiers « *ont transformé la garde nationale, organe d'Etat, en instrument de subversion* ». En plus des officiers encadrant la garde, a-t-il dit, le contingent grec (soit neuf cent cinquante hommes) a participé au putsch, s'emparant notamment de l'aéroport de Nicosie. Il a reconnu que c'était « *une erreur que d'avoir accordé tant de confiance aux officiers grecs* », et ajouté : « *Il n'y a pas eu de révolution à Chypre qui puisse être considérée comme une affaire intérieure. Il s'est agi d'une invasion (...), et cette invasion durera aussi longtemps qu'il y aura des officiers grecs à Chypre.* »

Mgr Makarios s'est clairement prononcé contre la « solution » consistant à remplacer des officiers grecs par d'autres officiers grecs et révélé que la conférence réunissant le 13 juillet à Athènes l'ambassadeur grec à Chypre, le commandant de la garde nationale, le chef d'état-major et le général Ghizikis avait officiellement été consacrée à l'étude de sa lettre demandant le renvoi des officiers grecs de Chypre mais qu'en fait il s'agissait d'un « écran de fumée » derrière lequel se tramait le putsch du lundi. Selon lui, « *le danger que représente la Turquie est moins grand pour Chypre que le danger grec* ». En conclusion l'archevêque a demandé que le Conseil de sécurité exige le rapatriement des officiers grecs et la fin de l'invasion de Chypre. L'ethnarque n'a pas mentionné du tout les Etats-Unis et a eu des paroles aimables à l'égard du gouvernement britannique pour l'aide apportée à sa fuite en exil. Il n'a pas parlé des traités de Zurich et de Londres. Lorsque le discours d'une demi-heure fut terminé Mgr Makarios quitta la salle accompagné de M. Waldheim.

Les attaques du délégué grec

Un long débat a ensuite commencé. Autant le discours de Mgr Makarios avait paru terne, autant celui de M. Rossides, chef de la délégation chypriote — qui parlait sans note — fit entendre la voix d'un homme ému. S'il n'apporta pas d'arguments nouveaux, il mit bien en valeur le déchirement entre grecs chypriote et grecs de la métropole. Il faut dire que le représentant d'Athènes avait attaqué avec une extrême violence les personnes de Mgr Makarios et de M. Rossides, usant d'arguments visant souvent « *au-dessous de la ceinture* », les accusant d'être des « *mauvais patriotes* », des mégalomanes entourés de « *gauchistes* » débitant des « *obcénités* ». M. Rossides, en réponse, a comparé Chypre d'aujourd'hui à l'Ethiopie de 1935 et à l'Autriche de l'Anschluss.

Le représentant d'Ankara a déclaré que l'origine de cette « *tragédie grecque* » vient du fait que pour tous les Grecs — Chypriotes ou non, — Chypre est d'abord une île grecque dont la minorité turque est oubliée. Les représentants yougoslave et roumain qui, ainsi que le délégué indien, s'adressaient au Conseil sur leur demande personnelle, ont appuyé les thèses de Mgr Makarios. Mais ils donnaient l'impression qu'ils pensaient, surtout, à la situation propre de leurs deux pays qui pourraient, demain, ne pas être à l'abri d'une agression extérieure ou de la subversion intérieure.

Quant au délégué soviétique, il a demandé à plusieurs reprises le retrait immédiat des officiers grecs de Chypre et l'adoption par le Conseil de « *mesures énergiques* ». Il n'a proposé aucun texte ni fourni aucun détail concernant ces « *mesures* ». Ce faisant, il a renforcé le sentiment, qui allait être bien vite justifié, selon lequel la solution de la crise, si solution il y a, serait trouvée ailleurs que dans le gratte-ciel de l'ONU.

PHILIPPE BEN et JACQUES DECORNOY.

LONDRES : les puissances garantes du statut de l'île doivent se réunir

Une intense activité diplomatique a régné à Londres ce samedi matin 20 juillet. Dès 5 h. 30, M. James Callaghan a convoqué l'ambassadeur de Turquie. Le secrétaire au Foreign Office, qui est resté une bonne partie de la nuit en contact avec M. Henry Kissinger, s'est également entretenu avec le chargé d'affaires grec, auquel il a fait remarquer que l'attitude de son pays avait été à l'origine de l'action d'Ankara. M. Callaghan a également conféré avec l'ambassadeur soviétique, M. Lunkov.

Le secrétaire au Foreign Office a demandé aux gouvernements grec et turc d'envoyer d'urgence des représentants à Londres, pour qu'ils se consultent avec le gouvernement britannique sur la situation qu'il estime « dangereuse pour la paix au Proche-Orient ».

La Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie sont garantes du statut de Chypre.

Le haut commissaire de Chypre à Londres, M. Costas Ashiotis, a demandé aux grandes puissances d'intervenir afin de mettre un terme aux hostilités.

Des instructions ont été données aux familles des militaires et aux membres civils du personnel de la défense britannique dans l'île pour qu'ils se rendent sur les bases militaires anglaises.

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a été vivement choqué et surpris par une intervention militaire que toute son activité diplomatique s'employait à prévenir. On voulait croire ici que les concentrations de troupes de débarquement turques à Mersin depuis plusieurs jours n'étaient qu'une manœuvre d'intimidation. La visite à Londres du chef du gouvernement d'Ankara, M. Bulent Ecevit, avait-elle renforcé cette impression ? C'est presque rassurés, en tout cas, que MM. Wilson et Callaghan s'étaient rendus à Paris. Les événements les ont pris de court. Le Premier britannique, qui devait passer un week-end politique à Durham, en pays minier, est rentré à Londres de toute urgence samedi matin.

Le gouvernement britannique s'est soudain alarmé, vendredi soir, des mouvements de la flotte turque. M. Roy Hattersley, ministre d'Etat au Foreign Office, a alors convoqué l'ambassadeur de Turquie, M. Turgut Menemencioglu, pour lui demander des explications sur les intentions de son gouvernement. Le diplomate a de nouveau été reçu, samedi matin, par le secrétaire au Foreign Office en personne, M. Callaghan lui a exprimé sa « *forte désapprobation* ». M. Hattersley avait, la veille, mis sérieusement en garde le gouvernement d'Ankara contre toute intervention armée. « *Une telle action*, lui avait-il dit, *ne pourrait nullement contribuer au genre de solution que le gouvernement britannique recherche au problème de l'île.* » Il avait en outre attiré son attention sur la « *préoccupation* » de Londres au sujet de la sécurité de l'importante colonie britannique dix mille trois cents personnes séjournant dans l'île.

M. Callaghan a également reçu, samedi matin, le chargé d'affaires grec à Londres, et a attiré son attention sur la lourde responsabilité que portait le gouvernement d'Athènes dans l'évolution « *anticonstitutionnelle* » des événements à Chypre. Le gouvernement de M. Sampson n'a aucune raison d'être et aucune justification selon les traités, lui a-t-il dit. M. Callaghan lui a également réitiré l'invitation faite dès vendredi matin à la Grèce d'envoyer « *immédiatement* » des représentants à Londres pour consultation. La réponse d'Athènes à cette demande de consultation a été donnée vendredi soir. C'est une acceptation de principe de consultations bilatérales, mais en termes très imprécis. Le chargé d'affaires grec, M. Nicholas Diamantopoulos, qui a transmis vendredi soir au Foreign Office l'acceptation de son gouvernement, n'a pas dit quand les envoyés arriveraient à Londres.

En attendant, la diplomatie britannique avait paru obscurcir à dessein ses projets concernant la garde chypriote, qui constitue, nul n'en doute, le nœud de la crise actuelle. Londres semblait en effet renoncer à exiger le retrait immédiat des officiers grecs de la garde nationale, en laissant entendre qu'Athènes pourrait se contenter, dans un premier temps, de rappeler ceux d'entre eux qui ont participé au coup d'Etat de lundi dernier. Mais ces considérations sont d'ores et déjà dépassées par les événements.

(Intérim.)

M. ECEVIT : nous allons à Chypre pour y apporter la paix.

Ankara *(A.P.)*. — Voici le texte de la déclaration du premier ministre, M. Bulent Ecevit, annonçant le débarquement des troupes turques à Chypre :

« *Les forces armées turques ont commencé à débarquer à Chypre par air et par mer. Puisse Dieu rendre cette entreprise bénéfique pour notre nation, pour tous les Chypriotes et toute l'humanité. Nous croyons que nous rendons ainsi un grand service à la paix et à l'humanité. Je souhaite qu'il ne soit pas fait usage d'armes contre nos forces et qu'un conflit sanglant n'ait pas lieu.*

» *Nous n'allons pas à Chypre pour y faire la guerre mais pour y apporter la paix, non seulement aux Turcs mais aussi aux Grecs. Nous avons été obligés de prendre cette décision après avoir épuisé tous les recours politiques et diplomatiques. Je dois exprimer ma gratitude à tous les pays alliés et amis, en particulier à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, avec lesquels nous avons eu récemment des consultations, pour leurs efforts bien intentionnés en vue de trouver une solution au problème par les moyens diplomatiques sans intervention militaire.*

» *Si ces efforts n'ont pas abouti, la responsabilité n'en incombe certainement pas à ces pays, qui ont déployé toute leur bonne volonté.*

» *Je souhaite, encore une fois, que notre action soit profitable à l'humanité, à la nation turque et à tous les Chypriotes.* »

EUROPE

Portugal

Les nouveaux ministres du gouvernement Gonçalves

Le colonel Vasco Gonçalves, chef du nouveau gouvernement portugais, a laissé entendre le vendredi 19 juillet qu'une période d'austérité était nécessaire. Cette coalition gouvernementale comprend, comme dans la précédente, des représentants des partis de gauche mais les militaires font une entrée en force. Voici quelles sont les personnalités, civiles et militaires, qui n'appartenaient pas au cabinet de M. Palma Carlos.

● Mme MARIA DE LOURDES PINTASILGO.

Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, nouveau ministre des affaires sociales, est la première femme à occuper des fonctions gouvernementales au Portugal. Ingénieur chimiste, elle a travaillé plusieurs années au département d'études et projets de la CUF, dont elle fut aussi directeur du centre de documentation. En cette qualité, elle a représenté le Portugal à un séminaire organisé par l'O.C.D.E. sur l'organisation rationnelle de la recherche scientifique. Catholique, elle fut présidente de Pax Romana. Elle a fait partie de la délégation portugaise à l'Assemblée générale de l'ONU en 1971 et 1972. En 1973, elle a présidé la commission politique sociale relative à la femme.

Dans le gouvernement de M. Palma Carlos, elle occupait les fonctions de secrétaire d'Etat à la sécurité sociale.

● CAPITAINE COSTA MARTINS.

Le capitaine Costa Martins est né en 1938. Elève au collège militaire, puis à l'académie militaire, il devient pilote dans l'armée de l'air, est envoyé dans divers départements militaires en métropole, puis en outre-mer, où il séjourne quatre ans à Luanda, en Angola. Membre de la commission de coordination du Mouvement des forces armées, il est également membre du Conseil d'Etat depuis le 31 mai 1974.

● M. AUGUSTO FERNANDES.

M. Augusto Fernandes, âgé de cinquante-quatre ans. Il est spécialiste dans les questions de transport. D'abord militaire, il a commandé des unités du génie en Guinée, puis en Angola, avant d'enseigner à l'académie militaire; retourné au civil, il devient directeur de la production et de l'équipement des chemins de fer portugais.

● LIEUTENANT-COLONEL COSTA BRAS.

Le lieutenant-colonel Costa Bras, nouveau ministre de l'intérieur, a trente-neuf ans. Il a fait ses études au lycée de Coïmbra, puis à l'académie militaire, d'où il est sorti en 1955, après avoir suivi le cours d'artillerie. Après le soulèvement du 25 avril, il a appartenu à la commission exécutive chargée de la radio-télévision portugaise. Il était, jusqu'au 9 juillet, l'attaché militaire du premier ministre, M. Palma Carlos.

● M. MAGALHAES GODINHO.

M. Magalhaes Codinho. Fils d'un colonel, le nouveau ministre de l'éducation nationale, M Godinho est né, à Lisbonne, le 9 juin 1918. Il a fait de longs séjours en France, est devenu docteur ès lettres à la Sorbonne en 1959, après avoir été diplômé en sciences économiques et sociales de l'Ecole des hautes études à Paris en 1955 Chercheur au Centre national de la recherche scientifique entre 1947 et 1960, le professeur Godinho a également enseigné à Sao-Paulo, intégré dans une mission universitaire française. Entre 1960 et 1963, il est professeur à l'Institut supérieur de sciences sociales et politiques d'outre-mer à Lisbonne. Mais il est démis de ses fonctions après les événements qui ont agité l'Université portugaise en 1962. De 1971 jusqu'en juillet 1974, M. Godinho était professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand. Primé par l'académie de marine française en 1970 pour un livre : l'Economie de l'empire portugais aux quinzième et seizième siècles, *il est aussi membre fondateur de l'association Marc-Bloch pour l'étude des civilisations.*

● COMMANDANT VITOR ALVES.

Le commandant Vitor Alves, ministre d'Etat, membre de la commission de coordination du Mouvement des forces armées, est né en 1935. Elève de l'académie militaire, il est lieutenant d'infanterie en 1960, capitaine en 1963, commandant en 1972. Il a servi cinq ans au Mozambique et six ans en Angola, et a suivi le cours général de l'état-major, ainsi que des stages de formation contre l'insurrection et la subversion.

● COMMANDANT MELO ANTUNES.

Le commandant d'artillerie Melo Antunes, ministre d'Etat du nouveau gouvernement, est âgé de quarante et un ans. Il a accompli trois commissions de deux ans chacune en Angola, et il est commandant depuis 1972. En 1973, il a voulu se présenter aux élections générales aux Açores comme candidat de l'opposition démocratique, mais la hiérarchie militaire s'y est opposée. Membre de la direction du Mouvement des forces armées, il a été envoyé aux Açores après la mutinerie avortée de Caldas-da-Rainha le 16 mars 1974.

● M. EMILIO RUI VILAR.

M. Emilio Rui Vilar, nouveau ministre de l'économie, était, dans le cabinet de M. Palma Carlos, secrétaire d'Etat au commerce extérieur et au tourisme. Né à Porto en 1939, il fait ses études à l'université de droit de Coïmbra, puis accompli son service militaire en Angola. Entre 1966 et 1970, il exerce des fonctions dans le cabinet d'études et de planification des transports terrestres, et, parcipe à ce titre à plusieurs réunions ticipe à ce titre à plusieurs réunions d'organismes internationaux. Passé en 1970 dans le secteur privé, il travaille au service de plusieurs banques et entreprises commerciales. Fondateur et premier président de la SEDES, association d'études pour le développement économique et social, il est considéré comme un homme de centre gauche, dont le projet économique se situerait « entre la Suède et la Yougoslavie ».

● M. JOSÉ SILVA LOPES.

M José Silva Lopes est âgé de quarante-deux ans. Le nouveau ministre des finances a été assistant à l'Institut supérieur de sciences économiques et financières et chargé de cours dans diverses autres écoles supérieures. Technicien à la commission de coordination économique, il devient un peu plus tard directeur du service des relations économiques extérieures de l'association industrielle portugaise. Avant d'être nommé secrétaire d'Etat aux finances dans le cabinet de M. Palma Carlos, le 15 mai 1974, il fut administrateur de la Caisse des dépôts et directeur du cabinet d'études et de planification au ministère des finances.

● COMMANDANT SANCHES OSORIO.

Le commandant Sanches Osorio, âgé de trente-quatre ans, ministre des communications sociales (information), est le plus jeune membre du gouvernement provisoire. Elève au collège militaire, puis à l'académie militaire, il est spécialiste du génie, et étudie trois ans à l'Institut supérieur technique. Il a servi en Angola entre 1967 et 1969 et est devenu commandant en 1973. Directeur général de l'information après le coup d'Etat du 25 avril, il a été à ce titre le second porte-parole de la junte de salut national.

Après la passation

Un demi-siècle d'histoire...

1892 : 3 décembre. — *Francisco Franco Bahamonde naît au Ferrol, en Galice.*

1917 : 16 août. — *Commandant d'un régiment d'infanterie, il participe à la répression des grèves révolutionnaires dans les Asturies.*

1923 : 8 juin. — *Franco est nommé commandant en chef de la légion étrangère avec le grade de lieutenant-colonel.*

1934 : 6 octobre. — *Général de division, il dirige la répression des grèves dans les Asturies*

1936 : 17 juillet. — *La guerre civile éclate.*

1[er] octobre. — *Franco est nommé chef de l'Etat investi de tous les pouvoirs et commandant en chef des forces nationalistes.*

1939 : 19 mai. — *Le Caudillo préside le défilé de la victoire à Madrid.*

1940 : 23 octobre. — *Il rencontre Hitler à Hendaye.*

1945 : 19 mars. — *Don Juan publie le Manifeste de Lausanne, dans lequel il exige le départ de Franco.*

1946 : 9 février. — *L'Assemblée de l'ONU condamne le régime franquiste.*

1950 : 5 août. — *Les Etats-Unis ouvrent un crédit de 62 500 000 dollars à l'Espagne qui a été exclue du plan Marshall.*

1951 : 26 juillet. — *Madrid bénéficie d'un nouveau prêt américain de 100 millions de dollars.*

1952 : 18 novembre. — *L'Espagne est admise à l'UNESCO.*

1953 : 27 août. — *Signature du concordat avec le Saint-Siège.*

26 septembre. — *Signature du pacte de Madrid liant l'Espagne et les Etats-Unis par des accords économiques et militaires.*

1954 : 29 décembre. — *Franco rencontre Don Juan et il est admis que l'éducation du prince Juan Carlos se fera en Espagne.*

1955 : 14 décembre. — *L'Espagne entre à l'ONU.*

1959 : 22 juillet. — *Instauration d'un plan de stabilisation économique.*

1963 : 20 avril. — *Julian Grimau, dirigeant du P.C.E., est exécuté à Madrid.*

1966 : 22 novembre. — *Franco présente aux Cortes la loi organique de l'Etat.*

1967 : 21 septembre. — *L'amiral Carrero Blanco est nommé vice-président du gouvernement.*

1969 : 22 juillet. — *Le prince Juan Carlos est désigné comme successeur de Franco.*

1970 : 3 décembre. — *Ouverture du procès de Burgos. Six peines de mort seront prononcées le 28 décembre. Les condamnés, membres de l'ETA, sont graciés le 30 décembre et voient leur peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité.*

1971 : 16 juillet. — *Franco charge Juan Carlos de le remplacer en cas de maladie ou d'absence hors du territoire national.*

1973 : 8 juin. — *L'amiral Carrero Blanco est nommé chef du gouvernement. Il sera assassiné le 20 décembre en plein centre de Madrid.*

29 décembre. — *M. Arias Navarro le remplace au poste de premier ministre.*

1974 : 14 juin. — *Le général Carlos Fernandez Vallespin remplace le général Diez Alegria comme chef d'état-major.*

LISBONNE : prudence et expectative...

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — « *Nous aussi, quand Salazar est mort, nous avons cru que ça pourrait changer, mais il a encore fallu attendre.* » Telle a été la réaction la plus courante à Lisbonne, parmi ceux qui, vendredi 19 juillet, ont appris ce qui se passait en Espagne. Une expectative sans trop de commentaires.

Il y a là vraisemblablement plus de prudence que d'indifférence. Dans les milieux politiques, les personnes interrogées font observer que Franco n'est pas encore mort et qu'un « *Juan Carlos en situation d'intérim se gardera bien de changer quoi que ce soit* ».

Les socialistes, de même que certains centristes du Parti populaire démocratique, estiment cependant qu'il faudra observer de près l'évolution de l'armée espagnole, qui pourrait « *avoir été influencée par l'exemple portugais* ». Mais, fait-on aussitôt remarquer, les militaires espagnols n'ont pas de guerre coloniale. Ce facteur a beaucoup compté dans la « radicalisation » des capitaines portugais.

Les plus sceptiques sont les communistes. « *Que Franco disparaisse et qu'un roi prenne sa place, voilà qui ne peut guère être considéré comme un réel changement* », a assuré un membre de la direction du parti communiste, puis il a ajouté : « *Il est possible que la dictature se trouve affaiblie, mais il est évident que la monarchie ne correspond pas à la volonté du peuple espagnol.* »

Presque seul à rompre avec la prudence des Portugais, un réfugié espagnol regarde déjà vers la frontière. Pour lui, il est sûr que « *le prince n'a pas la confiance des ultras et de la camarilla du Pardo* ». Aussi, espère-t-il, les contradictions vont s'aggraver, et, au premier geste important de libéralisation, « *c'en sera fini du régime, car le peuple ne demande qu'à s'engouffrer dans la moindre brèche* ». — D. P.

Union soviétique

POINT DE VUE

Lénine hors du mausolée

Par M.-A. MACCIOCCHI (*)

A lui seul, le titre du livre que vient de publier Charles Bettelheim, *Luttes de classes en U.R.S.S.* (1), coupe le souffle aux tenants d'un marxisme figé, universitaire, réformiste et bien-pensant qui s'est tout entier enrobé dans l'« économisme », ce cancer qui ronge la théorie de Marx et de Lénine depuis la IIe Internationale. C'est lui qui a constamment érigé en thèse une déviation et « explique » comment le socialisme, une fois porté au pouvoir, devient chaque jour un peu plus socialiste, comment les contradictions disparaissent d'elles-mêmes, tout allant pour le mieux d'une façon en quelque sorte biologique, comme la vache donne son lait et la poule ses œufs.

Soyons nets. Nous provenons d'une grande épopée révolutionnaire, mais nous venons aussi d'une histoire parfois sanglante faite de silences, de complicités et de mystifications où toute allusion critique aux dégénérescences créées en U.R.S.S. était dénoncée par les « détenteurs officiels » de la doctrine révolutionnaire comme manifestation d'anticommunisme et d'antisoviétisme. Si bien que nous avons cheminé sur nos béquilles, à demi paralysés par les anathèmes. On oubliait ainsi l'enseignement de Gramsci : « *Dans la politique de masse, dire la vérité, c'est la nécessité politique.* »

C'est dire le soulagement politique qui accueille cette histoire de Bettelheim racontant enfin en toute sérénité que le socialisme n'est pas un diamant déposé une fois pour toutes dans le coffre-fort d'un notaire mais vit ses propres inévitables contradictions, qu'il n'est pas possible de les supprimer par un coup de baguette magique mais qu'il faut les affronter dans la lutte de classe pour les résoudre ou les aggraver.

Voici la première grande charnière de l'exposé de Bettelheim : « *Le développement des forces productives ne peut jamais, à lui seul, faire disparaître les formes capitalistes de la division du travail ni les autres rapports sociaux bourgeois.* » Cela vaut contre la thèse économiste désuète selon laquelle il fallait renforcer avant tout en U.R.S.S les « bases matérielles » du pouvoir socialiste et sa puissance de production pour atteindre, un jour, l'Eldorado de l'égalité sociale des hommes. Or le chemin dramatique parcouru par l'U.R.S.S. révèle que les contradictions n'ont pas seulement été laissées sans solution mais qu'elles ont été aggravées dans la mesure où l'on se refusait à la lutte de classe incessante nécessaire pour recréer un rapport dialectique entre le développement des forces productives et les rapports de production.

La question est ici posée de la « dyscrasie » entre le pouvoir omniscient et omnipotent du parti, des appareils de l'Etat, et les masses dont le rôle est réduit à l'inertie et au silence ; soulevé le problème crucial de la démocratie prolétarienne et de la capacité à exercer une hégémonie qui ne soit pas coercition — souvent de type policier ; soulignée la nécessité pour l'Etat socialiste de préparer, comme l'assurait Lénine, les conditions de son propre dépérissement et l'autogouvernement des masses dans une forme de « liberté » encore inconnue à ce jour.

Avec une rigueur et une modestie peu fréquentes, Bettelheim remet en question ses propres conclusions publiées entre 1962 et 1967 et qu'il juge aujourd'hui « non satisfaisantes ». Sa propre « rupture avec l'économisme » lui permet de renouer avec le contenu révolutionnaire du marxisme, de réactiver la grande passion philosophique et politique de Lénine dans ces trois directions : les fondements des rapports de classe, le rôle des forces productives et les conditions d'existence et de dépérissement de l'Etat.

L'œuvre, dans l'énorme saut qualitatif qu'elle implique, s'appuie essentiellement sur les deux coupures historiques qui servent de « test » pour toute analyse du vrai et du faux marxisme : l'agression soviétique contre la Tchécoslovaquie et la révolution culturelle chinoise. Bettelheim a fait de la Tchécoslovaquie la genèse et le point de départ de son travail : on ne peut plus se contenter de « regretter » et de condamner des actes politiques, « il faut en reconnaître les causes et lutter pour l'élimination de celles-ci ». Il faut donc se demander à travers quelles luttes et quelles contradictions « le premier pays de la dictature du prolétariat s'est transformé en pays pratiquant une politique impérialiste ». Si, contre le *socialisme impossible* dont l'U.R.S.S. a posé l'aberrante limite, nous voulons esquisser un « socialisme possible », il faut retrouver les enseignements de l'histoire révolutionnaire

Le subtil fil rouge qui lie la pensée de Lénine à la pratique révolutionnaire, c'est l'appel à un « autre socialisme », à la révolution culturelle en Chine, premier événement d'une absolue contestation de gauche à l'édification de l'Etat soviétique. Bettelheim est le premier à relire vraiment Lénine. La partie la plus puissante et la plus ingénieuse de son livre est celle qu'il consacre à « l'autre face de la NEP » et aux « tâches du parti à la mort de Lénine ». Il nous restitue les dimensions théoriques et politiques d'un chef qui s'occupait de tout dans le détail : extraordinaire production de textes, de messages et de directives qu'un homme souvent isolé par la maladie savait intégrer à une stratégie révolutionnaire. Un Lénine dénonçant sans pitié les déviations et déformations qui devaient être ensuite oubliées ou camouflées dans les textes et dans la pratique. Un Lénine qui indiquait des mesures transitoires et provisoires en recommandant de les abandonner au plus vite, et elles ont été mises et maintenues en pratique de la façon la plus brutale et la plus contradictoire qui fût.

La NEP a toujours été tenue pour un grand « compromis historique » et un recul de Lénine Or Bettelheim en fait une analyse d'une sensationnelle nouveauté ; elle devait, dit-il, donner le branle à une nouvelle offensive et non à une piteuse retraite. La NEP était pour Lénine non pas un objectif immédiat d'alliance économique, comme l'a cru le parti bolchevik (P.B.), mais la base d'une alliance politique destinée à guider la paysannerie sur le chemin du socialisme.

Bettelheim dément la vieille légende selon laquelle le parti était un « bloc de granit » autour de Lénine. En fait, Lénine était minoritaire (que de fois Mao l'a été lui aussi !). C'était, dussent les dents de bien des orthodoxes en grincer, un minoritaire vu avec beaucoup d'incompréhension par le groupe dirigeant bolchevik, qui acceptait parfois ses directives pour lui faire plaisir : « *Etant donnée l'insistance du camarade Lénine* », comme l'écrivait Staline. Lénine apparaît constamment comme le protagoniste d'un drame puissant qui, avec une totale lucidité de chef, cherche à maîtriser un univers en mouvement et à réduire le décalage entre lui et le pragmatisme primaire de la direction du P.B. Ce n'est pas par hasard que l'écart, en 1923, se fit beaucoup plus grave. En tout cas, le parti n'était pas léniniste à 100 %, comme on l'a raconté, mais « *pénétré*, comme disait Lénine, *par nombre d'éléments bourgeois et petit-bourgeois qui y font carrière* ».

Tous les mythes volent en pièces, y compris celui d'un P.B. en acier trempé, qui permettait d'oublier l'invitation de Lénine à mobiliser les masses contre l'apapreil d'Etat. Le système des soviets, comme organisation devant recevoir l'impulsion des masses, s'en est trouvé paralysé. Lénine dénonce, en 1922, le poids de la machine bureaucratique, doutant que les communistes « mènent » et pensent qu'ils sont « menés ». Bettelheim rapporte une enquête de 1922 selon laquelle 9 % seulement des anciens fonctionnaires et 13 % des nouveaux — enquête menée parmi des diplômés — s'étaient déclarés favorables au régime soviétique. Lénine ira jusqu'à dire, en 1922 : « *A la base il y a des centaines de milliers d'anciens fonctionnaires, légués par le tsar et la société bourgeoise, et qui travaillent, en partie consciemment, en partie inconsciemment, contre nous.* » Cet appareil est un « *salmigondis de survivances bourgeoises* », qui a été « *emprunté au tsarisme et badigeonné légèrement d'un vernis soviétique* ».

L'ouvrage de Bettelheim — et c'est là sa richesse — fait sortir Lénine de son mausolée, lui dont la pensée, forgée dans la lutte mais privée du temps nécessaire a une systématisation, fut momifiée en même temps que le corps.

On regrettera seulement que, dans ce livre, la grande bataille idéologique qui s'engagea dans les superstructures de l'U.R.S.S. autour des années 20 (et après) soit traitée insuffisamment et limitée à quelques brèves mentions (critiques) du Proletkult, nous laissant sur notre faim à cet égard. Guide d'action, le livre de Bettelheim l'est d'autant plus que son auteur, sans proclamations bruyantes, appelle les masses à entrer dans le règne austère des théories et de la praxis politique, afin d'en retrouver et d'en reconquérir le sens révolutionnaire, la vraie mémoire critique, à travers la véritable histoire de l'U.R.S.S.

L'Octobre de Lénine a modifié le cours du monde et introduit la fracture d'une radicale contestation dans le système capitaliste et impérialiste. Elle a fait surgir des perspectives mondiales de victoire du socialisme, comme en Chine, auxquelles on n'avait jamais osé songer. « Les salves de la révolution d'Octobre nous apportent le marxisme-léninisme », écrit Mao. La révolution russe ouvre un chapitre nouveau de l'histoire du prolétariat, et personne, s'il se dit de gauche, n'a le droit de l'oublier.

(*) Journaliste et écrivain italien, ancien député communiste de Naples, auteur de *Pour Gramsci*.

(1) Seuil - Maspéro. 496 p., 45 F.

AFRIQUE

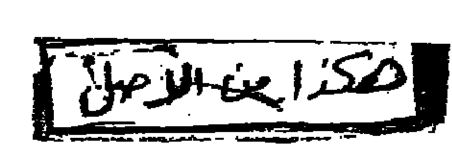
M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LES ÉPOUSES DE QUATRE PRISONNIERS FRANÇAIS EN GUINÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu le vendredi 19 juillet les épouses de quatre prisonniers français en Guinée. Ces prisonniers — au nombre d'une vingtaine — sont généralement des commerçants, de petits industriels ou des planteurs incarcérés après la tentative de débarquement d'un corps de mercenaires à Conakry en novembre 1970.

A la sortie de l'Elysée, les quatre femmes ont déclaré que « le président se préoccupe personnellement de cette affaire ». Elles ont refusé de donner des précisions sur l'identité des détenus « pour ne pas mettre leur vie en danger ».

L'audience accordée par le chef de l'Etat intervient après le voyage que M. André Bettencourt, député républicain indépendant de la Seine-Maritime, vient d'effectuer à Conakry. M. Bettencourt avait déclaré à son retour qu'il serait surpris que le président guinéen ne fasse pas un « geste » dans cette affaire. (Le Monde du 13 juillet.)

Rappelons que les relations diplomatiques avec la Guinée ont été rompues en 1965.



des pouvoirs en Espagne

REJETER LES HAINES DU PASSÉ...

(Suite de la première page.)

Dans la semaine qui a précédé le 24 juin, Don Juan, le père, avocat du retour de la démocratie en Espagne à la sauce portugaise, et Juan Carlos, le fils, prisonnier du pacte conclu avec le Caudillo, s'étaient retrouvés aux Baléares à l'occasion de régates. Le comte de Barcelone a servi dans la marine britannique et il a le grade d'amiral de Sa Majesté. Juan Carlos, athlétique, rompu à tous les sports, a une prédilection particulière pour les choses de la mer, pour la voile, le grand vent du large, la compétition.

Que s'étaient-ils dit ? Avaient-ils conclu un accord ? S'étaient-ils promis de ne rien entreprendre l'un contre l'autre ? Avant cette rencontre aux Baléares, le prince Juan Carlos, au courant des pressions exercées sur son père pour le contraindre à une déclaration fracassante, l'avait déjà instamment prié de ne rien dire ou faire qui puisse le placer dans une situation impossible. Il faisait valoir que la nomination de l'infant Félipe, son fils aîné, comme successeur légal était prochaine et que ce geste, accepté par Franco, qui s'est constamment opposé aux manœuvres de son entourage et de sa famille en faveur d'Alfonso de Bourbon, duc de Cadix, ne pouvait que renforcer la continuité dynastique telle que l'envisageait Don Juan. Pourtant, Juan Carlos était déçu et préoccupé. Il confiait à un gouverneur son inquiétude et lui demandait tout de go : *« Que penseriez-vous si je renonçais ? »*

Manœuvre ? Sondage ? Désaroi ? Le gouvernement de Madrid, de son côté, ne ménageait pas les interventions pour inciter le comte de Barcelone à la plus grande prudence. Le limogeage du général Manuel Diez Alegria, chef du haut état-major, soupçonné par les dirigeants d'avoir de trop bons rapports avec des personnalités libérales, troublait Don Juan, prompt à saisir le sens caché des évènements.

Pressé et conseillé de tous côtés, il écoutait tous les avis, les propositions, supputait les conséquences. Rentré à Estoril, il entretenait les espoirs des uns, calmait les autres, paraissait prêt à prendre une décision. *« Pensez-vous que vous serez roi un jour ?... »* A cette question directe, le comte de Barcelone répondait enfin avec hésitation : *« J'en doute fortement... »*

Pour ses conseillers parmi les plus hostiles à l'instauration de Juan Carlos, symbole à leurs yeux d'un *« néofranquisme à peine édulcoré »*, la cause était entendue : il n'y aurait pas de déclaration du 24 juin. Le comte de Barcelone précisait le soir en public qu'il entretenait *« d'excellentes relations avec sa famille »*. Il envisageait seulement, le moment venu *« et le cas échéant »*, de se prononcer contre la gestion de son fils si celle-ci ne lui paraissait pas en accord avec ses propres conceptions de l'évolution politique de l'Espagne. Mais il restait au prince Juan Carlos à bien faire entendre aux « conspirateurs » qu'il était, lui, fermement résolu à aller de l'avant et à ne pas se laisser intimider.

Des intrigues de palais

Ainsi, l'homme qui succède aujourd'hui au général Franco, il est vrai à titre provisoire, a pu penser, à la veille même d'accéder au premier rang, que les obstacles accumulés sur sa route par les uns et par les autres finiraient par être infranchissables. Ces dernières épreuves l'ont-elles mûri ? Ont-elles renforcé sa détermination d'aller jusqu'au but fixé, c'est-à-dire, comme il le confie volontiers, mettre l'Espagne d'aujourd'hui *« en accord avec son temps »* ? La manière dont il abordera la tâche difficile qui lui incombe donnera une première réponse.

Seuls les initiés connaissent l'ampleur des complots et la puissance des intrigues de palais. L'opinion espagnole, qui devine plus qu'elle ne connaît réellement ce combat presque silencieux, n'avait pas, en juillet 1969, accueilli la nomination du prince comme successeur désigné avec un enthousiasme excessif. Juan Carlos n'est pas flatté par ses portraits officiels et ses démarches publiques ont souvent paru empruntées, maladroites. Des Bourbons, il a sans doute la prestance, le port majestueux, le regard ferme et souvent triste mais aussi une certaine lenteur et un air de timidité qui ne prédisposent pas aux bains de foule. *« Mais je voudrais avoir le contact avec le peuple*, ne cessait-il de répéter à ses intimes, *j'ai souvent demandé au général Franco de me laisser plus de latitude de ce point de vue. On me répond que je dois être prudent et que j'ai tout le temps pour cela. Je pense moi qu'il n'y a pas de temps à perdre et que les Espagnols doivent mieux connaître celui qui doit devenir un jour leur roi... »*

Pourtant, depuis trois ans, on le voyait de plus en plus fréquemment dans les manifestations officielles, aux côtés du général Franco, ou en province, avec sa femme, la princesse Sophie, inaugurant des expositions, visitant des usines. Il recevait chaque jour à la Zarzuela un très grand nombre de visiteurs espagnols ou étrangers, des conseillers, de jeunes officiers de l'armée. *« J'ai*, dit-il, *conservé d'excellentes relations personnelles avec les officiers que j'ai pu connaître pendant mes études dans les différentes académies militaires. Ce sont de jeunes hommes de ma génération. Ils pensent comme moi. Nous estimons que les querelles entre vainqueurs et vaincus de la guerre civile sont complètement dépassées. »*

Juan Carlos, étudiant, ne ralliait pas non plus, loin de là, les suffrages d'une opinion volontiers frondeuse. On le disait lent, peu doué pour les lettres et les sciences et davantage porté sur les exercices physiques. Cadet de l'Ecole navale, puis de l'académie militaire de Saragosse, envoyé ensuite à l'Ecole des aviateurs de San-Javier, près de Carthagène, ses réussites purement militaires n'impressionnent pas les Espagnols fondés à penser que des études aussi bien planifiées ne comportent pas de difficultés et de surprises. Ses premières apparitions sur la Castellana avaient suscité des murmures flatteurs mais les préventions quant à ses capacités intellectuelles n'avaient pas faibli.

Ceux qui l'ont approché depuis un an peuvent pourtant affirmer que ce portrait à l'emporte-pièce ne rend pas du tout la personnalité profonde de l'homme. La simplicité obligée n'est plus affectée mais naturelle dans le dialogue détendu. Il sait, il le dit et il le déplore, que sa position de prince héritier puis de successeur désigné était difficile, ingrate, le contraignant *« à des silences qu'il réprouvait »*, à des attitudes ambiguës. Désigné, investi par le régime, ayant dû jurer fidélité aux principes du Mouvement, il a dû aussi et surtout respecter l'équilibre subtil des forces souvent divergentes du système franquiste.

Mis en confiance, il ne dissimule pourtant pas ses vraies sympathies et celles-ci vont, avec mesure et raison, dans le sens d'une libéralisation progressive en accord avec le vœu profond des Espagnols. Cela est apparu discrètement, en filigrane, dans les quelques allocutions publiques prononcées au cours des trois dernières années. *« Je veux être le roi de tous les Espagnols »*, déclarait-il aux Etats-Unis en 1971. *« Je dois garder toutes les possibilités ouvertes et je crois que la Constitution espagnole permet toutes les évolutions. Simplement cette Constitution n'est pas vraiment utilisée. Mais l'ouverture existe. »*

« C'est seulement en utilisant le langage du futur que les jeunes générations pourront nous comprendre », affirmait-il cette même année devant le CENIDE (Centre national d'études pour le développement de l'éducation). *« La tradition ne peut pas être confondue avec l'immobilisme et cela est d'autant plus vrai dans une société comme la nôtre qui se transforme à une vitesse vertigineuse »*, précisait-il lors d'un voyage en Italie en 1972. Que le conflit des générations soit l'un des plus importants dans l'Espagne de 1974 est une évidence que le prince Juan Carlos a apparemment admise.

Vacances en Estoril

Mais il est certain qu'il lui a fallu du temps, plus de temps qu'on ne l'imaginait, pour comprendre les évolutions profondes de cette société espagnole, moderne, vivante, mais contrainte de supporter un régime et des institutions politiques dont rien, pour l'essentiel, n'a été modifié depuis la fin de la guerre civile. Il a, en effet, le handicap d'être né à l'étranger, presque en exil, à Rome en 1938. La guerre civile avait deux ans. Son père avait voulu s'enrôler dans les forces nationalistes. Des officiers monarchistes étaient venus à sa rencontre en France pour l'accompagner jusqu'en Espagne. Mais des ordres « venus d'en haut » s'étaient opposés à ce ralliement du fils d'Alphonse XIII, chassé en 1931.

Juan Carlos a passé la majeure partie de son enfance à la Giralda, près de l'Estoril. Après 1954, âgé de seize ans, il connut d'abord la férule spartiate du général Martinez Campos, son premier précepteur madrilène. Pendant ses stages d'élève-officier, il rentrait pour les vacances au Portugal, dans sa famille, comme un externe accoutumé à une routine sans fantaisie. Au cours d'un de ses séjours, en mars 1956, l'un de ses frères, le prince Alfonso, se tuait sous ses yeux en nettoyant un revolver.

Enseigne de vaisseau en décembre 1959, lieutenant dans l'armée de terre, pilote de l'armée de l'air (son « grade » de prédilection), il commençait ses études universitaires en 1960. Ayant épousé le 14 mai 1962, à Athènes, la princesse Sophie, fille du roi Paul et de la reine Frederika, il s'installait au palais de la Zarzuela, tout près du Pardo, résidence de Franco. *« Mais j'y vais très rarement*, disait-il. *C'est ici, chez moi, en famille, que je reçois, que je lis les journaux du monde entier et que je médite... »*

En février 1968, le baptême de son troisième enfant, Felipe, était l'occasion d'une manifestation monarchiste d'une certaine ampleur à Madrid. La reine Victoria Eugenia, veuve d'Alphonse XIII, était présente, revenant dans la capitale espagnole après un exil de trente-sept années pour assister au baptême d'un infant, dont le nom avait été choisi par Juan Carlos et Sophie *« parce que c'est celui du premier Bourbon qui a régné sur l'Espagne »*. Le général Franco participait à cette réunion de famille, et le comte de Barcelone avait recueilli quelques acclamations dans les rues de Madrid : *« Vive le roi ! »*

Pourtant, la « cote » de la monarchie était alors à son niveau le plus bas. L'« opération Juan Carlos » était, aux yeux de l'opinion, parrainée par les conseillers de l'amiral Carrero Blanco, volontiers associés à l'Opus Dei.

Il aura fallu que la rumeur des intrigues ourdies contre le prince se répande à Madrid pour que Juan Carlos fasse peu à peu figure de victime, conquérant ainsi lentement et par une voie détournée une sympathie que la seule volonté du général Franco aurait été impuissante à canaliser. En 1970, il était sifflé dans les rues de Barcelone par des participants à une manifestation franquiste analogue à celle qui avait rassemblé cent mille personnes à Madrid, sur la place d'Orient, pendant le procès de Burgos. Mais le 21 décembre 1973, lors des obsèques de l'amiral Carrero Blanco, il était cette fois applaudi par une foule où les nostalgiques d'un franquisme pur et dur étaient pourtant en majorité.

Pour la première fois sans doute, le prince, droit, la tête penchée, sanglé dans son uniforme d'officier de marine, apparaissait aux Espagnols comme le symbole de ce quelque chose, imprévisible et vaguement inquiétant, qui devait arriver après la mort du général Franco, annoncée, préfigurée dans cette disparition tragique de son meilleur confident. Juan Carlos marchait seul, derrière la prolonge d'artillerie, suivant les premières obsèques d'un régime qui espérait se survivre en choisissant un jeune homme qui prétendait rejeter les haines du passé.

Qui l'emporterait ? Le jeune homme gai, souriant, détendu, parfaitement au courant des problèmes de l'Espagne et du monde, faisant état de ses amitiés militaires, jouant avec ses trois enfants à la Zarzuela, montrant à ses visiteurs ses coupes de sportif et se plaignant des entraves apportées à sa soif de libertés ? Ou le soldat sombre et préoccupé, déjà écrasé par les charges du pouvoir, attentif aux pressions et aux mises en demeure venant de l'intérieur comme de l'extérieur, hésitant comme son père à trancher de peur de blesser et de perdre des amitiés, conscient des menaces qui pèsent sur une monarchie dont il admet lui-même que les attaches sont bien faibles ?

MARCEL NIEDERGANG.

LES DISPOSITIONS DE LA CONSTITUTION

C'est le 22 juillet 1969 que le prince Juan Carlos, à qui le général Franco vient de déléguer provisoirement ses pouvoirs, a été désigné successeur, au titre de roi, du général Franco. Deux ans plus tard, le 15 juillet 1971, le Caudillo lui déléguait expressément ses pouvoirs en cas d'absence ou de maladie. Cette disposition concrétisait une clause de la loi organique d'Etat de 1967. Présentée aux Cortès, le 22 novembre 1966 par le chef de l'Etat, cette loi a été approuvée par le référendum du 14 décembre 1966 — par 95,86 % Cortès le 28 novembre 1966 par des suffrages — et est entrée en vigueur le 10 janvier 1967.

Les pirncipales dispositions de la réforme sont la division des pouvoirs du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, l'introduction de l'élection directe par les chefs de famille d'un sixième des membres des Cortès, l'élargissement de la composition et des attributions du Conseil du royaume, l'« institutionnalisation » du Conseil national du Mouvement (la Phalange), la proclamation du principe de la liberté religieuse et la modification du syndicalisme espagnol d'Etat.

L'appareil constitutionnel est ainsi composé : le chef de l'Etat « représentant suprême de la nation, il exerce le pouvoir suprême politique et administratif », le gouvernement (président du gouvernement et ministres), les Cortès, le Conseil national, le Conseil du royaume.

C'est seulement le 8 juin 1973 pour la première fois un président de gouvernement en la personne de l'amiral Carrero Blanco, suspendant les dispositions légales qui rattachaient la présidence du gouvernement à la magistrature suprême de l'Etat. Assassiné le 20 décembre 1973, l'amiral a été remplacé par M. Arias Navarro.

CALME A MADRID

(Suite de la première page.)

MM. Arias Navarro, chef du gouvernement, Cortina Mauri, ministre des affaires étrangères, et l'amiral Horacio Rivero, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, étaient présents.

A la même heure, à San-Clemente (Californie), le président Nixon signait, en présence de l'ambassadeur d'Espagne à Washington, le même document. C'est le général Franco qui devait parapher cette déclaration dans la chambre de la clinique où il se trouve depuis le 8 juillet. Mais la subite aggravation de l'état de santé du Caudillo et la transmission des pouvoirs au prince qui a eu lieu le 19 juillet en fin de matinée a modifié ce plan.

Le général Franco « réservait » jusqu'alors au prince les inaugurations, les remises de prix. Un conseiller privé du comte de Barcelone ayant demandé un jour au Caudillo s'il ne pensait pas qu'il serait bon de laisser plus de jeu politique au futur roi d'Espagne, le général Franco répondit : *« Pour un roi, ce qu'il y a de mieux c'est d'être un politicien inédit. »*

Le 18 juillet, les bulletins de santé étaient encore optimistes, et les médecins signalaient que le chef de l'Etat resterait hospitalisé quelques jours de plus *« par simple mesure de précaution »*. Mais, vendredi à midi, les médecins signalent le bulletin suivant : *« L'état de santé de Son Excellence le chef de l'Etat s'est brusquement aggravé à la suite de complications gastriques. Néanmoins, les constantes physiologiques se maintiennent dans des limites normales. »*

Selon des indications de bonne source, le chef de l'Etat, aux premières heures de la matinée, avait été pris de violents vomissements de sang et était tombé presque aussitôt dans un état semi-comateux. Ces vomissements seraient dus, semble-t-il, à l'épanchement de sang dans la région stomacale consécutif aux anticoagulants qui lui ont été administrés pour enrayer la phlébite. A 9 h. 45, le chef du gouvernement, M. Arias Navarro, arrivait à la clinique Francisco Franco, suivi par le gendre du Caudillo, le docteur Martinez Bordiu, et par M. Rodriguez de Valcarcel, président des Cortès et du Conseil du royaume. Le chef du gouvernement demeura deux heures au chevet du chef de l'Etat et alla ensuite retrouver les membres de son cabinet réunis en conseil. On croit savoir que c'est à ce moment-là que M. Navarro annonça aux ministres que la transmission provisoire de pouvoirs allait avoir lieu dans les prochaines heures. En effet, à 13 h. 45, le président du gouvernement retournait à la clinique et, quelques minutes plus tard, le prince Juan Carlos et son épouse, Sophie, entraient dans la chambre du général Franco.

Si les visites à la clinique ont été nombreuses tout au long de la journée, seuls ont eu accès à la chambre du généralissime le président du gouvernement, le chef du Conseil du royaume, les princes d'Espagne et les membres les plus proches de sa famille.

Au cours de l'après-midi, des rumeurs diverses circulaient sur l'état de santé du général Franco, se rejoignant toutes cependant quant à la gravité de l'état du patient et à la possibilité d'un dénouement fatal. A 20 h. 30, un nouveau bulletin de santé, cette fois moins pessimiste, était diffusé : *« Dans l'après-midi, l'hématémèse aiguë dont souffrait Son Excellence le chef de l'Etat a été réduite grâce au traitement médical appliqué, les constantes physiologiques se maintenant à tout moment dans des limites normales. »*

Le plus grand calme règne en Espagne. Il semble que pour l'Espagnol moyen le chef de l'Etat ait cessé d'exister depuis longtemps. Néanmoins, selon des rumeurs non confirmées, l'armée a été mise en état d'alerte.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

LE PRINCE, LA LIBERTÉ LA JUSTICE ET LA LOI

Comme successeur : *« Mon acceptation comporte la ferme promesse de veiller à ce que les principes de notre Mouvement et les lois fondamentales du royaume soient respectées »* (22 juillet 1969).

Son premier discours : *« Le concept de justice est indispensable pour une coexistence humaine dans laquelle les tensions puissent trouver dans les lois leur solution dans le cadre d'un ordre civique où règne la liberté »* (23 juillet 1969).

Le rôle de l'armée : *« Vous êtes la garantie de la liberté prise dans le sens moderne du mot, et cela parce que savoir être libre et être digne de l'être signifie avant tout avoir pleine conscience de la responsabilité et des devoirs que comporte la liberté en assurant l'exercice de celle-ci dans les limites fixées par la loi »* (Ecole du haut état-major, Madrid 1970).

Le rôle de la presse : *« Votre devoir est de servir la vérité. Vous devez non seulement transmettre les faits eux-mêmes, mais interpréter ceux-ci et émettre vos propres critiques. C'est là votre mission, et, dans une large mesure, la santé spirituelle d'un peuple dépend de la façon dont cette tâche est réalisée par les organes de communication »* (Remise des prix nationaux de journalisme, Madrid, janvier 1973).

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS GISCARD D'ESTAING - WILSON

La France a confirmé son refus de « renégocier » les règles de fonctionnement de la Communauté

Le bilan des entretiens Giscard d'Estaing-Wilson et conversations annexes (Chirac-Wilson, Sauvagnargues-Callaghan) du vendredi 19 juillet à Paris est mince : programme minimum pour le Concorde accord d'arbitrage pour délimiter le plateau continental, ralentissement probable de la construction du tunnel sous la Manche, meilleures dispositions britanniques pour l'expédition des dossiers communautaires, mais l'« hypothèque anglaise », l'incertitude que maintient la Grande-Bretagne sur son appartenance à la Communauté, reste entière. On sait que MM. Wilson et Callaghan sont fermement partisans de maintenir la Grande-Bretagne dans la Communauté, écrit ce samedi le *Daily Telegraph*, mais *« ils ne peuvent le dire publiquement et il ne sert pas à grand-chose qu'ils le disent en privé »*. La France et les autres pays de la Communauté, ajoute le journal conservateur, *« s'intéressent davantage à ce que le parti travailliste et les syndicats font faire au gouvernement travailliste qu'aux pensées intimes de ses chefs. »*

Voici les principaux chapitres des conversations de vendredi.

● **LES AFFAIRES BILATERALES.**

La France et la Grande-Bretagne construiront seize Concorde et non dix-neuf comme le proposait le gouvernement français. La possibilité demeure de décider ultérieurement la construction d'appareils supplémentaires.

Une procédure a été arrêtée pour régler le litige opposant Paris et Londres pour le tracé de la ligne séparative franco-anglaise du plateau continental de la mer d'Iroise (Atlantique oriental), présumé riche en pétrole. Ce tracé est différent selon que la distance qui détermine la ligne est mesurée à partir des pointes extrêmes de la Bretagne et de la Cornouailles britannique ou d'Ouessant et des îles Scilly (*le Monde* du 30 janvier). MM. Giscard d'Estaing et Wilson ont décidé que cinq experts internationaux trancheront la question avant la fin de l'année. Ils souhaitent aussi que les deux pays coopèrent à l'exploitation des gisments éventuels de cette région.

Pour le tunnel sous la Manche, M. Wilson souhaite, avant de soumettre au Parlement la convention franco-anglaise de 1973, procéder à un nouvel examen. Le gouvernement français, soucieux lui aussi, semble-t-il, d'étaler les dépenses, n'y fait pas opposition.

● **L'HYPOTHEQUE ANGLAISE.**

Les deux ministres des affaires étrangères ont procédé à un *« franc échange de vues »*, selon l'euphémisme diplomatique habituel Rien n'a filtré de ce que se sont dit MM. Giscard d'Estaing et Wilson sur ce sujet majeur. M. Callaghan a rappelé que son gouvernement souhaite que sa demande de *« renégociation »* aboutisse afin qu'il puisse recommander le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté, indique-t-on de source britannique.

M. Sauvagnargues a répondu qu'il ne saurait être question de modifier ni le traité de Rome, ni le traité d'accession de la Grande-Bretagne, ni *« les bases de fonctionnement de notre Communauté »* *« Nous ne sommes pas prêts à ce que vous appelez « renégociation »*, dit-on de source française

Conclusion des Britanniques : l'électeur d'outre-Manche tranchera, soit par référendum, soit par les élections générales. Mais ce scrutin ne doit pas être confondu avec celui que la situation parlementaire britannique rend quasi-inévitable pour l'automne. La « renégociation » ne sera pas achevée à ce moment.

A propos de la « relance » européenne envisagée par M. Giscard d'Estaing, le porte-parole de l'Elysée a lu la déclaration suivante : *« Le président de la République a indiqué qu'il lui paraissait très souhaitable de prendre au cours du semestre de présidence française* (de la Communauté) *une initiative en vue de l'accélération de la construction de l'union politique de l'Europe et qu'il souhaitait que cette initiative soit compatible avec les problèmes que se pose à l'heure actuelle la Grande-Bretagne. »* On remarquera que M. Giscard d'Estaing n'indique pas ce qu'il ferait en cas d'incompatibilité de ses projets avec les problèmes que — laisse-t-il entendre — les Britanniques se créent artificiellement.

Du côté britannique on déclarait, après la conversation, que le tempérament de M. Giscard d'Estaing l'inciterait à chercher un terrain d'entente « pratique », donc acceptable pour Londres. On ajoutait que M. Wilson était disposé à répondre à une invitation pour un « sommet » européen susceptible de donner un résultat « productif »

● **LES DOSSIERS DE LA COMMUNAUTE.**

Le gouvernement français a insisté pour que les Britanniques cessent de freiner l'*« approche globale »*, selon le terme consacré, en Méditerranée.

M. Sauvagnargues a indiqué ses intentions pour engager, le 31 juillet, au nom de la Communauté, le dialogue euro-arabe. Il souhaite proposer d'entrée de jeu non seulement une procédure, mais des formules de coopération, et suggère que les Arabes en fassent autant de leur côté. Le conseil de la Communauté doit définir lundi le mandat de M. Sauvagnargues. Les Britanniques semblent surtout intéressés par le *« recyclage »*, via l'Europe, des capitaux arabes.

M. Sauvagnargues a insisté pour que celle-ci définisse d'urgence sa propre politique de l'énergie. Ce n'est qu'ensuite que la France se prêtera à un examen des problèmes énergétiques sur un plan plus large (O.C.D.E., par exemple).

M. Callaghan a répondu qu'il était disposé à appuyer toute initiative française dans ce sens.

● **LES PROBLEMES MONDIAUX.**

Bien entendu, la situation à Chypre a été examinée. Il ne semble pas y avoir de divergences de vues entre les deux gouvernements. M. Callaghan a félicité M. Sauvagnargues pour la diligence avec laquelle il a rappelé à Athènes (*le Monde* du 18 juillet) l'attachement de l'Europe des Neuf à l'indépendance et à l'intégrité de Chypre.

L'atmosphère — dit-on des deux côtés — a été cordiale. M. Wilson n'a pas caché la bonne impression que lui a faite M. Giscard d'Estaing, et s'est félicité de *« l'esprit d'extrême bonne volonté »* des conversations.

L'impression faite sur M. Giscard d'Estaing par M. Wilson n'a pas été indiquée du côté français.

MAURICE DELARUE.

CONCORDE EN SURSIS

La décision de constuire seize exemplaires de Concorde est un compromis entre la volonté française de lancer la production, au total dix-neuf appareils, et l'intention britannique d'arrêter immédiatement le programme du supersonique civil. Mais ce sursis accordé à Concorde — à moins d'un événement imprévu, il parait acquis désormais que l'avion volera en 1976 aux couleurs des compagnies British Airways et Air France — marque aussi, dans la pratique, la fin, pour les constructeurs, de toute action organisée de promotion commerciale à l'extérieur, puisque les clients potentiels sauront désormais que le programme demeure limité.

Par rapport à ses propositions élaborées par un comité interministériel du 14 février dernier, la France s'est montrée en retrait lors des entretiens de MM. Wilson et Giscard d'Estaing de vendredi 19 juillet, puisqu'elle n'a pas réussi à convaincre son partenaire de construire trois nouveaux Concorde de série — les dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième exemplaires — ni d'ajouter à partir du dixième appareil en fabrication un réservoir complémentaire de carburant qui aurait augmenté le rayon d'action. C'est donc une relative déception que l'on enregistre en France dans les milieux aéronautiques, et certains syndicats qualifient cette décision d'*« acquis minimum de principe »*.

Outre-Manche, c'est en revanche un certain sentiment de soulagement que l'on observe dans les milieux aéronautiques, et le ministre britannique de l'industrie, M. Anthony Wedgwood-Benn, est allé jusqu'à dire : *« C'est une excellente décision. »* Cette dissonance des points de vue entre Paris et Londres s'explique si l'on se souvient que, lors des discussions préliminaires et périodiques entre experts des deux pays, les Britanniques avaient clairement annoncé leur intention d'examiner toutes les hypothèses, depuis l'arrêt immédiat du programme jusqu'à la fabrication de dix-neuf Concorde en passant par la production, au choix, de huit, onze ou seize exemplaires. Ainsi, c'est cette dernière éventualité qui a été retenue par M. Wilson, en dépit des pressions dont le premier ministre du Royaume-Uni était l'objet à l'intérieur même de son cabinet. Désormais, les Britanniques se sont engagés à construire les Concorde initialement prévus.

Car la decision intervenue vendredi à Paris, et dont, apparemment, les dirigeants français se satisfont, n'est que le respect de leurs accords, déjà existants, par les deux pays signataires. Comme le fait observer la fédération C.G.T. de la métallurgie, cette décision ne règle aucun des problèmes d'emploi, de charge de travail et d'études, puisque l'ensemble des pièces primaires concernant les seize avions de série ont déjà été fabriquées.

Aujourd'hui, neuf avions, au total, ont été commandés ferme par British Airways et Air France et six exemplaires, en tout, sont retenus en option par la République populaire de Chine et l'Iran. Il ne reste donc qu'un seul Concorde sans acquéreur pour l'instant, et les constructeurs — qui rappellent qu'il faut trois ans pour produire un avion de série — avaient souhaité disposer de dix avions d'avance, en plus de ceux qui sont commandés, pour satisfaire un nouveau client s'il se déclarait rapidement. La décision de MM. Wilson et Giscard d'Estaing limite les possibilités commerciales des industriels, mais il est vrai que la mévente actuelle et persistante de Concorde ne plaide pas en faveur d'une autre politique

Dans l'immédiat, les syndicats redoutent que cette limitation de la série de Concorde n'ait de graves répercussions sur le plan de charge des ateliers de construction Tant en France qu'en Grande-Bretagne, trente mille personnes travaillent directement ou indirectement à la réalisation du supersonique. La cadence annuelle de production est tombée à quatre exemplaires.

Si le débat n'est pas rouvert, un jour entre les deux pays de manière a relancer la construction parce que des clients supplémentaires auront montré de l'intérêt en faveur de Concorde, les constructeurs, en particulier la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France, craignent que l'avenir du supersonique franco-britannique ne soit gravement hypothéqué. Dans cette éventualité, les usines de Toulouse, qui emploient de l'ordre de sept mille personnes seraient profondément affectées et, d'ores et déjà, les entreprises sous-traitantes, qui fournissent les pièces primaires, auront des difficultés d'emploi.

J. I.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● PLUSIEURS ORGANISATIONS POLITIQUES — dont la Phalange socialiste et le Mouvement nationaliste révolutionnaire qui collaboraient avec le régime du président Hugo Banzer — ont demandé au gouvernement de décider une mesure d'amnistie générale — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● CINQ PEINES DE MORT prononcées contre des opposants, parmi lesquels le poète Kim Chi Ha, ont été commuées en prison à vie, a annoncé, ce samedi 20 juillet, le ministère sud-coréen. Neuf autres condamnés à mort au cours de la même série de procès attendent de savoir s'ils seront exécutés ou graciés. D'autre part, Séoul a déclaré que sa marine avait intercepté un « bateau-espion » nord-coréen. *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE GENERAL AMIN a envoyé, le vendredi 19 juillet, des troupes sur la frontière avec la Tanzanie, qu'il accuse depuis quelques jours de préparer une *« invasion »* de l'Ouganda avec des partisans de l'ancien président Obote. Le ministère tanzanien des affaires étrangères a qualifié ces accusations de *« mensonges »*. D'autre part, le général Amin vient d'adresser à M. Sekou Touré, président de la Guinée, un message dans lequel il l'informe qu'il dispose de preuves sur la *« collaboration secrète »* des présidents de la Tanzanie et de la Zambie avec l'Afrique du Sud. *(A.P., Reuter.)*

Pologne

● M. LEONID BREJNEV, secrétaire général du parti communiste d'Union soviétique, est arrivé vendredi après-midi 19 juillet à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la République populaire de Pologne. — *(A.F.P.)*.

République d'Irlande

● LE GOUVERNEMENT IRLANDAIS a fait savoir qu'il *« n'avait pas l'intention de faciliter l'entrée sur son territoire »* aux délégués de la conférence internationale des mouvements révolutionnaires qui doit commencer le 22 juillet sous les auspices du Sinn Fein officiel (tendance marxiste). — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● L'ECRIVAIN TCHECOSLOVAQUE JIRI HOFMAN, expulsé de son pays il y a quelques jours, est arrivé le vendredi 19 juillet à Solingen, où il a été accueilli par le champion d'échecs Ludek Pachmann, qui a lui-même été expulsé de Tchécoslovaquie en 1972. — *(A.F.P.)*.

Vietnam du Sud

● LES FORCES REVOLUTIONNAIRES se sont emparées de la base de Da-Trach, située à 40 kilomètres au sud-ouest de Danang, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juillet. Dans le même secteur, les communistes ont aussi pris le contrôle d'une vaste superficie agricole, dans laquelle se trouvent six villages peuplés par dix mille personnes. Sur les hauts plateaux, la base de feu n° 5, près de Kontum, est aussi tombée entre les mains du G.R.P. Selon Saigon, les combats ont fait trois cents morts chez les communistes et cent six tués parmi les gouvernementaux. C'est le bilan le plus lourd enregistré en une seule journée depuis la signature du cessez-le-feu, il y a un an et demi. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le conseiller de la commission judiciaire de la Chambre des représentants demande la destitution du président Nixon

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Le conseiller spécial de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, M. John Doar, est sorti de sa réserve passée pour recommander, le 19 juillet, la destitution du président Nixon pour cinq chefs d'accusation sur les sept que la commission examinait à huis clos. Les principales charges retenues contre le président sont la complicité dans les tentatives d'étouffement du scandale du Watergate et l'obstruction à la justice, l'autorisation d'activités illégales, la fraude fiscale et l'usage illégal de fonds électoraux.

Le projet de destitution présenté par M. Doar à la commission judiciaire indique notamment :

« Il a été résolu que la Chambre des représentants destitue Richard Nixon pour crimes et délits graves dans l'exercice de ses fonctions tels qu'exposés dans les articles suivants, en violation de l'obligation sacrée de son serment constitutionnel de remplir ses devoirs de président des Etats-Unis et de préserver, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis au mieux de ses capacités, et en violation de son devoir constitutionnel de veiller à la bonne exécution des lois, et ce par dissimulation et fraudes publiques, en atteinte à la confiance qu'on lui accordait en tant que président, sans souci des devoirs solennels de ses hautes fonctions, portant ainsi un coup manifeste à la confiance de la nation, un grand préjudice à la cause de la justice et à celle de la soumission au gouvernement constitutionnel.

» Pour appliquer cette politique, on a eu recours au faux témoignage, à l'achat du silence de ceux qui ont participé directement au cambriolage, à la destruction de preuves, à des ingérences impropres et illégales dans la conduite de l'enquête légale du ministère de la justice, y compris du F.B.I., du bureau du procureur spécial, à l'utilisation illégale d'autres agences dépendant du pouvoir exécutif, comme la C.I.A., et enfin à la publication de déclarations délibérément fausses et fallacieuses de la part de la Maison Blanche et du président.

» Pour tous ces actes, Richard M. Nixon est personnellement et directement responsable. »

Argentine

L'escalade de la violence inquiète les forces armées

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Le général Alejandro Lanusse, ancien président de la République, avait, semble-t-il, vu juste lorsqu'au cours des obsèques d'Arturo Mor Roig, ministre de l'intérieur dans son gouvernement, assassiné le 15 juillet, il accusa les jeunes péronistes, partisans de l'action directe, d'être à l'origine du crime. Les Montoneros, membres de l'organisation « politique et militaire » de la gauche péroniste, auraient, en effet, tué le principal collaborateur du général et son conseillé le plus écouté.

Dans un premier temps, la police et le ministère de l'intérieur pensaient que l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple), organisation d'extrême gauche illégale, portait la responsabilité du crime. Quatre militants de l'organisation furent effectivement abattus par les forces de répression. Mais il s'est avéré qu'ils n'avaient rien à voir avec l'attentat, et, dans un communiqué publié par la presse, l'E.R.P., a rejeté toute responsabilité dans l'affaire. De fait, les guévaristes de l'Armée révolutionnaire du peuple, qui signent toutes leurs actions, n'ont pas coutume d'éliminer physiquement ceux qu'ils considèrent comme leurs adversaires politiques.

Au contraire, les Montoneros n'hésitent pas à recourir à ces méthodes depuis l'enlèvement et l'assassinat du général Eugenio Aramburu, ancien président de la République. Ils ont tué plusieurs personnalités de la vie politique et surtout syndicale (Vandor, Alonso, Rucci, etc.). De plus, ils n'assument pas la paternité de leurs actions : s'ils admettent en privé leur participation — c'est le cas de l'assassinat en septembre dernier de José Rucci, secrétaire général de la C.G.T., — en public, ils opposent un démenti systématique.

On ne s'attend donc pas que les meurtriers présumés de Mor Roig revendiquent la responsabilité du crime. Moins encore qu'ils en expliquent les motifs. Car si le rôle de la victime, ministre de l'intérieur de 1971 à 1973, au moment où les forces de répression affrontaient les guérilleros péronistes et marxistes unis dans l'action, pouvait, à leurs yeux, justifier une vengeance, celle-ci parait, pour le moins, tardive et, dans la conjoncture actuelle, inopportune. Dans les milieux de l'U.C.R. (Union civique radicale), le principal parti d'opposition où l'on émettait fréquemment l'hypothèse d'un nouvel attentat de l'extrême droite, règne maintenant une grande confusion. M. Ricardo Balbin, président du comité national, qui pratique une large politique d'ouverture, avait reçu plusieurs responsables des Montoneros venus lui enjoindre de les sortir de l'isolement dans lequel Peron les avait confinés. Pourquoi, se demande-t-on, auraient-ils résolu quelques jours plus tard de tuer un homme qui a fait sa carrière politique, jusqu'en 1971, dans le radicalisme et y comptait de nombreux amis ? Est-ce l'ancien radical qui était visé ou bien l'ancien ministre et, au-delà, le général Lanusse et les forces armées ?

L'amiral Emilio Massera, commandant en chef de la marine, a, au nom des militaires, réclamé à la présidente de la République d'être plus amplement et plus régulièrement informé des affaires de l'Etat, et il ne serait pas surprenant que les anciens gouvernants de l'Argentine commencent à nouveau à donner leur avis.

P. L.

● LE MEXIQUE ET L'ARGENTINE ont créé, vendredi 19 juillet à Buenos-Aires, un comité de coordination latino-américain de l'industrie sucrière L'accord officiel a été signé, en présence du président mexicain Luis Echeverria, par les ministres intéressés des deux pays. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

CORRESPONDANCE

LE CHAH ET LA RÉPRESSION EN IRAN

Nous avons reçu de Mᵉ Jean-Noël Derrienitic, avocat à la cour, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

L'avocat que je suis s'est senti diffamé par les propos tenus par le chah au cours de l'entretien qu'il a eu avec quatre journalistes français, entretien qui a été présenté à la télévision le 24 juin. (...)

Le chah a cru pouvoir affirmer, à l'évocation des tortures pratiquées dans ses prisons et de l'efficacité de ses pelotons d'exécution, que ces opposants n'étaient que des « tueurs ».

Ayant eu le privilège d'accomplir pour la Fédération internationale des droits de l'homme, organisme non gouvernemental accrédité auprès des Nations unies, une mission d'observateur judiciaire à Téhéran, du 17 mars au 22 mars 1973, je m'élève contre cette affirmation.

La mission dont j'avais été chargé avait notamment pour objet de recueillir tous les éléments d'information possibles sur le procès du docteur Abbas Cheybani, opposant politique notoirement connu en Iran.

Les démarches officielles que j'ai pu effectuer durant mon séjour se sont révélées totalement inutiles, les autorités iraniennes se refusant à me fournir toute information.

J'ai tout lieu de penser que si le docteur Cheybani était entré dans la catégorie des « tueurs », la coopération des officiels iraniens aurait été tout autre.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu apprendre, grâce à des démarches à caractère privé effectuées à Téhéran même, que le docteur Cheybani avait comparu peu de temps avant mon arrivée dans cette ville, devant le tribunal militaire de Téhéran et qu'il avait été condamné *« pour activité contraire à la sécurité intérieure du pays »* à deux années d'emprisonnement, sans qu'aucune charge ait pu être réunie contre lui.

Cet exemple est parfaitement révélateur, me semble-t-il, du climat politique qui règne en Iran, et il apporte par sa précision un formel démenti aux déclarations du chah.

Mais celui-ci ne s'est pas contenté de discréditer les opposants de son pays, puisqu'il s'est permis au cours de ce même entretien télévisé de taxer les observateurs judiciaires mandatés par les différentes organisations internationales de partialité. (...) Pour ma part, je n'appartiens à aucun parti politique et je n'ai pas sollicité l'unique mission dont j'ai été chargé depuis que je suis avocat. Je peux affirmer, tout en ayant parfaitement conscience de la très relative portée d'une telle affirmation, que je me suis rendu en 1973 en Iran avec la seule idée d'approcher un problème bien concret, lié étroitement à ma vocation professionnelle, et qui consistait à déterminer dans quelles conditions était jugé un dirigeant politique iranien dans son pays. (...)

Tous les témoignages que j'ai recueillis, avec beaucoup de difficultés pour certains à cause de la terreur manifeste que ma présence inspirait, ont mis en valeur un comportement politique des dirigeants iraniens manifestement incompatible avec les principes démocratiques, qu'il s'agisse du rôle essentiel tenu par les tribunaux d'exception, de la violation constante des droits de la défense ou de l'usage systématique de la torture. (...)

Les cent trente-six opposants qui sont tombés officiellement depuis deux ans devant les pelotons d'exécution du régime iranien ne sont pas morts inutilement puisqu'ils apparaissent comme le symbole d'une résistance héroïque et constante à l'aveugle répression exercée par ce régime. (...)

*

Mᵉ Nuri Albala, avocat à la cour, nous écrit pour sa part :

Mandaté par l'Association internationale des juristes démocrates et le Mouvement international des juristes catholiques, et travaillant en collaboration avec Amnesty International, j'ai été l'un des seuls, et en tout cas le dernier observateur français à pouvoir assister à des procès devant le tribunal militaire de Téhéran.

Non seulement je n'ai pas conscience de m'être conduit *« d'une façon tout à fait inconvenante »*, mais je me suis borné dans mon rapport, dont *le Monde* a d'ailleurs publié de larges extraits (1), à décrire ce que j'avais vu personnellement à Téhéran.

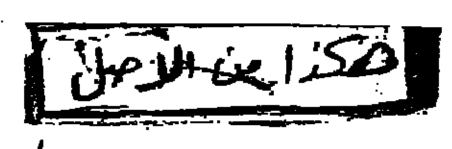
L'inconvenance est-elle de ma part d'avoir insisté pour réussir, malgré de très nombreuses difficultés, à obtenir l'autorisation d'assister à des audiences du tribunal militaire ?

L'inconvenance n'est-elle pas plutôt de qualifier de « brigands » et de « tueurs » les opposants politiques, marxistes ou musulmans nationalistes, et de considérer comme une « bagatelle » le fait de monter des parodies de procès sans aucune garantie de la défense, sans autre preuve que des aveux extorqués par la torture, sans aucune publicité des débats ?

Ce n'est certes pas avant mon départ de Paris que j'ai pu décrire dans un rapport, dont *le Monde* a publié de larges extraits, les traces atroces de torture que j'ai vues le 6 février 1972 à 10 heures au tribunal militaire de Téhéran sur le corps de Massud Ahmadzadeh ; ce n'est pas avant mon départ que j'ai pu reproduire les termes de l'entretien que j'ai eu avec deux détenus de la prison d'Evine le même jour à 17 heures.

Tous trois, comme des dizaines au moins de leurs camarades, ont été exécutés depuis...

(1) Numéro daté 12 février 1972.



DÉFENSE

M. SOUFFLET ET LE SORT DU CONTINGENT

Inspections inopinées et lettres-circulaires

Parce qu'il est sans doute à bonne école, M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, a emprunté une part des techniques publicitaires de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Michel Poniatowski. Du chef de l'Etat, qui, lorsqu'il était ministre des finances, avait innové en écrivant quelques mots de présentation sur les déclarations de revenus adressées aux contribuables, le ministre de la défense s'est inspiré en préparant une lettre aux futures recrues. De M. Poniatowski, qui inspectait jadis des hôpitaux sans prévenir et qui participe aujourd'hui à des contrôles nocturnes de police, M. Soufflet a pris le goût des opérations « coups de poing » ou des visites inopinées.

Vendredi 19 juillet, le ministre de la défense a fait deux inspections-surprises, l'une à la caserne de Reuilly, à Paris, où fonctionne le service du recrutement, et l'autre au fort de Vincennes, où est situé le centre de sélection des appelés de la 1re région militaire. Le but de ces visites impromptu, dit-on dans l'entourage de M. Soufflet, est de se rendre compte sur place des problèmes liés aux affectations du contingent et de la qualité du premier contact entre les appelés et l'armée. Le ministre de la défense, dit-on encore, tient à ce que les militaires considèrent les appelés comme des adultes et il s'est ému, en particulier, de la lenteur de certaines démarches administratives.

Les discussions que M. Soufflet a eues, à cette occasion, au fort de Vincennes, avec des appelés convoqués à la sélection psychotechnique peuvent être considérées comme un prélude à une autre action du ministre de la défense, une initiative épistolaire puisqu'il s'agit d'une courte lettre adressée à chaque recrue au moment où elle reçoit son ordre d'appel sous les drapeaux. Déjà de nombreux colonels, à la tête de leurs régiments, expédient aux familles un texte uniforme leur décrivant les conditions d'accueil et d'existence du nouvel incorporé.

Dans la lettre-circulaire, dont le contenu n'a pas été révélé à ce jour, le ministre de la défense remercie les recrues de servir la collectivité nationale, comme l'ont fait précédemment leurs anciens, et il rappelle que la paix n'est jamais définitivement acquise. Il leur suggère de profiter de cette période pour améliorer leur formation physique et professionnelle, et pour exercer des responsabilités. Faisant appel à leur collaboration, il les assure qu'il s'emploiera personnellement à rendre intéressant et actif leur temps de service sous l'uniforme.

A première vue, les propos de M. Soufflet sembleront inoffensifs à beaucoup; qui estiment qu'une réforme — tant attendue et promise récemment par le premier ministre — du service national requiert des initiatives autrement plus courageuses et énergiques. Changer les apparences ne suffit pas pour créer et imposer un nouveau style de la vie militaire. Le ministre de la défense doit savoir qu'il ne sera pas jugé seulement sur ses bonnes intentions.

JACQUES ISNARD.

LE MISSILE PLUTON ET LE MORAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Dans une question écrite, M. L. Longequeue, député socialiste de la Haute-Vienne et maire de Limoges, soumet à l'attention du ministre de la défense les lignes suivantes, extraites d'un document présenté en mai 1974 devant l'assemblée de l'Atlantique nord par un parlementaire britannique : « *L'arme nucléaire tactique Pluton est maintenant en service dans un régiment d'artillerie français. Il s'agit d'une arme de 10-15 kilotonnes ayant une portée d'une centaine de kilomètres. Elle est actuellement déployée en France, mais son déploiement pose de nombreux problèmes, d'autant plus que son emploi aurait manifestement pour objectif le territoire allemand.* » (Projet de rapport général sur les problème de l'alliance par Patrick Wall, p. 17.)

Se souvenant qu'un de ses prédécesseurs au ministère de la défense, par la suite premier ministre, avait affirmé il y a quelques années que l'arme nucléaire tactique était « *nécessaire au moral de l'armée de terre française* » (1), il lui demande si l'entrée en service dans les régiments français de l'arme Pluton est également de nature à exercer des effets bénéfiques sur le « *moral* » de la République fédérale allemande, voisine, alliée et partenaire de la France dans la Communauté économique européenne.

(1) Il s'agit de M. Pierre Messmer (N.D.L.R.).

SELON DES STATISTIQUES OFFICIELLES

Le nombre des objecteurs de conscience a tendance à diminuer depuis 1971

Le nombre des objecteurs de conscience, en France, qui demandent à bénéficier du « statut » est en diminution, apparemment, depuis trois années. C'est ce qui ressort de la réponse, parue au *Journal officiel* du 28 juin, de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, à une question écrite de M. André Boulloche, député socialiste du Doubs.

Voici, selon M. Soufflet, pour les dix dernières années, le nombre de demandes à bénéficier du « statut » et, entre parenthèses, le nombre des admissions :

En 1964 : 348 (274) ; 1965 : 67 (28) ; 1966 : 59 (42) ; 1967 : 65 (55) ; 1968 : 101 (65) ; 1969 : 151 (103) ; 1970 : 263 (175) ; 1971 : 821 (481) ; 1972 : 829 (536) ; 1973 : 586 (471) ; pour 1974, le ministère de la défense rappelle que les objecteurs de conscience relèvent du ministère de l'agriculture. On constate que, par rapport aux années précédentes, l'année 1971 a marqué une augmentation sensible du nombre des objecteurs de conscience mais que, depuis, l'évolution est plutôt à la baisse.

Le ministre de la défense précise, d'autre part, qu'au 1er avril 1974, 284 personnes étaient incarcérées pour insoumission : 259 pour refus de toute forme de service ; 11 pour refus après une non-reconnaissance du « statut » d'objecteur de conscience et 14 pour contestation de la forme donnée par le « statut » à l'accomplissement des obligations (dans une formation civile assurant un travail d'intérêt général). A la date du 31 janvier 1974, on comptait 14 654 personnes figurant sur les listes des insoumis recherchés. A la différence du déserteur, qui abandonne ses obligations militaires en cours de service, l'insoumis ne répond pas à l'appel sous les drapeaux et il peut être recherché par l'autorité militaire jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, dans certains cas.

Dans sa réponse à M. Boulloche, le ministre de la défense précise que le nombre de 14 654 insoumis recherchés comprend tous ceux qui, après s'être placés en état d'insoumission à quelque époque que ce soit (voire, au cours d'un conflit mondial), n'ont pas encore fait leur soumission aux autorités françaises.

LES ÉTATS-UNIS ONT VENDU POUR 42 MILLIARDS DE FRANCS DE MATÉRIEL MILITAIRE A L'ÉTRANGER EN UN AN

New-York (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont vendu pour 8 500 millions de dollars (soit 42 milliards de francs) d'armes au cours de la dernière année budgétaire qui s'est terminée au mois de juin, soit près de deux fois plus que pour la précédente, selon les estimations officielles du Pentagone publiées par le *New York Times*.

Ces ventes, qui représentent 2 milliards de dollars (environ 10 milliards de francs) de plus que toutes les armes vendues ou données par l'ensemble des pays du monde en 1971, ont été faites pour la plupart — 7 milliards de dollars, soit 35 milliards de francs — aux pays du Proche-Orient et du golfe Persique.

Les Etats-Unis ont, en plus, donné pour 1,5 milliard de dollars (de l'ordre de 7,5 milliards de francs) à Israël, dont les achats se montent à plus de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs). L'Iran, pour sa part, a acquis pour 4 milliards de dollars d'armements (environ 20 milliards de francs) et l'Arabie Saoudite pour 700 millions de dollars (3 500 millions de francs).

Les estimations du Pentagone indiquent que l'Union soviétique a vendu en 1973 pour 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) d'armes, notamment aux nations du Proche-Orient (Egypte, Irak, Syrie) ; aux pays de l'Europe de l'Est pour plus de 500 millions de dollars (environ 2 500 millions de francs) et aux pays de l'Europe de l'Ouest pour plus de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs).

Selon les experts du gouvernement dans le domaine du contrôle des armes, les ventes d'armement dans le monde dans les années 1970 ont presque égalé en valeur, sans tenir compte de l'inflation, celles des années 1960.

[Rappelons que la France a reçu, en 1973, pour l'équivalent de 8 milliards de francs de commandes d'armes à l'exportation, dont environ 5 milliards de francs pour les seuls matériels aéronautiques (avions, hélicoptères, missiles).

De son côté, le ministre britannique du commerce, M. Peter Shore, a récemment indiqué que le montant de ventes d'armes britanniques pour l'année budgétaire 1973-1974 s'est élevé à environ 400 millions de livres (environ 4 890 millions de francs). Pour les sept années précédentes, les résultats ont été les suivants : en 1966-1967, 152 millions de livres ; en 1967-1968, 165 millions ; en 1968-1969, 214 millions ; en 1969-1970, 227 millions ; en 1970-1971, 235 millions ; en 1971-1972, 242 millions, et en 1972-1973, 257 millions. Toute comparaison d'une année à l'autre est difficile, compte tenu de la lente dépréciation de la livre britannique, puisque les statistiques données par M. Shore sont exprimées en livres courantes.]

RELIGION

LA BIBLE EN DESSINS ANIMÉS

Une enluminure pour notre temps

Ce n'est certes pas la première fois que la Bible est portée à l'écran ni même transformée en dessins animés. On pense tout de suite aux « Dix Commandements » de Cecil B. De Mille ou à « la Création du monde », dessin animé de Jean Effel. Mais, à côté de la vulgarité toute matérialiste du premier ou de la frivolité du second, « la Génèse : une fresque animée », qui sortira en septembre, est tout autre chose.

Les ambitions du réalisateur, M. Pierre Alibert, ne sont pas minces : « Parallèlement au discours littéraire (le texte est celui de la Bible Osty), nous avons tenté un discours visuel qui se veut à la fois une nouvelle lecture de la Bible et une démonstration de la capacité signifiante de l'image. »

Fasciné par la manière dont chaque époque a su utiliser sa propre tradition artistique pour illustrer la Bible, selon sa sensibilité — notamment les bibles « moralisées » du Moyen Age, — M. Alibert s'est demandé pourquoi on ne pourrait pas en faire autant aujourd'hui grâce au cinéma « dans ce qu'il a de plus potentiellement plastique et esthétique — le dessin animé ».

Et c'est réussi. Les images du peintre non-figuratif Jacques Jourdain et du sculpteur Bernard Hué, la musique moderne d'André Chini et le texte sobre du chanoine Osty forment un tout cohérent. Le passage du figuratif, comme l'histoire de Caïn et Abel, au non-figuratif, l'échelle de Jacob, donne une intensité dramatique à un récit linéaire qui risquerait d'ennuyer.

Le rythme est volontairement lent, cependant, les visages des personnages stylisés, hiératiques rappellent les masques de la tragédie grecque, les couleurs et les formes, enfin, sont traitées de façon abstraite pour favoriser une interprétation personnelle et renouvelée d'un texte que l'on croit connaître. Les symboles abondent : il y a des allusions discrètes au « Banquet de Platon », au mythe de Narcisse, à Freud...

L'intérêt principal du film réside dans la manière dont l'idée de Dieu se développe et se précise tout au long des soixante-cinq minutes que dure ce premier épisode de l'épopée biblique (d'autres suivront), qui va de la création jusqu'à l'histoire de Jacob. Pour l'auteur, la Genèse, ce n'est pas seulement la naissance du monde et de l'homme, mais aussi de Dieu. La conception anthropomorphique de Dieu créateur s'affine tout au long de son alliance avec Abraham et sa descendance, jusqu'au point culminant du combat de Jacob avec l'Ange (symbole de Dieu). On ne parvient à Dieu qu'au terme d'une lutte. — A. W.

● *La Fédération des groupes « Témoignage chrétien »* déclare prendre acte, « *avec le plus grand intérêt, de la volonté manifestée par diverses formations politiques et personnalités de se réunir dans une même organisation.* » « *Cet effort de regroupement est un nouveau pas vers la nécessaire unité de toutes les forces populaires et doit, à ce titre, être encouragé,* poursuit-elle. (...) *Il n'est pas dans la vocation de la Fédération de participer, en tant que telle, aux travaux préparatoires à ce regroupement. Ce serait contraire à ses objectifs que de chercher à faire considérer les chrétiens engagés dans le socialisme comme une tendance particulière de la gauche. Une telle tentative révèlerait un comportement clérical que la Fédération a toujours dénoncé quand il favorisait le conservatisme.* »

● *Mgr Eduardo Pironio*, évêque de Mar-del-Plata (Argentine), vient d'être nommé membre de la congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) par Paul VI.

FEUILLETON

NUMERO 10

Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

Texte de René Goscinny

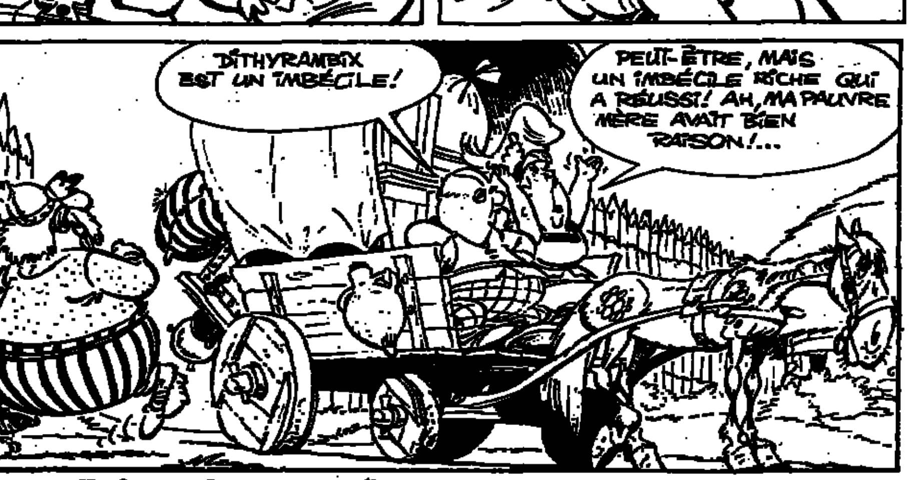
Dessins d'Albert Uderzo

L'aubergiste Orthopédix et sa famille viennent en Armorique prendre possession d'un village gaulois acquis contre quelques bouteilles de vin servies à un légionnaire insolvable. Mais le titre de propriété ne déclenche que l'hilarité du chef Abraracourcix.











(A suivre.)

POLITIQUE

LIBRES OPINIONS

La controverse sur Philippe Pétain

La « libre opinion » « L'heure n'a-t-elle pas sonné ? » (« le Monde » du 2 juillet), dans laquelle Mᵉ Jacques Isorni demandait une nouvelle fois la translation des cendres de Philippe Pétain à Douaumont, nous a valu plusieurs répliques. Nous en publions deux ci-dessous sans prolonger autrement une controverse sans fin.

Non, l'heure ne devrait jamais sonner

Par ROGER BISMUTH (*)

UNE fois encore, Jacques Isorni, l'avocat de Philippe Pétain, rouvre un dossier douloureux dans les colonnes de ce journal. Une fois encore, il adjure le chef de l'Etat de s'honorer en permettant que le vainqueur de Verdun soit admis à dormir son dernier sommeil parmi ses compagnons d'armes dans l'ossuaire de Douaumont. Cette ferveur et cette persévérance forcent l'estime, sinon l'adhésion. J'ai pourtant le devoir de demander que se fasse aussi entendre la voix des autres, la voix de ceux qui jamais n'oublieront, la voix de ceux qui ne voudront jamais. Tel est l'objet, le seul objet de cet article.

Faisant abstraction de tout esprit polémique, et écartant de ce débat toutes les accusations que la passion des lendemains de guerre a pu faire injustement proférer contre le vainqueur de Verdun, je voudrais m'en tenir à l'essentiel.

1) Nul ne saurait nier que Philippe Pétain a mis à profit la défaite de nos armes pour renverser le régime républicain et démocratique issu de la libre consultation du peuple français, et installer un type de régime autoritaire, connu sous la dénomination d'*Etat français*, que le peuple français n'a jamais été appelé à approuver ou à rejeter. Ce faisant, il s'est rendu coupable de complot contre les institutions de la République, crime de haute trahison que la justice du peuple français a eu à sanctionner en d'autres circonstances.

2) Ces menées subversives contre la forme républicaine du régime n'ont pu recevoir un commencement d'exécution que grâce à la présence sur le sol national d'une armée étrangère d'occupation. En mettant à profit la victoire allemande pour renverser le régime républicain, Philippe Pétain s'est rendu coupable d'intelligence avec l'ennemi, crime puni de mort, et dont ont été frappés, en temps de paix même, des traitres mineurs, et, après la libération, une foule de coupables (de Laval à Darnand, en passant par Pucheu et de Brinon), dont le seul crime a été d'obéir au chef qui s'était donné à eux, Philippe Pétain.

3) En fondant l'organisation politique de fait se disant gouvernement de l'Etat français, Philippe Pétain a réussi à maintenir la fiction d'un Etat souverain et indépendant auquel les alliés étaient en droit de reprocher après la victoire sa politique de subordination à l'Allemagne hitlérienne. Aucun des pays occidentaux, vaincus et occupés par les Allemands (qu'il s'agisse de la Belgique, des Pays-Bas, de la Norvège ou du Danemark) ne s'est rendu coupable d'un tel crime En agissant de la sorte, Philippe Pétain s'est mis au niveau d'un régent Horthy ou d'un Antonesco. Si le général de Gaulle, en fondant le Comité de la France libre, devenu par la suite le Comité français de libération nationale, puis le gouvernement provisoire de la République française, n'avait pas maintenu la présence de la France aux côtés du monde libre en guerre, la France aurait été, à bon droit, traitée en vaincue par les alliés victorieux, et elle en eut été redevable à Philippe Pétain.

4) En livrant les réfugiés juifs aux Allemands, et les républicains espagnols à Franco, Philippe Pétain a violé la parole donnée par la France aux bannis et proscrits, par la France, qui aux yeux du monde a passé pour parjure. Et que son défenseur ne vienne pas nous dire que la chose s'est passée dans tous les pays occupés. Cette affirmation est à la lettre exacte, mais ailleurs, ce sont, si je peux dire, les Allemands qui se sont servis eux-mêmes. En France, c'est le chef de l'Etat français — et combien prestigieux, ce n'est pas moi qui le fais dire à Mᵉ Jacques Isorni — qui a livré nos hôtes aux potences et aux crématoires de Hitler, aux pelotons d'exécution de Franco.

5) Les clauses de l'armistice imposaient à la France une attitude neutre dans le conflit. En acceptant, après Montoire, de promouvoir une politique de collaboration avec l'Allemagne, Philippe Pétain se rendait derechef coupable du crime d'intelligence avec l'ennemi, crime puni de mort, ainsi qu'il est dit plus haut.

6) Les mêmes clauses de l'armistice imposaient le désarmement de notre flotte et son maintien hors du conflit. Cette clause a été rigoureusement observée par le gouvernement de Philippe Pétain. Mais l'occupation de la zone libre, contrairement aux clauses de l'armistice, déliait le gouvernement et son chef de cet engagement. En donnant l'ordre à la flotte de se saborder après lui avoir interdit de rejoindre un port allié, Philippe Pétain s'est rendu coupable de destruction de matériel militaire, de pertes en vies humaines, crimes, également, si je ne m'abuse, réprimés par notre code de justice militaire.

Je n'en dirai pas davantage. Après quoi, Jacques Isorni pourra toujours plaider les intentions du chef de l'Etat de Vichy. Ses arguments seront sans doute très sincères, très véridiques et très émouvants. Ils constituent autant de circonstances atténuantes aux crimes mentionnés plus haut. Mais une circonstance atténuante peut entraîner une réduction, une atténuation de peine, et non une récompense. Or, c'en serait une que d'autoriser un homme qui s'est rendu coupable de tant de crimes et de si graves à dormir son dernier sommeil parmi les soldats qu'il avait commandés en des temps plus glorieux.

***

Le 17 juin 1940, une voix chevrotante, mais respectée, disait aux Français vaincus et envahis : « Je fais don de ma personne à la France pour atténuer son malheur. » La suite devait démontrer qu'en l'occurrence le maréchal Philippe Pétain faisait don de la France à sa personne. Mais l'heure n'est pas à l'ironie. Faire don de sa personne à son pays, c'est tout lui abandonner, sa vie et son honneur. Sa vie ? La décision de grâce du général de Gaulle, qui pourtant devait être refusée à tant de ses sous-ordres, l'épargnait, remplaçant la mort par la réclusion perpétuelle. Son honneur ? L'atroce cérémonie de la dégradation militaire infligée cinquante et un ans plus tôt, sous les regards d'une foule hystérique, au capitaine Dreyfus, un innocent, mais que l'on croyait alors coupable, a été épargnée à celui qui a renversé la République, fourni au Reich travailleurs « bénévoles », salué d'exaltantes paroles la légion antibolchevique et la Waffen S.S., livré à l'ennemi des proscrits qui avaient eu foi dans notre parole et dans notre honneur, détruit la flotte française. Il reste que le peuple de France, par la voix de ses mandataires, a laissé Philippe Pétain mourir en prison. Il reste que lui est refusée, sur le vu de tant de crimes, la gloire de dormir à jamais parmi les vainqueurs de la Grande Guerre.

(*) Docteur ès-lettres.

Nous la connaissons cette heure qui sonne

Par JEAN CARDONNEL (*)

COMMENT le défenseur du maréchal ose-t-il évoquer ces descentes et remontées des Champs-Elysées, qu'elles s'effectuent en veston, à pied, sur un cheval blanc — sous l'uniforme allemand, avec permission du Vichy de Pétain — toutes aussi ambiguës que les « Te deum » des voûtes de Notre-Dame ?

L'ère nouvelle que Jacques Isorni propose au président de la République française a le goût terrible du retour des cendres. Elle s'apparente au cadeau dérisoire d'Adolf Hitler offrant à la France vaincue le retour des restes du petit d'aigle. Mᵉ Isorni, en préconisant la candidature de Royer, magnifiait sur fond d'agonie du gaullisme, la communion dans le pétainisme d'où nous viendrait ce que les Français ont de plus généreux. Or, Pétain, dans l'hypothèse la plus favorable, c'est l'ignominie du double jeu : feindre de complaire au vainqueur du moment pour servir de bouclier à la résistance. Mais nous savons maintenant que, dès le début, Pétain a livré aux griffes de la Gestapo les résistants allemands qui avaient cherché un refuge amical sur le territoire des droits de l'homme. Nous avons aujourd'hui la certitude que le même Philippe Pétain est allé au-devant des exigences nazies en faisant jouer rétroactivement les lois édictées contre les adversaires de l'ordre public — et quel ordre à cette époque ! — ce qui lui permettait d'arracher aux prisons des militants communistes, un petit cordonnier juif — déjà condamnés pour les faire exécuter. C'est encore le même maréchal qui a déclaré qu'il savait comment traiter les communistes. Il leur appliquerait les mêmes mesures qu'aux mutins de 1917.

Ah oui ! si le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, « s'avance avec courage et sérénité, et pour la France, sur ce chemin nouveau » que Mᵉ Isorni lui montre du doigt, « Il nous aura introduits, et pour de bon cette fois, dans une ère nouvelle », celle du retour offensif des temps les plus lugubres de la honte et de la mort.

***

Ne nous y trompons pas. L'heure glorieuse dont Mᵉ Isorni ose écrire qu'il est grand temps qu'elle sonne, a un nom très précis : c'est l'heure de l'alliance avec les fascismes contre la montée des forces populaires. Cette heure ne sonne pas à des horloges seulement françaises avec les aiguilles ramenées en arrière de la gare de Montoire, où le maréchal mit sa main dans celle du chancelier Hitler. C'est une heure allemande où l'on essaie de se taire sur les crimes de la Gestapo en étouffant la voix de Beate Klarsfeld. C'est une heure italienne puisque, le mardi de Pâques 16 avril, une petite phrase a été prononcée, lancée à tous les échos, grâce aux bons soins de la télévision française, par la comtesse Edda Ciano, née Mussolini : *« Le fascisme a été ce qu'il y a de meilleur pour l'Italie depuis des années. »* Cette vieille dame a eu la pudeur d'ajouter : *« Ce que je dis est peut-être bête. »* Et personne n'a pu se trouver en état de la confirmer dans ce qu'elle entrevoyait, à savoir qu'il se pouvait, qu'il n'était pas impossible que sa profession de foi sur le fascisme constituât une bêtise énorme et sanglante. Mme Ciano était moins coupable en cet instant que ceux qui l'interrogeaient. Il faut savoir deviner la menace contenue dans la question posée publiquement à la fille du dictateur fasciste, femme du ministre des affaires étrangères de son père : *« Après trente ans, que pensez-vous du fascisme ? »* Pas plus que l'invitation à l'ère nouvelle de Mᵉ Isorni, la question n'est neutre, innocente. Elle manque à cette règle du jeu qu'avait imposée au départ la comtesse Edda Ciano elle-même : *« Je ne répondrai pas aux questions politiques. »* Il résultait de cette condition préalable que l'on ne pouvait, par décence, respect de sa douleur, interroger Mme Ciano ni sur sa vie privée — conflit possible entre son père et son mari — ni sur sa vie politique, puisque telle était sa volonté. Et voilà que, tout à coup, en violation de la règle du jeu, on met Mme Ciano en face d'une question à laquelle la réponse ne pourra être que politique.

***

Tout ceci montre à l'évidence qu'il n'y a rien de plus menteur, de plus tartufe, de plus source d'hypocrisie qu'un mur de séparation entre vie publique et vie privée. C'est le même désir de maintenir l'existence privée des hauts dignitaires en dehors de la vie commune qui pousse les pouvoirs publics, avec d'innombrables complicités, à faire le silence et non la lumière sur l'affaire Daniélou. La morale bourgeoise à laquelle il faut d'urgence arracher l'Evangile a pour fondement le dualisme, le double jeu : d'un côté la sexualité, la vie quotidienne, professionnelle, de l'autre, la vie publique.

Par le truchement de la glorification posthume du maréchal Pétain, ce que nous propose Mᵉ Isorni, c'est la solidarité de tous les Français dans l'ère nouvelle du retour au bon vieux temps de Machiavel, du réalisme politique, de la normale, crapuleuse nature humaine. L'ère nouvelle de la loi de la jungle, de ces carnassiers du marché mondial qui s'épanouiraient dans l'alliance avec le fascisme. Nous l'avons entendu sonner, cette heure que Mᵉ Isorni appelle de tous ses vœux. C'est elle qui s'exprime dans ce raccourci ; ma vie privée ne regarde personne. Les affaires sont les affaires. Je ne fais pas de politique, c'est-à-dire pas une autre que celle des affaires.

Un seul rassemblement s'impose : celui, massif, des hommes et des femmes qui veulent empêcher de sonner encore une fois cette heure où le maréchal Pétain allait traiter, entre soldats, dans l'honneur.

L'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité électorale

M. Stasi : une victoire de la démocratie

Faits et Causes, bulletin du Centre Démocratie et Progrès, dont il est le vice-président, M. Bernard Stasi, ancien ministre, commente — pour s'en réjouir — la décision d'abaisser à dix-huit ans la majorité électorale. Examinant les diverses objections qu'a pu soulever cette mesure dans certains milieux politiques, il écrit notamment :

« Les jeunes de dix-huit à vingt et un ans, selon certains, n'auraient pas la maturité suffisante pour exercer le droit de vote. Nul ne peut nier, cependant (...) [que le] *jeune de 1974* [est] *un être plus mûr. (...) S'il n'en était pas effectivement ainsi, combien serait condamnable notre société de s'être montrée incapable d'utiliser tous ces moyens, tous ces progrès, pour mieux former la jeunesse !*

» Pour d'autres, les jeunes de dix-huit à vingt et un ans n'auraient pas droit à la parole parce que beaucoup d'entre eux ne gagnent pas encore leur vie, ne participent pas à l'activité économique du pays. Ainsi, il faudrait avoir pignon sur rue, il faudrait avoir des intérêts matériels à défendre pour pouvoir disposer du droit de vote. Etrange conception de la démocratie ! Etrange rémanence de la démocratie censitaire ! (...)

» Pour d'autres enfin, l'abaissement de l'âge électoral constituerait une grave menace pour l'actuelle majorité. S'il était vrai que les jeunes de dix-huit à vingt et un ans étaient, massivement, défavorables à la majorité, celle-ci serait-elle encore digne de rester au pouvoir ? Serait-elle encore digne de diriger notre pays, si elle n'avait pas su mériter la confiance de la jeunesse, si elle n'avait pas su lui donner des raisons de vivre et de croire en l'avenir ? (...)

» De plus, au moment où le gouvernement semble s'engager résolument dans un processus de changement de notre société, il serait anormal et il serait absurde qu'il n'ait pas la possibilité, pour vaincre les habitudes et les intérêts qui s'opposent à tout effort de renouvellement, de s'appuyer sur les forces dynamiques de la nation, c'est-à-dire, en particulier, sur la jeunesse. »

M. Stasi écrit encore : *« L'abaissement à dix-huit ans de la majorité électorale est une victoire pour la démocratie. Le* Centre Démocratie et Progrès *s'en réjouit. Il ne partage nullement les réserves et les craintes qui, plus ou moins ouvertement, sont exprimées à ce sujet. »*

ORDRE DU MÉRITE

Sont promus *commandeurs* :
M. Pierre Bouyssou, premier président honoraire de la cour d'appel d'Agen ; M. Jean Coustans, ancien chargé de mission à l'Institut national de la statistique.

PREMIER MINISTRE

M. Yves Darriennic, chargé de mission au service de sécurité de défense ; M. Pierre Ginestet, avocat ; M. Max Hermieu, cofondateur et commissaire général du SICOB ; M. Maurice Matras, ancien adjoint au maire de Royan ; M. Paul Wiltzer, avocat ; M. Maurice Lambert, préfet de la région Limousin.

INTERIEUR

M. Robert Chéron, commandant honoraire de la police nationale ; M. Paul Faber, conseiller de Paris ; M. Edmond Masse, maire honoraire d'Hédouville ; M. Jean Massendes, sous-préfet ; M. Raoul Moreau, préfet de la région Auvergne ; M. Louis Prache, ancien député de l'Oise ; M. Paul Ryckebusch, sous-préfet de Briey.

JUSTICE

M. Henri Barbe, conseiller d'Etat; M. Henri de Goislard de Monsabert, premier président de la cour d'appel de Nîmes ; M. Jacques Lesselin, avocat général à la Cour de cassation; M. Philippe Pluyette, conseiller à la Cour de cassation ; M. Pierre Poumeroulie, avocat général honoraire ; M. André Trensz, procureur général.

DEFENSE

M. René Baulet, directeur général de la Mutuelle civile de la guerre ; M. Paul Masson, ancien directeur du cabinet civil et militaire; M. Georges Pégand, ingénieur ; M. Raymond Pilot, sous-directeur à l'administration centrale.

AFFAIRES ETRANGERES

M. Gérard André, ambassadeur de France en Finlande ; M. Henri Lamarque, consul général de France à Rabat ; M. Claude Mantel, premier conseiller à l'ambassade de France en Turquie ; M. Jean Danner (dit Duroc-Danner), directeur de compagnie pétrolière à Londres ; M. Pierre Fournier, violoncelliste.

ECONOMIE ET FINANCES

M. Roger Aumage, conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Bernard Beck, conseiller maître à la Cour des comptes ; M. André Bienenfeld, contrôleur financier ; M. Jacques Compain, trésorier-payeur général ; M. Michel Gaudet, président de la Fédération française des sociétés d'assurances ; M. Sem Heift, expert en objets d'art ; M. Jean Picard, commissaire du gouvernement de la mission de contrôle des activités financières.

M. René Alauzen, inspecteur général de l'enseignement technique ; M. André Bruyère, directeur chargé de l'enseignement technologique ; M. Paul Guérin, directeur du Conservatoire national des arts et métiers ; M. Albert Lecompte, président du Comité national des conseillers de l'enseignement technique.

COOPERATION

M. Philippe Clemente, conseiller pour la réforme administrative à Fort-Lamy ; M. Jean Fieux, conseiller auprès du ministre des forces armées de Côte-d'Ivoire.

EQUIPEMENT

M. Pierre Arribehaute, ingénieur général des ponts et chaussées ; M. André Bakouche, président de la commission des logements insalubres de la Ville de Paris ; M. François de la Poëze d'Harambure, inspecteur général de l'équipement ; M. Victor Le Gorgeu, ingénieur général des ponts et chaussées ; M. Jacques Lizée, ingénieur général des ponts et chaussées ; M. Jean Mathieu, ingénieur général des ponts et chaussées.

AGRICULTURE

M. René Larrat, inspecteur général de l'agriculture ; M. Jean Roche, ingénieur général du génie rural ; M. Jean Romanet, directeur général auprès de la Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline.

QUALITE DE LA VIE

M. Jean-Marie Barte, inspecteur général de la jeunesse et des sports ; M. Maurice Martel, président de la Fédération française de ski ; M. Ivan Gaussen, président de l'Union des syndicats d'initiative du Gard.

TRAVAIL

M. Raphaël Hubert, statuaire ciseleur en bronze.

SANTE

M. Robert Cornuault, président de l'Association de secours mutuels des anciens élèves des écoles militaires ; M. Elie Espaze, inspecteur général des affaires sociales ; M. Jean Malméjac, biologiste des hôpitaux, professeur à la faculté de médecine de Paris ; M. Pierre Martinot, président d'honneur du conseil central de l'ordre national des pharmaciens ; M. Aurèle Rochais, président du conseil général de l'ordre des chirurgiens-dentistes ; M. André Tricoire, directeur honoraire de l'Union nationale des institutions de retraite de salariés.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

M. Emile Barthélemy, président d'honneur d'une chambre syndicale ; M. Jacques Biosse-Duplan, président de sociétés ; M. Roger Boussard, directeur du centre de la Hague du Commissariat à l'énergie atomique ; M. Roger Chevalier, directeur à l'aérospatiale ; M. Alexis Dejou, délégué général d'Electricité de France ; M. Paul Gardent, directeur général des Charbonnages de France ; M. Pol Guyonnet, secrétaire général du comptoir syndical de distribution d'huiles et graisses industrielles ; M. Victor Moritz, président de sociétés ; M. Jean Villemain, directeur du personnel d'Electricité de France et Gaz de France.

COMMERCE ET ARTISANAT

Emile Arrighi de Casanova, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; M. Jean Dollfus, directeur général de société.

ANCIENS COMBATTANTS

M. Paul Buffet, dit Jacques Beauregard, compagnon de la Libération; M. André Fret, conseiller national de l'association Rhin et Danube ; M. le chanoine Marie Labaume, membre du comité national de la Fédération des amicales de réseaux Renseignements-Evasion ; M. Paul Meyer, président départemental de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord ; M. Albert Rouillard, président d'une union régionale des blessés de la face ; M. Raoul Témime, membre actif de l'Association de la libération française ; M. Charles De Testa, compagnon de la Libération.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

M. François Job, ingénieur général au Centre national d'études des télécommunications ; M. Pierre Le Saux, inspecteur général des P.T.T. ; M. Marcel Luard, directeur régional des postes ; M. Paul Selosse, président de compagnie de télécommunications.

TRANSPORTS

M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris ; M. Pierre Panard, directeur général de la Compagnie générale transatlantique ; M. Edmond Renaud, président de la Fédération nationale des transports routiers ; M. Pierre Vasseur, inspecteur général de l'aviation civile.

CULTURE

M. Clément Ouimont, homme de lettres ; M. Jean-Pierre Paquet, architecte en chef à l'inspection générale des monuments historiques ; M. Georges Thill, artiste lyrique.

DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Albert Bros, président de société ; M. Michel Fleutiaux, chef d'escadron détaché au haut commissariat de la République en territoire des Afars et des Issas ; M. Marie François-Julien, chirurgien honoraire du centre hospitalier de Pointe-à-Pitre; M. Marie Harmois, ancien président du conseil général de la Guyane.

***

Le *Journal officiel* du 9 juillet a publié une liste de personnalités promus officiers ou nommées chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Dans les cabinets ministériels

● Economie et finances.

Au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, sont nommés *chargés de mission* MM. Alain Lamassoure, auditeur à la Cour des comptes, et Dominique Léger, auditeur au Conseil d'Etat.

Au cabinet de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, est nommé chargé de mission, M. Pierre Cortesse, chef de mission de contrôle économique et financier.

● Affaires étrangères.

Au cabinet de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, sont nommés *conseillers techniques* MM. Hubert de la Fortelle et Jean Guéguinou, *conseiller des affaires étrangères*, M. Georges Roux, administrateur civil.

Au cabinet de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, sont nommés *chargé de mission* : M. André Baeyens, conseiller des affaires étrangères. *Conseiller technique* : M. Jean-Paul Barre, conseiller des affaires étrangères.

● Porte-parole du gouvernement.

Au cabinet de M. André Rossi, secrétaire d'Etat porte-parole du gouvernement, sont nommés *chargé de mission* : M. Antoine de Clermont-Tonnerre, administrateur civil ; *chef de cabinet* : M. Djelloul Bourokba, sous-préfet hors classe.

● Relations avec le Parlement.

Au cabinet de M. René Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, M. Roger Roche est nommé *conseiller technique.*

● Commerce extérieur.

Au cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, sont nommés *conseillers techniques* : MM. Guy Rupied, ingénieur principal de l'armement, et André Le Thomas, administrateur de l'INSEE.

● Fonction publique.

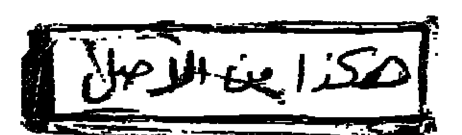
Au cabinet de M. Roger Poudonson, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique, sont nommés, *chef de cabinet* : M. Emile Virel, licencié ès lettres ; *conseiller technique* : M. Jean-Marie Duval, attaché principal de préfecture.

● Culture.

Au cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, sont nommés *conseillers techniques* : Mlle Françoise Bellaigue, MM. Jean-Claude Lamberti et Jean Musy, agrégés de l'Université.

● Postes et télécommunications.

Au cabinet de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Gilles Ménage, sous-préfet, est nommé conseiller technique par arrêté paru au *Journal officiel* du 13 juillet.



Le Monde aujourd'hui

Temps pour tout

ARRÊTEZ LA MUSIQUE

NOUS étions déjà ivres de musique et de chansonnette grâce à la radio, à la télévision, aux magasins « modernes », aux bistrots à la mode...

Voici que maintenant les abonnés du téléphone, particuliers, administrations ou sociétés, utilisent la musique comme moyen d'attente et veulent vous faire avaler quinze fois l'air principal de la stupide Lettre à Elise, *joué par un clavecin mal tempéré.*

Cela part de la boîte artisanale sur laquelle on pose l'appareil sous prétexte que monsieur est dans son bain. D'ailleurs, ne devrait-il pas y avoir d'heure limite pour le bain, et peut-on prendre un bain à n'importe quelle heure du jour ? Il faut renouveler les raisons d'attente : monsieur est à table, monsieur reçoit ou, tout simplement, monsieur est occupé. Mais le « monsieur est dans son bain » à 16 heures donne une fâcheuse idée des habitudes de certains... Passons.

Un « adagio » insistant

Les administrations, les grosses sociétés, utilisent le disque et, chose plus grave, semblent vous oublier totalement. Une voix mécanique, sans vous laisser le temps de respirer, vous branche sur une musique et vous abandonne, quitte à ce que vous écoutiez dix fois le déchirant Adagio *d'Albinoni, oubliant que vous êtes dans une cabine téléphonique surchauffée, sans aération, et que trois quidams vous avertissent que le temps passe, tapotant la vitre et observant avec inquiétude que vous n'ouvrez pas la bouche !*

On s'éloigne de plus en plus de la communication, du bavardage, qui dépassait quelquefois l'échange de lieux communs, avec la standardiste.

Gavage

Personne n'y échappe : la société nationalisée comme le petit commerce. On veut être moderne et on vous oblige à empiffrer n'importe quelle musique à une heure où la musique n'adoucit plus les mœurs et où elle ne peut que prolonger votre impatience. Qui plus est si vous détestez ladite musique. Cette musique d'attente est aussi insoutenable que la salle d'attente des dentistes ou des médecins.

La maladie de cette musique a contaminé les particuliers, qui vous laissent un message téléphoné à leur numéro. Je connais quelques artistes, dont la tendance mégalomaniaque est connue, qui vous imposent deux à trois bonnes minutes de Beethoven ou de Wagner avant de vous informer, avec la voix de Macbeth dans son morceau de bravoure, qu'ils seront là à 21 heures, qu'on peut laisser un message, etc.

Bref, c'est bien d'aimer la musique, c'est bien de la faire apprécier aux autres. Est-ce une raison pour l'imposer à ceux qui demandent autre chose : le moyen de communiquer rapidement et efficacement ?

ANDRE HALIMI.

Trois femmes

POUR GARDER LA TÊTE HAUTE

EN marge du colloque organisé récemment à Berlin-Ouest par le Conseil œcuménique des Eglises sur « le sexisme dans le monde d'aujourd'hui (le Monde *du 22 juin), nous avons pu rencontrer successivement trois femmes de pays très différents : Uruguay, Vietnam et République démocratique allemande. Leurs témoignages illustrent la vanité des slogans qui tendent à ramener le sujet de la libération de la femme au même commun dénominateur.*

Femme, vietnamienne et bouddhiste. Un carrefour de traditions, d'oppressions et de drames ? Non, pour Mme Hung Bui Wong, il y a un ordre de priorité dans les libérations, et le bouddhisme — pourvu qu'il soit adapté et non *« figé dans des textes »* — permet de dépasser les contradictions.

Qui parle en elle avec cette douceur qui rend ses accusations contre l'*« impérialisme américain »* aussi suaves que la manière dont elle parle des bouquets de fleurs qu'un maître japonais, à Paris, lui enseigne à confectionner ? Est-ce la femme, la Vietnamienne, la bouddhiste ? Une âme d'acier dans une petite fleur et, dans l'ovale délicat et paisible du visage, un regard coupant.

Tout se tient. Au début et à la fin de tout, il y a l'amour de la paix et la paix par l'amour. Tout est simple : là-bas au Vietnam, il y a deux camps, celui *« qui lutte pour l'indépendance et la paix »* et celui qui impose que dure la guerre. Les communistes luttent pour la paix : *« Alors, tant qu'ils le feront, mon bouddhisme ne sera pas incompatible avec le communisme. »*

Venue à Paris il y a huit ans avec son mari, Mme Hung Bui Wong a laissé au Vietnam une partie de sa famille. Elle a aussi des frères et sœurs en Grande-Bretagne, en Amérique, dans d'autres régions de France : *« Nous nous voyons pour les vacances. »* Famille éclatée, exil volontaire, combien auraient résisté à pareil traitement ? Combien refuseraient, comme elle, de rentrer à Saigon *« tant que le régime actuel sera en place »*, alors que rien ne le lui interdit ? Mme Hung est médecin, comme son mari, mais ne veut pas se rendre complice d'un Etat où l'effort de guerre rend dérisoire l'effort médical : la technique et l'argent au premier, le bricolage et la pénurie au second.

A-t-elle trouvé dans le bouddhisme la force nécessaire à établir le calme en elle et l'ordre dans sa vie ? *« Méfiez-vous des mots que j'emploie pour vous parler du bouddhisme »*, dit Mme Hung. Mais comme on n'a que les mots, *« c'est une religion sans Dieu, sans théologie, sans notion de péché. Il s'agit de mettre en lumière le potentiel d'éveil qui est en vous. On n'est pas obligé d'aller à l'église, on peut pratiquer à la maison »*. Une religion qui repose sur *« une recherche de soi-même »*, cela ne se réduit pas à des phrases. Aussi, dans l'éducation de ses trois filles, Mme Hung n'enseigne-t-elle pas sa religion : *« Je ne les force à rien. Simplement, par mon comportement je suis bouddhiste. »*

Pas d'autel pas d'encens

A Bourg-la-Reine où ils habitent, Mme Hung et son mari ont adapté leur religion. Chez eux, pas de pièce spéciale pour le culte : *« Pas d'autel, de chandelles, d'encens, de reproductions du Bouddha »*, car cette forme de culte *« peut être un piège »*. Elle masquerait l'essentiel : *« faire le silence en soi »*. Ainsi, grâce à la méditation, *« on est capable d'accueillir un stress et d'y répondre harmonieusement »*. Il suffit de la voir pour comprendre que ses paroles sont vraies.

Mme Hung ne vit pas dans le monde des idées, et sa recherche intérieure n'a de sens que reliée au concret. Etre bouddhiste, ce n'est pas souhaiter rêveusement la paix : *« Pour hâter la paix, les femmes vietnamiennes luttent, travaillent et s'instruisent. »* Elle travaille, elle lutte, elle s'instruit. Dans la communauté bouddhiste de Paris, elle exerce des responsabilités au sein de la section des intellectuels, elle suit des cours de karaté, confectionne des bouquets, participe aux fêtes et visite les vieillards. La « libération » pour elle n'est pas une revendication de femme, c'est celle de tout être humain. C'est le point de départ d'un art de vivre.

***

Frau Ilse Fink — en français Mme Pinson — a franchi d'est en ouest le mur de Berlin. Pour la journée. Ce soir elle sera de nouveau en République démocratique allemande, sans regret ni arrière-pensée. Sa place est là-bas, dans cet hôpital psychiatrique où, pasteur, elle a été nommée par l'Eglise protestante de Berlin-Brandebourg.

La quarantaine, solide, le visage anguleux et volontaire, elle rentre les épaules comme une athlète prête à bondir. Mais c'est surtout pour contenir une énergie qui, déployée, risquerait de la rendre moins féminine. L'élégance est le cadet de ses soucis : elle a trop vécu et trop à faire. A Paris, on dirait que sa robe rose mal ajustée est « rétro » et elle serait du dernier chic.

Près d'Erfurt, dans le village où elle est née un an avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, son père possédait une usine chimique. On n'allait pas à l'Eglise : *« Les pasteurs sont des fascistes »*, disait son père. Il aimait encore moins les nazis que les communistes. Pendant la guerre, l'usine a employé une cinquantaine de femmes russes, qui vivaient entassées dans un baraquement. Un peu plus tard sont venus des juifs et un communiste : *« Si nous mourons, demande pourquoi »*, avait dit ce dernier à la jeune Ilse. Quand, en 1945, les juifs ont disparu, elle a demandé où ils étaient : *« Ne t'en occupe pas. »* Après la guerre, un pasteur lui répond enfin : *« Les fascistes les ont tués parce qu'ils ont tué Jésus. »*

Ainsi, au début de son adolescence, la jeune Ilse, qui n'avait jamais mis les pieds à l'église, apprit-elle que *« la maison de ce Jésus que je ne connaissais pas était la maison de la haine éternelle »*. Plus tard, à l'université, elle a rencontré d'autres pasteurs, des étudiants, des professeurs communistes qui lui ont expliqué la guerre. Peu à peu, pour elle, la Bible est devenue autre chose qu'un livre fasciste. Il n'y avait pas de lien nécessaire entre l'Allemagne hitlérienne et l'esprit de l'Evangile. *« Alors,* dit-elle, *j'ai commencé à m'intéresser à l'Eglise et j'ai voulu devenir pasteur, mais d'une manière critique. »* A l'université Karl-Marx d'Iéna, elle étudie la théologie et milite dans un mouvement d'étudiants chrétiens. Elle prépare une thèse de théologie tout en élevant ses trois enfants. Une inondation réduit sa thèse à l'état de bouillie : elle s'y remet courageusement.

Pour Ilse Fink, la foi a conduit au politique. Même et surtout à l'Est. *« De tous ceux avec qui j'ai travaillé, les marxistes sont ceux qui ont le plus d'idées sur le futur. Ils me disent : « Nous ne sommes » pas d'accord, vous croyez en » Dieu et à l'Eglise, pas nous. » Tant pis : mettons-nous d'accord sur des questions concrè» tes. »* C'est ce qui s'est produit. Frau Fink ne joue pas en Allemagne de l'Est le rôle d'un missionnaire qui se sacrifie pour l'évangélisation des païens. Elle joue le jeu du système. Elue sans étiquette au Parlement de son district, à Berlin-Est, elle s'y occupe des questions de logement. Vice-présidente du Mouvement de solidarité du peuple, elle organise, dans son quartier, l'action sociale en faveur des personnes âgées.

A l'entendre, on a l'impression que Frau Fink a eu plus de difficultés avec son Eglise qu'avec le pouvoir. Elle aurait voulu diriger une paroisse : *« Ce ne serait pas assez pour vous »*, lui a-t-on répondu perfidement en la nommant dans cet hôpital psychiatrique à un poste qu'elle n'avait pas demandé. *« Les leaders conservateurs de mon Eglise,* explique-t-elle, *n'aiment pas qu'on soit actif au plan politique. Et si, par-dessus le marché, on est une femme ils trouvent cela horrible. »* Alors on l'a mise à l'écart.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

LE VÉLO ET LA LÉGUME

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

A l'approche de l'été, chaque éditeur lance dans les vitrines des libraires quelques gros pavés qu'il baptise, en toute simplicité, des best-sellers avant même qu'ils aient trouvé leur premier lecteur. Ainsi se dressent rituellement à l'horizon de nos vacances d'étranges citadelles avec leurs fières murailles de Grecs, de magiciens et de Guy des Cars, leurs barricades de grands et petits espions venus du froid, du chaud ou d'ailleurs, leurs échafaudages de style rétro et, empilés dans des boîtes de conserves, les survivants de diverses catastrophes à dévorer tout crus. Entre une cathédrale de Stavisky et autres escrocs, un château de la Mafia et autres gangsters, on aperçoit la haute palissade qu'une jeune personne, fort dodue, ma foi, orne à cent exemplaires de la partie la plus charnue de son anatomie. Mais là, qu'on ne s'y trompe pas : par souci d'économie et plus confiant dans les charmes de son épouse que dans l'attrait de son propre talent, c'est sa femme légitime que l'auteur a tout bonnement mise ainsi sur le trottoir.

Dominant orgueilleusement le paysage, la plus haute tour : l'an passé, c'était la Chine d'Alain Peyrefitte qui n'en finissait pas de s'éveiller, pour combler sans doute les insomniaques ; cette année, l'archipel que Soljenitsyne invite à visiter risque fort de surprendre les amateurs de dépaysement qui, un peu las de la solitude d'Alain Colas ou des malheurs de Tabarly, croiraient trouver là quelque récit d'exploration fleurant bon l'exotisme.

Tout au bout de la rangée, tout au fond de la boutique, modestes et comme intimidés de se voir en si fanfaronne compagnie, se cachent deux miniscules volumes. Ils sont minces, sans prétention, et on voit bien qu'ils ne font pas le poids à côté de leurs considérables rivaux. Et pourtant, comme ils embaument, ces deux petits livres !

***

Le 22 avril 1971, près de dix mille manifestants parisiens étaient brutalement dispersés par des policiers armés et casqués qui les attendaient au coin du bois (de Vincennes). Les forces de l'ordre remplissaient la mission qui leur avait été assignée : rétablir la circulation des voitures dans la capitale, traversée d'ouest en est par cet extravagant cortège qui défilait depuis le Bois de Boulogne à bicyclette, à trottinette, à tricycle, à patins à roulettes et en musique aux cris de « Des vélos, pas d'autos », « L'auto, ça tue, ça pue et ça pollue », « Bagnoles, ras le bol » et « Paris, chambre à gaz, vive la chambre à air ». C'était la première « manif à vélo ».

« Vive le vélo », s'écrie Jacques Durand (1), qui conte, avec verve et simplicité, l'histoire, la légende et la récente renaissance de la « petite reine ». Engin jadis utilitaire, en passe, un moment, d'être éclipsé par le moteur, voici le vélo promu au rang de symbole de la « technique douce », en attendant peut-être, quand nous aurons achevé de brader tout l'héritage aux émirs et aux sultans, de retrouver toute sa place et ses grandes vertus : la discrétion, le silence, la joie de l'effort physique, l'amitié avec la nature, la liberté.

Saviez-vous qu'on s'était battu, à la fin du siècle dernier, pour ou contre la bicyclette ? La bourgeoisie voyait les meilleurs de ses fils et — horreur ! — de ses filles abandonner la douceur du foyer, la morale de l'épargne et du confort, pour courir les routes à grands coups de pédales et de trompe. Leur rage était sans frein, leur vélo aussi.

Près de la Bastille, rue de Lyon, un tandem lancé à toute allure renverse et blesse M. Mercier-Milon, lieutenant-colonel du 57e régiment d'infanterie. Le curé de Broin (Côte-d'Or), n'ayant pu maîtriser le tricycle qu'il essayait imprudemment dans un chemin en pente, tombe et se tue. Sur la route de Pouillac, à Pouyallet, « un nommé Séguin, âgé de quarante-deux ans, marié et père de famille, allait à bicyclette à vive allure quand il se rencontra avec un autre bicycliste circulant en sens inverse » ; dans la chute, Séguin se fait un trou à la tempe et meurt.

L'engin est ruineux : en 1895, il coûte 279 francs, alors qu'un ouvrier gagne en moyenne 7,50 francs par jour. C'est donc l'apanage des snobs et des apaches. Les snobs paradent dans les allées du Bois, le monocle vissé à l'œil et le gardénia à la boutonnière : c'est « choupinet », « of course ». Le libertinage se donne libre cours chez les amazones en culotte bouffante dite de zouave qui, comble de la turpitude, découvre les mollets et leur donne une allure garçonnière qui brave l'honnêteté.

Les « crétins à roulettes », comme les appelle « le Gaulois », ancêtre du « Figaro », sont un danger public : l'Etat prend des mesures énergiques, institue un permis de conduire les véloces, une taxe sur la bicyclette, leur interdit de circuler sur les boulevards et dans certaines rues de Paris. Pour protester, Alfred Jarry suit à bicyclette l'enterrement de Mallarmé. « Je sais, écrit Francisque Sarcey, l'exemple d'une jeune femme qui, adorant son mari, apprit, pour l'accompagner dans ses excursions, à manœuvrer la bicyclette et devint fort habile à ce jeu. Elle est à cette heure fort mal en point. Il est vrai qu'elle n'a pas su garder une juste mesure dans ce divertissement. Mais, sût-on se modérer, il a pour les femmes des inconvénients qui sautent aux yeux. »

Ce ne sont là que quelques traits du savoureux tableau que peint Jacques Durand, avant d'y joindre tous les conseils pratiques, les recommandations, les adresses dont peuvent avoir besoin aujourd'hui ceux qui ont envie de crier avec lui « Vive le vélo ! ».

***

Et « la » légume ? « La Petite Légume », c'est le titre du second opuscule oublié sur la liste des best-sellers de l'été, dont l'auteur n'est autre que le journaliste et romancier Jean Ferniot, aux multiples talents (2). La gourmandise des êtres, des plats, des plantes s'y donne libre cours dans une étourdissante ronde d'anecdotes de la main d'un maître-conteur, un éblouissant bouquet potager cueilli aux quatre coins du monde et de la vie, une ravissante guirlande de contes et nouvelles pailletés de finesses, de tendresse et de gaieté.

« J'ai, tout au long de ma vie, aimé les potagers », avoue, dès la première page, celui qui se présente comme « un homme à légumes », car c'est bel et bien de tomates, de carottes, d'artichauts et de scaroles qu'il est ici question. Voici, dans son pavillon en meulière de Montgeron, que borde la voie ferrée, tante Alice qui autorise le gamin à défricher l'are d'herbes folles baptisé jardin pour y faire pousser des haricots verts qui ne seront que pelotes de fil. Voilà les pois au lard du père Meyer, plâtrier rue Mouffetard, perles vertes jetées dans la cocotte où siffle le beurre bouillant et mijotent les cœurs de laitue. Au dessert, tandis que la mère Meyer, les joues rougies par la chaleur et par l'effort, remplace la bouteille vide de gros vin saluée de l'inévitable « Encore une que les Boches n'auront pas », on pousse à tour de rôle « la Voix des chênes », « C'est un oiseau qui vient de France » ou bien « la Petite Eglise », « les Roses blanches » et encore « Nuits de Chine ». Paris du peuple, Paris-village, Paris canaille, Paris des braves gens qui chante aussi l'hymne du capitaine Hurluret, si apprécié des militaires :

La France, c'est notre mère
C'est elle qui nous nourrit
Avec des pommes de terre
Et des fayots pourris.

Parfois « la » légume est rare : en 1943 triomphent le topinambour et le rutabaga, et puis les bettes dont on se dispute les côtes, faux céleri sans goût, et les feuilles, faux épinard sans saveur. Toujours elle est noble : honte à ceux qui osent la nommer garniture, gloire au chou farci à l'ancienne, aux épinards aux croûtons et au jambon, aux petites raves violettes au beaufort, aux poireaux en fritot, aux oignons au gratin, aux aubergines au coulis de tomates... Honneur aussi au gratin dauphinois du curé d'Auris, au potage de courges mangé à Pékin dans un banquet officiel, aux conserves de cornichons de Marcel qui sont un pur chef-d'œuvre, aux carottes au veau (et non l'inverse) de Christiane... La litanie n'a pas de fin.

Mais « cette petite » légume, avant de la goûter, il faut la faire venir. M. Nicolas donne ses conseils au jardinier qui connaît mieux les grosses légumes de la politique : « Les poireaux, attention, ils partent en éventail. Plantez-les comme ils vous y invitent en leur donnant de l'air pour se déployer et ils vous laisseront la place quand vous passerez dans l'autre rang. » « Les artichauts, ils s'étalent, il en prennent à leur aise, ils se font respecter avec trop de morgue. Mettez-en au coin d'un carré, ici et là, en pénitence. » « Surtout ne vous laissez pas aller aux pois fins, ils sont faits pour les boîtes de conserve. Laissez-les grossir, s'alourdir, prendre leur goût. » « La rhubarbe, faites-en : c'est increvable. Rien ne la tue. »

On voudrait continuer encore d'aligner les avis, les histoires, les recettes du délicieux conteur qui, pour conclure, adresse à Dieu, Lequel fit un jardin pour y mettre l'homme, cette prière empruntée à Ronsard :

Garde nos petits vergers
Et nos petits potagers.

(1) Stock 2. Collection « Vivre », 140 p., 20 F.
(2) Mercure de France. Collection « Roue libre », 160 p., 16 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Du nouveau à la télévision soviétique

« La télévision soviétique vient de montrer une série de huit émissions intitulée les Enfants de notre rue, écrit un téléspectateur de Leningrad à l'hebdomadaire soviétique *LITERATOURNAYA GAZETA. (...) On n'y trouve pas les schémas habituels, adolescents « difficiles » se réformant à la fin de l'histoire, « petits égoïstes » ou « jeunes rêveurs ». Il s'agit, au contraire, d'un vrai spectacle de recherche.*

» Toutes les émissions ou presque commencent par une interview originale. Des garçons et des filles rencontrés simplement dans la rue ou à l'école répondent aux questions. (...) D'habitude, dans les films dont les acteurs sont des enfants, il est très difficile de rendre une atmosphère d'authenticité. (...) Dans les Enfants de notre rue, *au contraire, les jeunes restent eux-mêmes. On a l'impression qu'ils improvisent, sans se douter de la présence de la caméra.*

» Mais qui sont donc ces garçons et ces filles ? En un sens, ils nous sont familiers, mais ils nous surprennent aussi. » Le téléspectateur de Leningrad raconte ainsi qu'un enfant, interrogé sur le rôle des groupes de jeunes qui consacrent leurs loisirs à aider les vieillards, à leur apporter de l'eau ou du bois pour le feu, a ainsi retourné la question : *« Ne serait-il pas plus important de se demander pourquoi, diable ! à notre époque, certains vieillards n'ont ni eau courante ni combustible ? Qui est responsable d'un tel scandale ? »*

nations solidaires

43 millions de travailleurs de moins de quatorze ans

La revue mensuelle *NATIONS SOLIDAIRES* décrit, dans son numéro de juillet-août, la terrible condition des 43 millions d'enfants de moins de quatorze ans qui travaillent comme ouvriers agricoles ou apprentis artisans, la plupart dans les pays en voie de développement :

« Dans certains pays, un enfant sur dix environ travaille parfois à partir de l'âge de six ans. Le nombre des enfants et adolescents, qui ne dépassait guère un milliard en 1950, atteignait déjà 1,7 milliard en 1970 et pourrait bien dépasser 2,8 milliards à la fin de la présente décennie. (...) Des millions d'enfants n'ont jamais mis les pieds à l'école. La moitié seulement des garçons et des filles des pays en voie de développement reçoivent encore une instruction passé l'âge de onze ou douze ans. (...)

» Une enquête menée en 1965 dans la zone industrielle d'un pays d'Asie, et qui portait sur les fabriques employant plus de dix ouvriers, a montré que les enfants — et surtout les filles — constituaient une part importante de la main-d'œuvre. Contre un gain dérisoire, des enfants, parfois âgés de six ans à peine, travaillent de huit à quatorze heures par jour, sept jours par semaine.

» La grande industrie, relativement moderne, est le secteur où les enfants sont le moins communément employés ; on les rencontre plus souvent dans les petites fabriques, qui travaillent dans des conditions précaires, et couramment dans la petite industrie, l'artisanat et les activités à domicile, comme dans le commerce de détail, les hôtels, les restaurants, les services, les activités exercées sur la voie publique et le service de maison ; mais c'est dans l'agriculture que les enfants qui travaillent sont de loin les plus nombreux. »

THE IRISH TIMES

Belfast, où l'on s'ennuie

« Lorsque la marée des journalistes, cantonnés à l'hôtel Europa, monte jusqu'au dixième étage, chacun sait que l'Irlande du Nord est de nouveau à la « une » de la presse internationale, écrit l'*IRISH TIMES* avec une pointe de nostalgie. *Mais, ces derniers temps, les capricieux hommes des media ne dépassent guère le troisième étage, et ils arborent une mine lugubre : ils s'ennuient (...).*

» Qu'est-ce qui a fait taire ainsi le chuchotement de cent machines à écrire Olivetti au beau milieu de la nuit ? Mieux vaut vous le dire : plus rien ne peut étonner leurs propriétaires, qui pensent connaître par cœur désormais le cycle saisonnier des événements locaux. Les seules choses qui pourraient les réveiller seraient une vraie guerre civile, ou un nouveau dimanche sanglant, ou peut-être encore une nouvelle grève générale. Encore y trouveraient-ils une impression de déjà vu (...).

» Jadis, il en allait autrement : les réunions clandestines, les conférences de presse et la ruée sur les lieux des dernières horreurs émaillaient la journée. Chacun pensait qu'on allait vers de grands événements et que couvrir l'Irlande du Nord, c'était presque couvrir le Vietnam (...).

» Mais si la presse a aujourd'hui assez de tout cela, que dire de ceux qui habitent Belfast et qui ne peuvent pas tout oublier avec un grand verre de scotch et un billet de retour pour Londres en poche ? », écrit sévèrement l'*IRISH TIMES*.



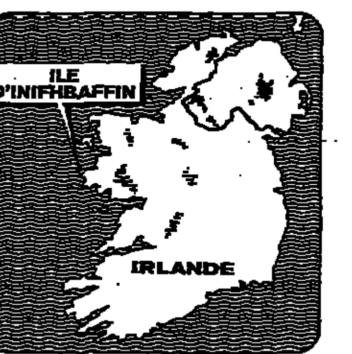
Comment faire du vin à bon compte !

L'hebdomadaire italien *SETTE GIORNI* raconte que, dans la petite ville sicilienne de Partinico, la consommation en sucre des trente mille habitants atteint un record du monde absolu : *« 45 tonnes par jour, c'est-à-dire un kilo et demi par consommateur. Lorsqu'on ne trouve plus de sucre à Palerme, tout le monde en conclut qu'on vendange à Partinico. Or on le fait douze mois par an. C'est l'illustration la plus éclatante du développement de l'industrie des vins trafiqués en Italie. Selon le juge Amendola, qui a mené l'enquête à Rome, la capitale en a absorbé l'an dernier 50 millions de litres. Le vin à l'eau et au sucre ne se fabrique pas seulement à Partinico, mais aussi à Marsala, Trapani, Alcamo et autres lieux. »*

SETTE GIORNI donne la recette : *« Pour 450 litres, il faut un quintal de sucre, soit 30 000 lires, environ 5 000 lires de produits chimiques pour permettre un sucrage indécelable, un peu d' « extrait sec » qui donne la saveur et l'odeur du vin de raisin, et 1 000 lires d'acide métatartrique. En ajoutant le coût des faux papiers, le vin revient à 100 lires par litre contre 250 si on le fait avec le raisin. Cela donne des marges bénéficiaires plus que confortables... »*

Lettre d'Inishboffin

L'HONORABLE PARTIE DE PÊCHE



LA *Treena-Maria* est un beau bateau. Enfin, un beau babeau là-bas dans ces îles du bout du monde, au large des côtes d'Irlande. Pas si loin pourtant. Inishboffin, cercueil marin de roche et d'herbe à une heure de Cleggan.

Et Cleggan, une surprise ! Le premier port pour la pêche au homard. On arrive, on attend des quais, une foule, des hangars, des bateaux partout.

Rien : La *Treena-Maria* toute seule, qui se frotte contre la jetée. La mer, abandonnée : la baie, enfermée dans son cap, cerclée de criques.

Quelqu'un quelque part ? Ah ! oui, au pub, à l'entrée de la jetée John qui discute avec des copains. John est le capitaine Powers (1) pour tout le monde. Cette dame, derrière le bar, a l'air échappée de l'Armée du salut ? Pas du tout ! C'est la patronne et elle connaît son monde. Elle se tait quand il faut, n'écoute pas quand il faut, plaisante aussi de la façon la plus inattendue et pourtant toujours à point. On se dit tout dans ce pub, sous ses bois sombres, derrière ses fenêtres aux épais petits carreaux. John a emmené pêcher des Français hier. Ils étaient si malades qu'il ramenait son monde une heure après. Pas le cœur marin, les Français, les pauvres...

Bon, voilà les clients du jour. Des Irlandais, des habitués. Picnic basket sous le bras. Un dernier powers ensemble. On y va. *« Bye bye John »*, dit la patronne. Les femmes d'abord. John les prend à pleins bras, les pose précieusement dans la chaloupe. Encore plus précieusement la grand-mère qui boite : elle va retrouver la famille là-bas à Inishboffin. Toujours gais ces départs : les hommes plaisantent, les femmes rient.

A Inishboffin, la mer se calme derrière la pointe. Sur un promontoire, les débris du château de Don Bosco, rongés d'herbe, de fleurs sauvages, colonisés par les vaches. Des plages se glissent entre les coulées de rochers. Une goélette à deux mâts mouillée au fond de la baie depuis l'éternité ; hantée. John y a vu des lumières la nuit, mais personne ne l'approche jamais. Hantée par les Espagnols peut-être. En septembre 1588, un vaisseau espagnol de l'Invincible Armada, le *Falcon Blanco*, a sombré à un mille de la côte. Les habitants d'Inishboffin recueillent l'équipage, qui sera exécuté par les troupes anglaises. Le capitaine et le second, Don Bosco, en réchappent contre une rançon. L'aventure espagnole commence pour Inishboffin. Don Bosco revient dans l'île, en fait une base de piraterie. Au-dessus de la mer son château, dans le port, ses vaisseaux à l'abri. De là il rançonne les navires jusqu'en Afrique et lorsque, après onze ans, les Anglais découvrent enfin son repaire, ils arrivent trop tard : les vaisseaux de Don Bosco ne sont plus qu'une forme que l'horizon absorbe.

Marée haute, la *Treena-Maria* accoste au môle. La grand-mère débarque et quelques autres. La partie de pêche reste à bord. John fait un vague signe qui veut dire qu'on veuille bien l'attendre un peu, qu'il a quelque chose à faire. Personne n'est dupe : il va au pub. Sur le quai, un désordre de bouteilles de butagaz, de casiers à homards. L'île au-dessus, avec ses flancs d'herbe un peu raides. Les murs de pierre s'y collent comme des serpents séchés.

DANS la chaloupe, on décide d'ouvrir le « picnic baskett »... Un nid de merveilles. Une soupe chaude dans un thermos, une *nice cup of tea* pour tout le monde et des sandwiches fondants, exquis.

Revoilà John, en pleine forme. Paré. La *Treena-Maria* repart, contourne l'île. De l'autre côté, la mer est forte. John conduit le bateau au pied des falaises rocheuses, trop près... Ces rouleaux, comme des taureaux furieux... Mais la *Treena-Maria* bouchonne au milieu des écueils sans jamais s'en approcher ; elle tangue comme une folle, on a du mal à garder l'équilibre. John distribue les lignes. Au bout du fil, cinq hameçons et des plumes, rouges, bleues, vertes. Une secousse... *« Vite, vite, roulez ! »*, crie John. Vite, c'est vite dit... Ça pèse un âne mort ce poisson. Pas le temps de reprendre haleine, ça mord de nouveau, des maquereaux, des pollocks.

« Tout le monde rembobine », crie John. On change de coin. Même manœuvre : le bateau stoppe à ras de la côte. Même miracle : les poissons se jettent sur les hameçons. *« Everybody on business ? »*, demande John. Oui, tout le monde est au travail, on n'a pas une seconde... A quelques mètres, les phoques regardent, flegmatiques, et reprennent leur jeu dans les rouleaux.

La houle est de plus en plus forte ; l'un après l'autre les pêcheurs désertent : on se passe la bouteille de brandy, mais ça ne va pas très fort. L'équipage est vert... Le poisson déborde des caisses, on marche dessus dans la cale. Moteur, on rentre. Les mouettes hurlent sur nos têtes, excitées par l'odeur du poisson.

Au revoir, au revoir Inishboffin : petites maisons laides — et pourtant on voudrait y vivre — dans les iris jaunes et les lupins, deux pigeonniers blancs qui servent d'amers, vingt-sept Irlandais, un âne et quelques vaches. Et un navire espagnol couché à ses pieds dans les grands fonds qu'un jour peut-être on retrouvera.

MICHELINE AUBERT-COUTURIER.

(1) Whisky irlandais.

Les folles nuits orientales d'un dénicheur de capitaux

DE Téhéran à Rome, via Istanbul, le voyage en avion dure, escale comprise, plus de sept heures. Notre voisin, un jeune et long Britannique à lunettes d'écaille, visiblement sorti d'Eton, somnole, peu désireux en apparence de lier conversation. Mais deux ou trois légers incidents vont tout changer : un siège qu'il ne parvient pas à redresser au décollage ; une bière que le steward n'apporte pas assez vite. Et la conversation trouve prétexte à s'engager sur les désagréments inhérents aux voyages : *« Au Hilton de Téhéran, trois jours de suite, ils m'ont donné, au petit déjeuner, un œuf qui sentait mauvais. Les deux premiers jours, je n'ai rien dit. Le troisième, j'ai mis mon œuf dans une enveloppe et je l'ai fait porter au directeur, en y joignant ma carte. Très étonné, il est venu me voir en me disant : mais tous mes clients en mangent tous les jours. Je lui ai dit : ce n'est pas ma faute si vous ne recevez que des c... ! »* Et, avec un grand éclat de rire : *« Je crois que je vais déposer une plainte auprès de la F.A.O. ! »*

La suite est facile : *« Vous étiez à Téhéran en vacances ? — Non c'était pour mon travail. — Votre travail ? — Oui, je suis installé à Rio-de-Janeiro et je cherche à travers le monde des capitaux qui puissent s'investir au Brésil ».*

Robert P. a trente-trois ans. Père français, mère anglaise. Excellente éducation bilingue, couronnée par des études secondaires et supérieures non pas en Angleterre, en dépit des apparences, mais en Suisse allemande. Un diplôme d'ingénieur au Polytechnicum de Zürich. Deux années dans une banque d'affaires suisse. Puis une rencontre avec un spécialiste des problèmes d'investissement. Sa connaissance parfaite de trois langues, sa qualification d'ingénieur et une très visible confiance en lui-même le servent bien.

Le voici donc avec un Suisse, un Américain, un Belge et un Brésilien, administrateur d'une société d'investissements dont le siège social est à Vaduz (Liechtenstein).

Faut-il préciser que cet endroit a été choisi non pour la beauté de ses paysages, mais pour les facilités qu'il procure en matière fiscale ? A Vaduz, la société qu'administre Robert P... — et dont il n'est d'ailleurs, juridiquement, qu'un salarié — n'a, en réalité, qu'une boîte aux lettres, un répondeur automatique, un bureau et une secrétaire : le local et l'employée sont, au demeurant, partagés entre quatre établissements du même type. La société installée à Rio est une filiale de celle de Vaduz. Les juristes ne sont jamais à court d'imagination...

Robert P... est, si l'on veut, un promoteur. Un promoteur qui, au lieu de s'intéresser à l'immobilier, s'occuperait d'industrie. Il parcourt l'Europe et, depuis peu, l'Asie, à la recherche de capitaux désireux de s'investir au Brésil, tantôt dans une sucrerie, tantôt dans une raffinerie et tantôt dans une cimenterie.

La technique est simple. *« Un jour, par exemple, un monsieur vient nous voir et nous dit : « Voilà, je suis propriétaire d'une » carrière. Mais je n'ai pas de » capitaux pour construire la ci- » menterie qui pourrait l'exploiter » Que faire ? » Nous entreprenons alors une étude technique et une étude de rentabilité économique. Si les résultats sont positifs, nous nous interrogeons sur les moyens de financement, en tenant compte des éventuelles facilités publiques, subventions ou prêts. »* Puis commence la phase de recherche des capitaux proprement dits. *« Généralement, les Brésiliens souhaitent posséder la moitié au moins des parts dans toutes leurs affaires. Selon le cas, il reste donc à trouver de 30 % à 45 % du capital à l'étranger. C'est pourquoi trois ou quatre personnes — près de la moitié des effectifs de notre société — parcourent le monde en permanence. »*

A entendre Robert P..., cela paraît tout simple de trouver des propriétaires de millions et de les convaincre de les investir au Brésil. Sa volubilité naturelle, sa verve aux confins de l'humour britannique et de la gouaille parisienne, son évident besoin de séduire et de persuader n'y suffisent pourtant pas. Le Brésil, pays neuf, en pleine expansion, au régime politique réputé solide est, évidemment, à lui seul, un bon argument de vente. La volonté de certains épargnants de ne pas placer tous leurs œufs dans le même panier, de répartir les risques en diversifiant, notamment sur le plan géographique, leurs investissements, en est un autre. *« Par l'intermédiaire de notre société, un épargnant français, anglais, libanais, qu'importe, peut devenir actionnaire d'une entreprise brésilienne. En ce moment, ce sont les sucreries qui marchent le mieux, car le gouvernement brésilien veut redonner au pays une place de tout premier plan dans ce secteur. »*

Suffirait-il, alors, de sa bonne mine et de son assurance pour se voir ainsi confier des fortunes ? Robert P... admet, au contraire, que les débuts de la société — auxquels il n'a d'ailleurs pas participé lui-même — ont été difficiles : *« C'est la première affaire qui détermine la suite. Si ça cafouille, il vaut mieux changer de métier. Si ça marche, les businessmen se le disent. »* Ça a marché. Le président de la société, il est vrai, est un Brésilien très bien introduit dans les milieux politiques et économiques. *« Et puis,* ajoute Robert P..., *nous offrons du concret. Ce n'est pas comme ces sociétés d'investissements qui proposent à leurs clients de leur constituer un portefeuille d'actions. Si un gros épargnant est visiblement intéressé par un de nos projets, nous pouvons parfaitement lui faire faire un aller et retour au Brésil, pour voir des gens, reconnaître les lieux de l'implantation, prendre la température sur place, en quelque sorte. »*

« Mais ne risquez-vous pas de voir n'importe quel petit malin se faire offrir un séjour au Brésil ? demandons-nous naïvement. Clin d'œil. *« Nous aussi nous faisons notre enquête. Et puis nos actionnaires sont des gens sérieux, qui n'ont pas de temps à perdre. Nous avons même un chef d'Etat en exercice. Le Liechtenstein, de ce point de vue, est commode : discrétion totale assurée. »*

« J'imagine que quelqu'un qui vous confierait ses 1 000 francs d'économies ne vous intéresserait pas ? — Notre plus petit actionnaire en a pris pour 200 000 francs. Et le plus gros pour 15 millions — Des Français ? Deux seulement. Non, actuellement, nous prospectons beaucoup le Proche-Orient. Ils ont un fric fou. Il faut chercher l'argent là où il est. Je reviens justement de Koweït. J'y ai rencontré un gars dont le plus grave problème était de trouver un emploi à son argent. Quatre Rolls-Royce, une sorte de palais dont il avait décoré la salle de séjour de fines plaques d'or ciselé. Coût : 400 000 dollars. Il passe la moitié de sa vie au marché aux Puces à Paris, m'a-t-il dit, afin de trouver des gadgets pour meubler son palais. Il m'a même proposé de me recommander auprès de certains marchands. A part moi, je me disais : qu'il s'en garde bien, sinon ça va être le coup d'assommoir ! »

Même démarche en Iran. Par l'intermédiaire d'une société de relations publiques, Robert P. a pris de nombreux contacts à Téhéran avec des investisseurs potentiels. Dîners, sorties dans des cabarets, discussions feutrées... Il baille. *« Pardonnez-moi. C'est mes folles nuits orientales ! »* Est-il satisfait des résultats de ce voyage ? *« Hormis le Koweït, je crois avoir trouvé deux Iraniens réellement intéressés. Ils vont réfléchir. On doit se revoir dans une douzaine de jours, à Paris ou à Genève. »*

En attendant, Robert P. descend à Rome. Pour se reposer de ses fatigues orientales, il va faire une croisière d'une dizaine de jours au large de la Sicile : son bateau est amarré à Palerme.

JEAN-PIERRE CLERC.

DES COUPLES PRISONNIERS DE L'HISTOIRE

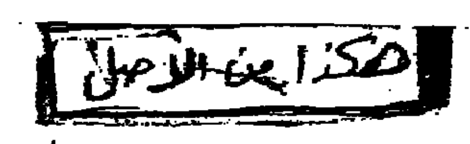
LES Français n'épousent pas volontiers des étrangères, et les Françaises sont à peine moins réticentes devant les unions « exotiques ». Mais les mariages franco-allemands — quelque 2 700 par an — occupent encore une place à part dans ces sortes de situations. Les différences socio-culturelles sont minimes, mais les couples ont à lutter contre « un vécu historique séparé et tragique. (...) Une formidable machine de méfiance qui s'est emparée des deux peuples pour créer des différences et mieux légitimer les affrontements ». *C'est en tout cas ce que ressent l'auteur d'une thèse de troisième cycle récente, M. Jean-Pierre Guérend.*

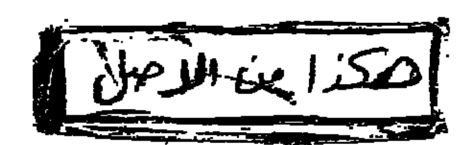
Bien que l'enquête de M. Guérend porte sur des personnes d'une moyenne d'âge de trente ans — c'est-à-dire qui n'ont pas vécu la dernière guerre, — l'auteur y décèle, plus que dans n'importe quels autres couples mixtes, les séquelles d'un passé brûlant. En particulier dans les relations avec les familles et belles-familles. Cependant, les attaches avec ce passé sont moins apparentes chez les jeunes Allemands que chez les jeunes Français. Les premiers se désolidarisent plus facilement de la précédente génération que les seconds. Pour M. Guérend, d'ailleurs, cette « mémoire » française, quelque peu encombrante, est due en partie au fait que « la presse et la télévision évoquent régulièrement la dernière guerre : sept dixièmes des programmes présentent encore l'Allemagne sous des traits guerriers et nazis : deux dixièmes sont consacrés à la culture ; un dixième seulement à la République fédérale allemande ».

Cette notion de fossé historique à combler est souvent très présente dans la vie quotidienne des couples dont le niveau socio-culturel est le plus souvent assez élevé. C'est ainsi que 74 % des conjoints qui habitent la France et 84 % de ceux qui résident en Allemagne croient à une « Europe politique ».

« Les couples franco-allemands, *conclut l'auteur,* ne mènent pas une action politique plus importante que les autres. Ils sont par nature politiques. Ils sont en eux-mêmes, par leur seule existence et leur manière de vivre, un phénomène politique. »

N. B.





RADIO-TELEVISION

En 1973, une image sur quatre était produite à l'extérieur de l'O.R.T.F.



ON ne regarde jamais assez les génériques des émissions. La privatisation de la production télévisée est entrée dans les mœurs depuis longtemps. La réorganisation de la radio-télévision, telle qu'elle est prévue par le projet de loi soumis cette semaine au Parlement, provoque peut-être une révolution dans les institutions; elle est l'aboutissement logique d'une évolution commencée voici plusieurs années.

L'O.R.T.F. a acheté, à l'extérieur de ses services, mille cinq cents heures de programmes en 1973 : environ quatre cent vingt films (plus de six cents heures), et trois cent vingt heures de productions étrangères. L'O.R.T.F. a coproduit, d'autre part, la même année, deux cent dix heures de fiction et soixante heures de documentaires et de variétés; il a également pris une vingtaine de participations dans des productions cinématographiques. Au total, près du quart des images diffusées sur le petit écran étaient, ainsi, peu ou prou, des productions privées, réalisées déjà selon des critères où la rentabilité venait au premier rang. Cela n'a empêché ni la crise financière, ni la dégradation de la qualité des programmes dans un secteur extrêmement sensible, celui où le petit écran fait appel à l'imaginaire.

Déjà, en 1972, il y avait trente-trois sociétés privées de production télévisée. Combien seront-elles demain ? Ces microcosmes capitalistes viendront-ils à bout du fragile colosse des Buttes-Chaumont ? Le débat est prématuré. D'ailleurs les rapports entre l'O.R.T.F. et le privé sont placés sous le signe de l'ambiguïté. Produire dans le privé est pour certains créateurs synonyme de liberté, car ils peuvent y travailler selon des méthodes qui leur conviennent. Pour d'autres, à l'inverse, c'est la nécessité de réaliser un produit standard, inférieur à leurs ambitions; ils ont le sentiment de ne plus être que des façonniers.

Ambiguïté ici, double jeu là. L'O.R.T.F. est en même temps le mécène d'un certain cinéma d'auteur et le concurrent « déloyal » du cinéma de quartier, au sentiment des professionnels du grand écran.

Ces derniers se sont réunis jeudi pour étudier les perspectives nouvelles créées par la « coloration » cinématographique décidée pour la troisième chaîne, dont la portée devrait être moindre que prévu. Il s'agirait essentiellement de confier à cette chaîne la dotation financière consacrée aux coproductions avec l'industrie cinématographique, dont le budget était, l'an passé, de près de cinq millions et demi de francs. Très peu à l'aune des superproductions. Un atout notable pour le cinéma d'auteur.

Demain, peut-être, la moitié des images que nous verrons seront réalisées en dehors du complexe de la télévision publique. La télévision aura changé de murs. Les directeurs des chaînes auront peut-être changé. Mais leurs interlocuteurs seront les mêmes...

LES PRIX ABORDABLES DE LA PRODUCTION PRIVÉE

LE service d'achats et de commandes de programmes de l'O.R.T.F. dirigé par M. Xavier Larère est bien entendu touché par le projet de réorganisation de l'Office. Jusqu'à ce jour, c'est ce service qui s'occupait des achats et des coproductions d'émissions de télévision et de films. Il se pourrait (rien n'est encore fixé) qu'il éclate et que l'achat et les coproductions d'émissions de télévision soient confiés aux sociétés de programmation, celle de la troisième chaîne ayant l'exclusivité des coproductions de films.

« *Si le service est réparti entre les sociétés de programmation, il n'y aura plus de politique d'ensemble*, estime M. Xavier Larère. *Ce sera à chaque chaîne de choisir les meilleurs projets.* »

Jusqu'à présent, c'est au service de M. Larère qu'il appartenait de décider de l'achat d'une émission ou d'un film et de donner le feu vert aux coproductions. En ce qui concerne les achats, le service possède une commission de spécialistes de télévision ou de cinéma, français et étranger, qui se tient perpétuellement au courant des créations du monde entier, « *visionne, sélectionne et propose aux responsables de chaîne, compte tenu de ce qu'elle sait de leurs goûts* », explique M. Xavier Larère.

Pour ce qui est des coproductions le processus est différent. L'examen est double. A la commission du service se joint celle de la chaîne intéressée. Ce n'est qu'après avis favorable des deux commissions que la coproduction est accordée. « *Dans le cas d'une coproduction de séries*, explique M. Pierre Neurisse, producteur indépendant et prestataire de service de l'O.R.T.F., *l'Office est partie prenante pour 62,5 % du budget. Le contrat n'est signé que lorsque le producteur a trouvé sa « couverture », c'est-à-dire des coproducteurs étrangers pour le complément de financement.* » «*Grâce à cette coproduction étrangère, l'émission est assurée d'être diffusée ailleurs qu'à l'O.R.T.F.* », souligne M. Xavier Larère. C'est au producteur de l'émission qu'il revient de s'occuper des ventes à l'étranger

D'après M. Larère, en ce qui concerne les séries, les Français sont particulièrement prolixes par rapport aux autres pays européens. « *Les responsables de chaîne n'ont que l'embarras du choix pour les projets de coproductions... Ils cherchent à faire un mixage harmonieux entre les séries d'aventures, les séries en costume, etc.* » Le coût horaire moyen pour l'O.R.T.F. d'une telle coproduction est de 369 000 francs.

Regarder français

Depuis le 14 mars 1972, à la suite d'un accord passé entre le ministère des affaires culturelles, tuteur du cinéma, et M. Jean-Jacques de Bresson, directeur général de l'O.R.T.F., l'Office est entré dans la production cinématographique en coproduisant des films. M. Larère en donne les raisons : « *Le but de l'accord est de favoriser l'alimentation de la télévision française en films français de qualité. Il serait souhaitable qu'au moins la moitié des films passant sur l'antenne soient français.* » « *Or*, pense-t-il, *d'une part, la production française est faible ; d'autre part, une grande partie des films sont impassables à l'antenne, pour pornographie par exemple.* »

L'intention de l'accord est donc d'encourager la production. Pour cette mission, le service d'achats et de commandes de programmes de l'O.R.T.F. possède un budget fixe de 5 millions et demi. Son intérêt est donc de limiter les risques financiers et de n'épauler que « *les films ayant une chance de faire une carrière cinématographique confortable* ». Intérêt d'autant plus évident qu'un certain pourcentage des recettes revient au service.

Pour être acceptés, les budgets des projets de coproduction ne doivent pas excéder 10 millions. « *Après, c'est trop cher pour nous, car nous nous efforçons d'avoir en moyenne une part de 15 %.* »

« *Nous avons un nombre intéressant de films qui ont bien marché* », fait remarquer M. Xavier Larère. On peut citer *la Femme de Jean*, de Yannick Bellon ; *les Violons du bal*, de Michel Drach ; *les Gaspards*, de Pierre Tchernia...

Cette année, les coproductions rapporteront au service entre 1 million et 1 million et demi de francs. « *Ce qui n'est pas si mal pour un début, compte tenu que l'accord a été passé en 1972 et que le producteur a droit à dix-huit mois d'exploitation dans les salles de cinéma* », souligne M. Larère.

Le cinéma de la « trois »

Cet accord n'avait pas déclenché l'enthousiasme des gens du cinéma. Le projet de réorganisation de l'O.R.T.F. faisant de la troisième chaîne la chaîne du cinéma ne les rassure pas davantage.

Le directeur du service d'achats et de commandes de programmes de l'Office n'imagine pas que cette chaîne devienne une concurrente du cinéma, mais plutôt une chaîne de promotion, grâce à son réseau de stations régionales. « *Elle pourra informer du passage de tel film dans telle région.* »

Les coproductions dont s'occupera également la troisième chaîne pourront, estime M. Larère, être plus orientées vers les courts métrages, « *mais, pour cela, il faudrait que les producteurs se plient aux normes* ».

Ce que M. Larère ne dit pas, c'est que le projet pourra contribuer à accroître le nombre de films sur l'antenne — ceux-ci assurant une large audience à la chaîne, — et des séries américaines en particulier, leurs prix étant les plus abordables.

Les films américains? M. Xavier Larère n'estime pas qu'ils inondent la télévision. « *Il y en a de soixante à soixante-dix sur quatre cent soixante-dix films par an.* » Les télévisions d'Allemagne et d'Angleterre sont les plus friandes de films en Europe, avec plus de cinq cents par an. On est loin des Etats-Unis, qui diffusent en moyenne vingt films les jours de semaine, trente le samedi... « *Et cela n'empêche pas le cinéma américain d'être prospère*, explique M. Larère, *puisque, en un an, il a augmenté ses recettes de 25 %.* »

La télévision concurrente du cinéma ? La productrice Mag Bodard affirme : « *Il n'y a pas 2 % de ceux qui regardent la télévision qui traitent au cinéma un soir où il n'y a pas de film à la télé.* »

Au contraire, la société de production lourde prévue par le projet de réorganisation de l'Office pourra être une concurrente sérieuse pour les producteurs privés. « *Jusqu'à présent, on s'adressait à nous surtout pour les séries, car nos prix sont abordables, et l'Office sait que nous apportons la commande dans les délais prévus et avec des devis respectés... Ce qui n'est pas toujours le cas avec les productions de la maison... Cela va peut-être changer.* »

M. Pierre Neurisse, lui, est très pessimiste. Pessimiste en ce qui le concerne : « *Les petites sociétés de production vont être étouffées par les grandes maintenant que le départ de la concurrence est donné... Il ne nous restera plus qu'à devenir leurs satellites.* »

Pessimiste aussi pour la société de production : « *Pour vendre, la société devra être compétitive, avoir des prix abordables ; si elle est trop menaçante, il pourra être très facile aux sociétés privées de pratiquer du dumping pendant un certain temps, c'est-à-dire proposer des tarifs très bas et, enfin, la faire couler.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EN BREF...

● *Le Syndicat des cadres de l'O.R.T.F.* (SCORT) a adressé au premier ministre une lettre définissant sa position par rapport au démantèlement de l'Office « *Certain que le recours à la concurrence, d'ailleurs limitée en tout état de cause, ne saurait répondre au souci d'amélioration des programmes, qui doit rester la finalité de tous ceux qui exercent une responsabilité vis-à-vis du public* », le SCORT se déclare solidaire de la grève générale décidée par l'intersyndicale pour les 22 et 23 juillet, et prêt à recourir également à la grève, si nécessaire.

● *M. Alain Bonnet*, député radical de gauche de la Dordogne, interroge le premier ministre, dans une question écrite, sur « *un projet de réforme de France-Culture* ». Il lui demande s'il est en mesure de lui en faire connaître les conclusions.

Daisy de Galard

« On croit que c'est le Pérou... et c'est le Chili »

L'AUTOROUTE, les méandres de ses échangeurs, la bagnole, le radar, le cimetière de voitures.. C'est le mythe automobile raconté par Peter Knapp en vingt-sept minutes, le temps pour Gérard Blain de se construire un « buggy » et de rêver de vrais bolides, une suite de belles photos, — oui, une vision photographique du monde, — le premier numéro de Cinéastes témoins de leur temps*, une nouvelle série de Daisy de Galard, qui, cinq ans après la mort de* Dim Dam Dom *revient à la télévision. Par la porte du privé.*

« Quand *Dim Dam Dom* a été interrompu, *dit Daisy de Galard*, la télévision avait accepté l'idée des *Cinéastes*. Mais pour la réaliser j'ai dû faire appel à un producteur extérieur, Mag Bodard *(voir notre enquête ci-contre)*, dont je suis devenue le producteur délégué, quelque chose comme concepteur et directeur artistique, rien à voir avec la production, la vraie : c'est la maison privée qui traite et qui prend l'argent. C'est curieux, d'ailleurs, cette manière de travailler. J'avais l'habitude de produire, à *Dim Dam Dom*, un magazine hebdomadaire, et je me sentais responsable de l'antenne, comme si le programme avait été accroché à moi. Tandis que, là, c'était relativement intemporel. »

Le projet date de plus de quatre ans. Certains numéros de la série dorment dans les tiroirs depuis deux ans... Cinéastes, témoins de quel temps ? Cela se passait avant la crise de l'énergie...

« Et puis on dit : le privé, c'est le Pérou. Ce n'est pas vrai, c'est le Chili. A la télévision, bien sûr, c'est toujours difficile d'obtenir des moyens, un peu plus de montage, une heure de mixage supplémentaire. On croit que l'administrateur, c'est l'adversaire, et on se sent solidaire de l'équipe de réalisation — on a le sentiment d'être l'armée des pauvres en face des nantis. Eh bien, on se trompe. Dans le privé, qu'il le veuille ou non, le producteur se retrouve dans la position du nanti, et il est amené à se placer du côté du fric, car on sait bien, sinon, que l'émission ne se ferait pas... Vous voyez, rien de commun apparemment, et puis, en définitive, l'un dans l'autre, le résultat est le même. Mais l'important est que les choses se fassent. »

Et elles se sont faites. Six émissions sont terminées : le Mythe automobile *(Peter Knapp)*, le Temps qui passe *(Guy Gilles)*, le Retour des astrologues *(Georges Dumoulin)*, les Mathématiques modernes *(Alexandre Astruc)*, la Fête se meurt *(Jean Schmidt)* et le Café, microcosme de la cité *(William Klein). Il y en a même une septième, inachevée, non programmée, qui a été réalisée par Jacques Rozier... du côté d'Orouet, bien sûr.*

« L'idée de départ, *dit Daisy de Galard*, c'était de dresser un portrait de notre époque. C'était : si un jour de l'an 2000 un sociologue voulait connaître nos années 70, il n'aurait qu'à taper directement dans ces archives. Nous avons dressé deux colonnes : l'une avec des problèmes, l'autre avec des noms, et tout le monde s'est arrangé. Certains réalisateurs, comme Astruc, ont même imposé le sujet qui leur tenait à cœur. Guy Gilles raconte le vieillissement, Astruc démontre le carré de l'hypoténuse sur une plage, Jean Schmidt filme le 14 Juillet, Klein passe une journée dans un bistrot d'Ermont, banlieue nord. Dumoulin s'est laissé prendre au jeu des astrologues... Chacun a fait à peu près ce qu'il voulait. »

La limite, c'est qu'il n'y a que six ou sept émissions là où il aurait pu y en avoir cent. La limite, c'est qu'il a fallu travailler aussi dans l'optique de la revente, au cinéma, à l'étranger. Mais, finalement, O R T F ou privé, ce que Daisy de Galard regrette le plus c'est le style, le rythme du « magazine »

« Je me sens plus journaliste que cinéaste », *dit-elle. Elle est maintenant la rédactrice en chef d'Elle. Au carrefour du journalisme et de l'image* — M. E.

★ *Cinéastes témoins de leur temps*, tous les lundis, à partir du 29, 22 heures, première chaîne.

Un millier d'agents de l'Office atteints par le projet de loi

La « pré-retraite » à soixante ou cinquante-cinq ans

« *QU'ALLONS-NOUS devenir ?* », demandaient les les travailleurs de l'O.R.T.F. à l'issue du conseil des ministres du 3 juillet. Le projet de loi sur la radio-télévision, soumis cette semaine au Parlement, définit enfin les modalités du reclassement du personnel, qui s'opérera sous la responsabilité de M. Marceau Long.

Après quatre chapitres où il décrit la répartition des tâches, le fonctionnement, le statut juridique, le cahier des charges, l'organisation et la composition des conseils d'administration de l'établissement public de diffusion, des quatre sociétés de programmes et de la société de production des Buttes-Chaumont *(le Monde* du 18 juillet), le projet de loi s'attache en effet à envisager, cas par cas, l'avenir des agents de la radio-télévision. Les non-statutaires (nombreux à l'Office) ne font naturellement pas partie des catégories définies par la loi.

Le statut du personnel de l'établissement de diffusion sera établi par décret, alors que celui des agents des sociétés de programmes et de production sera régi par des conventions collectives. Ils conserveront, en attendant, leur statut actuel. Les fonctionnaires détachés à l'O.R.T.F. seront reclassés (ils sont 500) dans des corps de l'Etat ; les agents statutaires à temps complet du service de la redevance (âgés de moins de soixante ans) sont pris en charge par l'Etat : ils conservent leur statut, jusqu'à ce qu'un décret définisse les conditions dans lesquelles ils seront intégrés dans des administrations publiques. Ils sont onze cents environ.

Les agents soumis au régime général du personnel au statut âgés de plus de soixante ans, et les agents relevant de statuts particuliers, les journalistes et les musiciens, entre autres, âgés de cinquante-cinq ans et plus — ceci concerne, par exemple, des anciens de la télévision comme Léon Zitrone — sont placés en « position spéciale ». Cette catégorie représente, à peu près, un millier de personnes, qui seront mises à la « pré-retraite » et recevront une indemnité de type salarial, équivalente à la pension à laquelle ils auraient eu droit s'ils avaient atteint maintenant la limite d'âge. (Certains agents relevant des statuts particuliers et âgés de moins de soixante ans pourront demeurer « dans l'intérêt du service ».)

Les autres agents de l'O.R.T.F. seront répartis entre les différents organismes, en fonction de leurs besoins, par l'actuel président-directeur général de l'Office. Ceux qui n'auront pas reçu d'affectation pourront demander, avant le 31 décembre 1974, leur reclassement dans une administration publique ; s'ils n'en présentent pas la demande ou s'ils n'ont pas pu être reclassés avant le 30 juin 1975, une indemnité de licenciement leur sera accordée ; elle ne sera pas inférieure à un an de salaire pour les agents présents à l'O.R.T.F. depuis plus de cinq ans.

Enfin, dans son sixième chapitre, la loi rappelle que l'O.R.T.F., qu'elle supprime dans son article premier, cessera d'exister le 1er janvier 1975 : son patrimoine, ses droits, et ses obligations seront transmis aux nouvelles sociétés — les autres, ceux qui n'auront pas été dévolus, seront provisoirement pris en charge par l'Etat... Cependant, l'O.R.T.F., qui n'existera plus, pourrait conserver la responsabilité des programmes jusqu'au lundi 6 janvier 1975.

« Certains salaires seront amputés de 65 % »

Ces mesures provoquent d'ores et déjà de graves inquiétudes dans le personnel. Certains font déjà remarquer que :

1) La mise à la retraite dès cinquante-cinq ans des journalistes et musiciens se traduira durant dix ans par une amputation du salaire pouvant atteindre 65 %.

2) La répartition des agents « compte tenu des besoins » des nouveaux organismes, sans référence aucune aux priorités du statut actuel (compétence, ancienneté, situation familiale), laisse jouer l'arbitraire et le hasard des affectations actuelles.

3) Aucune précision n'est fournie sur le maintien, dans les nouveaux organismes, des garanties et règles de carrières actuelles ; les agents devront se prononcer sur une proposition d'affectation, sans connaître leur futur contrat.

4) Le reclassement à l'extérieur de la radio-télévision est d'autant plus équivoque qu'il est de nature à rassurer le personnel alors qu'aucune garantie n'est prévue : pas de priorité d'embauche, pas de critères de reclassement, absence de procédure d'instruction collective des demandes...

« Et ceux qui ne seront pas reclassés ? »

Aux Buttes-Chaumont, vendredi, un groupe de techniciens prenait connaissance de ce texte :

« *C'est pire que ce que je pensais*, s'exclame l'un deux... *Le projet prévoit que des actions de la société de production pourront être détenues par des sociétés d'économie mixte... Or, qu'est-ce que c'est qu'une société d'économie mixte ? C'est un mélange de capitaux privés et de capitaux d'Etat... Quelle sera la part des sociétés d'économie mixte dans tout cela ?* »

Ils disent, l'un après l'autre, leurs inquiétudes :

« *Pour le personnel, on pensait quand même avoir une convention collective commune, être tous sous le même régime. En fait le projet laisse chaque société libre de choisir.*

» *Et pour le comité d'entreprise ? Chaque société aura son propre comité d'entreprise ?... On va rigoler aussi, quand on va prendre notre retraite, pour toucher la mutuelle. A combien de mutuelles devrons-nous aller ? Moi, j'ai trente ans. Et je suis déjà affilié à trois mutuelles...*

» *Le plus grave, ça va être les licenciements. Bon, il va y avoir les retraites anticipées. Mais, dans notre service, il n'y a que des jeunes, alors ?... Le projet prévoit des reclassements. Mais pour ceux qui, le 31 décembre, ne seront pas reclassés, que va-t-il se passer ?*

» *De toute façon, rien n'empêchera de répartir dans un premier temps presque tout le personnel dans les différentes sociétés, l'établissement public ou ailleurs, et ensuite de décider, là où cela leur plaira, un licenciement collectif pour refaire une sélection du personnel !*

» *A la production, c'est plutôt de l'embauche que l'on devrait faire, car nous sommes déjà trop peu nombreux dans certains services.*

» *Ce qui risque de changer, ce sont les conditions de travail. Avec des critères de rentabilité, on va nous bouleverser nos horaires. Il faudra lutter pour conserver la « maintenance », c'est-à-dire l'équipe qui est là pour surveiller et réparer le matériel quand besoin est. Dans notre métier on ne peut pas avoir d'horaires fixes, alors bien sûr il faut payer les heures supplémentaires : des fois, on nous avertit le jour même qu'il faudra rester tard le soir. Mais c'est indispensable.*

» *Avec l'entrée dans le cercle de la concurrence avec le privé, on essaiera de diminuer ces heures supplémentaires et cela aboutira à une baisse de la qualité technique des programmes. On réduira probablement aussi les équipes.*

» *Cela viendra s'ajouter à une baisse de la qualité des programmes... depuis quelques temps, il y a toute une série de noms qui circulent pour les présidents de société... Cela promet : M. Sabbagh n'est pas un des pires... Enfin, on aura du Guy Lux, des variétés et des jeux de bas niveaux autant que l'on désirera.*

» *Ce qui est dommage, c'est que l'O.R.T.F. était une grande maison où l'on pouvait changer de service assez facilement, il y avait une rotation possible : cela va bien sûr disparaître chacun sera cloisonné dans sa société.* »

RADIO-TELEVISION

Samedi 20 juillet

● CHAINE I

20 h. 30 Dramatique : « la Conciliation, ou anatomie d'un otage. » Scénario et réalis. A. Boudet. Avec J. Sereys, J. Magre, A. Maurier.

Une histoire policière qui réunit un couple de gangsters et deux otages — mari et femme — en instance de divorce.

21 h. 55 Portrait : Robert Jungk, un professeur d'imagination. Réal. Ch. Gomila.

Robert Jungk a consacré sa vie à la futurologie.

22 h. 55 Championnat du monde d'escrime à Grenoble.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Jeux sans frontières.

21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Une odeur d'ammoniaque ». Réal. M. Braun.

Le comte Waghenheim simule l'enlèvement de sa propre fille.

22 h. 40 Jazz. Festival de Châteauvallon. Avec Antony Braxton.

● CHAINE III (couleur)

20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.

20 h. 30 Théâtre : « Sarcelles-sur-Mer », de J.-P. Bisson. Avec J.-L. Moreau, B. Rouan, F. Giorgetti, O. Molin, J.-P. Bisson. Réal. P. Martin.

Cette pièce, créée en mars 1973 par la Compagnie du Matin Rouge, raconte des histoires d'amour, celles de Jean-Pierre Bisson.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ; 19 h. 50, « Sonate en ré majeur pour flûte et guitare » (C. Schneider) ; 20 h., Théâtre ouvert d'Avignon : « la Tribu des Carcana en guerre, contre quoi ? », d'A. Gatti (réal. G. Peyrou) ;

Ramon Carcana, militant anarchiste, mourut à Madrid pendant la révolution espagnole. La « Tribu » le met en scène sous différents aspects : agitateur, héros, cas psychologique, auteur, porte-parole...

22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne. La littérature, avec P. Emmanuel, J.-C. Renard, G. Marcotte ; 22 h. 30, Libre parcours jazz, avec Rey-S. Oché ; 23 h. 15, Echos et paysages par M. Planchon : La Normandie.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano, par N. Lee : « Deux études » (Ch. Ives), « Hommage à Ives » (Copland), « Trois impromptus posthumes » (Schubert) ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : La Suède et le Danemark ; 21 h. 30 (S.), Récital d'orgue, par J. Charpentier ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc (Parmegiani, P. Henry, Poulenc, D. Milhaud) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'été. Balzac, historien de son temps : « le Monde des journaux ».

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, L'opérette : hommage à Robert Stolz ; 21 h. 30, La parole est à... Raye Lec ; 21 h. 45, Ballade pour deux pianos.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : 6 h. 59, 7 h. 55, 11 h. 55, 13 h. 59 (à 9 h., 16 h. 5 et 19 h. 50 : météo marine).

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 43, 18 h. 58 (19 h. 45 le dimanche), 23 h. 55.

TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 43 (sauf le dimanche) ; deuxième chaîne, 19 h. 57 ; troisième chaîne : en fin de soirée.

Dimanche 21 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : Miditrente été.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.



14 h. 30 Sport et variétés : Sport en fête. Coupe Davis (Roumanie-France) ; à 15 h. 45 : arrivée du Tour de France.

16 h. 55 Film : « La charge héroïque », de J. Ford (1964), avec J. Wayne.

Un capitaine de cavalerie arrivé en fin de carrière doit accomplir une dernière mission contre les Apaches avant de prendre sa retraite.

Un classique du western fordien.

18 h. 40 Orch. lyrique de l'O.R.T.F. dirigé par Pol Mule, avec J.-Y. Thibaudet, pianiste.

Concert champêtre *(Poulenc)* ; Concerto pour harpe et orchestre *(Haendel)* ; Concerto pour flûte et orchestre *(J. Ibert)* ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur *(Ravel)*.

19 h. 10 Discorama, de D. Glaser : Léo Ferré et le groupe Attention.

20 h. 45 Film : « Au milieu de la nuit », de Delbert Mann (1959), avec K. Novak et F. March.

Un homme de cinquante-six ans, veuf et solitaire, s'éprend d'une de ses employées beaucoup plus jeune que lui. Ils vivent un amour en principe impossible.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 20 Film : « Le temple de l'éléphant blanc », d'U. Lenzi (1963), avec S. Flynn et M. Versini.

Les aventures d'un jeune officier anglais de l'armée des Indes aux prises avec les membres d'une secte mystérieuse.

17 h. Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre, de M. Hours. « Jean Fouquet ». Réal. A. Tarta.

Peintre français du XVe siècle, auteur d'un portrait de Charles VII actuellement au musée du Louvre.

17 h. 30 Télésports.
18 h. 30 Reportage : Hommes de la mer. « Ron et la baleine tueuse ». Réal. B. Vailati.



19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Sports.

Grand Prix automobile de Grande-Bretagne; Championnat du monde des cavaliers ; Football : Coupe du monde universitaire ; Escrime : championnats du monde.

23 h. 40 Ciné-Club : « Opération diabolique », de J. Frankenheimer (1966), avec R. Hudson (v.o. sous-titrée).

Un homme tombe entre les mains d'une curieuse organisation qui lui fabrique une seconde vie en le transformant. Il ne réussit pas à s'adapter et se trouve pris au piège.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 05 Nouvelles, de S. Maugham. « La voix d'Israël ».
21 h. Reportage : La course autour du monde. « La fin d'une odyssée ».

Emission diffusée le 15 mai 1974 sur la première chaîne dans le magazine « Plein cadre ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée » (Mozart) ; 12 h., « Oui, mais on attendait Groucho et ce fut Marx » ; 12 h. 45, Orchestre Nord-Picardie, direct. E. Cosma : Concert Albert Roussel : « Suite en fa », « Sinfonietta pour cordes », « Troisième symphonie en sol mineur » ;

13 h. 45, Le monde insolite : La plus belle conquête de l'homme, par M. Bichebois ; 14 h. 15, « Andrea del Sarto », d'A. de Musset, interprété par les comédiens-français. En complément, poésie : « Nuit de décembre » et « les Nostalgies », d'A. Musset, extrait d'une soirée de Madame Dussanne ; 16 h. 15, « Sonate en la mineur pour violoncelle et piano arpeggione » (Schubert) ; 16 h. 45, Curieux destins : un aventurier vénitien, Da Ponte (rediff.) ; 17 h. 30, Perspectives du vingtième siècle. Centre culturel de Yerres. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. R. Dufalo, avec C. Herzog, soprano, S. Uerich, ténor, J. Villisech, baryton : « Windows » (Druckman) (première audition en France). « Catéchisme de nuit » (Komives). C. Herzog, « J.-S. Bach. Choral variations » (Stravinski). « Variations Aldous Huxley in memoriam » (Stravinski) « Canticum Sacrum ad honorem Sancti Marci nominis » (Stravinski) ;

19 h. 45, « Concerto en si mineur » (Vivaldi) ;

20 h., « Hop Signor », drame lyrique de M. Rosenthal, d'après M. de Ghelderode, avec A. Esposito, M. Trempont, B. Houdy, P. Filippi, J. C.Orliac, orchestre et chœurs, direct. M. Rosenthal ; 22 h. 30, Libre parcours variétés à Avignon ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Jerome K. Jerome.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon (Albinoni, Brahms, W. Walton, Honegger) ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. R. Albin, avec L. Koch, hautboïste : « Symphonie n° 41 en ut majeur, Jupiter », « Concerto pour hautbois et orchestre » (Haydn), « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky). 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Roméo et Juliette » (Prokofiev) ; 16 h. 15 (S.) Voyage autour d'un concert : Pétrassi, P.-M. Davies, G. Crosse, Schubert, F. Martin ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto n° 1 pour piano, trompette et orchestre à cordes, opus 35 » (Chostakovitch) ; « Sonate n° 42 en la majeur » (Mozart), Arthur Grumiaux, violon, Clara Haskil, piano ; « Messe en si bémol majeur de la Création » (Haydn) ;

22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Les pianistes A. Gorog et R. Orozco : « Quinzième rhapsodie hongroise » (Liszt), « Petrouchka » (Stravinski), « Concerto n° 2 en ut mineur » (Rachmaninov) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Treizième sonate en mi bémol majeur » (Beethoven), « Six épigraphes antiques » (Debussy) ; « Amériques » (Varèse) ; 24 h., Albums de famille ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène. En direct du Festival de Nice.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Les bruits de la ville ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « la Foire aux vanités » ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 21 JUILLET

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie : « Les Falachas » ; 10 h., Présence protestante : « La Bible et la vie ». Henri Gougaud ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La Bible et les bibles, vers le grand public » ; « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste ; Bulletin complet : 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; Inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et 21 h. ; Inter-emploi à 6 h. 45 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour, monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures ; Europe-Panorama à 22 h. 30.

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste ; bulletin complet : 12 h. 45 et 19 h. ; R.T.L.-Digest à 22 heures.

A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 30 ; bulletin en fin de soirée (vers 23 h.).

UN POINT DE VUE DE FRANÇOIS BILLETDOUX

(Suite de la première page.)

En une première expertise de la proposition gouvernementale dans l'esprit de sa propre logique, il convient de conclure qu'elle ne va ni assez profond ni assez loin.

Sous l'angle financier, les éléments d'appréciation font défaut : pour la répartition des biens immobiliers, des moyens techniques, du patrimoine audiovisuel, ou des personnels entre les six organismes et leurs filiales éventuelles, l'inventaire est en cours. A priori, la liquidation et la restructuration n'entraîneront pas nécessairement des économies : la dispersion, la mise à la retraite anticipée, ou le licenciement de plus d'un millier d'agents, réduiront considérablement le budget de fonctionnement, mais pour l'immédiat la situation de la *télévision* n'est pas sans analogie avec celle du paquebot *France* qu'on aurait en partie désarmé en pleine mer.

* * *

Les éclaircissements manquent également pour mieux voir en quoi, au-delà des préoccupations de gestion, le projet de loi serait inspiré par un choix politique. Au moins convient-il de reconnaître que, pour apaiser les craintes d'un abandon de la radiotélévision d'Etat aux intérêts privés, la formule adoptée pour la première et la deuxième chaîne d'une sorte de « *privatisation interne* » est joliment tournée.

Mais, ce qui pour l'instant n'est pas évident du tout, c'est que le projet de loi et la déstructuration qui doit s'ensuivre soient l'expression positive d'une politique des moyens audiovisuels engageant l'avenir jusqu'en 1980 ou même 1985, et s'inscrivant dans une conception globale du développement des technologies nouvelles de communication.

A mon degré d'incompétence et puisque le gouvernement souhaite encourager le risque et la responsabilité au sein d'organismes livrés à l'autonomie et dégagés — sauf un — des pouvoirs d'une tutelle, il semble que le statut proposé devrait apparaître davantage comme une loi-cadre comportant, d'une part, des dispositions limitatives (il en faut bien), mais, d'autre part, et surtout, des dispositions impératives, les unes et les autres répondant à la notion d'un service public national.

Certes, il est prévu que la distribution des ressources entre les différents organismes serait liée à l'établissement de leurs cahiers des charges, mais leur nature et la manière dont ils seront établis ne seront pas définies dans le projet de loi. Bien sûr, le contenu détaillé doit ressortir aux modalités d'application, mais les principes d'une politique ne seraient-ils pas à réaffirmer dans le corps premier du statut ?

Comme jusqu'à présent, malgré les différentes réformes que l'O.R.T.F. a subies, le pragmatisme était la règle, il n'y a jamais eu, à ma connaissance, de plan de synthèse élaboré en concertation entre les responsables de la technique, de l'information, des programmes et de la gestion. Dans les débuts de la radio-télévision, ce n'était pas vraiment nécessaire ni possible : on inventait l'avenir ensemble par approximations. Mais depuis la création de l'Office l'absence de doctrine a conduit, de mal en pis, l'appareil où nous en sommes.

Or c'est maintenant plus que jamais qu'il faut dresser un plan pour redonner un sens à une entreprise voulue aujourd'hui multiforme. Le terme déplaît en France, mais oui : une planification devient indispensable et elle ne saurait être improvisée dans des colloques ou concertations occasionnels. *Il est urgent de penser quelque part la radiotélévision dans son devenir.* Mais où donc et comment est-ce envisagé dans le projet ? Il n'y a rien à ce propos, pas même un élargissement des prérogatives du Haut Conseil de l'audio-visuel, et la « commission de la qualité » prête à rire, même chez les gens un peu graves.

Par l'instauration d'un établissement public de diffusion sous tutelle, le maintien du monopole, dans un souci vague de l'opinion, a été réaffirmé contre tout bon sens : il n'existe plus en matière de radiodiffusion et, quand bien même le gouvernement refuserait à une chaîne de télévision privée de s'implanter, il va falloir, dans les cinq années prochaines, accorder des dérogations en nombre croissant pour la mise en place des divers systèmes de télédistribution. Puis, d'ici dix ans, la diffusion d'émissions par satellites remettra le monopole en cause encore autrement. Qui cache quoi à qui, et pourquoi ?

Législativement, l'occasion est offerte de reconsidérer le principe du monopole en fonction des réalités et de décider, pour le mieux, comme y invite Jean d'Arcy, qu'il n'y aurait plus qu'un seul monopole des télécommunications regroupant ceux des P.T.T. et de la radiotélévision, et ouvrant l'avenir.

Mais ce n'est pas suffisant. Pour que puissent naître librement des stations locales de radiodiffusion ou des centres de télévision, il importe que soit conçu au niveau national un programme, par exemple, pour les « banques de données » à exploiter par téléinformatique ou encore un ensemble de projets concernant l'usage des satellites de communication.

Quel bonheur que les ingénieurs de l'O.R.T.F., sous la direction généreuse de Claude Mercier, aient su poursuivre obstinément leurs travaux en n'abandonnant pas leur volonté professionnelle devant et à travers les autorités successives ! Et heureusement que Pierre Schaeffer a inventé et maintenu le service de la recherche ! C'est particulièrement par eux que l'instrument a été entretenu dans ses chances d'avenir. Mais leurs propos ne sont pas entendus en profondeur.

Claude Mercier, lui, réagissant devant le projet de loi et pour « sauvegarder le capital acquis », estime que « sans un lieu de réflexion et de synthèse, toute réforme est vouée à l'échec » (*le Figaro* du 19 juillet), et suggère la fondation d'un Centre équivalent à celui qui fonctionne en Allemagne sous le titre : Institut Rundfund Technic, chargé de toutes les études, des recherches... et regroupant toutes les stations, chaînes et sociétés s'occupant de radio et de télévision.

De son côté, Pierre Schaeffer insiste sur la nécessité de fonder un institut national des mass media, organe d'information, d'analyse et de prospective analogue à un service du Plan, et concernant aussi bien la radiotélévision que la télédistribution, l'édition visuelle et les satellites.

Dans l'une comme dans l'autre suggestion, il n'est pas question de remplacer la direction générale de l'O.R.T.F. par un nouvel organisme fédérateur, mais il est question de la nécessité de créer immédiatement, pour le présent et pour l'avenir, un organisme national capable d'étudier une politique des technologies nouvelles de communication.

Ni le haut conseil de l'audiovisuel ni la « commission de la qualité », dont le projet de loi annonce l'institution, ne sauraient satisfaire à cette nécessité.

Mais c'est sur le plan des programmes diffusés sur les antennes, sur ce qui intéresse le plus directement le public, sur ce qui justifie concrètement l'appareil et sa réforme, que le projet de loi est le plus confus. Il n'innove pas : il épouse et il améliore les défauts de conception.

* * *

Il peut y avoir de bonnes émissions, mais il ne saurait y avoir de bonne programmation, propre à satisfaire tout le monde — le meunier, son fils et l'âne — à la même heure, malgré trois chaînes.

Le projet de loi indique la concurrence entre les trois chaînes, alors qu'elles ne possèdent pas les mêmes moyens : la première est en noir et blanc et permet des programmes régionaux, la deuxième est en couleurs, mais la troisième, en couleurs aussi, ne « couvre » que partiellement l'Hexagone. Chacune propose « de tout un peu ».

* * *

L'émulation est possible au-delà de la concurrence dans la mesure où l'on précise la vocation particulière de chacune des trois chaînes, et, puisqu'on bouleverse, pourquoi ne pas regarder d'un peu près les données ? Par exemple, il pourrait être promulgué que :

1) La télévision étant un moyen d'information, le programme de l'une des trois chaînes serait conçu dans l'esprit du journalisme, en sorte qu'il « couvre » à sa manière les cent rubriques constituant la matière d'un quotidien de la presse écrite, qu'un choix de sujets soit traité sous forme de magazine en équivalence avec les hebdomadaires et que les grands thèmes développés par une revue mensuelle trouvent leurs correspondances dans une émission documentaire.

A partir de cette conception, on pourrait retrouver aussi bien « Les dossiers de l'écran » que les « dramatiques » de Krier ou de Faillevic ou une émission satirique sur l'actualité. Il deviendrait possible de définir pour cette chaîne une politique des programmes.

2) La télévision étant également une entreprise de spectacles, le second programme devrait être principalement conçu à partir des propositions présentées par les créateurs, dans tous les domaines. Alors que, sur l'autre chaîne, les réalités du quotidien et de l'actualité prédomineraient, ici ce seraient les vertus de l'imaginaire qui seraient premières.

Cela ne signifie pas que cette chaîne devrait être le divertissement *au sens bête*, les mêmes thèmes que sur l'autre chaîne y seraient traités, mais dans un autre style. On y verrait plutôt « Dim-Dam-Dom » que « Les femmes aussi ».

Le point essentiel est que l'on pourrait ainsi plus nettement choisir entre les deux chaînes principales.

3) Dans la logique du projet de loi, il conviendrait de déclarer : il n'y a plus de troisième chaîne, c'est-à-dire d'organisme centralisateur à l'échelon national, et il appartiendrait aux directeurs régionaux de faire inventaire de leurs biens et d'estimer leurs moyens de fonctionnement, afin de définir les conditions de leur existence en autonomie et que la décentralisation soit réelle.

Nous sommes évidemment loin de compte avec le projet de réforme. Mais pourquoi ?

N'est-ce pas en tout cas dans le statut qu'il faut définir la « personnalité » de chacun des organismes ?

* * *

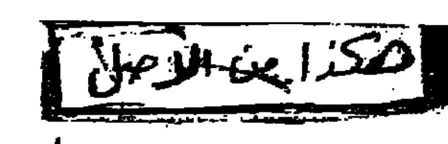
Il est un fait méconnu : c'est que si l'O.R.T.F. éclate, pour une bonne part, la cause en est un excès de servitudes, internes et externes. Il y a toutes chances, dans le projet actuel, qu'elles soient reconduites. Sous prétexte de service public, tout le monde et chacun prétendaient à des droits sur l'antenne : le ministère de l'éducation nationale, des affaires étrangères, ou celui du travail, ont leurs impositions, et déjà le secrétaire d'Etat à la culture et Françoise Giroud réclament.

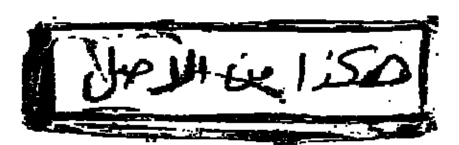
Eh bien, puisqu'il y a changement, le projet de loi devrait préciser que toutes les conventions précédentes deviennent caduques et qu'il faudra les renégocier, de façon à transformer les servitudes en véritables co-opérations.

Il reste encore beaucoup à dire, et spécialement sur les difficultés d'élaboration d'un « cahier des charges précis ». Il n'est pas commode de faire entendre que les finalités de la radio-télévision sont au-delà des émissions qui passent sur les antennes, et qu'il faudrait en finir avec le slogan simpliste selon lequel les programmes audio-visuels auraient pour but : « d'informer, d'éduquer, de distraire et — comme on a rajouté récemment — de cultiver », comme si l'information, l'éducation et le divertissement ne faisaient pas naturellement partie de la culture.

L'essentiel, en l'occurrence, pour qu'il se passe « quelque chose » en profondeur, c'est, selon l'expression de Jean-Marie Domenach, de « libérer des libertés ». Le projet de réforme n'est pas suffisamment ouvert en ce sens pour qu'on y croie.

Cependant, comme on dit en Hongrie : « La situation est bonne, mais elle n'est pas sans espoir. »





RADIO-TELEVISION

Lundi 22 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Miditrente été.

14 h. 30 Film : « Cette sacrée gamine », de M. Boisrond (1955), avec B. Bardot et J. Bretonnière.

Un chanteur de boite de nuit est chargé de conduire en Suisse une collégienne, fille de son directeur. Mais l'ingénue aime la fantaisie.

18 h. 10 Série historique : La lutte de l'homme pour sa survie, de R. Rossellini. « L'Europe médiévale. »

19 h. 5 Pour les petits : Laurel et Hardy.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc, de R. Thomas. Réal. Ph. Arnal.

20 h. 30 (★) Série dramatique : Elizabeth R. de J. Hale. « Le Lionceau ». Réal. Cl. Whatham. Avec J. Ronane, I. Barrit., J. Kemp, Glenda Jackson.

La jeunesse de la princesse Elizabeth, fille d'Henry VIII et d'Anne Boleyn, durant le règne de sa sœur Marie Tudor.

22 h. Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Actuel 2.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarte (1904-1905).

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.

19 h. 55 Court métrage : Laurel et Hardy. « Ecosse frugale ».

20 h. 30 Film : « Le jeune Cassidy », de J. Cardiff (1965), avec R. Taylor et M. Smith.

Comment John Cassidy, ouvrier irlandais, devint, au milieu des luttes sociales et insurrectionnelles de son pays déchiré, le dramaturge Sean O'Casey.

Ce film fut conçu par John Ford, qui, tombé malade au bout de deux semaines de tournage, fut remplacé par Jack Cardiff.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service ; 7 h. 50, Musique classique ;* 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par *M. Rouzé* : Les mécanismes sensoriels. Les hormones du cerveau ; 9 h., Avignon ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, «l'Adieu aux armes » (1), d'Héminoway, adapt. C. Mourthe (réal. J.-P. Colas, rediffusion) ; 14 h. 5, Khadafi ; 14 h. 25, Carte blanche : « Barricades pour une auto », de J.-P. Ollivier, avec M. Sarfati, A. Médina, E. Loria (réal. H. Soubeyran) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 30, La mémoire des notes, par Ch. Latigrat ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30, « la Maison en destruction », par F. Pinte ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix. Lectures pour un été : « Jeunesse », de J. Green, « Risibles amours », de M. Kundera (réal. G. Peyrou, rediff.) ; 18 h. 30, Réflexion faite : Gramsci. Histoire de la campagne française ; 19 h. 50, « *Mazurkas* » (Chopin) ;

20 h., Avignon ; 21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h. Concert de musique électro-acoustique et vocale à Munich, par les solistes des chœurs de l'O.R.T.F., direct. M. Couraud : « l'Arbre et Coetera für 4-spuriges Tonband » (A. Savouret), « Dodecameron » (I. Malec), « Luminetudes für tonband » (I. Malec), « Ode à Villon pour douze solistes, projections et bande magnétique » (G. Reibel) ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes : Robert Sabatier.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs, par M. Ruyssen (Boulez, Bartok, Jolivet) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Jeunes organistes français : Jean Guillou ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois (Padre J. Larranaga, Haydn) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate à Kreutzer » (Beethoven), « Troisième sonate pour violon et piano en [illegible] mineur » (Brahms) ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Sonate VI et II » Schobert). « Symphonie les quatre tempéraments » (Nielsen) ;

17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie concertante en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie en ré majeur » (Vorisek) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.) Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... un certain sourire (Padre David, Rossini, Mozart, Offenbach, Satie) ;

20 h. 30 (S.), Festival de Strasbourg. L'ensemble instrumental « Contentus Musicus », de Vienne, direct. N. Harmoncourt : « Sinfonia II » (Fux), « Concerto la Notte » (Vivaldi), « Concerto en sol mineur » (Haendel), « Battalia 1673 » (Biber), « la Mer » (Telemann) ; 22 h., Correspondance : « Introduction et allegro de concert » (Schumann), Rudolf Serkin, piano, « Trois romances, opus 21 » (Clara Schumann) Jean Martin, piano, « Sonate n° 2, opus 5, en fa dièse mineur » (Brahms) ; 23 h., Reprises symphoniques : « Figures auditives » (D. Ouzounoff), « Impacts pour ondes Martenot et deux orchestres » (A. Tisne) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 15, « Jack », d'A. Daudet.

Mardi 23 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.

13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. Bonnes vacances les grands-parents.

18 h. 15 Série : La lutte de l'homme pour sa survie. « Les grandes inventions et découvertes. »

19 h. 10 Pour les petits : Laurel et Hardy.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Variétés : La piste aux étoiles d'H. Margaritis, présenté par R. Lanzac.

21 h. 25 Film : Les derniers jours de John Dillinger, de N. Webster.

Une évocation de la vie du gangster américain qui défia pendant des années la police américaine, tournée sous la forme d'un reportage-fiction.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « Une nuit aux Baléares », de P. Mesnier, d'après l'opérette de L. Gasté (1956), avec G. Guétary, J.-M. Thibault, C. Bessy, D. Grey.

Une jeune fille qui fuit un mariage imposé rencontre un guitariste chantant et trouve avec lui l'amour aux Baléares.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Les trois lanciers du Bengale », d'H. Hathaway (1935), avec G. Cooper, F. Tone, R. Cromwell (N.).

Trois lieutenants anglais de l'armée des Indes — dont l'un se montre passagèrement un lâche — aux prises avec une insurrection fomentée par un chef indigène dissident.

Aventures, héroïsme et colonialisme « naïf » d'Hollywood dans les années 30. Pour Gary Cooper.

Débat : Quand l'Angleterre tenait les Indes.

Avec S.E. Mohamed Youssef Khan, ambassadeur du Pakistan à Berne, ancien officier de l'armée des Indes, Sir Reginald Savoy, général et ancien commandant de l'armée des Indes, le général David Bei Chel, le capitaine William Amstrong, ancien lancier du Bengale, et Dominique Lapierre, journaliste et écrivain.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.

19 h. 55 Découverte : L'œil apprivoisé. Vieilles pierres.

Le village de Poët-Laval.

20 h. 30 Dramatique : « La nuit de Winterspelt », de C. Rank, avec S. Hennebelle, J. Cleve, J.-G. Nordmann, J. Charby, P. Massini. Réal. J. de Nesle.

Une nuit de décembre 1944, la trêve de Noël ne fut pas respectée.

21 h. 30 Documentaire : Homo sapiens. « Des rats et des hommes ». « Le papier, la rivière et la forêt ». Réal. G. Ferraro.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service : « la Mer » (Debussy), « Richard Cœur de Lion », ouverture (Grétry) ; 7 h. 40, « Sonate n° 1 en sol mineur » (B. de Boismortier) ; 7 h. 40, Anniversaire musical : Naissance d'Ernest Bloch (1880) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir, la vie privée ; 8 h. 32, L'explosion démographique par L. Maison ; 8 h. 50, Université radiophonique : La cité du Vatican ; 9 h. 7, « les Oiseaux », par F. Christian ;

Il y a environ cent cinquante millions d'années le premier oiseau, encore à demi-reptile, se lançait courageusement à la conquête du ciel... Le début d'une passionnante histoire contée par MM. J. Piveteau, J.-J. Barloy, J. Vielliard, P. Jacob, Ph. Gramet et M. Rousseau.

11 h., Avignon : Cycle d'orgue ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy ; 12 h., Airs d'opéra : Extraits de « Werther », « Hérodiade » (Massenet), « Faust » (Gounod), « Mefistofele » (Boito) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 20, Vers l'épuisement de l'eau ; 15 h. 20, Avignon. Clefs pour l'Opéra ; 15 h. 50, Radio-service culturel ; 17 h. 40, Un livre, des voix : « le Temps immobile », de Claude Mauriac (réal. B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite : Lévi-Strauss, l'agriculture ; 19 h. 50, Œuvres de Villa-Lobos ;

20 h., Avignon : « Ubu à l'Opéra », d'A. Duhamel, d'après Jarry, adaptation et mise en scène de G. Wilson, au cloître des Célestins ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (Pierné, Brahms, Satie) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Jeunes organistes français : « Premier livre d'orgue » (L. Marchand), par A. Isoir ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : « Dans les steppes de l'Asie centrale » (Borodine), « Alexandre Newski » (Prokofiev) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. Mélanésie : Communautés Fataleka et Baegu ; 16 h (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 8 en fa majeur » (Beethoven), « Sonate n° 1 en fa mineur pour violon et piano » (Prokofiev), « Mathis le peintre » (Hindemith) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Follies », de S. Sondheim ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... symphonies de chasse ;

20 h. 30 (S.), Concert de chambre : « Sérénade n° 9, cor de postillon » (Mozart) ; 21 h. 15, Festival de la côte languedocienne. Arlette Emonin, mezzo-soprano, Michel Piquemal, baryton, Jacques Vandeville, hautboïste, Huguette Duc, claveciniste, et l'ensemble Pro Musica jouent : « Quatuor en ut majeur pour flûte, violon, alto, violoncelle et basse continue » (Guillemain), « Elegrer des Saudades et Message » pour mezzo-soprano, baryton, récitante et piano (Antonio Braga), « Sonate en sol majeur pour flûte, alto, violoncelle et clavecin » (Hotteterre) « Quatre préludes pour un été », pour flûte, violon, alto, violoncelle et clavecin (Max Pinchard), « Sonate pour hautbois et clavecin » (Philidor), « Quatre nocturnes pour mezzo-soprano, baryton et ensemble instrumental » (Roger Calmel) sur des poèmes de Léopol Senghor ; 22 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 50 (S.), Double audition . Quatuor III » (B. Jolas) ; 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières).
Inter-Variétés : 19 h. 20, Musiques pittoresque ; 20 h. 15, Mystères de l'été : « Ce sacré Léo ! », de F. Kassak ; 21 h. 15, Musique aux Champs-Elysées.

Mercredi 24 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente été.

18 h. 15 Série : La lutte de l'homme pour sa survie. « Développement des sciences et des techniques. »

19 h. 10 Pour les petits : Laurel et Hardy.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Les trois vérités, d'A. Duhamel, A. Campana et J.-P. Alessandri : « Pour ou contre la réforme de l'O.R.T.F. ? »

Avec M. Robert-André Vivien, député U.D.R., président du groupe d'étude parlementaire sur les problèmes de l'information, et M. Georges Fillioud, secrétaire du parti socialiste, député de la Drôme.

22 h. 15 Musique sur la une : Le mois des festivals.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Il y a longtemps que je t'aime », de J. Deval, avec J. Barney, C. Jade, J. Rollin, P. Leproux. Mise en scène R. Gérome.

Un étrange et banal sentiment de déjà vu... Un faux souvenir peut amener une vraie aventure.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.

19 h. 55 Musique : Tambour, production du bureau de l'O.R.T.F. à New-York. Réal. D. Berger.

20 h. 30 Histoire : Il y a trente ans la libération. « Quand le maquis attendait le printemps ».

Une émission proposée par le général Fernand Gambiez, qui rappelle l'odyssée du sous-marin « Casabianca » et la lutte clandestine de la Corse, premier département français à s'être libéré au printemps 1943.

21 h. 20 Reportage : Les gens et leurs idées. « Bâtir sa vie », de P. Copeau et J. Schreiber.

Urbanisme et habitat à Marseille. Sculptures dans la ville à Chalon-sur-Saône. Pollution et environnement : la Camargue. La télédistribution à Rennes.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service (Mozart, Vivaldi) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir : « la Mort » ; 8 h. 32, L'explosion démographique ; 8 h. 50, Université radiophonique. Projets spatiaux (les satellites de radiodiffusion) ; 9 h. 7, Avignon : Une nuit par jour, de M. Bichebois et J.-M. Cavalier. Musique d'Avignon et de Provence. Musique de notre temps (débat sur le fléau des mers) ; 10 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 30, Entretien avec Philippe Lavastine (1), par P. Gillon ; 12 h., Musiques à l'appui ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 25, « Choses rêvées, choses vues », de R. Jentet (rediff.) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 35, Avignon. Musiques et sciences humaines ; 16 h. 25, Les voyages forment la jeunesse ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « Seul à Byzance », d'Irvin Shaw. Un livre, des voix : « la Leçon d'allemand », de Siegfried Lenz (réal. Claude Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Sinfonia en ré mineur » (W.-F. Bach) ;

20 h., Perspectives du vingtième siècle. Concert au Centre culturel d'Yerres, avec M. Joste, pianiste, D. Erlih et F. Geyre, violonistes, Ch. Larde, flûtiste, G. Deplus, clarinettiste : « Suite en trio, d'après l'Histoire du soldat » (Stravinski), « Sonate pour violon seul » (Komives), « Eleven echoes of autumn » (Crumb) (première audition) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Le professeur Jacques Monod et la musique ; 21 h. 20, La science en marche, de F. Le Lionnais : Le cortège animal de l'homme ; 21 h. 50, Aspects du sacré dans le monde moderne ; 22 h. 40, Radio de Bratislava : Airs d'opéra : « la Dame de pique » (Tchaïkovski), « Machbeth » (Verdi), « la Juive » (Halevy) ; 23 h. 20, L'écriture par le son ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.) Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (J.-F. Rebel, L. Mozart, Malher, Wagner, H. Dutilleux) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Jeunes organistes français : « Œuvres pour orgue, fantaisie en mi » (Couperin), par M. Chapuis ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ;

14 h. 30, France-Musique service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « l'Horizon chimérique » (Fauré) « Deuxième quintette pour piano et cordes » (Fauré), « Saudades de Brazil » (Milhaud) ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues en France. Chorales d'amateurs : 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.) Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique internationale : « Hungaria » (Liszt), « Symphonie » (Alkan), par R. Lewenthal, pianiste, « le Festin d'Esope » (Alkan), « Dixième symphonie » (Mahler, révision D. Cooke) ; 23 h., Musique française méconnue. Maurice Bagot : « Nocturne du voyageur », « Sinfonietta » ; 24 h., Musique et poésie. Robert Desnos (Monteverdi, Mozart, Poulenc, Penderecki) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières).
Inter Variétés : Folklore de France (folklore vannetais) ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines : Hommage au baryton Andrez.

Jeudi 25 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.

18 h. 10 Série : La lutte de l'homme pour sa survie. « Les grands personnages ».

19 h. 10 Pour les petits : Laurel et Hardy.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Dramatique : « l'Alchimiste », de Ben Johnson, adapté par J. Legris, avec R. Bertin, J. Destoop, F. Giorgetti, M. de Ré, P. Vilon, M. Dudicourt, P. Lafont, L. Chevalier, Ch. Charras. Réal. J.-M. Coldefy.

Pendant la grande peste de Londres, le valet Sans-Gêne met à profit l'absence de son maître pour transformer la maison en agence de service avec la complicité de l'alchimiste et de deux jolies filles peu farouches.

Avec « Volpone », cette comédie de mœurs est l'œuvre la plus célèbre de l'illustre rival de Shakespeare. Jean-Marie Coldefy a cherché à lui donner le rythme vif de la Commedia dell' arte.

22 h. 15 Sports : Championnats du monde d'escrime à Grenoble.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 30 Réunion de presse du président de la République.

Causerie libre sur l'action politique, sociale et économique engagée par le gouvernement depuis deux mois.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Série : Alexandre Bis (1) « Le retour de Mike Friedberg ». Scénario de O. Storz, avec J.-C. Bouillon. Réal. F.-P. Wirth.

Le héros de cette production franco-austro-italo-Allemagne fédérale, a un frère jumeau bien encombrant, devenu sous le code d'Alexandre un efficace agent des services secrets soviétiques.

21 h. 40 Document : Le feu de la Terre, d'H. Tazieff.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.

19 h. 55 Documentaire : L'éléphant et le cobra, de F. Rossif.

20 h. 30 Variétés : Pour copie conforme : « Jean-Claude Brialy ». Réal. J. Guyon.

21 h. 20 Reportage : Vacances en France.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, *L'anniversaire musical* : Naissance de Benedetto *Marcello* (1686) ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Un roi sans pouvoir : « le Doute et l'Occident » ; 8 h. 32, L'explosion démographique ; 8 h. 50, Université radiophonique : La vie secrète des plantes (les symbioses) ; 9 h. 7, Un an de création, par H. Tournaire.

Un choix d'ouvrages à lire pendant l'été.

11 h., Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. J.-J. Werner : « Concerto en la majeur pour piano et orchestre » (Mozart), avec J.-C. Ambrosini ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Orchestre O.R.T.F.-Nice-Côte d'Azur, direct. J. Pommier : « Cinquième Symphonie en si bémol » (Schubert) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, A quoi servent les fondations ? ; 16 h. 35, Elisabeth Alain ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « Contes », de *Maupassant*. Un livre, des voix : « Bleu marine », de Gérard Mourgue (réal. B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

19 h. 50 « Trois pièces pour violon et piano » (L. Boulanger) ; 20 h., Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Alexandre Dumas fils, par M. Ricaud (réal. A. Lemaitre) ; 21 h. 20, Biologie et médecine par les professeurs R. Debré et M. Lamy : L'adénome de la prostate (2) avec le professeur J. Auvert ; 21 h. 50, Avignon-Livre d'or ; 23 h., Grandes réalisations discographiques ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.) Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (J. Martinon, A. Caplet) ; 11 h. 30 (S.) Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Jeunes organistes français : « Prélude et fugue sur le nom de Bach » (Liszt) ; Variations sur « Weinen », « Klagen », « Sorgen », « Zagen » (Liszt) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ;

14 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Sérénade pour instruments à vent » (R. Strauss), « Cinq lieder » (H. Wolf), « Deux nocturnes » (Fauré), « Petite suite opus 1 pour orchestre à cordes » (C. Nielsen) ; 15 h. 45 (S.), En attendant Bayreuth ; 15 h. 55 (S.), En direct de Bayreuth : « Tristan et Yseult », avec H. Brilioth, C. Ligendza, K. Moll, D. McIntyre, Y. Minton, chœurs et orchestre du Festival, direct. C. Kleiber ; 19 h. 35 (S.), Amoureux célèbres : « Roméo et Juliette » (Prokofiev) ;

20 h., Sous le signe du temps ; 20 h. 15 (S.), En attendant Bayreuth ; 20 h. 25 « Tristan et Yseult » (troisième acte) ; 23 h. (S.), Jazz vivant : En direct du Festival d'Antibes ; 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières).
Inter-Variétés : 19 h. 20, L'opérette aujourd'hui ; 20 h. 15, Tous mélomanes : Ravel ; 21 h. 15, Fleurs et racines du folklore : De l'Argentine à l'Uruguay.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Patrick Lecocq ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h. Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 50, Fantomas ; 20 h. 10, Pas de panique (Cl. Villers, O. Nanteau, M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boggie (Pierre Lattes) ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 10 h., Mélodie-parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 14 h. 30, Siesta ; 15 h., Ça va, ça va ; 16 h 30, Mozik en tournée ; 18 h., 5, 6, 7 ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30 J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30 Case trésor ; 13 h. 15, Les disques d'or ; 15 h., Cent questions ; 15 h. 30, Tout est faux ; 16 h. 30, Super club ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitan ; 12 h., Faites vos jeux ; 15 h., Coupe des chanteurs ; 16 h., Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back ; 22 h 10, Histoire de rire.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouverts ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 27 juillet

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garette ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 23 h 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 . 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 15 h., Tour d'horizon musical ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 9 h. 20, Stop ou encore ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit Magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 30, Ces amis que j'ai connus ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La coupe des chanteurs ; 24 h., Christian Alexandre ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Christian Alexandre.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h. 5, Week-end classique : Bluesy-club

Du dimanche 28 juillet

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène.

EUROPE 1 : 7 h., Musique ; 9 h. 30, Les Bonshommes ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Bernard Schu ; 17 h., Variétés ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand Orchestre (Bach, Vivaldi, Mozart, Salieri).

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h., Concert.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 13 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse

ÉCOUTER, VOIR

● FILM : « LE MÉPRIS ». — Lundi 29 juillet, troisième chaîne, 20 h. 30.

Une des œuvres les plus discutées de Jean-Luc Godard. La transposition non psychologique d'un roman psychologique d'Alberto Moravia, un essai très personnel sur l'amour, le couple et la création cinématographique.

A Rome et à Capri, Fritz Lang tourne une adaptation de l'Odyssée d'Homère, pour le compte d'un producteur américain interprété par Jack Palance. Le scénariste Paul Javal (Michel Piccoli) est chargé de récrire des scènes au goût du producteur Sa femme, Camille (Brigitte Bardot, avec une perruque brune) venue le rejoindre lui manifeste soudain un mépris en apparence irraisonné. Dégradation fulgurante d'un amour, mythologie du cinéma-spectacle opposée à la mythologie classique, solitude intérieur sous le soleil méditerranéen de la tragédie. Un film grave et déchirant où Bardot n'est plus seulement un symbole érotique. Un film au style maîtrisé sous d'apparentes extravagances. C'était Godard en 1963...

● FEUILLETON : « ELISABETH R ». — Lundi 22 juillet, première chaîne, 20 h. 30.

La vie et le règne d'Elisabeth Ire, fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn, en six épisodes d'une heure trente. Toute une période extraordinaire de l'histoire d'Angleterre dans une grande production de la B.B.C. Une suite logique à la série les Six femmes d'Henri VIII *que nous avons vue l'an dernier. Une reconstitution signée et somptueuse qui devrait avoir beaucoup de succès.*

● CINÉ-CLUB : « INSIDE DAISY CLOVER ». — Dimanche 28 juillet, deuxième chaîne, 22 h. 25.

C'est un film tournée en 1965, par Robert Mulligan, et qui n'a jamais été distribué en France, on se demande bien pourquoi puisqu'il a pour vedettes Natalie Wood, Robert Redford et Christopher Plummer.

Une jeune fille, Daisy Clover, vit dans une cabane, sur une plage de Californie, avec sa mère un peu folle. Un producteur de cinéma la remarque, la fait venir à Hollywood. Elle devient vedette. C'est un peu l'histoire de Une étoile est née, *mais Robert Mulligan a joué, avec originalité, de cinq ou six registres différents et le personnage de Daisy Clover — qui reste une asociale jusque dans sa réussite et ne connaît que des échecs sentimentaux, — est fascinant et déconcertant.* F.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 26 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente-été.
18 h. 10 Série : La lutte de l'homme pour sa survie. « L'explosion démographique ».
19 h. 10 Pour les petits : Laurel et Hardy.
20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 Série : Mission impossible. « Des diamants sous la mer ».
21 h. 20 Emission médicale : « Indications. »
Le professeur Lhermitte, chef de clinique neurologique à l'hôpital de la Salpêtrière, présente neuf sujets de l'actualité médicale : la recrudescence de la rage, le rôle immunologique du thymus, la technique du respirateur à membrane, le perfectionnement du rein artificiels, les changements de localisation du cancer, l'allergie aux poussières, la détection pathologique par l'analyse sanguine, la transformation de l'hôpital de jour, les soins aux grands brûlés.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Dramatique : « le Colchique et l'Etoile ». Scénario et adaptation de M. Subiela, d'après le roman de N. Ciravegna ; avec O. Nolyn, C. Hubeau, J.-P. Herce, J.-P. Joris, G. Denizot, R. Guillet, G. Audoubert. Musique originale de J. Bondon.
Dans ce roman pour enfants relatant la légende de Moustiers, village du Haut-Var, Michel Subiela a trouvé matière à une création dramatique sur l'initiation d'un adolescent Maleul, à la recherche de la lumière, fasciné cependant par la puissance des ténèbres.
22 h. 15 Emission littéraire : « Italiques » de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Variétés : Le bonheur des autres : « Mort Shuman ». Réal. B. Maigrot.
Chacun a le bonheur qu'il se construit. Mort Shuman a décidé de vivre en France et il explique pourquoi.
20 h. 30 Film : « le Bateau sur l'herbe », de G. Brach (1970), avec C. Jade, J.-M. Emery, J.-P. Cassel, V. Cortese et P. Préboist.
Un jeune homme riche et secrètement malheureux construit un bateau dans le parc de son château, avec l'aide d'un ami qu'il tient sous sa dépendance. L'ami s'éprend d'une jeune fille.
Névrose et fatalité. L'univers morbide de Gérard Brach.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Ateliers naissants, par A. Almuro (la Maison des jeunes et la culture-Théâtre des Deux-Portes à Paris) ; 8 h. 32, L'explosion démographique ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Avignon : Musique de notre temps (actualité de Rabelais, avec C. Mettra ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. Y. Tamni : « Symphonie n° 45, le Adieux » (Haydn) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, Magazine ; 14 h. 25, L'ange du bizarre ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 35, Les musulmans d'Afrique ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « les Paroissiens de Palenie » de M. Clavel. Un livre, des voix : « Ce tell », de Pierre Roumet (réal. J.-A. Blondeau) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 5, « Deux fantaisies dans le style italien » (Telemann) ;

20 h., Dialogues de R. Pillaudin : « Pour en finir avec la société de gaspillage », avec René Dumont et Alfred Sauvy (rediff.) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Auger : Les déserts, avec le professeur Th. Monod ; 21 h. 50, Ma vie pour des mots, par P. Barbizet ; 22 h. 10, Concert Salle Gaveau, Orchestre Fernand Oubradous, direct. F. Quattrocchi. Solistes H. Le Floch, violon, M. Allard, basson : « Pastorale d'été » (Honegger), « Concerto en ut majeur pour violon et orchestre » (Haydn), « Solstices pour basson et orchestre » (Jolivet) ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile : A propos de « Tristan et Isolde » (Wagner) ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. et 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous des chefs d'orchestre compositeurs (Debussy, Prokofiev, Ravel, Saint-Saëns, Lully) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Jeunes organistes français : « Trois danses, deuxième fantaisie » (J. Alain) par M.-C. Alain ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.) Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. 45, En attendant Bayreuth ; 15 h. 55 (S.), En direct de Bayreuth : « Tannhauser », de Wagner, avec G. Jones, H. Esser, B. Weikl, H. Sotin, orchestre et chœurs du festival, direct. H. Hollreiser (entractes à 17 h. 10 et 19 h. 20) ; 19 h. 20 (S.), Année musicale Ibell : « Deuxième concerto pour piano et orchestre » (Liszt), avec Y. Jankoff, « Ballet de Faust » (Gounod) ; 21 h. 30 (S.), Jardins à la française : « Traits ; Cadavres exquis » (M. Constant), « Concerto pour deux guitares et orchestre » (Pierre Petit), par I. Presti, A. Lagoya, « Symphonie n° 2 pour trompette et cordes » (Honegger) ; 22 h. 30 (S.), Le club des jazz (Nouvelles d'Antibes) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Haydn, Schubert, Smetana, Landowski) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières).

Inter-Var été : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 45, Moisson d'ex ; 22 h. 15, Musique du monde.

Samedi 27 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.
18 h. 50 Pour les petits : Laurel et Hardy.
19 h. Variétés : Point chaud, par A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux. « Les bœufs musqués ».
20 h. 30 Dramatique : « l'Ange de la rivière morte », de G. Blond. Adapt. F. Chevallier. Réal. E. Logereau. Avec P. Doris, M. Robin.
En 1945, un jeune journaliste enquête sur une série de meurtres dans le petit monde pittoresque de l'île des Peupliers, à Créteil.
21 h. 50 Portrait : Oskar Morgenstern : « Le futur sans erreur ? ». Réal. C. Ventura.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecoutez voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

22 h. 40 Sport : Championnat du monde d'escrime à Grenoble.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Jeux sans frontières.
21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « La cage aux perroquets ».
22 h. 40 Jazz. Festival de Châteauvallon 1973 : Bernard Lubat.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Musique : « l'Ascension », d'Olivier Messiaen. (Retransmission depuis la Basilique de Lourdes).
20 h. 30 Théâtre : « le Souffle de vie », création du Théâtre populaire jurassien. Texte et mise en scène de R. Bénichou.
Deux clowns, partis en fusée du Cap Kennedy, visitent la Lune, les fonds sous-marins, le pays de la musique... Chaque fois, ils découvrent un monde merveilleux que seuls les poètes ou les enfants savent imaginer.
21 h. 35 Essai dramatique : « Jour de rêve », de Ph. Rivière, avec V. Grousson.
La journée d'un homme dans la ville.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance du compositeur Granados (1867) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Atelier naissant, par A. Almuro ; 8 h. 32, La jeune fille par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Hommage à un poète vivant : Jean Tardieu ; 12 h. 45, Panorama culturel.

13 h. 30 Emission spéciale : Centième Anniversaire de la création de « Boris Godounov » de Moussorgsky, par M. Hofmann, avec M. Le Roux ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. D. Chabrun : « Nuages et fêtes » (C. Debussy), « Chiffres de clavecin » (M. Ohana ; soliste E. Chojnacka, « Simple » (A. Bancquart) ; 17 h. 30, Ciné-magazine, de Ph. Esnault : Le Festival de Toulon ; 1. h. 30, Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ;

20 h., Théâtre ouvert d'Avignon, par L. Attoun : « Madras la nuit où... », d'E. Manet (réal. : J.-J. Vierne) ;
Quintette pour un théâtre de chambre : cinq personnages exilés dans un pays étranger s'affrontent et s'entredéchirent à huis clos, tandis qu'une guerre civile ravage la ville.

22 h., Aspects du sacré dans le monde moderne : La musique contemporaine, avec G. Tremblay, Xénakis, P. Bartolomé, P. Oreman, J.-C. Eloy ; 22 h. 30, Café-théâtre : Le mime ; 23 h. 15, Echos et paysages.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité d'hier : « Das Italienisches liederbuch » (H. Wolf), par E. Schwarzkopf et D. Fischer-Dieskau ; 8 h. 35, Musique à la une ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Brahms) par D. Oïstrakh, « Concerto pour percussion et orchestre » (R. Loucheur), avec V. Geminiani ; Vers 11 h (S.), Orchestre symphonique et de chambre de la radiodiffusion sarroise : « Six contredanses » (Mozart), « Concerto pour clavier et orchestre à cordes en sol majeur opus 7 n° 6 » (J.-C. Bach), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 12 h. (S.) Variétés actualités ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ; 13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ;

14 h. (S.) Petit concert très varié sur le nom et aux dépens de Wagner (Weber, Albeniz, Gershwin, S. Nigg, G. Enesco, Rossini) ; 14 h. 45 (S.), En attendant Bayreuth ; 15 h. 55 (S.), En direct de Bayreuth : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », de Wagner, avec Th. Adam, H. Sotin, K. Hirte, G. Nienstedt, F. Stricker, H. Bode, A. Reynolds, B. Weikl, orchestre et chœurs, direct., S. Varviso ; 17 h. 25 (S.), Musiques françaises au temps de Richard Wagner (Chabrier, Berlioz, Saint-Saëns, Fauré, Messager) ; 18 h. 15 (S.) « les Maîtres chanteurs de Nuremberg » ; 19 h. 30 (S.), Le tour du monde des auditeurs : Nuremberg (Œuvres de Pachelbel) ; 20 h. 20 (S.), « les Maîtres chanteurs » ; 22 h. 30 (S.), Le tour du monde des auditeurs (suite) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc : (Parmegiani, Poulenc, D. Milhaud) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 10, Tribune de l'été (réal., A. Barroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, L'opérette ; 21 h. 30, La parole est à... Edmond Meunier.

Dimanche 28 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : Miditrente été.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Sport été.
16 h. 55 Film : « Sire Gauvin et le chevalier vert », de S. Weeks (1973), avec M. Head.
Au temps du roi Arthur, les aventures initiatiques d'un jeune chevalier. Ce film est inédit en France.
18 h. 40 La France défigurée, par M. Péricard et L. Bériot.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « la Nef des fous », de S. Kramer (1965), avec V. Leigh, S. Signoret, J. Ferrer, L. Marvin.
Le voyage d'une dizaine d'hommes et de femmes, en 1933, sur un cargo allemand, de Vera Cruz à Bremerhaven. Destins sur lesquels s'étend déjà l'ombre du nazisme.
Adaptation d'un « best seller » de Katherine Anne Porter. Un film de vedettes.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 50 Film : « Orgueil et passion », de S. Kramer (1957), avec C. Grant, F. Sinatra, S. Loren.
A travers l'Espagne occupée par les soldats de Napoléon, un officier anglais aide un groupe de guérilleros à convoyer un canon géant pour libérer Avila.
17 h. Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre de M. Hours. « Le Maître de Moulins ». Réal. A. Tarta.
Nous ne possédons aucun renseignement sur l'identité et la personnalité de ce peintre fécond, auteur du fameux « Triptyque de la Vierge et l'Enfant entourés d'anges », qui a marqué la période de la grande peinture gothique française.
17 h. 30 Télésports.
18 h. 30 Reportage : Hommes de la mer. « Jacques l'Amphibien ». Réal. B. Vailati.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde. « Les Galapagos ».
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. de La Grange.
20 h. 35 Sport : Championnat de France d'athlétisme à Nice.
22 h. 25 (★) Ciné-Club : « Inside Daisy Clover », de R. Mulligan (1965), avec N. Wood et R. Redford. (V.o.o sous-titrée.)
Découverte par un producteur, une sauvageonne de Californie devient star de cinéma mais ne trouve ni stabilité ni bonheur.
Ce film est inédit en France.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles de S. Maugham. « Une histoire banale ».
20 h. 35 Reportage : Etirez vos ailes, émission de la télévision hollandaise.
Chaque année, dans le port d'Enkhuysen, un concours rassemble des amateurs équipés des appareils volants qu'ils ont confectionnés. Ils s'élancent du haut d'une tour et sont récupérés dans la mer par des hommes-grenouilles.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée » (Mozart) ; 12 h., Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ; 12 h. 45 Orchestre O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule, avec H. Le Floch, violoniste : « Concerto en sol mineur pour violon et orchestre » (M. Bruch), « Sérénade pour cordes » (Tchaïkovski).

13 h. 45, Le monde insolite : L'esprit du yoga, par J. Borel ; 14 h. 15, « Angélique Baboy », de J. Canolle, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins : Le conquistador de la sonora (rediff.) ; 17 h. 30, Festival de Lausanne. Orchestre national O.R.T.F., direct. Ch. Dutoit avec N. Milstein : « la Fiancée vendue » (Smetana), « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Beethoven), « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 19 h. 10, Les machines à musique ;

20 h., Mozart : Scènes et airs de concert : « Alcandro, lo confesso. Non so d'onde viene », « Ma che vi fece, o stelle. Sperai vicino il lido », « No, che non sei capace », par M. Mesplé, « Per pietà, bell'idol mio », « Cara, se le mie pene », par R. Streich, « Fra cento affani », par A.-M. Miranda, « Clarice, cara mia sposa » (avec la participation de J.-Ch. Runge et W. McDonald), « Ich möchte wohl des kaiser sein », par P.-Ch. Runge, « Mandina amabile », par R. Streich, W. McDonald, P.-Ch. Runge. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., Direct. J.-P. Marty ; 21 h., Germain nouveau, par J.-P. Vaguer (réal. Ph. Guinard) ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés : A Avignon ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Henri de Montherlant (1)

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 28 JUILLET
TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; « Vieillir dans l'Eglise » ; 10 h., Présence protestante : « Le Synode de l'Eglise Réformée à Lyon », « La Bible et la Vie : la femme », « Message de Sœur Myriam » ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Lire en vacances » ; « Dieu en liberté », de G. Hourdin ; 11 h., Messe célébrée à l'église de Bernières-sur-Mer (Calvados) ; Prédication du Père Guinchat.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.) Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin, avec D. Merlet, pianiste : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms), « Symphonie n° 3 » (A. Magnard) ;
14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Wanderer-fantaisie » (Schubert) ; 16 h 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; Vers 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. G. Bertini, avec C. Arrau, pianiste : « Symphonie n° 8 en ut mineur » (Schubert), « Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre » (Brahms) ; Vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), En direct du festival d'Antibes : Jazz vivant ;
20 h. 30 (S.) Grandes rééditions classiques ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Una colomba candida » (F. Lancini), « Wesendonk lieder » (Wagner), « Arc », pour piano et orchestre (Takemitsu) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 15 Jazz sur scène.
Inter-Variétés : 20 h. 20, Les bruits de la ville ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

ÉMISSIONS CULTURELLES

Paris 312 mètres
SAMEDI 27 JUILLET

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, L'explosion démographique ; 17 h. 42, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 28 JUILLET

9 h., Un roi sans pouvoir ; 10 h. 30, Ateliers naissants ; 11 h. 30, La jeune fille.

Lundi 29 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Miditrente été.
14 h. 30 Film : « Hercule », de C. Rim et A. Esway (1937), avec Fernandel.
Un Provençal un peu simplet, fils du grand patron d'un journal parisien, recueille la succession de son père et résiste aux manœuvres d'un escroc qui espérait abuser de sa naïveté.
19 h. 5 Pour les petits : Laurel et Hardy.
20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 (★) Série dramatique : Elizabeth R. « Des cœurs et des fleurs ».
Marie Tudor est morte. Elisabeth, devenue reine d'Angleterre, a une grande idylle avec Dudley, comte de Leicester.
22 h. (★) Cinéastes témoins de leur temps. « Le mythe automobile », par P. Knapp.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Court métrage : Laurel et Hardy. « Les éléphants volants ».
20 h. 30 (★) Film : « le Mépris », de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli et J. Palance.
La femme d'un scénariste, venu travailler à Rome avec un producteur américain et Fritz Lang, se met à le mépriser.
Les problèmes du couple et la création cinématographique selon Godard. D'après un roman d'Alberto Moravia.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 8 h., Les chemins de la connaissance, Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h., Avignon. Emission consacrée le lundi, le mercredi et le vendredi à la vie du Festival (interviews de personnalités, audition-débat de musique contemporaine, concert) ; 11 h. 30, Journal de Delacroix, par M. Manoll (1), lu par J. Topart ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 22, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h 30, « le Journal de Martin Tiff, le mineur enseveli », de P. Formentin (rediff.) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h 40, Ecouter pour voir, par A. Almuro ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30 Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Lecture pour un été : « l'Homme de proie », de Ch. Le Quintrec. Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Délivrance » (réal. G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Musique classique ;
20 h., Avignon ; 21 h. 30, L'occitanie en question (1), par D. Wahiche ; 22 h., Concert (Mozart, J. Ibert) ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h 40, Poétiques (1), par J. Montre.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française, par D. Megevand : « les Oiseaux » ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Henri Sauguet : « la Chasse » ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37 Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales : Hommage à Darius Milhaud ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois (J. Hotteterre, Le Romain, A. de Cabezon, D. Ortiz, E. de Valderrabano, Rameau) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol pour piano et cordes » (Schumann), avec A. Rubinstein, « Sonate pour violon et piano » (Poulenc), par Y. Menuhin et J. Février ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Concerto pour flûte en mi mineur » (F. Benda), avec M. Larrieu, « Duo opus 41 » (M. et A. Bohrer), « Symphonie n° 4, le printemps » (Laitha) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Verdi, J. Raff, airs populaires irlandais ;
20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h. (S.), Hors gravures ; 23 h., Reprises symphoniques : « Ouverture tragique » (M. Mihalovici), « Capriccio pour orchestre » (J.-J. Werner), « Symphonie n° 3 » (A. Trebinsky) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. « En Bohême » (Dvorak) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières).
Inter-Variétés : 20 h. 15, « Télé-chance », d'A. Daniel (réal. E. Frémy).

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 22 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; 21 h., *la Bataille de Moscou*, film de D. Costelle.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *les Brisants humains*, film de J. Pevney.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge ; 21 h. 30, Niobe, ballet polonais ; 21 h. 35, Les idées claires ; 22 h. 20, Lazienki, documentaire polonais.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 20, Jean Rostand ; 20 h. 50, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 40, Lettres d'un bout du monde ; 22 h. 10, Objectivement vôtre.

Mardi 23 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vie d'artiste ; 21 h., *l'Or et l'Amour*, film de J. Tourneur.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Romance de Paris*, film de J. Boyer.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les Secrets de la mer ; 21 h. 5, *Rocco et ses frères*, film de L. Visconti.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 20, L'éducation sentimentale ; 21 h. 15, La gravure ; 21 h. 40, Un bouquet à sept roses ; 22 h. 25, Natation.

Mercredi 24 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *la Danseuse des Folies Ziegfield*, film de R.-Z. Leonard.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme à la valise ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Scotland Yard à l'écoute*, film de R. Lynn.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jason King ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 20, Fête fédérale des tambours à Viege ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; 22 h. 25, Escrime et natation.

Jeudi 25 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *Opération Goldman*, film d'A. Dawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *les Mauvais Coups*, film de F. Leterrier.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Ensorcelés*, film de V. Minnelli ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 20, Les invités de l'été ; 21 h. 20, La révolte des Haïdouks ; 22 h. 5, Récital.

Vendredi 26 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *Darclee*, film de M. Jacob.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h., Jeu ; 21 h 10, *Dr Jekyll et Mr Hyde*, film de V. Fleming.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit : l'Iran ; 21 h. 5, Angoisses ; 22 h. 20, La raison du plus fort...
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure : 20 h. 20, Marcel Pagnol ; 21 h. 15, Simple police ; 21 h. 40, Jazz à Montreux ; 22 h. 5, *Folies olympiques*, film d'E. Cline.

Samedi 27 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *le Couteau sous la gorge*, film de J. Severac.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *le Chevalier de Maupin*, film de M. Bolognini
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Aventures de Robin des Bois*, film de M. Curtiz ; 22 h., Airs de toujours.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Malaventure ; 20 h. 25, Un pays, une musique... La Grèce ; 21 h. 25, Entretiens ; 22 h. 5, Vivre libre.

Dimanche 28 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., l'éducation sentimentale ; 21 h., *Enquête à Venise*, film de R. Thomas.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ma sorcière bien-aimée ; 20 h. 25, Jeux ; 21 h. 10, *le Héros d'Iwo Jima*, film de D. Mann.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Mauregard ; 21 h. 15, Variétés ; 21 h. 50, L'histoire du soldat.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *l'Assassin frappe à l'aube*, film de M. Simenon ; 21 h. 45, Témoignages.

Lundi 29 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; *la Bataille de l'Atlantique*, film de D. Costelle.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Mémoires d'un flic*, film de P. Foucaud.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge ; 21 h. 25, Les idées claires.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, Jean Rostand ; 20 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 45, Lettres d'un bout du monde.

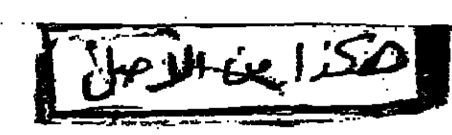
LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.

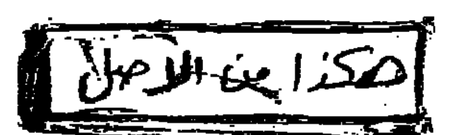
● LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz). — 6 h. 30-6 h. 45 : Informations et revue de presse ; 7 h. 30-8 h. : Informations et revue de presse, puis l'anglais par la radio.

● LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz). — 13 h. 15 : L'anglais par la radio ; 13 h. 30 : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES-SOIR (276 m). — 19 h. : L'anglais par la radio ; 10 h. 15-20 h. : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES-DERNIERE (276 m). — 21 h. : Journal parlé, puis programmes variés : 21 h. 45-22 h. : Disques de votre choix.





LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

LA CORSE ENTRE LE NEUF ET LE VIEUX

JE conseille à ceux qui, Corses ou non, voudraient savoir à quoi s'en tenir sur les conditions de l'île où l'on plastique aujourd'hui beaucoup, de lire le livre dense et alerte de Janine Renucci, géographe. Si la passion insulaire ne les touche pas (de tant de passions notre monde s'agite !), ils pourront du moins se convaincre que la bonne géographie concilie admirablement les froides nécessités de la science et les inquiétudes des hommes. Ce bel ouvrage, en tout cas, n'y a pas manqué.

Il est sans doute utile de noter que la Corse n'est aucunement, à proprement parler, un pays sous-développé. Si l'île, pour reprendre une expression employée il y a quelques années dans ce journal par un spécialiste des sous-développements, M. Bernard Kayser, peut être tenue pour une « région infériorisée au sein d'un ensemble globalement évolué », il n'en reste pas moins qu'elle échappe sans conteste aux misères des pays de dénuement. Les satistiques nous la montrent sous certains aspects, en pleine croissance, que ce soit par l'augmentation de son parc automobile et de sa consommation de carburant, l'essor du trafic téléphonique, l'accroissement du nombre des téléviseurs ou la multiplication de celui des logements autorisés... De toute évidence, la Corse s'enrichit : entre 1960 et 1970, « l'impôt sur le revenu des personnes physiques s'est accru de 16,7 % chaque année contre 13 % en France, proportion record observée sur le territoire ».

Mais les annuaires fournissent des chiffres moins encourageants, qui révèlent une large survivance des manifestations de la pauvreté, voire une véritable régression. Le département insulaire est en queue du palmarès français pour la consommation de l'électricité basse tension, en queue aussi pour l'augmentation du courant haute tension, ce qui témoigne d'une « persistante nullité industrielle ». Et si le Corse voit son impôt augmenter plus vite que celui du Français continental, il dépose moins d'argent à la caisse d'épargne, 1 800 francs en moyenne, contre 3 130 francs pour la moyenne nationale. Ces oppositions de taux favorables et d'indices fâcheux montrent bien que l'île se situe « à la lisière de deux mondes, celui de la dépression et celui de la richesse ». Pour être plus précis, elle est à double face, comme le prouvent ses paysages constrastés, des vergers luxuriants de la plaine orientale aux hameaux croulants de l'intérieur. Janine Renucci illustre plaisamment ces extrêmes en évoquant les animaux errants — survivants d'une économie pastorale incapable de se muer en élevage — qui « envahissent les jardins fleuris des hôtels ». Plus sérieusement, elle voit avec raison dans les oppositions si brutales que présentent statistiques et paysages le témoignage d'une économie désarticulée entre un secteur moderne capitaliste, fragile mais souvent brillant, et un secteur traditionnel, dont le déclin continue de s'affirmer.

***

Ces aspects contradictoires d'une évolution déconcertante ne sont nullement séparés : la croissance, on le sait, aggrave les disparités ; ici, elle en crée, valorisant la plaine et la côte, vidant et ruinant la montagne. « Espèce de revanche historique des basses terres longtemps répulsives sur les établissements humains situés en altitude. » Au vrai, c'est la fin d'une vie régionale sans doute paradoxale, mais somme toute harmonieuse, puisque les « plages » inhabitées du pourtour, qui avaient des pâturages et même des terres capables de porter des céréales, étaient nécessaires aux habitants de la montagne, lesquels y conduisaient l'hiver leurs bêtes et y levaient, en été, quelque hâtive moisson. Ces ressources du bas-pays, s'ajoutant aux minces richesses de l'intérieur, autorisaient les concentrations humaines des hautes terres et l'équilibre de l'économie insulaire. La « croissance » récente a achevé de briser tout cela.

Elle n'a pourtant brisé — il faut bien le dire — que du précaire. Janine Renucci décrit et analyse avec beaucoup de finesse le dépérissement qui atteint la Corse traditionnelle au moins depuis le milieu du siècle dernier, et que les ébranlements de la Grande Guerre ont accéléré : population diminuée, surfaces cultivées rétrécies sans que les techniques améliorées apportent une compensation. Mais la régression, si elle se lit au délabrement des villages, à la maigreur du bétail vagabond et au triomphe de l'inculte, n'a pas entraîné l'appauvrissement des habitants. Les revenus individuels n'ont nullement décliné au rythme des productions globales. C'est le résultat d'une émigration somme toute heureuse si on la compare à celle du *Mezzogiorno* italien. La Corse a été tôt incluse dans un Etat riche qui lui-même devait se constituer un empire. Il y avait là de vastes champs ouverts à des insulaires sans misère mais pourvus de ressources médiocres et d'une suffisante hardiesse. Peut-être fut-ce un mal pour l'île, que l'attraction continentale ou coloniale a « vidée et anémiée ». Ce fut en tout cas une chance pour sa population : « La Corse a dépéri, tandis que les Corses en tiraient bénéfice ». Ce fut, en contrepartie, comme le gel d'une société puissamment particulariste, fort attachée au sol natal et très cohérente, qui a « continué jusqu'à nos jours de mener une existence quasi autonome, s'affaiblissant lentement » en marge d'une Europe évoluée

Les grands chocs sont tout récents. Ce sont la venue de quelque dix-sept mille rapatriés d'Afrique du Nord, le défrichement et la mise en grande culture, par des allogènes des plaines orientales, le raz de marée qui pousse dans l'île sept cent mille touristes en 1972, contre soixante mille en 1952. Janine Renucci reconnait certains heureux produits de ces semences, mais elle met aussi en lumière « les difficultés qu'éprouve la Corse pour attiser les germes évolutifs qu'elle a reçus du dehors ». Parmi les obstacles, les uns sont d'ordre naturel, comme l'insularité, qui impose des relations onéreuses, difficiles à équilibrer, et la montagne, attractive dans l'isolement de l'histoire, répulsive dans les conjonctures du temps présent. D'autres, sans doute plus décisifs, de nature psychologique, sont le résultat du style même des conquêtes humaines en Méditerranée, où les installations prennent aisément figure d'irruptions, mettant en contact brutal sociétés et économies d'âges souvent fort éloignés. Cette Europe méridionale déchiquetée, où les mouvements d'hommes et d'idées se sont toujours effectués en sauts de puce, n'a pas eu l'avantage, comme le reste du continent, d'un long et progressif apprentissage de la modernité. Tout ici est brusquerie, rupture, opposition. Que la Corse soit impuissante à assurer un décollage est moins dû aux conditions naturelles ou à la médiocrité des effectifs humains qu'à la persistance de mentalités profondes, défiantes à l'égard des nouveaux venus et de leurs innovations. Il ne suffit pas qu'une bonne partie des « pieds-noirs » de la plaine orientale soient corses d'origine pour que le véritable indigène ne se sente pas victime d'une colonisation spoliatrice. Il ne suffit point non plus que des éléments locaux soient partie prenante dans le développement touristique de l'île pour que beaucoup ne regardent pas l'amplification de la marée saisonnière « comme une perturbation à leur quiétude ».

***

La Corse connait également « le problème du réajustement avec l'Etat auquel elle est liée ». On ne saurait dire qu'elle lui fut, naguère, mal ajustée. Sans doute même le fut-elle trop bien puisque l'île devait à la France et à son empire de pouvoir faire vivre, par les soldes, traitements, retraites et pensions, une grande partie de ses hommes, et qu'elle se complaisait dans cette dépendance. Janine Renucci note la singularité d'une telle situation En Corse, l'Etat « ne s'identifie pas avec une obscure puissance ennemie ou étrangère tel qu'il apparaissait encore, il y a une trentaine d'années, aux misérables paysans de Lucanie décrits par Carlo Levi. Bien qu'il soit extérieur et lointain, la notion qu'on en a s'exprime par une croyance absolue à l'Etat-providence, divinité tutélaire dont la principale fonction est de faciliter l'existence de ses citoyens en satisfaisant leurs vœux ». Aussi nul département français n'établit-il plus malaisément, dans ses comptes économiques, la part des ressources occultes. Quel facteur d'immobilisme et de conservation que ces apports pas toujours exactement légitimes dans les petits budgets de la vieille Corse ! Dans bien des villages, écrit notre auteur, « les familles nombreuses vivent presque des allocations qu'elles touchent, le reste étant fourni par l'autoconsommation ». Et aussi quel encouragement au... laisser-aller d'une vie publique dont l'intensité s'explique par l'étroitesse ancienne des liens familiaux et des liens de clientèle, et dont la grande affaire est la politique !

Mais il n'est dieu de l'Olympe qui ne faillisse parfois à sa mission supposée, et tel est sans doute le cas, aux yeux des Corses, de la France d'aujourd'hui. Non que l'île ait cessé d'être « imbriquée dans le réseau d'échanges du continent ». Bien au contraire, et la protection de l'Etat lui est de plus en plus nécessaire. Le mal est que cette protection ait perdu les aspects simplistes de naguère pour introduire les jeux économiques compliqués d'aujourd'hui. Or ceux-ci — investissements, aménagement du territoire, colonisation littorale, conquêtes foncières, — qui multiplient les partenaires et précisent les marginalismes, semblent renforcer les sujétions et les font apparaitre insoutenables. Le fait n'est pas particulièrement corse, et j'en dirais autant de ma Bretagne. Mais il est singulièrement marqué dans une île méditerranéenne qu'une histoire heurtée a paradoxalement douée d'une « inaptitude pathologique au changement ». La solide thèse de Janine Renucci, fondée sur l'enquête directe du genre le plus éprouvé sans interposition d'ordinateur (mais qui oserait confier à cette machine des chiffres corses ?), montre avec force la part des psychologies collectives dans le succès ou dans la faillite des développements.

★ Janine Renucci, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin, 1974.

La vie du langage

L'ARGOT A L'HONNEUR

ROMPANT avec la réserve (pour ne pas dire le parti pris) qui était jusqu'ici de tradition dans les dictionnaires de langue, le « Trésor de la langue française » a fait à l'argot, dans ses trois premiers volumes, une place tout à fait estimable. On regrettera quelques absences et le crédit parfois imprudent accordé aux dictionnaires d'argot du siècle dernier. Mais il est remarquable, et tout à sa louange, que le « Trésor » traite, par exemple, un mot comme *affurent* trois livres par jour, que, avec le même sérieux (111 citations) que le savant et littéraire « affusion », qui le suit (vol. 2, p. 62). Une petite... réticence cependant, de la part du T.L.F., devant le sens le plus courant, je crois, du mot dans le « milieu » affurer, c'est gagner quelque argent en faisant du commerce de ses charmes, ou de ce qui en tient lieu : « Les femmes à Pierrot, qu'on se trompe pas, avec tous leurs vices et machins, si elles *affurent* trois livres par jour. (1) » c'est le bout du monde !... (1) »

Quelques absents : *alpaguer*, relativement récent puisqu'on ne peut guère le faire remonter en deçà de l'apparition des manteaux légers en laine d'alpaga, dans les années 1930. Un manteau d'alpaga devient bientôt un « un alpague ». D'où, mais pas avant les années 1920, « se faire mettre la main sur l'alpague », se faire arrêter. D'où le verbe. Absent également *argougner*, même sens et apparition vers la même époque, d'origine dialectale ; et encore *attriquer* qui est de bon argot classique, d'une origine également dialectale mal déterminée : « La gamberge un peu dégagée (Armand), s'applique à imaginer sa décarrade de Paris, dans les détails les plus minces. Cette cabane où il se tient, il la suppose fourguée, comme celle vers laquelle il va se trouver *attriqué* déjà (2). »

Nous trouverons sans doute *auticher* sous la graphie moins usuelle : outicher ? Patience donc. Il serait dommage que le mot reste absent du « Trésor ». C'est sans doute une déformation régionale de *enticher*, et c'est en fait sous cette entrée que nous devrions le voir apparaître. Enticier, entichier, enticher, trois formes bien vivantes en ancien français, en provenance d'un bas latin « intitiare », faire brûler, tisonner, allumer, se comprennent donc fort bien sans qu'il y ait à faire appel à un autre verbe d'ancien français : *entichier* pour les expliquer. Celui-ci vient de la « tache » — des fruits entichés sont des fruits qui commencent à se gâter, tachés. Littré ne fait qu'un article des deux mots, en quoi il est probable qu'il fait erreur. Pour notre « enticher », exciter, il est resté en anglais (to entice) et en argot : « Voici Ginette la travailleuse qui redescend. Elle n'a pas à se mettre en frais pour *auticher* les amateurs » « A moi, j'ai le 18 ! Merde ! Le 18 ? (3). » Disons que la Ginette en question, unique et consciencieuse pensionnaire d'une « maison » bien achalandée, n'a pas à se mettre en frais de séduction pour décider les amateurs

Vous me fendez l'arche !

Quelques précisions ou notations sur les présents. C'est peut-être à tort que le T.L.F. (vol. 3, p. 421) range sous le même article les deux homonymes *arche*. Le premier, vieilli et particulier à l'argot des « flambeurs », ne se trouve guère que dans l'expression « aller à l'arche », aller chercher dans le coffre-fort (c'est le latin *arca*, coffre, armoire) d'un pigeon (le joueur dupé) l'argent qu'il a perdu sur parole pendant qu'un complice reste près de la victime. Le second, dans une autre expression de jeu, « fendre l'arche », couper une carte maîtresse de l'adversaire, donc lui causer une déception, est sans rapport avec le précédent. « Ce cave, il commence à me fendre l'arche avec ses vannes », ce traduirait « en bourgeois » par : « Ce respectable imbécile commence à m'irriter sérieusement avec ses moqueries. » L'*arche*, c'est ici l'allemand « arsch », le... postérieur, et « fendre l'arche » se comprend immédiatement si on le rapproche du banal « casser le cul ». Les emprunts de l'argot à l'allemand sont très nombreux, plus que ceux faits à l'anglais : *arche* est du milieu du siècle dernier.

C'est l'occasion de revenir sur *arsouille*, qui nous avait occupés naguère (4). Un correspondant et confrère, M. D. Berruelle, s'étonne, m'écrit-il, de n'avoir vu mentionnée nulle part l'étymologie qui lui paraît sauter aux yeux et qui, en effet, est extrêmement séduisante. *Arsouille* serait un anglicisme, le calque français de l'expression vigoureuse : « He is an arse-hole », que nous ne pouvons mieux traduire que par un « c'est un trou-du-c... », et nous retrouvons notre « arche » venu de l'allemand. Un monsieur l'arsouille, ce serait d'abord un pète-sec et un méprisable personnage. Ni la sémantique, ni la phonétique, ni l'histoire de la langue ne paraissent s'opposer à cette étymologie.

Le T.L.F. donne (sous « artichaut », vol. 3, p. 599) *artiche* avec le sens de : portefeuille, puis argent. Le fond d'artichaut est bien véritablement un « portefeuilles », d'où la plaisanterie et le passage du végétal au métallique. Le mot ne s'emploie plus guère que pour désigner l'argent (comme *aspine*, sans doute variante locale de : épinards, et qui manque au T.L.F.), suivant en cela le chemin inverse de : *morlingue*, le porte-monnaie. « Herlier paie au fur et à mesure. Il étale son *morlingue* ouvert... Toute sa fortune sur la carante (3). » La carante, c'est la table, et la morlingue, c'était d'abord la monnaie, d'où : un porte-morlingue.

Un absent, sur lequel je reviens : *arcan*, de bon argot moderne sous cette forme, et classique sous la forme entière *arcandier* ou *archandier* dont j'avoue tout ignorer sinon qu'il désigne un voleur, petit ou gros : « Seulabre ou avec les petits *arcans* du XIIIe, Edmond se défendait plutôt minable. Il vivotait aux tiroirs-caisses, au rendez-moi, à la roulotte (5) », qu'il n'est pas utile de vous traduire pour peu que vous ayez pratiqué « *la Méthode à Mimile* ». Et par extension, n'importe quel « homme » affranchi : « Quand un hareng corrige sa nénette, surtout pas se mêler... Le b. a, ba du savoir-vivre chez les *arcans* (5). »

Les *bacantes*, les moustaches, datent de la seconde moitié du siècle dernier, origine inconnue. L'hypothèse *bacchantes*, par allusion à la chevelure flottante et luxurieuse des prêtresses de Bacchus, est bien savante, et paraît avoir été fabriquée après coup. La graphie *bacantes* est de tradition dans les dictionnaires d'argot : d'où une étymologie possible par l'allemand « bake », la joue, ce qui pousse sur les joues, les favoris, la moustache. Mais la forme en *ante* resterait inexpliquée.

Rengracie et entrave, mec !

Enfin *bâcher*, dormir, se coucher, d'où coucher avec ou se loger, complète la série argotique qui désigne le lit et le couchage par le matériau dont ils sont faits : le pieu, *pieuter*, ont pour origine « les piaux », les peaux de bêtes qui étaient à la fois matelas et couvertures ; de même *pioncer*, déformation de piausser, aller aux peaux ; le *paiot*, le page, se pager, de : paillot, couchage de paille ; le *plumard*, lit de plumes et de luxe ; les *toiles*, les draps.

L'argot n'ayant pas de syntaxe propre (c'est à très peu près celle de la langue parlée), on ne peut tenter de le définir, d'un point de vue linguistique, qu'à travers son lexique — lequel fait l'admiration et le désespoir des lexicologues Admiration pour la variété, la hardiesse, l'efficacité de ses moyens de création : désespoir, car cette variété même en rend la description difficile. Des mots d'un français très ancien, comme *affurer*, enterver, devenu *entraver* (c'est la forme populaire, avant réfection savante, de *interroger*), s'y mêlent à des emprunts nombreux : *rengracier* ou rengracir a pu être remis à la mode par l'italien « ringraziare », mais l'ancien français avait déjà regracier, remercier, d'où « se radoucir » ; *reluquer* est flamand, voisin de l'anglais « look » ; et, bien sûr, une aisance prodigieuse dans la création métaphorique : les *harpions* (sous « arpion » au T.L.F., vol. 3, p. 526), ce sont d'abord les mains qui « harpent », saisissent tout ce qui est à leur portée ; puis les pieds ; les *manivelles*, récent, ce sont les couverts ; et *envoyer sa bergère aux asperges*, c'est tout crûment la mettre sur le trottoir.

***

Merci donc au T.L.F. La moins mauvaise définition du vocabulaire de l'argot était jusqu'ici négative : tout ce qui était refusé à l'enregistrement pour des motifs de « bienséance » (et non de fréquence, car certains mots d'argot sont largement utilisés) était de l'argot. En donnant un asile honorable à ces proscrits, le « Trésor » fait œuvre scientifique. Pour le reste, quelques lectures indispensables l'article argot dans le premier volume du Grand Larousse de la langue française (pages 234-239), le *Que sais-je ?* de P. Guiraud, et bien entendu *la Méthode à Mimile*, d'Alphonse Boudard et Luc Etienne (« La Jeune Parque », 1971). Les dictionnaires (d'argot) à une autre occasion.

JACQUES CELLARD.

(1) L.-F. Céline, *Guignol's Band*, Poche, p. 60.

(2) A. Simonin, *Du mouron pour les petits oiseaux*, N.R.F., p. 139. Traduction express : « *L'esprit un peu plus à l'aise. Armand s'applique à imaginer son départ de Paris... Cette maison où il habite, il la suppose déjà vendue comme celle vers laquelle il va se trouve déjà achetée.* »

(3) A. Boudard, *les Matadors*, p. 46 et 77.

(4) « Un suffixe de bas étage », *le Monde*, 19-20 mai 1974

(5) A. Boudard, *la Cerise*, la Table ronde, 1972, p. 264 et 385.

Pour garder la tête haute

(Suite de la page 9.)

Les femmes sont-elles donc, en R.D.A., victimes d'une forme de discrimination ? Frau Fink pense que les conditions économiques et sociales sont réunies pour que cette oppression disparaisse : « *Mais c'est aussi un problème psychologique, les gens sont les gens.* » Pour elle, pas de difficulté de ce côté-là : son mari, aujourd'hui professeur à l'université, né dans le luxe, à Odessa, en 1935, a vécu cinq années dans la misère sur les chemins qui l'ont mené, à pied, à Berlin : « *Il sait ce que veut dire changement et adaptation. Nous sommes tous les deux actifs dans la société et à la maison, nous formons une équipe. Quand je fais des conférences, il fait la cuisine, et vice versa. Croyez-vous que ce soit pareil à l'Ouest ? Dans l'université de mon mari, un vice-doyen a quitté un jour une réunion en s'excusant d'être obligé d'aller faire la lessive. Personne n'a ri. Vous imaginez que cela pourrait se produire à Munich ou à Bonn ?* »

***

« *Pour moi, le féminisme est un luxe, je suis venue à Berlin pour le dire.* » Quand on parle à Adita de l'« oppression » dont sont victimes les femmes de la part des hommes, elle s'insurge :

« *L'homme est opprimé comme la femme ! Dire le contraire, c'est affaiblir la lutte de tous les opprimés, créer un conflit secondaire, une diversion.* »

Adita sait de quoi elle parle Lorsqu'elle était en prison en Uruguay — pendant treize mois, — il n'y avait ni hommes ni femmes. On torturait les uns comme les autres. Aujourd'hui, exilée en Italie, depuis 1973, avec son mari qui est pasteur, elle songe à ses amis encore emprisonnés dans les casernes de Montevideo ou à ceux qui sont morts. Elle remue les souvenirs du fol espoir de 1971-1972, époque où elle pensait que le « Front élargi », de gauche, l'emporterait aux élections. Dans l'organisation révolutionnaire clandestine où elle militait — « *parce que je suis chrétienne* », — elle a senti ce qu'était la « *solidarité des hommes et des femmes* ».

Petite, le cheveu blond roux, l'œil clair, presque au bord des larmes, Adita compense avec des gestes les hésitations de ses paroles. L'ancienne institutrice, mère de trois enfants, qui a tenu tête à la répression militaire, voit parfois ici son énergie s'émousser. Cet exil imposé, dont on ne sait combien de temps il durera — « *Revenez-nous voir dans quinze ou vingt ans* », lui a dit l'officier urugayen qui a signé son visa pour l'Europe, — est une épreuve forte et inhumaine. Qu'on soit homme ou femme, Adita pense que le « Women's Lib » américain est l'un des plus sûrs appuis de la société capitaliste : « *Aux Etats-Unis*, dit-elle avec un sourire amer, *il y a des femmes à qui on offre des chaires d'université sur le féminisme. Les mouvements deviennent une soupape de sécurité qui aide le système à durer.* » Elle ne veut pas aider le système.

Pour le moment, victime éperdue, elle croit, au nom de sa foi de révolutionnaire et de chrétienne, à une victoire future. Mais quand ? Quel âge auront alors ses trois enfants ? Adita ne veut pas faire de sentiment, mais sa voix en fait pour elle, quand elle parle d'« *analyse marxiste* ». En attendant de traverser de nouveau la mer, elle se félicite tristement d'avoir été « *bien accueillie* » en Europe. C'est une privilégiée : elle n'est ni morte ni emprisonnée, seulement exilée.

BRUNO FRAPPAT.

SOCIETE

TÉMOIGNAGE

A PROPOS D'UN 14 JUILLET...

Un étudiant nord-africain, qui signe et donne son adresse mais demande l'anonymat, nous écrit :

Il est 2 heures, nuit du 14 au 15 juillet, caserne de sapeurs-pompiers du Vieux-Colombier dans le sixième arrondissement de Paris. La fête bat son plein, cependant que bière et vin coulent à flots. On danse. Dans l'asssitance, des jeunes et moins jeunes, des Français et des étrangers. Parmi ces derniers, des touristes de passage pour le « *14th of July* », mais aussi des travailleurs immigrés. « *Eh oui, pourquoi pas nous aussi ? Pour nous, immigrés, c'est le seul jour de l'année où on puisse se permettre de danser ainsi avec tout le monde sans qu'on dise rien...* »

Soudain, un remous du côté de l'entrée : quatre légionnaires en uniforme ceinturent un jeune Nord-Africain, le poussent sans ménagement vers la sortie de la caserne. Les sapeurs-pompiers de service à l'entrée regardent faire, débonnaires, les paupières déjà lourdes, le regard vague, l'heure avancée et l'alcool aidant. Dehors, nos légionnaires font le cercle. Un autre se met en garde, en karatéka, sport sans doute pratiqué et prisé par ce corps de troupes. Il avait l'air jeune, dix-neuf, vingt ans, peut-être plus. L'œil était furibond, la respiration devenait haletante, la haine se lisait dans ce regard, dans ces mains. Et, devant lui, un jeune homme à la peau basanée, aux cheveux à peine frisés, qui souriait, sourire désabusé, sourire angélique, sourire de l'étonnement et de l'incompréhension. En effet, sans doute ne comprenait-il pas ce qui lui arrivait : « *J'ai rien fait, j'veux pas me battre, je t'ai rien fait.* » Devant lui, l'autre se faisait menaçant : « *Ta gueule, trouillard, dégonflé... Avance, on se bat d'homme à homme...* » Et le cercle de reprendre en chœur : « *Vas-y, démolis-le. Alors, poltron, lâche, sale bougnoule...* »

L'homme à la peau basanée voulait partir. Il souriait toujours ; il encaissa quelques coups par-ci, fut bousculé par-là, réussit à se frayer un chemin et à partir.

Nos légionnaires rentrent, un peu déçus, frustrés ; le spectacle avait été écourté. A l'intérieur de la caserne, la fête continuait. On dansait le rock'n roll, deux sapeurs-pompiers s'y donnant à cœur-joie. L'orchestre alternait les slows langoureux et les pasos... Trois heures. La fin de la fête approchait. L'orchestre rangeait ses instruments. Cette foule bigarrée sortait lentement. On riait beaucoup, on titubait. Au bar, on liquidait les dernières bouteilles. Il ne restait plus dans la cour de la caserne du Vieux-Colombier que des pompiers affalés sur leurs chaises, quelques rares couples, des retardataires... Un chef passait et ordonnait à ses hommes, sur un ton faussement hiérarchique, de se remettre au travail : les chaises à ranger, des bouteilles à ramasser.

Soudain, deux ombres fugitives : un homme pris par le collet était dirigé vers la sortie au pas de course. Celui qui le malmenait ainsi était un pompier. L'homme trébucha, le pompier tomba sur lui, se releva, le redressa et, de nouveau, sans ménagement, le poussa vers la sortie. Il portait une barbe et des lunettes... sur une peau foncée. D'autres se chargèrent de lui à proximité de la sortie. Une voiture rentrait. Que se passa-t-il à ce moment ? On entendit un bruit sourd, un bris de verre : un des phares avant de la voiture venait de se briser. L' « indésirable », précipité au-devant de la voiture, tête la première, était maintenant poussé au-dehors. Il était là, à genoux, l'arcade sourcilière gauche fendue, le visage ensanglanté. Il se releva, ramassa ses lunettes ; il voulut rentrer dans la caserne, « voir qui l'avait frappé ». Deux sapeurs-pompiers à la carrure de lutteur l'en dissuadèrent de façon fort énergique. L'un lui assena un coup de poing à assommer un bœuf. Il tomba, essaya de se relever ; un autre pompier se précipita sur lui, lui cogna la tête contre le rebord du trottoir, le frappa sauvagement, puis, assis à califourchon sur lui, l'agrippa au cou et serra, serra de plus en plus fort. L'armoire à glace qui avait frappé le premier reculait maintenant, face à quelques rares murmures de désapprobation, en maugréant : « *Non, mais, je ne vais pas me laisser faire par un branleur pareil, un sale Arabe.* » Par terre, il n'y avait plus maintenant qu'un corps inerte, les bras en croix, image du supplicié. La scène n'avait duré que quelques dizaines de secondes. Durant celles-ci, un jeune Français eut le temps de protester : « *Vous n'avez pas honte de vous mettre à quinze sur un bonhomme.* » Un homme, en costume et cravate, qui était là avec quelques autres comparses, lui répondit : « *T'en veux toi aussi ?* » Le coup partit, rapide comme l'éclair, celui d'un professionnel. Deux secondes après, le sang giclait des narines de l'infortuné jeune — courageux et imprudent, — qui avait osé protester. Une voiture s'arrêta ; un homme d'une cinquantaine d'années en sortit : « *Que se passe-t-il, que vous a-t-il fait ?* » Pour toute réponse, un coup de poing. L'homme encaissa sans broncher, rentra dans sa voiture et repartit.

Il y avait là vingt personnes au moins, des pompiers, des civils, des militaires en uniforme, des jeunes, quelques couples. Les pompiers refluaient vers leur caserne, les civils en « costume » se dispersaient. Les jeunes se regroupaient et réussirent à dégager le corps inanimé de la chaussée et à le transporter de l'autre côté de la rue. L'homme reprenait ses esprits, petit à petit. Autour de lui, des Français, deux Espagnols, un Portugais, deux Hollandaises, un Américain... L'homme était Marocain, il s'appelait Mustapha. Transporté à l'hôpital Cochin, il devait recevoir les premiers soins : radiographie de la boîte crânienne, sutures du cuir chevelu, divers autres hematomes au corps et au visage, à l'oreille droite, et il devait rester en observation pendant vingt-quatre heures. Il était 5 heures, le 15 juillet...

***

Ce témoignage a été corroboré par un autre, émanant d'une lettre signée par deux anciens élèves de l'Ecole polytechnique, MM. J.-F. Allouis et J. Cordoba, ainsi que par MM. P. Blanc, J.-L. Margolin et E. Raillard. Voici les principaux extraits de leur correspondance :

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, à 2 h. 30, lors de la clôture du bal donné à la caserne de pompiers du 6e arrondissement de Paris, rue du Vieux-Colombier, un jeune homme de nationalité marocaine a été victime d'une agression dont le caractère raciste ne fait aucun doute.

Il a été vivement expulsé de la caserne, sans motif apparent, par un homme en civil et deux pompiers en uniforme. Ensuite, ces hommes, dont l'un portait les épaulettes de sergent, le bousculèrent sans ménagements. Ce jeune homme eut alors l'arcade sourcilière fendue. Il réagit en giflant celui qui le frappait. Cette gifle déclencha un assaut général contre l' « Arabe », assaut dans lequel intervinrent des hommes en civil et des pompiers. Les uns et les autres s'acharnèrent avec une haine visible contre leur adversaire qui, loin de se défendre, ne pouvait même pas parer les coups. Il fut jeté à terre, où coups de pied et manchettes lui firent perdre connaissance. Cette séance était agrémentée de cris du style « démolis-le », « ce n'est pas les rats qui vont faire la loi ici » ou même « tue-le ! », ce qui aurait pu fort bien arriver, « accidentellement », sans l'intervention de quelques témoins, qui furent eux aussi pris à partie et molestés. A l'heure où nous vous écrivons cette lettre, ce jeune Marocain est encore soigné à l'hôpital. Une plainte sera déposée...

Après une enquête sur ces incidents, l'état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris a publié le communiqué suivant :

« *Le 15 juillet 1974, à 2 heures du matin, comme prévu et annoncé, la deuxième nuit dansante s'achève au centre de secours du Vieux-Colombier. L'ordre est donné aux différents responsables des bars de ne plus servir les clients. Un homme, en état d'ébriété avancé, veut absolument être servi. Un sous-officier lui fait fermement comprendre de quitter les lieux. Le client se fâche et manifeste, de façon déplaisante et très bruyante, son mécontentement. Il est mis courtoisement dehors. A ce moment, il frappe au visage le sous-officier, qui répond par pur réflexe de self-défense et ferme la porte. Un légionnaire et quelques civils essaient alors de raisonner cet ivrogne et lui demandent de ne pas ennuyer les pompiers. Ils reçoivent des coups et répliquent. Le client est emmené ensuite par un car de police-secours qui passait.* »

L'état-major ajoute :

« *Les pompiers organisent chaque année, au 14 juillet, de nombreux bals dans les casernes. Fréquemment ont lieu des accrochages provoqués par des personnes ivres ou excitées. Cette année encore, dans plusieurs centres de secours, des voyous, des ivrognes ont perturbé certains bals. Plusieurs sapeurs ont été pris à partie et menacés par des clients irascibles, parfois même avec des bouteilles ou des couteaux. L'incident du Vieux-Colombier en est un exemple. Les Français déplorent unanimement la fréquence des rixes dans les bals et les pompiers maintiennent l'ordre et le calme dans leurs bals et continueront à le faire.* »

APPEL

La mort en ce jardin

ILS avaient entre treize et vingt-cinq ans. Ils sont morts de ce que l'on appelle la drogue : ils ne sont pas seuls. Peut-être que je suis déformé par ma spécialité, peut-être avons-nous une complaisance pour le malheur, mais nous n'en pouvons plus de voir par centaines et par milliers des garçons ou des filles qui auraient tout pour être heureux se sentir si mal dans leur peau être si fragiles, si angoissés, qu'ils préfèrent la mort par tous les moyens plutôt que cette vie-là.

Je n'ai pas envie de faire de discours là-dessus, ni de politique, ni ma propre publicité.

Qu'il me soit permis de dire simplement ma tristesse ou mon angoisse. On me dit que des centaines de milliers de jeunes sont heureux et joyeux de vivre; en ces temps de vacances, je suis obsédé par ce véritable Biafra d'une génération. Non seulement ceux qui se tuent mais ceux qui vont en prison et ceux qui délirent et ceux qui jugent et ceux simplement qui n'ont goût à rien. Il y a les autres, les adultes et les vieux, je le sais. Je n'ai rien à proposer, pas un programme ni des réalisations sociales, ni un chargement de la majorité, ni un contrat social. Peut-être pourrions-nous simplement, dans chaque famille, dans chaque communauté, dans chaque église, temple ou synagogue, s'arrêter un jour, un seul jour, et méditer et parler ensemble de ce que devrait être notre cité.

Dr C. OLIEVENSTEIN.

PORTRAIT

UN MILITANT

SAMEDI 20 juillet, il conduit son dernier train. Des amis, des camarades, viennent des quatre coins de la France pour manifester, sur le quai numéro 4 de la gare de Dijon, leur attachement profond au cheminot, au militant. Une grande fête de l'amitié, car José Dillenseger est un homme qui « sort de l'ordinaire ».

Il sera resté jusqu'à la retraite conducteur-mécanicien, et ce depuis vingt ans. Pourquoi ? « Pour ne pas passer de l'autre côté de la barrière », *ne pouvant se résigner à une* « planque » *quelconque.*

Commando dans le premier bataillon de choc de l'armée d'Afrique, ce soldat d'élite refuse d'aller en Indochine après la fin du deuxième conflit mondial. « J'étais un civil avec un uniforme sur le dos, *dit-il*, et je me suis aperçu, à ce moment-là, qu'il est plus facile de faire la guerre que de construire la paix. »

Lors de la guerre d'Algérie, ce « pied-noir » *jusqu'à la troisième génération, fait une grève de la faim pendant quinze jours pour protester contre la violence et parce qu'il* « condamnait les méfaits du colonialisme ». *Mais il écrira aussi au président de la République pour lui demander la clémence envers le général Jouhaud et deux légionnaires. Il a été pris à partie, à cette époque, par les communistes de Dijon, qui l'accusaient de faire le jeu du chanoine Kir et du député Duchet. Et, comme pour excuser ses* « copains communistes » : « Ils avaient été surpris par mon geste pacifique, mais j'ai su aussi que mes copains communistes montaient la garde pendant la nuit autour du pavillon où je faisais la grève de la faim, pour me défendre d'une éventuelle attaque venant des ultras. » *Il avait été menacé à deux reprises par l'O.A.S.*

Et, souriant : « Tu sais, frère, l'affrontement est un signe de richesse et si j'ai eu des adversaires sur le plan des idées, je n'ai jamais combattu les hommes. »

Deux conflits, deux choix : « En 1943, quand il a fallu choisir entre ma mère et mon pays, j'ai choisi mon pays. Pendant la guerre d'Algérie, j'avais à choisir entre mon pays et la justice. J'ai choisi la justice. »

Et le combat s'est poursuivi des années durant. Comme syndicaliste à la C.F.T.C., puis à la C.F.D.T. Comme militant politique au P.S.U. : candidat aux élections municipales de Dijon en 1959, aux cantonales en 1967, aux législatives en 1968, aux municipales en 1971.

Depuis qu'il s'est engagé à l'Action catholique ouvrière en 1949, José Dillenseger s'est toujours trouvé investi de responsabilités syndicales, politiques, sociales. Mais, en 1965, il décide de « revenir à la base ».

« J'ai toujours eu ce souci, *explique-t-il*. Il ne faut pas tenir de poste de responsabilité trop longtemps. La véritable démocratie consiste à faire participer le plus grand nombre possible de gens à l'élaboration des décisions. »

Mais la vie du militant n'a pas toujours été compatible avec la vie de l'époux et du père de famille. Les réunions, les congrès, les déplacements à Paris, les négociations syndicales, le collage d'affiches la nuit, la distribution de tracts. Un soir, l'une de ses filles s'est mise derrière la porte, voulant l'empêcher de sortir : « Non, ne t'en va pas, ça suffit. Tu n'es jamais là... » *Alors, Janine, sa femme,* « a expliqué à la petite » *pourquoi il sortait. A la présence* « quantitative », *José préférait la présence* « qualitative ». *Aujourd'hui ses cinq enfants sont tous militants : à l'ACO, à la JOC, au syndicat. Tous les cinq,* « sans qu'on leur dise rien, ont envoyé dans les pays du tiers-monde le produit de leur petite quête à l'occasion de leur communion solennelle ».

« José, *disent certains de ses amis*, un idéaliste ! Un idéaliste dangereux parce qu'il est trop cohérent avec lui-même. »

« Nous sommes d'autant plus dangereux que nous sommes chrétiens », *rétorque José Dillenseger dont les prises de position n'ont pas toujours été bien vues par la hiérarchie.*

Qu'importe, « tant qu'il faudra se bagarrer pour changer les structures, pour mener une action collective ». *José sera toujours là, même s'il n'est plus qu'un militant* « de la base ».

CHARLES MARQUES.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JUIL 74 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 21 VII DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de barometre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌐ orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 juillet à 0 heure et le dimanche 21 juillet à 24 heures :

La France, qui restera dans un champ de pression assez élevé en prolongement du centre anticyclonique stationnaire au nord des Açores, sera cependant en bordure du courant perturbé, qui circule de l'Atlantique au nord de l'Europe. La partie méridionale des perturbations de ce courant affectera faiblement la moitié nord du pays

Dimanche, les régions s'étendant du Bassin aquitain et des Charentes au sud des Alpes et aux régions méditerranéennes seront épargnées par les perturbations et bénéficieront d'un temps assez ensoleillé après la dissipation de quelques brouillards matinaux. Les vents, de nord à nord-ouest, faibliront un peu sur les régions méditerranéennes.

Sur le reste de la France, les nuages seront assez abondants le matin et le temps souvent brumeux. Quelques faibles pluies éparses se produiront près des côtes de la Manche et sur le Nord, ainsi que sur le Jura et le nord des Alpes. L'après-midi, ces quelques pluies se localiseront surtout de la Normandie à l'Alsace et au Jura, tandis que des éclaircies pourront se développer dans les autres régions. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés.

Les températures maximales varieront peu.

Samedi 20 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,9 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Biarritz, 20 et 12 degrés ;

Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 19 et 15 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 15 et 6 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 21 et 7 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 21 et 10 ; Ajaccio, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 15 degrés ; Athènes, 35 et 26 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 35 et 26 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 15 et 6 ; Lisbonne, 31 et 21 ; Londres, 21 et 16 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 25 et 16 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 21 et 14 ; Téhéran, 32 et 22.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 juillet 1974 :

UNE LOI

● Du 18 juillet 1974 portant règlement définitif du budget de 1972.

DES DECRETS

● Portant désignation des membres de la cour supérieure d'arbitrage, instituée par la loi du 11 février 1950;

● Nommant M. Georges Paillet directeur général de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer;

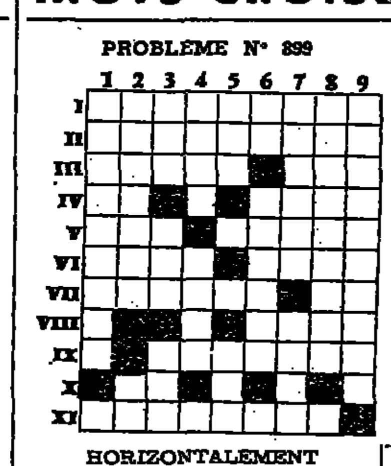
● Portant nomination des membres du conseil de l'ordre des Palmes académiques.

UN ARRETE

● Du 15 juillet 1974, portant répartition des affaires entre les sections administratives du Conseil d'Etat.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 899



HORIZONTALEMENT

I. Blanchit en éclatant. — II. Cherchent toujours à faire des effets. — III. Moins clair quand il est inférieur ; Secoués par des joueurs. — IV. A un lit le plus souvent humide ; Réduisit de volume. — V. Localité de France ; Veste anglaise. — VI. Va de haut en bas dans l'affirmative, se déplace latéralement dans la négative ; Tête couronnée. — VII. Avaient la boisson à discrétion ; Canton de France. — VIII. Résultat d'une addition et d'une division qui aboutit à une soustraction. — IX. Peu courante quand elle est fine. — X. Fait son lit en France. — XI. Longue suite d'accidents variés *(pluriel)*.

VERTICALEMENT

1. Répétition générale. — 2. Complément direct du sujet ; Pétillant en diable ! — 3. Ne voulut rien savoir ; Abréviation ; Poids lourd. — 4. Prénom féminin ; Il ne faut pas craindre de lui serrer la vis. — 5. Parfois délaissée pour le travail au crochet ; Cours étranger. — 6. Fin de participe ; En ont donc véritablement assez. — 7. Plus affligeante pour un discours que pour une minette ; Fond comme neige au soleil. — 8. Façon d'accommoder les restes. — 9. Ont souvent des réflexions à faire.

Solution du problème n° 898

HORIZONTALEMENT

I. Ruminants ; Fruit. — II. Rêverie ; Zoé ; Do. — III. Aire ; Dante ; Gain. — IV. Bec ; Eiders ; Let. — V. Elément ; Loi ; Usé. — VI. Rait ; Lin. — VII. Laits ; Cambouis. — VIII. Luc ; Adèle ; Rua. — IX. Ed ; Merl ; No ; Nain. — X. Ob ; Vésuve ; Se. — XI. Etame ; Osiris. — XII. Potin ; No ! ; Ices. — XIII. Eire, Aligne ; Ose ! — XIV. Ere ; Diérèse. — XV. Es ; Assaï ; Scène.

VERTICALEMENT

1. Abeille (cf. « gaillarde ») ; Epée. — 2. Uriel ; Auditoire. — 3. Mercerie ; Atres. — 4. Ive ; Mat ; Momie. — 5. Ne ; Eisleben ; Da. — 6. Ardent ; Als. — 7. Niait ; Calvilles. — 8. Tend ; Lad ; Ira. — 9. Tel ; Mensonges. — 10. Zéro ; Blousons. — 11. Fô ; Siloé ; Vi ; Ees. — 12. Reg ; IU ; Néri. — 13. Alunira ; Icône. — 14. Idies ; Suisses. — 15. Tontes (cf. « forces ») ; Ane ; Sexe.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	122 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

TENNIS

ROUMANIE-FRANCE EN COUPE DAVIS

ON ATTENDAIT BARTHÈS, CE FUT JAUFFRET

Bucarest. — *Quand, tout au début d'un après-midi torride, ce vendredi 19 juillet, nous avons gagné notre banc de presse du stade Progresul de Bucarest pour assister à l'une des deux demi-finales européennes de la Coupe Davis, nous pensions bien que la France et la Roumanie termineraient dos à dos cette première journée. Mais nous ne pouvions imaginer que ce serait de cette façon-là. Car François Jauffret a réalisé une performance sensationnelle en battant le super-favori Ilie Nastase, tandis que Barthès, sélectionné surprise de la dernière minute, s'est fait mystifier par Ovici, le pâle deuxième joueur roumain.*

De notre envoyé spécial

Les tribunes de ce court central, où nous avions vu l'équipe américaine gagner la finale 1972, n'avaient pas été surélevées pour la circonstance, et quelque deux mille six cents personnes seulement les remplissaient : l'affluence, l'ambiance d'un grand tournoi de plage que soulignaient les tenues dénudées des spectateurs et leurs coiffures de toile ou de paille. Cependant, à 14 heures, Nastase et Jauffret, tous deux en blanc, pénètrent sur le terrain, précédés par le juge arbitre de la rencontre, le Belge de Coninck, et les deux capitaines respectifs Karaluils et Darmon, eux-mêmes anciens joueurs de Coupe Davis. Nastase est vigoureusement applaudi, nettement plus fort bien entendu que Jauffret, lequel coiffe aussitôt un coquin de petit bonnet style casque de centurion, qui sied à son profil de rétiaire et dont nos lecteurs trouveront la reproduction dans le voisinage de l'excellent Astérix. Par prudence sans doute, et en souvenir des fâcheux événements d'il y a deux ans, les organisateurs ont placardé un immense panneau entre les drapeaux roumain et français, où on peut lire : « Au renforcement de la paix et de l'amitié entre les peuples par le sport ».

Mais il n'y a aucune manifestation, aucune atmosphère autre que la canicule au cours de ce premier match. Pendant le premier set, Jauffret jouera aussi mal qu'à Roland-Garros, devant le chef de l'Etat, lors de sa demi-finale contre Orantès. Et les trois sets suivants, qui verront l'effondrement de plus en plus net du super-favori Nastase, laisseront le public muet et totalement accablé.

Un Nastase sans ressort

Mais voyons la partie d'un œil objectif. Ayant commencé littéralement asphyxié, François Jauffret s'est repris au milieu de la deuxième manche. Aidé de son métier et de son moral de gagneur, il va bientôt employer deux tactiques en alternance : monter au filet pour y finir les points en smashes ou volées croisées, avec le même bonheur que lors de sa victoire sur Kodès aux Internationaux de France ; puis clouer au fond du court Nastase qui, chaque fois qu'il s'aventurera à la volée, sera irrémédiablement passé par de longs passing-shots cognés à tour de bras.

Jauffret enlève ainsi le deuxième set par 6-4. Mais c'est dans la troisième manche qu'il va faire la décision. Mené 1-3, il réalise à ce moment deux jeux de toute beauté qui lui permettent d'égaliser et, sur sa lancée, il boucle le set par deux jeux blancs.

Après le repos, distillant quelques amorties gagnantes, Nastase mène 2-1. Le public, sorti de son accablement, donne de la voix pour le soutenir. Mais c'est Nastase qui ne sort pas de son inhibition : il est résigné, sans punch, et il en arrive à tout simplement donner la réplique sur la ligne de fond. Mené 2-4, il essaye bien de se secouer, toutefois, lui habituellement si adroit au filet, s'est fait transpercer comme un bleu. Encore quelques passing-shots péremptoires de Jauffret, et celui-ci jette son bonnet en l'air : il a gagné !

Il est 16 h. 40. Tout en haut d'une tribune, la ravissante Dominique, femme de Nastase, au cœur français, qui jouait les Camille, mêlée au public, n'en finit pas de ronger son pouce...

Ovici survolté

Sur ce, le court est arrosé, ratissé comme une arène andalouse. Voici à présent les adversaires du deuxième simple : Toma Ovici, vingt-cinq ans, enfant de ce même club Progresul de Bucarest, une physionomie de violoniste tzigane à moustaches sur une académie sans relief ; Pierre Barthès, avec sa tête de Donatello sur un corps de troisième ligne. On croirait volontiers que celui-ci ne va faire qu'une bouchée de celui-là. Pas du tout.

Car le nommé Ovici, dont la participation aux Internationaux de Roland-Garros ne nous laissa qu'un souvenir fuligineux, et qui ne possède qu'un honnête jeu de seconde série, va se trouver survolté par la défaite de son chef de file. A peine la partie engagée, il mène 2-0, puis 3-1, puis 5-1, enfin il enlève le set par 6-1. Cette fois, le public se déchaîne et va jusqu'à applaudir les doubles fautes du Français.

Barthès, dans son âme loyale de chevalier des courts, est troublé, voire indigné par ces contre-manifestations. Pourtant il se reprend au deuxième set, pratiquant une stratégie de longs échanges où il affirme sa belle technique acquise au contact des grands « pros ». Il a bientôt deux balles de 5-0 dans sa raquette, soutenu par les maigres bravos de dix Français du Club Méditerranée venus de la mer Noire en voisins.

Hélas ! Barthès joue trop bien, trop académiquement, et Ovici qui, lui, joue un peu les « Chinois », à la manière de Tiriac, trouve maintenant la bonne longueur. Le Français est remonté, égalisé, dépassé par le Roumain, qui se garde de laisser tomber sa chance. Au troisième set, il n'y aura plus de partie et, à 19 h. 30 pile, heure limite des matches, la défaite de Barthès sera consommée.

La foule roumaine exulte enfin et voilà la France, au crépuscule, qui repart à égalité mais avec de moins bonnes cartes en main.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS
Jauffret bat Nastase, 2-6, 6-4, 6-3, 6-2
Ovici bat Barthès, 6-1, 10-8, 6-2

ESCRIME

Aux championnats du monde à Grenoble

LA DYNASTIE DES MONTANO

De notre envoyé spécial

Grenoble. — La présence, en finale des championnats du monde de sabre, du surprenant Français Bernard Vallée, du Roumain Irimiciuk et, surtout, de trois Soviétiques, Krovopuskov, Sidiak et Vinokurov, n'a pu empêcher Mario Aldo Montano de conserver son titre mondial et de faire applaudir, une fois de plus, le nom de cette grande famille de Livourne vingt-quatre heures après son cousin Carlo, médaille d'argent au fleuret (*le Monde* du 20 juillet), et vingt-sept ans après son père Aldo, lui aussi deux fois consécutives champion du monde de sabre.

Mario Aldo n'est d'ailleurs pas le seul représentant à Grenoble de la dynastie des Montano, puisqu'il sera épaulé dans l'épreuve par équipes par son cousin Tomaso, champion du monde junior au sabre à Buenos-Aires en 1973. Il aurait pu être aidé également par un autre cousin, Mario Tullio, champion olympique de sabre par équipes aux Jeux de Munich en 1972, si ce dernier n'était actuellement suspendu pour avoir agressé un assesseur cubain au cours d'une récente compétition.

Associés à la tête de la puissante industrie métallurgique du port toscan, les frères Montano le sont aussi pour la plus grande gloire du sabre italien, en ayant chacun un fils champion du monde. La réussite des Montano au sabre — dernière arme à refuser le contrôle électrique, et souvent qualifiée d'arme de la dispute, par opposition au fleuret, l'arme de la finesse, et à l'épée, l'arme de la vérité — n'est d'ailleurs pas un hasard. Les Montano sont aussi bons comédiens qu'escrimeurs et passent volontiers pour les terreurs des arbitres.

Le spectacle de ce Mario Aldo Montano, bâti comme un leveur de fonte mais vif comme une anguille, chargeant son adversaire sabre au clair comme un condottiere, puis suppliant aussitôt, à genoux, l'arbitre de lui accorder une touche avec un sourire angélique, a beaucoup amusé le public grenoblois. Ces multiples singeries ne doivent pourtant pas faire oublier que Mario Aldo était bel et bien le meilleur sabreur d'une finale marquée par la présence massive des Soviétiques et par l'absence exceptionnelle des Hongrois.

GÉRARD ALBOUY.

FINALE DU SABRE

1. Montano (Italie), 4 victoires ;
2. Krovopuskov (U.R.S.S.), 3 vict. ;
3. Sidiak (U.R.S.S.), 3 victoires ;
4. Irimiciuk (Roumanie), 2 vict. ;
5. Vinokurov (U.R.S.S.), 2 vict. ;
6. Vallée (France), 1 victoire.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Fausse route

De notre envoyé spécial

Nantes. — *Depuis quelque temps, les courses cyclistes ont une fâcheuse tendance à sortir du bon parcours. Le cas qui s'était produit durant Bordeaux-Paris, à la suite d'une erreur d'aiguillage, s'est renouvelé, le vendredi 19 juillet, au cours de l'étape Saint-Gilles-Croix-de-Vie-Nantes, remportée par le Néerlandais Vianen.*

Cette fois, c'est une manifestation paysanne qui a détourné l'épreuve de son tracé initial dans la région de Saint-Philibert-de-Grandieu (Loire-Atlantique) et qui, par voie de conséquence, a mis les commissaires fédéraux dans l'embarras. L'article 21 des règlements prévoit, en effet, que les concurrents doivent respecter strictement l'itinéraire officiel sous peine de s'exposer à des sanctions. En principe, le résultat ne devrait pas être homologué, mais la Fédération française de cyclisme classera sans doute l'affaire, compte tenu du caractère exceptionnel de la situation.

Il est vrai que le Tour de France n'est plus à une fantaisie près : entre Bordeaux et Orléans, les coureurs auront utilisé le train à deux reprises sur une distance totale de 500 kilomètres pour participer, entre-temps, à une étape de 120 kilomètres dépourvue de difficultés et, pour tout dire, d'intérêt. Nous ne sommes pas hostiles aux neutralisations qui effacent certaines longueurs superflues, mais que le chemin de fer s'engage sur le chemin des écoliers pour permettre aux organisateurs de récolter une subvention publicitaire au passage, il est certain que le Tour fait fausse route. Et, en l'occurrence, ce n'est pas la faute des agriculteurs contestataires.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA 20e ETAPE
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - Nantes
(117 km)

1. Vianen (P.-B.), 2 h. 53 min. 21 sec., avec bonification 2 h. 53 min. 1 sec. ; 2. Sercu (Bel.), avec bonification, 2 h. 53 min. 26 sec. ; 3. De Meyer (Bel.), avec bonification, 2 h. 53 min. 31 sec. ; 4. Hoban (G.-B.), avec bonification, 2 h. 53 min. 36 sec. ; 5. Yartens (P.-B.), 2 h. 53 min. 41 sec. ; 6. Baert (Bel.) ; 7. Merckx (Bel.) ; 8. Van Springel (Bel.) ; 9. Van Katwyk (P.B.) ; 10 Mintkiewicz (Fr.) et le peloton, tous même temps.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Merckx, 109 h. 20 min. 31 sec. ; 2. Lopez-Carril (Esp.), à 3 min. 28 sec. ; 3. Poulidor (Fr.) à 5 min. 44 sec. ; 4. Panizza (It.) à 6 min. 36 sec. ; 5. Aja (Esp.) à 6 min. 59 sec. ; 6. Agostinho (Port.) à 11 min. 51 sec. ; 7. Martinez (Fr.) à 14 min. 34 sec. ; 8. Pollentier (Bel.) à 14 min. 47 sec ; 9. Santy (Fr.) à 15 min. 35 sec. ; 10. Van Springel (Bel.) à 20 min. 1 sec.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES DE LYON

Déserteurs et insoumis

Lyon. — Affaire Guivier. C'était la septième des huit qui occupaient, vendredi 19 juillet, l'audience du tribunal permanent des forces armées de Lyon appelé à juger son lot périodique d'insoumis et de déserteurs en temps de paix. Audience triste, de la même tristesse que certaines audiences correctionnelles. Du mince dossier constitué pour chacun de ces insoumis ou de ces déserteurs se dégagent surtout les relents d'une misère morale, familiale, qui peut être aussi la misère tout court.

Il y a celui qui s'en alla parce qu'il voulait revoir sa mère malade et qui devait mourir d'épilepsie quelques mois plus tard. Il avait sollicité une permission. Le colonel avait cru devoir la refuser, croyant encore à la malice d'un nouveau tire-au-flanc. Il est vrai que celui-là s'était retrouvé à l'armée après quinze mois de prison pour des délits de droit commun. Il y a celui qui, sur les instances de son père, avait devancé l'appel après bien des déboires lui aussi, de la fugue au vol, et qui a découvert finalement qu'il ne pouvait plus « *supporter la contrainte* ». Il y a le fils d'un père alcoolique et d'une mère invalide qu'il voulait, dit-il, « *aider à vivre* » et qui est parti lui aussi sans permission « *vu qu'on me considérait comme un chien* ».

Tout ainsi est à la fois semblable et différent. Le tribunal sanctionne : quatre mois de prison, le plus souvent, parfois un peu moins, ce qui permet le bénéfice de la dernière amnistie.

Et puis il y a Michel Guivier. Pour lui, c'est autre chose. Il n'a pas rejoint le corps auquel il était affecté parce qu'il n'en avait aucun désir, parce qu'il est hostile à toute autorité et parce que pour tout dire il tient l'armée pour inutile. Sans doute serait-il encore insoumis si le 2 juin 1974, avec quelques militants antimilitaristes lyonnais toujours remuants, il n'avait pas pénétré par surprise dans l'enceinte de la prison Montluc, histoire d'y jeter quelques tracts et de faire savoir aux autres insoumis enfermés là que leurs amis ne les oubliaient pas. Dans l'aventure, il a donc perdu sa liberté. En attendant de comparaître plus tard avec ses amis devant le tribunal correctionnel pour violation de domicile, puisque ainsi a été qualifiée cette incursion, dans une prison, le voilà devant la justice militaire pour son insoumission.

Le président s'intéresse à son enfance, à sa vie, comme il l'a fait pour les autres. Soit. On lui rappelle qu'à l'école il pouvait être d'un mois à l'autre le premier ou le dernier de sa classe.

— *Eh bien oui*, dit-il, *ça dépendait de l'ambiance, de la contrainte qu'il y avait ou qu'il n'y avait pas.*

Pas question d'amnistie

Devenu ensuite commis boucher, il a quitté cette profession pour la représentation, « *qui permet de voir des gens, de parler avec eux, de discuter, car dans la boucherie on est un peu cloîtré* ».

Mais déjà, avant même de l'avoir incorporé, l'armée a fait savoir qu'elle n'en voulait pas, et sa réforme définitive a été prononcée le 16 juillet au nom des nécessités de ce qui est appelé « *l'hygiène mentale collective des armées* ».

Le rapport neuropsychiatrique qui a motivé cette réforme mérite d'être cité : « *Guivier*, est-il écrit dans ce document, *éprouve un profond désir de justice. D'ailleurs, il s'identifie volontiers à un justicier tout-puissant qui met sa force surtout physique au service de cette équité. Partout et n'importe quand, il se sent poussé à intervenir pour rétablir une injustice dont il est témoin. A propos de cet interventionnisme systématique, il n'hésite pas à se situer dans une position avantageuse mégalomaniaque. C'est pourquoi il cultive les arts martiaux. Il est ceinture marron de karaté, ceinture verte de judo. L'instance suprême c'est lui, celle de la société, celle de la loi n'existent pas.* »

« *Alors*, enchaîne le président, *vous ne voulez donc pas de l'armée ?*

— Non, je ne veux pas être complice d'une armée qui vend son matériel pour soutenir des régimes fascistes.

— *Mais ce n'est pas l'armée qui vend du matériel. C'est qui vous voulez. Ce sont des fabricants d'armes, mais ce n'est pas l'armée.*

— Alors disons que je ne veux pas d'un embrigadement moral ni de la toute-puissance des gradés.

— *Mais ces gradés obéissent eux-mêmes à des règles.*

— Oui, mais quand il y a des accidents comme dans ce tunnel, où un train a renversé des soldats du contingent, ce n'est pas eux qui sont punis.

— *Allons donc, vous n'en savez rien. Vous ne connaissez pas cette affaire.*

— Et puis, coupe Guivier, on ne m'a pas demandé mon avis pour me convoquer.

— *Tout de même, il y a l'utilité de défendre son pays...*

— Contre qui ?

— *Contre un ennemi éventuel ?*

— Lequel ?

— *J'ai dit : éventuel.* »

Soudain, le président s'aperçoit qu'il a laissé les rôles se renverser et coupe court.

Réquisitoire. Plaidoirie. Pour Michel Guivier, ce sera cinq mois de prison. Pas question d'amnistie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CORRESPONDANCE

M. Claude Lipsky a commencé une grève de la faim pour protester contre la durée de sa détention

Nous avons reçu de M. Claude Lipsky, ancien animateur du Patrimoine foncier, incarcéré depuis le 23 mars 1972 à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) sous les inculpations d'abus de confiance et d'escroquerie à l'épargne publique, la lettre suivante :

J'ai entamé depuis le 9 juillet une grève de la faim pour protester contre la trop longue durée de ma détention provisoire et l'inégalité de traitement appliqué par le juge d'instruction, M. Gondre, aux divers témoins et inculpés de mon affaire.

Durée de ma détention : incarcéré depuis vingt-neuf mois, j'ai sollicité en vain, à quatre reprises, ma mise en liberté. Bien que l'instruction, en ce qui me concerne, soit terminée depuis juillet 1973, le juge refuse de signer mon élargissement, et ceci en contradiction flagrante avec la loi de juillet 1970 concernant les libertés individuelles.

L'arrivée de G.-W. Huc en France (1) relance l'instruction en ce qui *le* concerne, en aucun cas en ce qui *me* concerne, car, lorsque je serai confronté avec lui, je ne ferai que répéter ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises au cours des soixante-quatre interrogatoires que j'ai subis. G.-W. Huc, que je n'ai personnellement pas mis en cause, ne pourra que confirmer mes déclarations.

Inégalité de traitement : depuis le début de mon instruction, en mars 1972, j'ai dit et répété que je n'avais jamais personnellement bénéficié d'un quelconque détournement. (...)

La partie civile a déposé, en février 1973, une plainte contre personne dénommée, à savoir les dirigeants des banques incriminées.

En décembre 1973, soit dix mois après, le juge d'instruction, n'ayant entre-temps ni instruit ni refusé d'instruire, la partie civile s'est désistée de sa plainte après avoir perçu une somme de l'ordre de 20 millions de francs (dont 13,5 millions de Neuflize-Schlumberger).

Il semble pour le moins paradoxal qu'une banque verse 1 milliard 350 000 000 d'anciens francs si elle n'est pas persuadée d'avoir commis un acte délictueux. Dans ce cas, pourquoi suis-je toujours incarcéré alors que les banquiers n'ont même pas été inquiétés ?

Pourquoi deux poids, deux mesures ?

Depuis quand la justice française accepte-t-elle que des citoyens puissent conserver leur virginité pénale moyennant finances ?

La date de mon jugement étant reportée *sine die*, je demande simplement de retrouver ma femme et mes trois enfants après neuf cents jours de détention dite « *provisoire* ».

(1) N.D.L.R. — Impliqué lui aussi dans l'affaire du Patrimoine foncier, M. Georges-Walter Huc est incarcéré depuis le 11 juillet à Fleury-Mérogis après avoir été extradé du Brésil, où il s'était enfui. Pour sa part, M. Lipsky s'était enfui en Israël en octobre 1971 et en avait été lui aussi extradé.

FAITS DIVERS

● *Un bébé de cinq jours* a été enlevé entre minuit et une heure du matin, samedi 20 juillet, au pavillon maternité de l'hôpital de Mantes-la-Ville (Yvelines). L'enfant, Ghislaine Le Bozec, qui est atteint d'une jaunisse, doit être nourrie avec un lait spécial et doit subir toutes les vingt-quatre heures une prise de sang pour surveiller son taux de bilirubine.

● *Quatre personnes sont mortes brûlées vives* dans la nuit du 19 au 20 juillet, au cours de l'incendie de leur caravane installée sur un terrain de camping proche de Péronne (Somme). Il s'agit d'un couple et de leurs deux enfants âgés de huit et six ans.

● *Une barque chavire au large de Cassis : deux morts.* — Deux femmes ont péri noyées, vendredi 19 juillet, au large de Cassis, l'embarcation dans laquelle elles avaient pris place en compagnie de quatre autres personnes ayant chaviré sous l'action du mistral. Les victimes sont deux touristes belges demeurant à Anvers.

SOCIÉTÉ

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN DEMANDE UNE « ENQUÊTE ÉNERGIQUE » APRÈS UN NOUVEL ATTENTAT CONTRE SES RESSORTISSANTS A MARSEILLE

Après l'explosion d'une faible charge qui a provoqué quelques dégâts, le vendredi 19 juillet, devant le siège de l'Amicale des Algériens en Europe, à Marseille (*le Monde* du 20 juillet), M. Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France en Algérie, a été reçu par le directeur des affaires françaises au ministère algérien des affaires étrangères, indique un communiqué publié vendredi à Alger.

« *L'attention du diplomate français a été attirée sur la gravité de ce nouvel acte de violence qui vient s'ajouter à l'attentat contre le consulat général d'Algérie à Marseille et aux multiples agressions de l'été dernier dont ont été victimes les travailleurs algériens émigrés. Il lui a été demandé qu'une enquête énergique soit entreprise dans le cadre des mesures appropriées décidées par le gouvernement français pour garantir définitivement la sécurité des ressortissants algériens et la sauvegarde de leurs vies* », indique ce communiqué.

Deux mouvements clandestins revendiquent l'attentat : le « *comité d'action Charles-Martel* » et le « *Mouvement d'opposition algérien en France* ».

« LAISSEZ-LES VIVRE » DEMANDE LE MAINTIEN DU DÉLIT D'AVORTEMENT

L'association Laissez-les vivre (139, boul. de Magenta, 75010-Paris) a écrit le 17 juillet au président de la République pour lui demander notamment « *le maintien du délit d'avortement dans la clémence aux avortées* ».

Après avoir félicité M. Giscard d'Estaing « *de [ses] efforts pour l'amélioration des qualités de la vie et spécialement de* [ses] *déclarations récentes en faveur des handicapés* », le professeur Paul Chauchard, président de Laissez-les vivre, écrit à propos de l'avortement :

« *Est-ce un progrès que de mettre le corps médical et sanitaire au service de la mort ? (...)*

» *Est-ce un progrès de perturber par l'avortement la santé physique et psychique de la femme et celle de ses futurs enfants ? (...)*

» *Nous exigeons la constitution d'un ministère de la promotion de la famille et de la défenses de la saine démographie.*

» *Nous exigeons l'arrêt de la propagande en faveur de l'avortement, l'arrêt de la suppression des poursuites contre les avorteurs et les avortoirs, le maintien du délit d'avortement dans la clémence aux avortées.* »

De la contraception à l'euthanasie

LE CARDINAL RENARD DÉNONCE UNE « ESCALADE » CONTRE LE RESPECT DE LA VIE

Sous le titre « Escalade », le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, président de la commission épiscopale de la famille, écrivant dans son bulletin diocésain *Eglise de Lyon*, exprime son inquiétude à propos de l' « *entraînement irréversible* » provoqué par la loi sur la contraception. Selon le cardinal Renard, le processus déclenché contre le respect de la vie a comporté trois étapes : la contraception, avec la loi de 1967, qui en prévoyait un usage limité, puis la récente libéralisation de cette loi, ensuite l'avortement, objet de « *campagnes d'opinion* » ; enfin l'euthanasie, que des scientifiques ont récemment réclamée comme un « droit » pour les grands malades et les vieillards incurables (*le Monde* du 19 juin).

Cette « escalade » inspire les réflexions suivantes à l'archevêque de Lyon :

« *Une seule constatation : quand on porte atteinte au respect des lois de la vie, on ne voit pas où s'arrêter ! Il y a une sorte d'entraînement irréversible. La vanne est ouverte : le torrent sera-t-il contenu ? (...)*

» *Une distinction à ne jamais oublier : ce qui est légal n'est pas pour autant moral. L'Etat a un certain droit de promulguer des mesures légales, en tenant compte de la nature de l'homme et de la réalité du pays à un moment donné ; comme le dit saint Thomas : « La loi humaine ne peut » pas défendre tout ce que la loi » naturelle interdit. » Encore faut-il qu'une loi civile veuille d'abord promouvoir la loi naturelle, donc la dignité de la vie.*

» *Une valeur unique à respecter : quelles que soient les dispositions légales, la conscience nous oblige au respect absolu de la personne humaine dans sa conception jusqu'en sa vieillesse, sans distinction de race ou de classe. Il y a des lois non écrites en la conscience et en Dieu.* »

EDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES.

M. Aldebert (133e), Mlle Andrieux (72e), MM. Appe (225e), Arira (15e), Artru (224e), Mlle Aubert (158e), MM. Augendre (174e), Augustin (63e), Balay (144e), Bammert (53e), Bayol (144e), Bennacer (171e), Bennani-Smires (54e), Bensimon (76e), de Bermondet de Cromières (165e), Mlles Bernard (217e), Berrier (240e), Berthier (121e), MM. Billardon (166e), Bizouard de Montille (35e), Laurent Blanchard (249e), Patrick Blanchard (35e), Boisselet (161e), Bonnet (58e), Mlle Bonnier (5e), M. Bonsart (38e), Mlle Boret (84e), MM. Bouchut (31e), Bouillot (93e), Bouquot (81e), Bourak (144e), Bousser (260e), Mlle Boutin (217e), MM. Boyer (240e), Brac de La Perrière (20e), Breillout (54e), Bremond (252e), Brochu (216e), Brot (37e), Bruder (95e), Bruhl (26e), Buresi (171e) ;

M. Cadin (190e), Mlle Cahour (74e), MM. Cambon (30e), Cardonnel (138e), Cartier (196e), Chardin (104e), Chassaigne (70e), Chatelin (129e), Chatin (97e) Chautard (115e), Chevallier (57e), Clerget (79e), Mlle Colndreau (124e), MM. Colas (240e), Colle (54e), Collon (233e), Colmant (49e), Conclaidi (163e), Mlles Coquil (180e), Costantini (10e), M. Cotinaud (231e), Mlles Coton (14e), Cottier (217e), MM. Courtheoux (260e), Couturier (217e), Couzin (138e), Mlle Coyaud (92e), M. Dahdi (174e), Mlle Dalby (213e), M. Dartiguenave (225e), Mlles Decoster (132e), Deramoudt (151e), MM. Dubourg (107e), Dubreuil (88e), Duchosal (194e), Mlle Dumontant (183e), MM. Dupré (4e), Durlet (66e), Dusseaux (40e), Dussoulier (225e) :

MM. Elkaim (240e), Espivent de La Villesboinet de Catuelan de Kergariou (82e), Evain (252e), Fellonneau (256e), Ferchaud (27e), Flour (29e), Folly Kossi (189e), Fonlupt (86e), Fontaine (190e), de Font-Reaulx (154e), Frémont (181e), Fuentes (203e), Garaudet (73e), Gastone (211e), Mlle Gaurat (51e), MM. Gautier (161e), Gazo (142e), Geneste (68e), Gérard (115e), Gerbier (260e), Geronimi (240e), Gibert (100e), Girard (247e), Gomart (102e), Mlle Gongot (181e), MM. Gontier (7e), Goullet de Rugy (6e), Goux (338e), Grégoire (46e), Mlles Grevez (23e), Groz (32e), MM. Gruson (171e), Guibert (144e), Guillon (40e), Bernard Guillou (40e), Alain Guilloux (1er), Jean-Michel Guy (186e).

MM. Hakim (100e), Halleguen (205e), Hannuna (197e), Haurie (233e), Hauvette (233e), Herzmann (151e), Horny (25e), Horowitz (88e), Hurstel (171e), Mlles Iborra (68e), Isambert (163e), MM. Isler (138e), Vincent Jacob (135e), Janailhac (205e), Mlle Christine Jean (203e), MM. Job (104e), Jollez (225e), Jollvet (205e), Jues (113e), Mlles Julou (142e), Kamette (102e) ;

MM. Kervarec (256e), Kerymel (154e), Klingbeil (166e), Mlle Klotz (174e), MM. Labeyrie (7e), de Le Bigne (205e), de La Celle (23e), de La Croix de Castries (200e), Lafont (95e), Lagarde (189e), Mlles Laherre (118e), Lambert (249e), MM. Lambling (115e), Lamy (240e), Mlle Laudon (38e), M. Lanvin (84e), Mlle Lattes (18e), MM. Jean-Louis Laurens (12e), Lavaud (190e), Lavergne (107e), Lebugle (101e), Le Cannellier (144e), Legris (200e), Mlle Lemonnier (174e), MM. Lempérière (123e), Lenfant (59e), Lenoir (21e), Le Page (27e), Lepoutre (40e), Mlle Leprince-Ringuet (127e), MM. Lerner (200e), Linssen (21e), Lobry (144e), Mlles Lombard (74e), Loubersac (86e), M. Louchet (88e), Mlle Luciani (78e) MM. Philippe Maffre (3e), Mangin (113e), Mariambourg (166), Mariani (31e), Marimbert (13e), Cl. Martinez (48e), Massiera (240e), Maucci (76e), Mazeaud (124e), Menesguen (131e), Metz (88e), Metzger (33e), Meunier (225e), Mlle Michaud (132e), MM. Michelson (17e), Millon (239e), Mlles Miroux (70e), Molty (154e), MM. Monard (252e), Monzani (54e), Motte (18e), Moulon (232e), Mlle de Mourgues (7e), Muller (166e).

Mlle Nantet (47e), M. Nataf (213e), MM. N'Cho Oguie (97e), N'Diaye (97e), Mlle Negrel (197e), MM. Odouard (107e), Ollivier (111e), Ouedraogo (6e), Oyarbide (49e), Palmero (142e), Papin (174e), Parent (93e), Parrical de Chammard (217e), Pennequin (63e), Périn (153e), Petit (136e), Mlle Petit Nicolas (213e), MM. Pflimlin (59e), Hervé Pichard (3e), Plouvier (16e), Michel-Maurice Poirier (118e).

MM. Rachou (107e), Raimbault (68e), Rajabally (194e), Mlle Rameix (79e), MM. Remia (121e), Renaud (138e), Guy Richard (211e), Romatet (34e), Rosier (62e), Rosset (190e), Roux (252e), Rubellin (217e), Sagnac (205e), Sainte-Marie (260e), Santafé (138e), Sarfati (183e), Sarton (247e), Sejourne (231e), Selezneff (174e), Servat (45e), Siegfried (61e), Mlles Dominique M.H. Simon (230e), Six (63e), MM. Sollillage (186e), Sorasio (111e), Spitzer (97e), Sztajnbok (260e) ;

M. Tamba (127e), Mlle Taron (197e), MM. Tercinier (256e), Terren (240e), Theisen (130e), Thiellet (223e), Thomsen (118e,) Tierny (233e), Mlle Tissier (256e), MM. Truel (158e), Touzet du Vigier (11e), Mlle Tuja (166e), MM. Varagne (40e), Vareilles (104e), Variet (154e), Vendryes (186e), Ventura (183e), Verlinden (144e), Verniolle (52e), Vion (124e), Vogeli (158e), Zancanaro (210e).

Résultats aux concours d'agrégation

● GRAMMAIRE :

Mlle Antoniazzi (38e), MM. Baratin (6e), Beaudin (26e), Bigot (20e), Billoux (49e), Mlles Biraud (18e), Bougy (15e), Dominique Brouchon (46e), M. Brulé (4e), Mlles Brus (21e), Cahagne (25e), Carpentier (29e), Charpentier (5e), M. Clavier (21e), Mlles Courcelle (9e), Crevisy (16e), M. Damen (40e), Mlle Dubois (42e), M. Duchatel (13e), Mlles Faugère (7e), Foucher (28e), Freyburger (33e), M. Freydefont (36e), Mlles Gomiot (43e), Gorokhoff (10e), Guignard (12e), Guillet (31e), M. Hubac (3e) ;

Mlles Jeulin (30e), Kieffer (46e), Klein (27e), M. Lalaire (34e), Mlles Larroque (45e), Leclercq (34e), M. Lecointe (2e), Mlles Lefèvre-Tantet (8e), Maffre (11e), Maire (13e), Mas (48e), Nicole Maurice (50e), Menaut (39e), Moine (23e), de Nechaud de Féral (40e), MM. Parès (24e), Pierrot (17e), Mlles Poulvé (37e), Riot (44e), M. Schneider (31e), Mlles Segurini (19e), Sznajder (1re).

Liste supplémentaire : MM. Corre (52e), Paccoud (51e).

● LETTRES MODERNES (hommes) :

MM. Abraham (26e), Alessandri (115e), Allaume (111e), Aube-Martin (11e), Augère (46e), Bague (53e), Bariou (51e), Beillard (83e), Berry (84e), Bindé (31e), Bohn (61e), Boichat (106e), Boisseron (71e), Borrut (32e), Bosredon (24e), Bourrel (40e), Bouvier (17e), Boyer (59e), Boyer (97e), Brassart (100e), Bréan (85e), Bres (38e), Briand (56e), Buffat (90e), Carmel (94e), Caron (80e), Champetier de Ribes (60e), Chantelot (64e), Cheymol (14e), Cullière (62e), Dassa (48e), Delacomptée (64e), Delaubier (8e), Devillers (35e), Dintcheff (80e), Duflef (15e), Jacques Dupont (50e), Dural (44e), Echelard (7e) ;

MM. Fermet (10e), Flipo (102e), Formentelli (36e), Fouché (97e), Fraisse (34e), Pulcrand (21e), Gallardo (72e), Gambotti (76e), Gargam (67e), Giribone (48e), Gomez (69e), Guillermet (28e), Hazera (37e), Heyvaert (89e), Illusie (100e), Koeppel (90e), Koudry (107e), Labbé (16e), Labache (20e), Laibe (70e), Lallias (103e), Langlois (113e), Lecaplain (73e), Leclerc (2e), Leduc (19e), Leducq (104e), Lestringant (5e), Leymarie (54e), Lièvre (38e), Lobstein (116e), Erick Louis (23e), Lureau 29e) ;

MM. Machet (64e), Maillard (63e), Mainguet (44e), Malrieu (55e), Marchandon (1er), Marcoin (52e), Jean-Philippe Martin (42e), Marzouki (28e), Jean Maurice (12e), Mesguen (13e), Minne (78e), Miraux (92e), Morisset (41e), Noubel (77e), Oiry (25e), Ollot (97e), Oster (3e), Pauchant (9e), Pinguet (30e), Pourkat (74e), Privat (56e), Quellles (47e) ;

MM. Raynaud (27e), Jean Richard (105e), Rigaud (114e), Roques (108e), Ruhlmann (33e), Sanyn (95e), Santerre (79e), Schropfer-Rose (42e), Scotet (58e), Sebbah (80e), Siméon (68e), Sorbets (87e), Soubiron (112e), Souiller (6e), Soulard (74e), Tarayre (85e), Targe (110e), Tutin (108e), Thoreau (117e), Tort (4e), Toumson (93e), Tournier (88e), Tromp (22e), Vieile (96e), Wanecq (18e)

La réforme de l'enseignement

LA FEN CONSIDÈRE LES GROUPES DE TRAVAIL COMME UN « SIMULACRE DE CONCERTATION », MAIS Y PARTICIPERA.

La Fédération de l'éducation nationale *« met en garde l'opinion »*, dans un communiqué, *« contre le simulacre de concertation »* que représentent, à ses yeux, les groupes de travail chargés par M. Haby de réfléchir à la réforme de l'enseignement, et qui se réuniront du 22 au 26 juillet. Elle estime que la date de ces réunions est mal choisie ; que le délai est trop court ; que *« la consultation ne débouche jamais sur de véritables négociations »* et que, *« derrière les vingt-cinq thèmes retenus, et par leur choix même, se dessine déjà la corruption du nouveau gouvernement »*.

Les syndicats de la FEN participeront toutefois au colloque, pour *« veiller au respect des droits de l'enfant »* et *« défendre les thèses du comité national d'action laïque pour une autre politique de l'éducation nationale »*.

De son côté, l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) fait savoir qu'elle a été invitée à participer à six des vingt-cinq groupes. Tout en exprimant *« de vives réserves »* quant à l'initiative du ministre, elle annonce qu'elle participera *« avec la ferme volonté de faire valoir et de défendre les revendications lycéennes »*.

PRESSE

Une lettre de M. Louis Richerot

M. Louis Richerot, président-directeur général du Dauphiné libéré, *nous adresse la lettre suivante à la suite de l'article paru dans* le Monde *du 13 juillet intitulé : « Huit ans après la constitution du groupe E.P. 1 » :*

En ma qualité de président-directeur général de la S.A. Le Dauphiné libéré, je tiens à préciser, et au besoin à confirmer, que cette société n'a jamais reçu de la part de la société Delaroche une demande de résolution des accords nous liant depuis presque huit ans : bien au contraire, nous envisageons de perfectionner ceux-ci pour le plus grand bien de nos titres et dans l'intérêt de nos collaborateurs et du personnel concourant à la publication du *Dauphiné libéré* notamment.

La résolution des accords conduirait nécessairement à « la concurrence sans merci à la fois onéreuse et stérile » dont l'article fait état, tant qu'elle existait avant 1966, et ce au détriment d'abord des entreprises et ensuite de leur personnel.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

QUATRE MOIS APRÈS SA MISE EN SERVICE

L'aéroport Charles-de-Gaulle risque d'être victime de son succès

Depuis son ouverture, il y a quatre mois, l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy-en-France, a accueilli plus de huit cent mille passagers, dans des conditions d'exploitation relativement satisfaisantes.

Le 1er novembre prochain, Air France « basculera » d'Orly à Roissy tous ses vols long-courriers. L'aérogare n° 1 devrait, en 1975, traiter quelque sept millions de voyageurs, soit deux millions de plus qu'Orly-ouest n'en a vu passer cette année

La mise en service de l'aérogare n° 2, en principe réservée à la compagnie nationale, est prévue vers 1978, date à laquelle Le Bourget fermera ses pistes. Mais déjà les responsables de l'Aéroport de Paris craignent, en période de pointe, la saturation de certaines installations de l'aéroport Charles-de-Gaulle, notamment de celles des postes de stationnement des avions. Ils évoquent la possibilité de réviser, si nécessaire, l'actuelle répartition du trafic entre les trois plates-formes qui desservent la capitale.

A cet « enfant prématuré » né, disait-on alors, de la fantaisie d'ingénieurs en mal de grands travaux, on fit un accueil plutôt froid. Les riverains dénoncèrent ce voisin bruyant ; les compagnies excipèrent leur note de déménagement ; les « aiguilleurs du ciel » dénoncèrent les risques de collision en vol. Dans le doute, les passagers évitèrent, autant que possible, de fréquenter ces pistes.

Un flot de critiques trop hâtives pour être vraiment raisonnables. Il fallait à l'ouvrage le temps de faire ses preuves. Le rodage achevé, les usagers admettent, aujourd'hui, que l'exploitation de cette nouvelle plate-forme ne tourne pas — loin de là — à la catastrophe.

« L'admiration ou la répulsion : Roissy-en-France, c'est tout l'un ou tout l'autre », constate une hôtesse d'accueil. Nombre de visiteurs, très attachés aux vertus du déjà vu, demeurent insensibles à la poésie du béton. L'austérité, à leurs yeux, ne paie pas de mine. L'aérogare, par sa conception même, les désoriente. Sa forme circulaire donne le tournis. Ses murs aveugles développent un sentiment de claustrophobie.

« Ici, impossible de divaguer comme à Orly. On dresse des barrières au nez de toutes les personnes étrangères au service, constate un visiteur. *Pas question de se mêler indéfiniment aux voyageurs, de leur emboîter le pas, au risque de les gêner.* » Reste, au faîte de l'aérogare, un chemin de ronde pour saisir, avec l'indispensable recul, la vie d'un aéroport et deviner encore, au-delà des pistes, malgré les H.L.M. menaçantes, des clochers campagnards

Comme Orly à une époque, l'aéroport Charles-de-Gaulle sera-t-il bientôt coupé de ses arrières si les infrastructures routières qui l'amarrent à la capitale ne suivent pas ? La récente mise en service d'un couloir réservé aux autobus et aux taxis sur l'autoroute du Nord, entre la porte de la Chapelle et Le Bourget, dans le sens Paris-province, calme les angoisses des passagers englués dans les embouteillages. Mais les banlieusards ont mal accueilli cette mesure discriminatoire dont bénéficie la clientèle privilégiée des compagnies aériennes. Dans ces conditions, sera-t-il possible de maintenir longtemps ce passe-droit ?

L'autoroute B-3, entre l'antenne de Bagnolet et l'autoroute du Nord, sera complètement ouverte à la circulation en octobre prochain. Outre les navettes d'Air France, la R.A.T.P. exploite dès à présent deux lignes d'autobus entre Roissy et la capitale. Quant à la S.N.C.F., elle promet d'inaugurer la desserte ferroviaire au printemps 1976. Compte tenu des besoins à satisfaire dans l'agglomération parisienne et des crédits disponibles, est-il sage de faire plus vite et surtout de faire mieux pour les usagers de l'aéroport Charles-de-Gaulle ?

L'heure est aux restrictions. L'aérogare doit fonctionner à l'économie. On tire sur les dépenses de personnel. Les équipes de dépannage tardent à intervenir si par exemple, le courant ne passe plus. Les C.R.S. donnent la priorité à la fouille des voyageurs et de leurs bagages, et laissent parfois s'égarer, sur les aires de trafic, des familles endimanchées. Les agents des deux bureaux de poste travaillent de 8 heures à 19 heures seulement en semaine et ferment leurs guichets du samedi après-midi au lundi matin. Les femmes de ménage ne semblent guère se manifester. Mais qu'importe la poussière ! Les tapis roulants remplissent leur office sans défaillance majeure et le radar aussi.

Saturation

Les passagers sont maintenant familiarisés avec l'aéroport Charles-de-Gaulle, ce « monstre » contre lequel, au départ, on les avait tant prévenus. Ils s'y repèrent facilement. Quelques points d'ombre subsistent. Les ascenseurs se mettent facilement au repos et livrent avec quelque difficulté le mystère de leur destination. Le « boutiquaire » aligne peu ou prou ses prix sur ceux des magasins de luxe. Les restaurants offrent une médiocre qualité de mets. Les voyageurs en transit, faute de cinéma, ne savent comment tuer l'ennui. Dans la pouponnière, ni table à langer ni le moindre chauffe-biberons.

Ce sont les petites misères — vite réparables — d'un grand aéroport. Les responsables des compagnies aériennes, réconciliés avec l'aéroport Charles-de-Gaulle, attachent plus d'importance aux lenteurs de l'enregistrement et de la livraison des bagages que gère, sous leur contrôle, l'Aéroport de Paris. Le système électronique de tri des valises, s'il est fiable, n'a pas la souplesse d'un système manuel. Impossible de réduire ou d'accélérer le débit en fonction de la demande.

Selon des relevés récents, en moyenne générale, le temps de livraison du premier bagage est de quatorze minutes cinq secondes et celui du dernier bagage de vingt-trois minutes cinquante-quatre secondes. Mais lorsqu'il s'agit de vider un avion gros porteur comme le Boeing-747 ou le DC-10 rempli à ras bord de fret, les délais s'allongent, car les tapis sur lesquels les passagers récupèrent leurs valises sont trop courts pour suivre le rythme. Il est fréquent dès lors que le dernier voyageur servi qui débarque des Antilles attende une heure trente la délivrance de ses bagages. L'Aéroport de Paris modifiera donc, d'ici au 1er novembre, certains tapis de façon à augmenter leur capacité.

La saturation, en période de pointe, des postes de stationnement des avions autour des satellites inquiète également les dirigeants aéroportuaires. Faute de pouvoir utiliser les passerelles télescopiques, les techniciens envisagent donc de mettre en circulation, comme à Orly et au Bourget, des autobus qui iront quérir sur les pistes les passagers en pénitence et les conduiront au pied des satellites. Pour soulager l'aéroport Charles-de-Gaulle, une solution consisterait à modifier la répartition du trafic d'Air France entre Orly et Roissy en attendant l'ouverture de l'aérogare n° 2.

A l'origine, on prévoyait de réserver l'aérogare Charles-de-Gaulle à quelques grandes compagnies. Mais des transporteurs de moindre envergure ont joué des coudes pour se faire admettre dans ce « club ». Pour des raisons de haute politique, les responsables français ont cédé à leurs exigences. La présence à Roissy d'Air Zaïre et de Saudi Arabian Airlines, par exemple, oblige les responsables de l'Aéroport de Paris à chercher déjà des « sorties de secours ». L'aéroport Charles-de-Gaulle n'a donc pas une aussi mauvaise réputation puisque l'on frappe avec autant d'insistance à sa porte.

JACQUES DE BARRIN.

NOBLESSE OBLIGE

Tous les passagers doivent être traités sur un pied d'égalité, même les hôtes officiels de la France, pensaient les responsables de l'Aéroport de Paris, qui avaient donc volontairement omis de bâtir un pavillon d'honneur sur l'aéroport Charles-de-Gaulle. Les jours d'apparat, les chefs d'Etat seraient, comme à l'ordinaire, reçus dans l'isba d'Orly.

Le Quai d'Orsay s'est ému de cette façon un peu légère de voir les choses. Noblesse oblige. Il n'est plus possible, à son avis, de traiter dignement les visiteurs de marque sur un vieux terrain. Il convient de leur montrer ce que l'on a de mieux. Le premier coup d'œil sur un pays a souvent son importance. Il impressionne ou il indispose.

Aussi, à la demande du ministère des affaires étrangères, les architectes de l'Aéroport de Paris dressent en hâte les plans d'un pavillon d'honneur situé au chevet sud de l'aérogare n° 1. Il faudra deux ans pour mener à bien les travaux. En attendant, les services du protocole envisagent, pour les besoins de la cause, de tendre de damas le centre d'information.

● *La desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle.* — Air France vient de conclure avec la société Europcar un accord qui permet d'accorder un tarif exclusif aux passagers qui transitent entre les aéroports Charles-de-Gaulle, Orly et Le Bourget. Pour la somme forfaitaire de 45 francs, il est possible de louer une Renault 4 pendant trois heures et pour un kilométrage illimité. Taxes et assurance sont comprises ; l'essence est en supplément.

Après des manifestations au Havre

LE « FRANCE » APPAREILLE POUR NEW-YORK AVEC HUIT HEURES DE RETARD

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Le paquebot *France*, qui a embarqué au Havre neuf cent dix passagers, a finalement appareillé vendredi à 21 heures, soit avec plus de huit heures de retard sur l'horaire prévu. Les raisons de ce retard : tout d'abord un meeting qui s'est tenu sur le quai près du paquebot, puis un mouvement de solidarité des dockers et employés du port, et enfin une action impromptue de trente-cinq garçons de salle à manger qui ont occupé une passerelle. Ce dernier mouvement a fait naître une certaine tension parmi l'équipage et un vote organisé par les syndicats a dégagé une très forte majorité en faveur du départ du navire. Le *France* a donc pu finalement appareiller pour New-York via Southampton.

Mais cet « *accrochage* » imprévu montre que le personnel hôtelier, le plus menacé par les mesures de licenciement, pourrait peut-être obéir à d'autres mots d'ordre que ceux des marins.

Au cours du meeting, qui a réuni près du paquebot environ cinq cents personnes sur le quai Joannes-Couvert, M. Augustin Gruenais, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats maritimes C.G.T., a réaffirmé qu'en cas de désarmement sa fédération donnerait l'ordre d'occuper le *France* et lancerait une grève générale dans la marine marchande. Il a affirmé, en outre, qu'il avait déjà obtenu des garanties quant à la solidarité des marins des autres pays européens pour soutenir cette grève éventuelle.

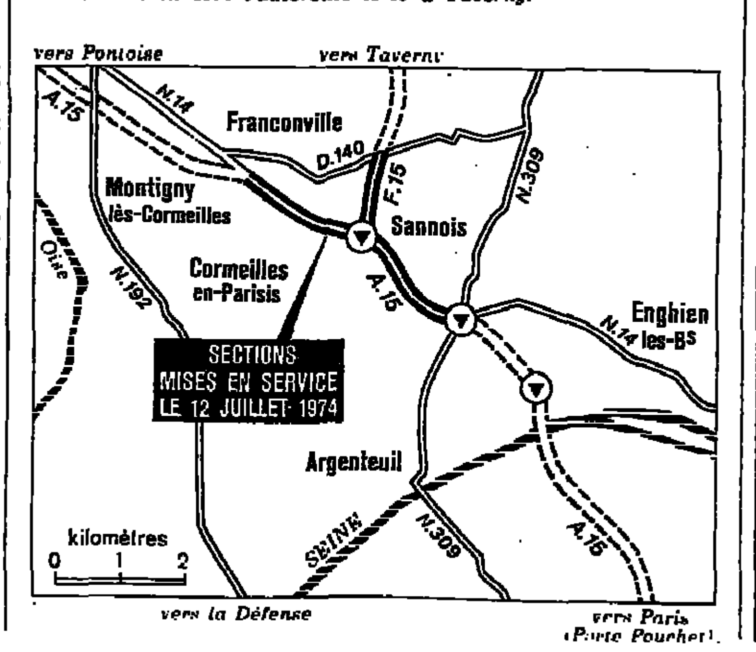
Quelques heures auparavant, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., avait déclaré : *« La lutte des personnels maritimes rejoint la lutte générale pour l'emploi. C'est aussi pourquoi elle recevra le soutien des autres travailleurs. Dans la dernière période, on assiste à une recrudescence de licenciements collectifs et de fermetures d'entreprises petites et moyennes. Dans le textile à La Bastide, ou la tannerie, à Annonay, c'est la vie économique, l'emploi dans une ville, parfois dans le département entier déjà faiblement industriel, qui sont menacés. Et l'on voit des entreprises de draperies renommées à Elbeuf également touchées.*

» Cette situation ne peut être qu'aggravée par les mesures d'austérité du gouvernement. Les choses doivent être claires : la négociation pour une meilleure indemnisation de leur chômage et des licenciements, si elle ne manque pas d'intérêt, ne règle rien. La sécurité de l'emploi, cela consiste à donner du travail. Et il en est ainsi pour le France *comme pour toutes les industries de notre pays.* » — C.S.

LES NOUVELLES AUTOROUTES dans le nord-ouest de Paris

Deux sections des autoroutes A-15 et F-15 ont été mises en service le 12 juillet dernier.

L'autoroute A-15 reliera Paris au Havre (en 1990) et l'autoroute F-15 reliera en 1976 l'autoroute A-15 à Taverny.



A PROPOS DE...

La fermeture des services publics ruraux

Des citoyens comme les autres

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets une circulaire pour attirer leur attention sur les inconvénients qu'entraîneraient dans les régions rurales des fermetures trop nombreuses et brutales de services publics.

Depuis quelques années, les bourgs, les villages et les petites villes des régions rurales ou de montagne voient se fermer, pour des raisons d'économie ou de rationalisations administratives, une école, un centre de formation professionnelle, un bureau de poste, une gendarmerie, une recette buraliste, une perception, parfois une gare et la ligne de chemin de fer.

La suppression de ces services a évidemment des conséquences fâcheuses : à court terme, puisque les populations rurales (parmi lesquelles les personnes âgées sont nombreuses) sont obligées de faire des déplacements de plus en plus longs pour envoyer ou toucher un mandat ou remplir des formulaires de Sécurité sociale. A plus long terme aussi, car ce « vide » rend les régions rurales peu attrayantes aux yeux des jeunes, ou des industriels, qui craignent de venir s'installer dans des zones en voie de désertification économique destinées à devenir des parcs naturels et des réserves pour citadins fatigués.

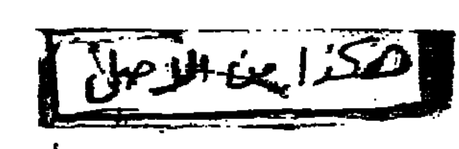
Dans sa circulaire, M. Poniatowski demande que les préfets veillent à éviter les fermetures qui ne seraient pas indispensables et que, dans tous les cas litigieux, l'arbitrage du premier ministre soit sollicité.

« Il n'y a pas deux catégories de citoyens, *a déclaré le ministre de l'intérieur*. Qu'ils soient des citadins ou des ruraux, les administrés sont en droit d'attendre de l'Etat les mêmes facilités et les mêmes services. Il ne faut pas éloigner à l'excès les populations rurales des services de l'Etat. Il y a un risque à vouloir se préoccuper par trop d'efficacité comptable et de technologie et pas assez de gestion humaine. »

Ces propos, qui s'inscrivent dans la ligne des déclarations qu'a faites notamment M. Jacques Chirac lorsqu'il a présenté les grandes lignes de sa politique au Parlement, devraient pouvoir trouver un début d'application, notamment dans les régions de montagne, qui, en ce domaine, sont les plus défavorisées. Il s'agit, en 1974, de faire dans les massifs un effort particulier pour l'enseignement (transports scolaires, cantine, internat), l'assainissement (évacuation des eaux usées, protection des lacs de montagne, traitement des ordures) et le déneigement.

Après les métropoles d'équilibre et les villes moyennes, ce sont maintenant les bourgs et les villages qui, dans les préoccupations des responsables de l'aménagement du territoire, semblent tenir le haut du pavé.

F. Gr.



ANNIVERSAIRE

Il y a cinq ans, le débarquement sur la mer de la Tranquillité

DE LA LUNE A LA TERRE

Par NICOLAS VICHNEY

Il y a cinq ans, on ne sait trop combien d'hommes et de femmes — quelques centaines de millions, estime-t-on, — passaient une nuit blanche, rivés à leur poste de télévision dans l'espoir d'une image : celle d'une grosse botte qui, toute hésitante, allait abandonner le dernier barreau d'une échelle rudimentaire pour se poser avec précaution sur un sol poussiéreux, celui de la Lune.

C'est le lundi 21 juillet 1969 à 3 h. 56 du matin, heure française, que le chef de la mission Apollo-11, l'astronaute américain Neil Armstrong, posait le pied sur la mer de la Tranquillité, suivi quelques instants plus tard par son coéquipier Edwin Aldrin. Pour la première fois, l'homme foulait le sol d'un objet céleste autre que le sien, la Terre.

Ce premier atterrissage constituait l'aboutissement de toute une aventure — presque dix ans d'efforts, plus de 20 milliards de dollars de dépenses — dont le rythme s'est précipité au fur et à mesure que l'on approchait du but. Talonnés, croyait-on, par les Soviétiques, les Américains avaient préparé toute une série de vagues d'assaut qui s'organisèrent suivant un savant crescendo. Avec la mission Apollo-8, les astronautes américains faisaient, durant la nuit de Noël 1968, le tour de la Lune. Le vol Apollo-9 permettait, en février 1969, de vérifier le bon fonctionnement du matériel de débarquement. Trois mois plus tard, avec Apollo-10, on survola la Lune en rase-mottes. Enfin, vint Apollo-11, avec le déploiement sur la Lune de la bannière étoilée.

Certes, la conquête de la Lune fut d'abord une victoire des Etats-Unis sur l'Union soviétique. Elle commença par un pari que prit le président Kennedy au début de la précédente décennie : l'avance que les Soviétiques avaient prise dans la conquête de l'espace était telle que seule la fixation d'un objectif extrêmement difficile à atteindre pouvait rétablir la supériorité américaine. Et, de fait, l'U.R.S.S. ne tardait pas à donner des signes d'essoufflement tandis que le programme américain se déroulait comme à la parade, à la fois dans les délais prescrits et — une leçon pour les responsables des grands programmes scientifiques et industriels ! — dans la limite des crédits prévus.

Un triomphe de l'homme

Mais ce que chacun célébra dans la nuit du 21 juillet 1969, ce fut moins une réussite à inscrire au palmarès de l'Amérique qu'un triomphe de l'homme. Qu'il puisse enfin s'évader de sa planète d'origine pour explorer un autre objet céleste parut, comme on put l'écrire alors en traduisant le sentiment de tous, *« une étape dans l'histoire de l'humanité »*.

Ce triomphe, de plus, l'homme se l'octroya non seulement en concevant le matériel nécessaire, mais aussi en prenant une part décisive à l'exécution de la mission. Les Soviétiques, qui ont toujours douté des possibilités de l'homme à travailler dans l'espace, ont fait, au prix de beaucoup d'automatismes, de leurs cosmonautes de simples passagers des engins spatiaux. Les Américains, au contraire, n'ont cessé de se reposer sur les aptitudes de leurs astronautes à diriger eux-mêmes les vols et à faire face avec succès à l'inattendu, avec le concours des techniciens demeurés au sol.

Sait-on, par exemple, qu'il s'en est fallu d'un rien que la mission historique d'Armstrong et d'Aldrin ne se traduisît par un échec, et, peut-être pire, par un accident ? A huit minutes de l'instant prévu pour l'atterrissage, le calculateur de ce que l'on avait appelé à l'époque la « chaloupe de débarquement » où Armstrong et Aldrin avaient pris place refusa brutalement tout service. Il n'y avait plus qu'à abandonner immédiatement la tentative de débarquement ! Mais un des spécialistes qui — au sol — suivaient le vol, Stephen Bales, vingt-sept ans, sut déceler la cause de la panne et trouver les remèdes en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire...

Crescendo... et decrescendo

Qu'importent aujourd'hui ces précisions dont, à l'époque, on était si friand ? Le fait est que cinq ans après l'arrivée de l'homme sur la Lune, la conquête de l'espace n'intéresse plus personne.

Il n'était pas difficile, au lendemain même de ce premier débarquement, de prédire une diminution progressive de l'intérêt pour les vols spatiaux : une « première » comme celle réussie par Armstrong et Aldrin ne se renouvelle pas... On savait, de surcroît, que les Etats-Unis avaient déjà limité le nombre des futures tentatives d'atterrissage et on pressentait que, devant les difficultés de l'entreprise, l'U.R.S.S. s'était discrètement retirée de la compétition.

Le decrescendo, cependant, s'opéra bien plus vite qu'escompté. Dès la mission Apollo-12 (novembre 1969), une défaillance de la caméra de télévision emportée sur la Lune nous priva d'images et l'attention chuta. Elle rebondit avec le difficile retour à la Terre de la mission Apollo-13 (février 1970), après qu'une explosion à bord eut obligé l'équipage à renoncer à tout débarquement. S'ensuivit une interruption d'un an... On commença à oublier la Lune et Apollo-14 (février 1971) n'inversa pas la tendance. Il fallut attendre Apollo-15 (juillet-août 1971) pour que l'apparition de la « jeep lunaire » sur les écrans de télévision redonne du piquant à l'affaire. Mais, avec Apollo-16 (avril 1972), on se fatigua de voir les astronautes amasser des échantillons du sol lunaire, qui, semblait-il, posaient aux sélénologues bien plus de problèmes qu'ils ne les aidaient à en résoudre. La Lune, dont on nous avait dit qu'elle portait gravée dans ses pierres l'histoire du système solaire et, au-delà, celle de l'univers, était un grimoire indéchiffrable... Il ne restait plus, avec Apollo-17 (décembre 1972), qu'à célébrer l'heureux achèvement d'un programme prestigieux, mais tombé dans l'indifférence. Et rendre la Lune à une solitude dont on ne sait vraiment pas, maintenant, qui voudra encore la violer.

Cette tendance au désintérêt était irréversible. Les trois équipages américains qui se succédèrent à bord de la station spatiale Skylab eurent beau bénéficier d'incidents qui leur permirent d'afficher d'étonnantes aptitudes au bricolage en état d'apesanteur; ils purent battre des records d'endurance qui, quelques années plus tôt, semblaient hors d'atteinte, rien n'y fit. Ils gravitèrent des jours et des jours durant dans une clandestinité qui s'épaississait à mesure qu'ils s'obstinaient à séjourner dans l'environnement terrestre. Une chance encore qu'on n'ait pas oublié, le moment venu, de les faire redescendre !

Quant à l'avenir, il n'est prévu qu'un vol conjoint américano-soviétique en août 1975. Une entreprise bien modeste eu égard aux performances que les Etats-Unis ont inscrites à leur palmarès, et qui révèle combien l'U.R.S.S. doit encore fournir d'efforts pour atteindre le niveau technique nécessaire. Mais aussi une entreprise lourde de signification politique...

On l'a dit et répété, mais une motivation ne montre vraiment sa puissance qu'en s'effaçant : c'est la guerre froide qui lança la course à l'espace, et les efforts de rapprochement auxquels se livrent depuis quelques années, avec un bonheur variable, la Maison Blanche et le Kremlin ne pouvaient conduire qu'à y mettre un terme. On ne va pas se disputer la Lune alors que l'on tente de s'entendre sur les MIRV et les MARV. C'est un retour aux choses vraiment sérieuses...

Des modifications sont aussi intervenues dans la hiérarchie des valeurs. Durant les années 60, la science et la technique se sont imposées comme les sésames de l'avenir, et on a sacrifié à leur culte sans trop compter : la recherche et le développement devinrent matière à prestige et leurs budgets connurent des expansions sans précédent. Serait-on, cependant, allé trop vite en besogne ? Aurions-nous produit plus de connaissances que nous pouvions en absorber ? Avec le temps, l'entreprise montra son envers, et l'on tomba d'un excès dans l'autre. D'exaltantes, la science et la technique devinrent desséchantes. Changeant de lyrisme, l'homme affirma ses droits à l'égard de la machine, et la protection de l'environnement fit recette. Une évolution ? Une révolution ? Le revirement, en tout cas, eut juste le temps de s'ébaucher avant que les difficultés monétaires et la crise de l'énergie ne viennent y mettre bon ordre en donnant la priorité aux données économiques.

Et la conquête de l'espace ? Contrainte à deux reprises de céder le pas à des exigences plus immédiates, elle tombe peu à peu dans les oubliettes.

L'ancienne « nouvelle frontière »

Les grandes puissances n'en poursuivent pas moins l'exécution de programmes encore ambitieux. De temps à autre, l'U.R.S.S. envoie un engin automatique arpenter notre satellite naturel et, quand le calendrier le permet, elle lance vers les planètes des rafales de sondes spatiales qui font des centaines de millions de kilomètres pour ne rien ramener qui vaille le voyage. Il arrive aussi que des cosmonautes se hasardent dans la banlieue terrestre, mais comme en marchant sur des œufs. Plus heureux, les Etats-Unis ont réussi à filmer sous toutes leurs coutures nos voisins du système solaire, et c'est pour en montrer des vues qui plongent les spécialistes dans la joie... et la perplexité. Les Américains aussi construisent toujours, mais cette fois sans bruit, leur navette spatiale dont ils attendent beaucoup, pour plus tard.

Somme toute, seule l'Europe n'a pas renouvelé son style : toujours anxieuse d'aller de l'avant, elle prône encore de nouvelles réalisations, mais, fidèle à son passé, elle s'en refuse obstinément les moyens. Il y a maintenant un an, ne décidait-elle pas, dans un beau geste, à la fois de participer à la navette américaine et de construire son propre lanceur ? Aujourd'hui, l'organisme responsable n'a toujours pas la structure nécessaire, personne ne dirige notre effort de coopération avec les Etats-Unis et on se demande encore à quoi diable pourrait bien servir notre future fusée...

Le débarquement d'il y a cinq ans sur la mer de la Tranquillité fut-il vraiment *« une étape dans l'histoire de l'humanité »* ? Les suites qui lui ont été données, les perspectives qui se dessinent maintenant font plutôt croire qu'il s'agissait d'un moment de cette histoire. En lançant, il y a maintenant quinze ans, le programme Apollo, le président Kennedy arguait que de nos jours l'espace constituait cette « nouvelle frontière » si chère aux pionniers de l'Ouest, mais à laquelle, aussi, chacun de nous rêve. Dès lors, où la trouver ? Faudrait-il, à nouveau, croire que l'aventure est tout simplement... au coin de la rue ?

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

ANNONCES CLASSEES



emplois régionaux

Chantiers de l'Atlantique SAINT-NAZAIRE

recherchent

PROGRAMMEUR ANALYSTE
Confirmé (réf. A)

Expérience : 3 à 4 ans, pratique COBOL. Connaissances Assembleur IBM et principes Analyse Organique.

PROGRAMMEUR SYSTÈME
Confirmé (réf. B.)

Expérience 4 à 5 ans, dont 2 années de Système. Connaissances Assembleur IBM et COBOL, système DOS - Connaissance OS appréciée

PUPITREURS et PRÉPARATEURS
(réf. C.)

Connaiss. Matériel IBM et systèmes OS appréciées. Les candidats seront convoqués au mois d'août à Saint-Nazaire

Discrétion assurée.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo, sous réf. A., B. ou C.
Département Social - Chantier Naval,
B. P 400 - 44608 SAINT-NAZAIRE.

HAYEK

Nous sommes une société d'ingénieurs conseils spécialisée dans les études de feasibility, la supervision de la construction d'unités industrielles, le montage des machines, l'organisation générale et industrielle.
La plupart de nos clients sont des entreprises internationales et multinationales. A cause de l'expansion de nos activités en Europe et outre-mer, nous avons plusieurs postes vacants pour

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS EN FONDERIE

ayant plusieurs années d'expérience pratique. La connaissance de la langue française est essentielle et celle de la langue allemande ou anglaise désirable. Les postes vacants seraient actuellement en Europe et outre-mer et les candidats, âgés de 32 ans minimum, devraient avoir le talent de l'organisation, le contact facile avec les clients et être capables de travailler en équipe.

Au cas où vous seriez intéressé, écrivez-nous ou téléphonez-nous (référence n° 95/74).

Toutes les candidatures sont traitées confident.

HAYEK ENGINEERING AG
Dreikönigstrasse 21
CH-8002 Zürich.
Tél. : 01/364211.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour sa Direction Régionale à STRASBOURG :

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Les candidats devront être titulaires de la licence en Droit et justifier de leurs connaissances dans la gestion d'entreprise.
Aptitude à l'organisation et goût des responsabilités nécess.
Age souhaité : 35 ans minim.
Ecrire avec C.V. à n° 8.832, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

Importante Société industrielle région EST, fabricant matériel de soudage, recherche pour son bureau d'études

UN INGENIEUR D'ETUDES

libéré S.M., ayant min. 3 ans d'expérience professionnelle. — Secteur d'activité : réalisation, programmation mach. automat. Format. Ingénieur AM ou équiv. Semaine de 42 h. 50 en 5 jours. Possibilité logement après période d'essai. Foyer pour célibataire. Ecrire PM n° 17.290, B.P. 1.580, 54027 NANCY CEDEX.

Ecole de français pour étrangers Nice ch. Professeur expérience audiovisuel par Méthode VIF indispensable. Pl. temps. Tél. (93) 80-85-44 NICE.

enseignement

Dès octobre 1974
IBO S.A. - INSTITUT BORLAT
Institut pour la formation des futurs Directeurs
— d'Etablissements hospitaliers ;
— d'Etablissements hôteliers ;
— de Stations et d'Offices de tourisme.

ouvre ses portes

Externat mixte à LAUSANNE (Suisse) pour étudiants de toute nationalité âgés de 21 ans révolus.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 juillet 1974

Enseignement en français, programme et conditions au Secrétariat, av. Eglantine 2 - CH 1006 Lausanne. Téléphone : 021/23.79.50.

villégiatures

VISITE U.S.A. Départ 30 juillet Retour 29 août. — 325-08-91.

pensions

PSYCHOLOGUE, 3 lic., peut en sept. accueill., surveill. l'éducat. de 3 J. Filles, normales, de 10 à 16 ans. TROYES (25-43-20-09).

offres d'emploi

KALLE infotec

Filiale d'un Groupe d'importance mondiale, nous sommes spécialisés dans la construction et la vente (ou la location) aux entreprises et administrations d'équipements très modernes et performants :
• machines à écrire à mémoire (enregistrement sur cassettes, multicaractères boule), • copieurs sur papier ordinaire.

Nouvellement implantés sur le marché français (après l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis), nos produits connaissent un succès spectaculaire et nous recherchons des

spécialistes de la vente aux entreprises

(mécanographie, matériels d'organisation et de bureau, petits ordinateurs),
pour rejoindre après complément de formation notre groupe d'INGENIEURS COMMERCIAUX avec des perspectives exceptionnelles de rémunération (de l'ordre de 80 000 F, et plus en fonction des résultats) et de carrière (une partie de notre réseau régional reste à créer).
Des postes sont disponibles immédiatement à PARIS, LILLE et LYON.

Veuillez adresser votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo au service 1097 M

plein emploi Membre de l'ANCERP 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières
Convocations pour entretiens et sélection sous huit jours.

CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHES DU BETON recherche pour exécution essais TECHNICIEN SUPERIEUR ayant quelques années d'expér. Solides connaissances des mesures de contraintes et des montages mécaniques INDISPENSABLES. Envoyer C.V. au CERIB (DR DR), B.P. 42, 28230 EPERNON.

Etablissemt second., contrat ass. cherche profes. mathématiques. Institution Notre-Dame, 2, av. Béthouart, 28000 Chartres.

demandes d'emploi

ETUDIANTE EN FRANÇAIS Anglaise, 20 ans, cherche emploi au pair, 4 à 8 semaines, août-septembre. Jacqueline Ball, « Hazlehead » Hightae, Lockerbie, Dumfriesshire, Ecosse.

GARDE MALADE Cherche poste jour, nuit ou 24 heures. — Tél. 737-13-48.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

N.-D.-des-Champs, 116, Raspail, sél., ch., gd cft, asc. Sam./ldi, 13 à 17 h. sur place ou ODE. 42-70. - Calme, soleil.

PLEIN CIEL
Gd sél., 2 ch., 90 m², tél., lux. IMM CARACT. P. ODEON. ODE. 95-10. VUE PANORAM.

16e Dr-Blanche. Duplex. Belle récept., 2 ch. 110 m² + terr. Chambre service. — T. 604-46-87.

Région parisienne

CHATOU, R.E.R., Imm. P.d.T., 5 p., tt cft, gar., 302.000 + C.F. 976-64-96 ou 628-79-40.

villégiatures

Loue authent. roulotte gitane av. cheval. Rand. Provence. MOYNE, Saint-Sauveur, 84320 Entraigues. T. (90) 8-00-35.

appartements vente

Paris

PARC MONCEAU
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 5e ETAGE, ASCENS., BALC., **5 PIECES** tout conf., REFAIT NEUF par DECOR.
PRIX : 468.500 F
S. pl. samedi, lundi, 14-19 h., 7, rue BARYE, ou ALM. 35-15.

Mo CAMBRONNE Bon imm. p. de taille
2 PIECES sur rue, entrée, cuisine, douche, w.-c. 6, RUE CARRIER-BELLEUSE (angle 10, bd Garibaldi), 2e ét., calme. Samedi, dim., 14-18 h.

Mo CONVENTION Bon imm. p. de taille
2 PIECES calme + cuisine agréabl. aménagé. 9, RUE LERICHE (angle 377, rue de Vaugirard) samedi, dim., lundi, 15-18 h.

Mo MABILLON Bon immeuble ravalé.
1 PIECE SUR RUE, EAU. 6, RUE PRINCESSE, Samedi, dim., lundi, 15-18 h.

Appt TC, 3 p., bs, cave, asc., 5e ét S/pl. ldi 15, à 18 h., 72, r. de Wattignies-12e. 456-24-89.

Région parisienne

Neuilly, 36, rue de Longchamp, 2 appts 62 m² chacun, pouvant être réunis, 2 gds garages, 2 caves, belle situat., très ensoleillée, verdure. Visite de 9 h. à 18 heures. Tél. 722-70-15.

Particul. vend 3 pièces 70 m², tt confort, cuis. équip., balcon, façade P. de T., park., calme et verdure, avec 36.000 F cpt. Vis. s/pl. sam. 20 de 10 à 18 h. dim. 21 de 10 à 13 h. PORCHE, 29, rue Chenevières, 95200 Herblay.

Palaiseau. A v. app. 5 p., 2e ét., asc., 140.000 + C.F. intégral. 12, rue de Tauche.

villas

COTE D'AZUR

TOULON, résid. calme, proche plages, centre et commod. villa récente, jardin amén. 750 m², gr. cuis., sél.-salon, 4 ch., bns, gar., ch. cent. 330.000 F. Crédit poss. Agence MOLLARD, 71, r. de la Paix. Toulon. tél. (94) 92-02-87. Sélect. grat. sur dem.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du trentième anniversaire de la République populaire de Pologne, l'ambassadeur de Pologne en France et Mme Emil Wojtaszek ont offert une réception le jeudi 18 juillet.

— M. Lojendio, ambassadeur d'Espagne, a offert une réception à sa résidence le jeudi 18 juillet à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. Daniel Diatkine et Mme, née Sylvie Soulé, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie,
le 9 juillet 1974.
15, rue de l'Estrapade.

Mariages

— Tunis.
M. et Mme Marcel Gall,
M. et Mme André Baddad,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Dominique et Jacques,
qui sera célébré le 4 août 1974 à Tunis.

Nécrologie

— Thonon-les-Bains.
Mme et M. Philippe Pouchol, M. Jacques Baudier, tous les parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Louis BAUDIER,
ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918,
survenu à Thonon-les-Bains à l'âge de soixante-seize ans. Ses obsèques ont été célébrées à Thonon-les-Bains le lundi 8 juillet en la basilique Saint-François-de-Sales.
Château de Marclaz,
74 200 Thonon-les-Bains.

— Mme Stéphane Belbenoît et sa famille font part du décès du docteur Stéphane BELBENOIT,
médecin chef de service
du centre hospitalier d'Arras,
survenu à Arras le 17 juillet 1974.
21, boulevard Vauban, Arras.

— M. et Mme P. Guillemard et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme Thérèse BUCHET,
leur mère et grand-mère, survenu à Saint-Feyre (Creuse), le 7 juillet 1974, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Conformément à sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Myriam CHADEYRAS,
professeur de lettres honoraire,
survenu le 17 juillet 1974.
Les obsèques auront lieu le mardi 23 juillet 1974.
De la part de l'Amicale du réseau « Jean-Marie » », réseau Jean Marie Buckmaster des Forces françaises combattantes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Myriam CHADEYRAS,
professeur de lettres honoraire,
survenu le 17 juillet 1974.
L'inhumation aura lieu le mardi 23 juillet 1974 au cimetière parisien de Pantin.
Ses amis de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme rappellent la part qu'elle prit aux combats pour la tolérance, la justice et la liberté.

— Nous apprenons la mort du
capitaine Pierre-Alexis CLAVÉ,
survenue à Sainte-Colombe (Landes) à l'âge de soixante-dix-sept ans.
[Le capitaine Clavé était une figure du sport équestre. Engagé dans le 2e régiment de cuirassiers, il s'était rapidement distingué au centre de saut du régiment et n'avait cessé depuis lors de remporter de nombreux concours hippiques, tant en France qu'à l'étranger. A la tête de l'équipe de France, il s'était montré particulièrement brillant dans le Grand Prix des Nations en 1934, où il triompha à trois reprises.]

— Nous avons le grand regret d'annoncer le décès de
M. Georges FICHEBIN.
L'inhumation aura lieu le mardi 23 juillet, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
Réunion porte du cimetière, rue Emile-Richard, 28e section, 2e section.
De la part de :
Mme Georges Fichebin, son épouse,
M. et Mme Jean-Marc Fichebin et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Fichebin et leurs enfants,
M. et Mme Léon Weinberg et leurs fils, ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Starkers, ses enfants et petit-fils,
Mme Alexandre Lévy, ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur, belle-sœur, neveux et petits-enfants.
99, avenue de la République, 75 011 Paris.

— Nous avons le regret d'annoncer le décès de
M. Georges FICHEBIN.
L'inhumation aura lieu le mardi 23 juillet, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
Réunion porte du cimetière, rue Emile-Richard, 28e division, 2e section.
De la part du personnel de la société Georges Fichebin.
46, boulevard de Strasbourg,
75 010 Paris.

— Les membres du Bureau international de liaison et de documentation et les collaborateurs de « Documents », revue des questions allemandes, ont la douleur de faire part du décès de
Antoine WISS-VERDIER,
rédacteur en chef
de la revue « Documents »,
membre de l'équipe
du Bureau international de liaison et de documentation depuis 1946,
survenu le 18 juillet 1974 dans sa cinquante-quatrième année.
Ils invitent à partager leur peine et leur espérance et à prier avec eux.
Le service religieux aura lieu le lundi 22 juillet 1974, à 8 h. 30, en l'église Saint-Aloyse, à Strasbourg-Neudorf.
15, rue de Kembs,
67 100 Strasbourg-Neudorf.

Remerciements

— Mme Louis-Michel Poncet-Richerd et ses enfants,
Les familles éprouvées par le décès de
M. Louis-Michel PONCET,
attaché à la direction générale
SPAT Marseille,
président Wet Docking S.A.,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur grand chagrin.

— Mme René Richerd,
Ses enfants, sa famille,
remercient les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès du
colonel René RICHERD.

Bienfaisance

— Comme chaque année, le Secours populaire français lance un appel à la générosité afin de permettre à des milliers d'enfants handicapés ou défavorisés de partir en vacances. Les dons sont reçus au siège de l'organisation : 9, rue Froissart, 75 003 Paris. C.C.P. 654.37, Paris. (Préciser « Campagne vacances ».)

Communications diverses

— MM. H. Alphand, ambassadeur de France, R.-H. Hirsch, président de Gaz de France, et G. Souhami, P.-D.-G. de J. Walter-Thompson, viennent d'être nommés membres du conseil d'administration du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Visites et conférences

LUNDI 22 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., entrée, Mme Bachelier : « Basilique de Saint-Denis ». — 15 h., station R.E.R. Nanterre-Préfecture, Mme Oswald : « Fonctionnement d'une préfecture dans un cadre contemporain : Nanterre ». — 15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « La Saint-Barthélemy ». — 15 h., métro Mabillon : « L'abbaye Saint-Germain-des-Prés, ses caves, les existentialistes » (A travers Paris). — 15 h., angle rues Henri-Barbusse et du Val-de-Grâce, M. P. Sadron : « Mystères souterrains du Val-d'Enfer » (Connaissance de Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Etrange XVe siècle » (Histoire et archéologie). — 15 h. 30, Portail : « La Sainte-Chapelle » (M. de la Roche). — 15 h., Musée du petit Palais, exposition : « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., sortie métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers au Marais » (Paris et son histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Tourisme culturel).

MARDI 23 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., Arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux : « Les Tuileries ». — 15 h., square Viviani, Mme Legregeois : « Le Quartier Latin ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., parvis église Saint-Etienne-du-Mont, M. Elby-Hennion : « Le sous-sol insolite de la montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance de Paris). — 15 h., 12, rue Charles-V : « Hôtel de la marquise de Brinvilliers et rues avoisinantes » (Mme Ferrand). — 15 h. 15, 11, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de la Roche). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.



ARTS ET SPECTACLES

Samedi 20 et dimanche 21 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Palais des Congrès : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.).
Comédie-Française : les Fourberies de Scapin ; l'Ile des esclaves (sam., 20 h. 30) ; Ondine (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Atelier 314 : Gertrude Stein's Gertrude (sam., 19 h. et 23 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Strong (sam., 21 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; J'ai d'la chance (22 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Mouffetard : la Solitude d'un chanteur de fond (sam., 20 h. 30) ; Christine Combs, Sisters group (sam., 22 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h. 30) ; Phèdre (sam., 22 h. 30) ; salle II : Haut-parleurs et cargos lents (sam., 22 h.).
Théâtre du Poteau : Tomates (sam., 22 h.)
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h. 30) ; les Ombres (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Présent : Zut (sam., 20 h. 30).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Henri-Varna-Mogador : Douchka (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

La danse

Biothéâtre : Danses de l'Inde du Sud (sam. 20 h. 30)
Palais des Congrès : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra (sam. 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Ballet national de Cuba (sam. 20 h. 30).
Théâtre du Châtelet : Ballet-théâtre Joseph Russillo (sam. 21 h., et dim. 16 h. 30).
Hôtel de Sully : Ballets historiques du Marais (sam. et dim. 21 h.).

Le jazz

Cour des Miracles : Free jazz Steve Lacy (sam. 21 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).
Olympia : la Confrérie des sorciers (sam 21 h. 30 ; dim. 14 h. 15 et 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux (sam. 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Notre-Dame de Paris, dim. 17 h. 45 : F. L. Marriott, orgue (Bach, Dupré, Marriot, Widor).

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL

DANSE. — Salle Pleyel : Black Magic Company (dim. 17 h. 30) ; J. Gulzeriz et W. Piollet (dim. 20 h. 30).
MUSIQUE. — Amphi Richelieu-Sorbonne, sam. 18 h. 30 : Libre parcours récital O.R.T.F. (Schneider, Pisa, Quevedo, Aichberger) ; Salle Pleyel, sam. 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Paris (Fauré, Ravel, Poulenc).

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie du château, sam. et dim. 17 h. 30 : G. Zamfir, flûte de Pan, et son orchestre roumain.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : Ambre, de O. Preminger ; 18 h. 30 : les Pionniers de la Western Union, de F. Lang ; 20 h. 30 : Le ciel peut attendre, de E. Lubitsch ; 22 h. 30 : Oklahoma, de F. Zinnemann ; 0 h. 30 : le Retour de Godzilla, de M. Oda. — Dim., 15 h. : la Vie passionnée de Vincent Van Gogh, de V. Minnelli ; 18 h. 30 : Sur la piste des Mohawks, de J. Ford ; 20 h. 30 : la Flèche brisée, de D. Daves ; 22 h. 30 : le Procès Paradine, de A. Hitchcock ; 0 h. 30 : la Main du diable, de M. Tourneur.

Les films nouveaux

WATTSAX film américain de Mel Stuart, avec le révérend Jesse Jackson Kim Weston, Staphe Singer Jimmy Jones (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
L'ARNAQUE (A. v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f., Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral-Club, 14e (734-20-70) Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AXEL (all., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES COLTS AU SOLEIL (ang., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; v.f. Galaxie, 13e (580-78-86), Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Grand Pavois, 15e (531-44-58)
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C. ET PLEURNICHARD (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-35), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Ambassade, 8e (359-19-08).
LA CONVERSATION SECRETE (A. v.o.) Madeleine, 8e (073-56-03), St-Michel, 5e (326-79-17), St-Germain-Village, 5e (633 87-59), Concorde, 8e (359-92-84) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LE CUISINIER DE LUDWIG (all., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
DON ANGELO EST MORT (A., v.f.) (*) : Séverine, 20e (797-91-82).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparn. 14e (I et II : 326-22-17), Boulmich', 6e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
FLICS ET VOYOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MER CRUELLE (kow., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).
MEURTRES AU SOLEIL (A.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette 2, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MONOLOGUE (sov. v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
PORTIER DE NUIT (It.) (**) : Vers. angl. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SOLEIL VERT (A.) (*) (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Montparnasse, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Madeleine, 8e (073-56-03).
SWEET MOVIE (fr.-can) (**) (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A. v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) St-Germain-Studio, 5e (033-42-72).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés.) (**) (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Magic-Convention, 15e (827-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Marais, 4e (278-47-86), Luxembourg, 6e (633-97-77), Fauvette 2, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (**) : Monge, 5e (033-51-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE KID (A.), Champollion, 5e (033-51-60)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
LOVE (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MACADAM COW BOY (A., v.f.) (**) : Daumesnil, 12e (343-59-27).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SOLDAT BLEU (A.) (**) : action Christine, 6e (325-85-78)
LA ROUTE SEMEE D'ETOILES (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55)
LES TROIS AGES (A.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
UNE INCROYABLE HISTOIRE (A., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97)
VAMPYR (Suéd.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
WEST SIDE STORY (A.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : le Seine cinéma, 5e (325-92-46)
HELLZAPOPPIN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les rééditions

BEN HUR (A., v.o.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A., v.f.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
PARIS BRULE-T-IL ? (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Telstar 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les séances spéciales

ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), 11 h. 45 et 0 h. 15.
JULES ET JIM (F.) : Châtelet-Victoria, à 13 h. 45, 18 h.
LES MALES (Can) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h., 0 h. 15.
LA NUIT AMERICAINE (F.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 20.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (F.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (Ang. v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
UN ETE 42 (A., v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), 13 h 30, 24 h.
GRAND BURLESQUE AMERICAIN (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain 6e (633-10-82), 13 h. 30, 24 h.

Les festivals

HUMPHREY BOGART (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : sam. : Ouragan sur le Caine ; dim. : le Port de l'angoisse — Plaza, 8e (073-74-55) : sam. : la Femme à abattre ; dim. : les Fantastiques années 20 — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : sam. : Casablanca ; dim. : la Caravane héroïque. — Action-République, 11e (700-21-65) : sam. : High Sierra ; dim. : le Grand Sommeil. — Paramount-Maillot-Saint-Cyr, 17e (747-24-24) : sam. : le Faucon maltais ; dim. : la Comtesse aux pieds nus.
NOUVEAU WESTERN AMERICAIN. (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : sam. : Juge et Hors-la-loi ; dim. : le Fantôme de Cat-Dancing.
FRED ASTAIRE (v.o.) — Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : sam. : Swing Time ; dim. : le Gai Divorcé.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.) — Action-Christine, 6e (325-85-78) : sam. : Vera-Cruz ; dim. : les Sept Mercenaires.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : sam. : A travers le miroir ; dim. : le Silence.
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (v.o.). — Olympic Marilyn, 14e (783-67-42) : sam. : les Monstres ; dim. : Satyricon.
SERIES NOIRES AMERICAINES (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Un trou dans la tête ; 16 h. : la Revanche du Sicilien (v.f.) ; 18 h. : Hurler de peur ; 20 h. : l'Inquiétante Dame en noir ; 22 h. : le Piège.
FILMS D'EPOUVANTE (v.o.) — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Dracula 73 ; 16 h. : le Cirque des horreurs ; 18 h. : la Nuit des maléfices ; 20 h. : Crimes au musée des horreurs ; 22 h. : Une messe pour Dracula.
GANGSTERS (v.o.) — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : sam. : The Getaway ; dim. : les Invitations dangereuses.
FILMS INEDITS (v.o.). — La Clef, 5e (337-90-90) : sam. : l'Atelier ; Body ; dim. : Cartoon Circus ; Buy me, sell me.
JEAN-LUC GODARD. — Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 16 h. : Une femme mariée ; 18 h. : A bout de souffle ; 20 h. : Pierrot le Fou.
ETE 1974. — Pagode, 7e (551-12-15). Pagode I : sam. : Family Life ; dim. : le Chagrin et la Pitié. — Pagode II : sam. : Uccellacci, Uccellini (v.o.) ; dim. : Paris.
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : nous appartient.

Théâtre



LES INÉDITS D'AVIGNON

● Un nom symbolique pour un théâtre : Le Gueuloir ; des pièces inconnues lues devant une table ; des auteurs qui s'inscrivent sur une liste d'attente pour passer en jugement. C'est la dernière invention du Théâtre-Ouvert de France-Culture à Avignon. La chapelle des Cordeliers, dans la rue des Teinturiers, accueille les anonymes de l'écriture, les auteurs reconnus, les metteurs en scène transformés en dramaturges, tous ceux qui désirent, sans le recours aux apparats de la scène, dire à haute voix ce qu'ils ont un jour imaginé.

● « Elle toute », ou la rencontre de Elle I, Elle II et Lui dans un appartement en location, inaugure ce Gueuloir. L'auteur, Jean-Pierre Enard, a dirigé la Bibliothèque rose et a écrit des scénarios de bandes dessinées. Sa pièce s'évertue à exorciser quelques phantasmes qu'on a grand-peine à suivre. Jeux d'interrogations, de séduction entre deux femmes, présence presque muette d'un homme colportant les résidus d'un amour conventionnel : le discours tourne sur lui-même comme un mauvais rêve. La liberté d'accès au Gueuloir justifie « a priori » toutes les défaites. Quinze pièces seront lues. Qu'une seule d'entre elles soit bonne, et l'expérience aura prouvé sa validité.

● Dans la chapelle des Pénitents blancs, au Théâtre-Ouvert, où la mise en scène des œuvres est déjà ébauchée, Eduardo Manet présentait « Madras, la nuit où... ». Une fois encore, la révolution — on ne sait plus de quelle révolution il s'agit — rôdait autour de la scène. Reprise de « Huis clos » dans un lieu qui n'est pas l'enfer, « Madras » montre comment s'entredéchirent cinq personnages qui n'ont d'énigmatique que ce que l'auteur espérait leur donner. Le spectateur les voit tracés à gros traits, simples, si simples qu'ils cessent de croire à l'épouvante des tortures qu'ils s'infligent. Une mère (Michèle Marquais) appelée Madame, et le mot sonne bien, sa fille (Brigitte Rouan), en forme de chatte sauvage, son fils, un peu attardé et sous-œdipien (Claude Confortès), une gouvernante mi-sorcière, mi-prophétique (Michèle Oppenot) et un homme polymorphe et lâche (Philippe Mercier). Le ressort du drame est un souvenir confus, laborieusement exploité, de la mort d'un amant de Madame. Cinq personnages doivent fuir la révolution, mais piétinent entre quatre murs et s'insultent. L'homme sera immolé. Il était lâche.

On ne retiendra de ces balbutiements dramatiques que le jeu émouvant de Michèle Marquais et la violence de Brigitte Rouan. L'action politique est une source d'inspiration qui s'épuise vite à Avignon. — L. D.

■ Le spectacle du Magic Circus « De Moïse à Mao, cinq mille ans d'aventures et d'amours », qui a été vu par quarante-deux mille spectateurs au Théâtre d'Orsay depuis le 4 juin, est prolongé jusqu'au 3 août inclus.

■ L'animation des « Châteaux, Hauts-Lieux et Villages d'Auvergne 74 » organise en juillet, août et septembre de nombreux spectacles : pièces de théâtre, chants, musique classique. A cette occasion, le Théâtre poétique national présente « Chroniques martiennes », une pièce de Louis Pauwels d'après Bradbury. Rens. : Commissariat général du tourisme, 8, avenue de l'Opéra, 75001-Paris. Tél. : 742-11-39.

■ Une nouvelle association pour la promotion des auteurs dramatiques francophones et la diffusion de leurs œuvres vient de se créer. A partir du mois de septembre, les auteurs pourront envoyer leurs manuscrits à : Prodithec, 7, rue du Helder, 75009 Paris.

ARTS ET SPECTACLES

Nouvelles réactions à la « valse des directeurs »

Le départ des deux directeurs de Théâtres nationaux à Paris, Jack Lang (Chaillot) et Guy Rétoré (le TEP) continue d'agiter le monde du spectacle. Le bureau national du P.S.U. trouve la méthode et l'esprit du changement de responsables du secteur théâtral public inacceptables, et révélateurs, et dénonce ce qu'il appelle « le bon plaisir du prince ».

D'autre part, le personnel du TEP a envoyé deux télégrammes, l'un à Marcel Maréchal, futur co-directeur de la salle (« indignés de la manière dont ils seraient appelés à vous retrouver »), *l'autre au secrétariat d'Etat à la culture, où il affirme devoir réagir vigoureusement devant* « la désinvolture du procédé ».

Cependant, le secrétariat d'Etat à la culture, qui n'a toujours pas indiqué la nouvelle affectation de Guy Rétoré, affirme qu'il maintient ses propositions en ce qui concerne les subventions et la responsabilité du Festival de Nancy, à la tête duquel se trouvait jusqu'ici Jack Lang.

Guy Rétoré, directeur du TEP : « Je suis stupéfait »

En 1954, Guy Rétoré fondait une compagnie semi-professionnelle, la Guilde, qui obtenait le prix du Concours des jeunes compagnies avec *les Grenadiers de la reine*. Devenue professionnelle, la Guilde s'installait de 1957 à 1963 au Théâtre de Ménilmontant, et y présentait *le Manteau*, *Macbeth*, dans une première version, etc. En 1963, la Guilde obtenait un statut d'ailleurs assez vague de centre dramatique et s'installait rue Malte-Brun, puis devenait le TEP, Théâtre de l'Est Parisien.

Le ministère des affaires culturelles proposait un statut de maison de la culture, que Guy Rétoré refusait, le lieu permettant difficilement de tenir un cahier des charges.

Pourtant, le TEP organisait des débats, des soirées-poèmes, un programme de cinéma et, bien entendu, Guy Rétoré présentait Gorki, Shakespeare, Brecht, Shaw, Gatti *(les Treize soleils de la rue Saint-Blaise)*, etc. Il accueillait Jean Dasté, avec *le Revizor*, Edmond Tamiz, avec *les Fourberies de Scapin*, etc. En 1973, le TEP recevait un statut de théâtre national. C'est pourtant par téléphone, dans le Midi où il se reposait, que Guy Rétoré a appris, mercredi, qu'en juillet 1975, à la fin de son mandat, Pierre Laville et Marcel Maréchal lui succédaient, et qu'il serait appelé à d'autres fonctions. De retour à Paris, il ne cache pas sa stupéfaction :

« *D'autres fonctions ? Lesquelles ? Je téléphone au ministère et on me dit : pourquoi pas Lyon, le Théâtre du VIIIe ? A quoi je réponds : pourquoi Lyon, le Théâtre du VIIIe ? Parce que Maréchal vient ici et que le théâtre est vide ? Curieux chassé-croisé. Maréchal connaît bien le TEP, puisqu'il y a été invité. Moi, je ne connais pas le Théâtre du VIIIe, et je n'ai rien à faire à Lyon.*

» *On me dit : qu'est-ce qui vous intéresserait à Paris ? C'est très simple : ce qui m'intéresse, c'est le TEP. Je l'ai créé et j'estime que mon travail n'est pas terminé. Je ne suis pas directeur de théâtre simplement pour faire des mises en scène, mais pour continuer l'action que j'ai entreprise dans ce quartier, avec les gens de ce quartier depuis vingt ans. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent qu'à rester longtemps au même endroit, on s'encroûte. Il est des actions qui prennent toute la vie.*

» *Lundi est prévue une réunion avec le scénographe André Svoboda, qui vient de Prague, avec une étude pour un nouveau théâtre. Le TEP a été rafistolé dans un cinéma et c'est un rafistolage qui se prolonge. André Malraux avait envisagé une maison de la culture, mais finalement c'était trop lourd. Jacques Duhamel m'avait demandé de reprendre le projet d'une nouvelle salle. Pendant toute l'année dernière, je n'ai pas fait de mise en scène pour m'y consacrer. Et maintenant ?*

» *Le programme de la saison prochaine est fait : nous invitons* Ubu à l'Opéra *(créé au Cloître des Célestins,* le Monde *du 18 juillet) et le Théâtre du Silence. Il y aura une reprise de* l'Opéra d'quat sous *et une création,* Androclès et le lion, *de Bernard Shaw. Il y aura, bien entendu, les programmes de cinéma et une dizaine de spectacles à l'Atelier-TEP.*

» *Je ne comprends vraiment pas pourquoi je n'ai pas été consulté. Du dialogue naissent les idées. Là, aujourd'hui, je suis pris au dépourvu, je me considère comme limogé, je n'ai aucune demande, aucune proposition à faire. J'attends celles du secrétariat d'Etat.* » — C. G.

UN COLLOQUE A L'UNESCO

Grotowski, l'artiste et la société

Un colloque international sur « le rôle et la place de l'artiste dans la vie contemporaine » vient de se tenir à l'UNESCO du 15 au 18 juillet, réunissant une trentaine de peintres, écrivains, architectes, hommes de théâtre et de cinéma venus de vingt-cinq pays.

Les débats ont été vifs. La plupart des participants considéraient que l'artiste doit « servir son peuple », d'autres insistaient sur sa solitude profonde. Une intervention a cependant tranché sur toutes les autres, celle du metteur en scène Grotowski (Pologne), qui a mis en cause non seulement le rituel du colloque mais aussi la sincérité de ses amis artistes du tiers-monde quand ils évoquent leur situation de « colonisés ».

« *On voudrait que j'obéisse à un ordre du jour et à son formalisme ou bien que je représente les artistes de mon pays, ou bien encore que je parte en guerre contre l'establishment, les institutions, les ministères de la culture, etc. Je refuse ces trois rôles, a dit Jerzy Grotowski. Certains artistes disent qu'ils veulent servir leur pays, mais on peut parfaitement dire les choses les plus individuelles du monde tout en servant très bien la société.*

» *Il est impossible de donner une définition exacte de l'art, car, en la matière, on ne peut que formuler les bonnes questions, celles qui représentent un défi auquel chacun apporte sa propre réponse. Est-ce que l'art est du ressort de la créativité ou bien de celui du transfert des informations ? Il est bien rare que celui qui veut transmettre un message préconçu fasse œuvre d'art. Le plus souvent, le message conscient est différent du message réel. Prenez Tolstoï, par exemple.*

» *Beaucoup parlent des racines, de l'enracinement de l'art et de l'artiste, mais il ne suffit pas d'en parler, ni de manipuler les vieilles traditions culturelles d'un pays, il faut vivre d'une certaine façon. C'est la manière de vivre en solitaire ou avec les autres, qui exprime ou non l'enracinement.*

» *La culture de mon ami latino-américain, sa culture propre, si elle n'est pas indienne, elle est européenne, à cause des traditions culturelles de la langue espagnole qu'il emploie, mais ses propres problèmes sont finalement beaucoup plus proches de ceux d'un écrivain, disons hollandais, que de ceux d'un écrivain indien. Il est en même temps héritier des colonisés et des colonisateurs. Qu'il pense à la Pologne, par exemple, qui, pendant tout le dix-neuvième siècle, a été colonisée et dont la langue a été interdite sur la majorité du territoire national.*

» *C'est l'aspect conventionnel de la culture qui conditionne, par exemple, les différentes manières que nous avons de nous cacher. Pour éviter d'être sincère, un Anglais se cache souvent derrière une sorte de dignité et de distanciation, et un Américain, bien qu'il emploie la même langue, se réfugie souvent dans une sorte d'hystérie ouverte. Et un Polonais, derrière autre chose encore. Eh bien ! en dehors des contextes historiques et économiques actuels, en dehors des contextes sociaux, ce qui nous divise, ce sont les manières que nous avons de nous cacher. On peut ne pas partager les conceptions des autres, mais partager leur être.*

» *La seule chose qu'on puisse dire d'un artiste, sa seule définition, c'est que c'est un être humain. Quant à l'œuvre d'art, elle n'existe que comme rencontre avec..., avec nous-même ? Avec un autre ? Ça dépend. Même la rencontre avec soi-même peut se révéler après coup comme l'acte d'accueil des autres (chez Dostoïevski, par exemple). En tant qu'être charnel, je cherche comment quitter ma propre solitude...*

» *Au fond, les questions que nous nous posons nous reviennent toujours comme un boomerang, parce que, malgré les circonstances, nous allons bien à la rencontre d'un autre, n'est-ce pas ? Autre chose encore, à propos des objets que nous utilisons dans la vie quotidienne et du « sacré ». Dans certains continents, cet objet est sacré parce qu'il nous renvoie, en tant qu'être humain, aux « forces sacrées » de la nature. Mais il dépasse le quotidien. Rien à voir, évidemment, avec la forme d'un téléphone. Pour ma quête..., c'est dans la chair que cela se passe, et il n'est point besoin de parler de spirituel parce que, si nous nous donnons totalement, nous sommes totalement.* »

P. K.

Danse

L'INDE DU SUD AU BIOTHEATRE

Au Biothéâtre, au cœur des Halles, la danseuse indienne Kumari Maïtreyi présente un récital de Bharata-Natyam fidèle à la pure tradition.

En Inde, selon les textes sacrés, la danse a été transmise directement aux hommes par Brahma ; elle a été codifiée dans le moindre détail de la chorégraphie des attitudes et de la mimique et s'est transmise pendant des siècles de maître à élève dans un climat de haute spiritualité. L'attrait de plus en plus marqué des Occidentaux pour cette forme d'art a abouti depuis une cinquantaine d'années à la prolifération d'écoles où un enseignement systématique a permis le lancement à travers le monde d'excellentes techniciennes du Bharata-Natyam, hélas ! trop souvent dépourvues de rayonnement intérieur.

Kumari Maïtreyi n'est pas un de ces produits fabriqués en série ; elle a été formée par le maître Sri Ellapa. Tout chez elle donne une impression d'authenticité : la pureté du visage au sourire extatique de Shiva, la mobilité du cou, la netteté des « mudras » (gestes des mains), l'harmonie des attitudes ou la vigueur de l'exécution.

S'il est difficile pour un Européen de juger ce genre de spectacle, dont le code et l'anecdote lui échappent, du moins peut-il en apprécier la beauté plastique, la précision des pas et la subtilité rythmique. En début de soirée, Maïtreyi a eu l'excellente idée de faire enregistrer en surimpression du chant la traduction d'un hymne sanskrit, permettant ainsi au public de saisir la signification symbolique de ses gestes et de sa danse.

Le programme, bien dosé, fait alterner poèmes dansés et variations rythmiques ; il comporte également une danse élaborée — très rarement dansée, — le Varnam (une séquence rythmique, une séquence mimée, puis combinaison des deux), pour finir sur un enchaînement de pas et de mouvements amples et vifs évoquant la danse cosmique de Shiva.

MARCELLE MICHEL.

★ 4, rue Marie-Stuart, 20 h. 30, jusqu'au 31 juillet.

Expositions

LA MANIÈRE GÉOMÉTRIQUE D'YVARAL A SAINT-TROPEZ

Yvaral expose relativement peu, même si on le voit parfois dans les Salons. Le voici qui accroche un nombre impressionnant de toiles minutieusement peintes, galerie Tallien, à Saint-Tropez. C'est peut-être la première fois que ce peintre se manifeste aussi massivement en France. Deux pleines salles qui donnent la mesure d'une manière parvenue à la maîtrise.

C'est une sorte de poème du carré et de l'angle droit. La surface de la toile est entièrement mise au carreau, comme chez un Max Bill ou un Lohse (deux rigoristes suisses de la géométrie colorée). Ici le rôle de la couleur serait en quelque sorte de briser le déterminisme quadrangulaire par ses transitions de tonalités.

Cette peinture d'ingénieur, propre et nette, voulait en finir avec les débordements de la peinture lyrique abstraite, tributaire de l'inconscient et de l'automatisme, de l'attente de l'inspiration et des coups du hasard, auxquels il arrive de bien faire les choses. Ses théoriciens, ses inventeurs, voulaient une peinture volontaire et moderne, délivrée des aléas, de l'inconnu. Bref, une peinture qui serait programmée, pour permettre à l'artiste de travailler à coup sûr. Les *abstraits lyriques* s'en remettaient aux flux du psychisme, tandis qu'eux, les *géométriques abstraits*, s'accordent à la machine, à l'ordinateur : leur toile présente le simulacre du papier millimétré, les couleurs sont codées et les lignes droites, verticales, horizontales et diagonales.

Ce mouvement, qui se réunit à Paris autour de la galerie Denise-René, comprend Leparc, Morellet, Garcia, Rossi, Yvaral... Et, naturellement, Vasarely, qui a mené à son terme la peinture produite industriellement.

Vasarely est d'ailleurs le père d'Yvaral. Peinture de famille donc, comme autrefois les Guardi à Venise. Mais, si la peinture du fils ressemble à celle du père, c'est qu'une démarche semblable débouche normalement sur une imagerie apparentée.

Ici, à Saint-Tropez, Yvaral a adopté une règle : celle de la ligne droite exclusivement. Elle définit des surfaces puis des volumes. Les plans deviennent des espaces et des lieux. L'œil s'y promène comme dans des architectures roides, angulaires. Et, soudain, les proportions s'inversent : on avance comme des lilliputiens dans des temples aztèques aux marches taillées pour les dieux.

Commencée dans le mimétisme de la machine et de l'industrialisation, la peinture d'Yvaral débouche insensiblement sur un fantastique de science-fiction. Mais il n'y a plus que la facture qui soit industrielle. La manière, elle, est artisanale. Peinture faite à la main, lentement, soigneusement..., selon le programme...

JACQUES MICHEL.

★ Peintures d'Yvaral, Galerie Tallien, à Saint-Tropez.

Calder et Prolongeau à Limoges

A Limoges, les deux expositions d'été sont l'une et l'autre fraîches et gaies. Il s'agit, au Musée municipal, d'un accrochage Calder, il est vrai assez court mais bien fait, et au Musée Adrien-Dubouché, de la présentation d'une centaine de céramiques dues à Jean-Jacques Prolongeau.

L'essentiel de l'exposition Calder est l'ensemble itinérant (treize lithographies et un mobile) que fait circuler en France le C.N.A.C. Le choix dégage bien le spectacle poétique si libre et pourtant si précis que donne toujours, sinon « *le dernier grand personnage mythique de notre temps* », du moins l'un des derniers magiciens d'aujourd'hui. Pour l'étoffer, les amis limousins de Calder (Annie et Henri de la Celle et François Gauthier) ont prêté des gouaches et une tapisserie sur les thèmes « Disques-Ballons-Soucoupes » ou « Spirales-Escargots ». Trois des assiettes exécutées à Sèvres (1969-1970) d'après des gouaches de Calder, très apparentées, complètent, en l'absence de sculptures, cet hommage à un graphisme éblouissant.

Signalons d'autre part que le même musée vient de recevoir en dépôt trois statuettes de petit format d'Henri Laurens : *le Petit Jour* et *la Petite Nuit*, de 1937, *et la Petite Lune*, de 1946.

***

Au musée Adrien-Dubouché, où il faut espérer que des rénovations prévues et peut-être utiles seront menées sans détruire les éléments du décor, qui, des mosaïques aux vitraux et aux allégories, constituent déjà, il va sans dire, des documents historiques, Jean-Jacques Prolongeau, peintre et céramiste, est à l'honneur.

Ce Bordelais né au Bouscat (Gironde, 1919) a conquis Limoges, où il dirige l'Ecole des arts décoratifs depuis 1960, après avoir créé à Perpignan, autour de l'école municipale des beaux arts (1944), un foyer d'activité particulièrement efficace pour les arts du feu. On connaît l'importance de sa collaboration avec Dufy, à partir de 1943, en matière de céramique. Jusqu'en 1958 Prolongeau, élève de René Buthaud, est surtout un excellent faïencier. Il viendra à la porcelaine et au grès ensuite. Bien entendu, la porcelaine parce qu'il est à Limoges, mais aussi parce que beaucoup de ses travaux avec les techniciens de l'E.D.F.-G.D.F. sont sortis les nouveaux fours à haute température (environ 1 400 degrés) qui font merveille pour la qualité de la cuisson.

Le technicien exemplaire reste toujours épris de décors. Prolongeau renonce rarement aux petits personnages, aux sourires d'un visage, aux nervures de la feuille d'automne des rentrées scolaires. On le regrette assez souvent, bien que ses femmes nues épousent agréablement le galbe du vase (n° 36), de la coupe (n° 41), des assiettes (n° 50 et 51). Ses fonds sont généralement très beaux et parfois remarquables. Les vitrines montrent des rouges profonds, des mauves subtils, qui suffiraient à satisfaire. Mais le peintre s'en contente rarement. Céramiste d'envergure, il passe avec aisance de la faïence au grès, à la porcelaine et au verre ; du petit sujet au panneau d'architecture de 20 mètres carrés ; de la pièce unique au service de grande diffusion (modèles pour Haviland, Bernardaud, Lafarge, Société porcelainière Boyer, Mousterod en Egypte et, pour le cristal, Saint-Louis).

Artiste décentralisé, Prolongeau a le temps d'être attentif à son matériau, de l'orner à son goût et même d'avoir de l'humour pour ses petits chevaux bizarrement coupés à mi-patte, et les vitrines coniques qu'il affectionne. La gaieté est du reste une leçon que ce maître a pu hériter de la faïence.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée municipal, place de l'Evêché. Jusqu'au 21 juillet.

★ Musée Adrien-Dubouché, 8, place du Champ-de-Foire, jusqu'au 30 septembre.

Musique

RETOUR AU THÉATRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

« Luisa Miller » au Festival d'Aix

Malgré la mort du platane, qui, naguère, bruissait sous le vent et se mêlait aux musiques de rêve, comme le tilleul de Schumann, on a retrouvé avec joie, après un an d'entracte, le théâtre de la cour de l'archevêché, qui a gardé son bel encadrement classique de Cassandre. La « salle » rénovée est maintenant en gradins, d'où l'on voit enfin et entend partout excellemment ; seul regret, le rouge agressif des fauteuils de plastique, qui détonne dans ce cadre ancien. Aux neuf cents places actuelles viendront s'ajouter l'an prochain les quelque cinq cents fauteuils du balcon, ce qui fera une jauge un peu réduite pour un festival. Mais qui voudrait se priver d'un aussi joli théâtre, en attendant qu'Aix puisse rivaliser avec Salzbourg et construire elle aussi une salle de deux mille quatre cents places ?

C'est un spectacle réalisé en coproduction avec l'Opéra du Rhin, et tout à fait digne d'un festival, qui a rouvert ce théâtre, intéressant, soigneusement mis au point, d'une belle qualité plastique. Pourquoi ne parvient-il guère à captiver le public ?

Luisa Miller (1849) n'est guère connu en France, bien qu'il précède de deux ans seulement la trilogie *Rigoletto, le Trouvère, la Traviata* ; adapté librement de Schiller, *Cabale et Amour*, il raconte une histoire compliquée de façon schématique, telle qu'on ne s'attache guère aux personnages. Rodolfo, le fils d'un comte, aime Luisa, la fille d'un villageois ; son père veut le marier à une duchesse et fait arrêter le vieux Miller ; pour sauver celui-ci, Luisa écrit une lettre où elle déclare qu'elle n'a aimé Rodolfo que pour sa richesse ; Rodolfo l'empoisonne et meurt avec elle, ayant reconnu la vérité de son amour.

La musique de Verdi surprend par son caractère intimiste, bourgeois, par la discrétion de ses accents et son intériorité. Peu de violence, mais une sorte d'amertume et de résignation, point de grandes déclarations amoureuses, mais des sentiments pudiques et tendres, bientôt voilés de tristesse. C'est peut-être ce ton intime qui déconcerte à Aix-en-Provence, d'autant qu'Alain Lombard dirige son Orchestre philharmonique de Strasbourg, d'une qualité vraiment merveilleuse, tout en demi-teintes et en délicatesse, sans aucune emphase, faisant ressortir toute la finesse de l'écriture verdienne, dans l'admirable début du dernier acte en particulier, où l'orchestre semble pressentir l'inéluctable dénouement, sans rien pouvoir faire d'autre que s'attrister et se résigner.

***

Le metteur en scène Nicolaus Lehnhoff et le décorateur Jörg Zimmermann, les magiciens de *la Femme sans ombre*, à Paris, ont admirablement senti cela. Les décors en noir et blanc, sans la moindre note baroque, reflètent exactement le dépouillement schillérien du drame et le schématisme de l'action : trois arbres noirs et morts sur la place du village ; un lustre, une balustrade, deux trophées surmontés d'un aigle pour le salon du comte ; une pièce toute blanche, des piliers et un bas plafond de bois sombre, comme une salle d'auberge, pour la maison de Miller ; toujours une harmonie très stricte.

Le travail de Lehnhoff reflète le même esprit de stylisation ; des gestes rares, sobres et modérés, point de gesticulation bruyante, un placement dramatique parfait des personnages, comme dans des gravures du dix-huitième siècle. D'où vient donc l'insatisfaction ? Sans doute de ce qu'une telle rigueur demande en complément une extrême justesse de profondeur des personnages, au point qu'on ne saurait les imaginer autres.

C'est bien là que le bât blesse. D'autant qu'une cascade de défections a bouleversé la distribution. Ottavio Garaventa, honorable ténor, est un Rodolfo assez pâle et peu séduisant ; Jacques Mars, à la voix d'ailleurs un peu enrhumée, est un colosse beaucoup trop débonnaire pour faire croire à l'abominable comte ; Yasuko Hayashi chante le rôle de Luisa avec une voix limpide, d'une technique et d'une couleur parfaites, mais sans pouvoir prétendre ressembler à une petite Tyrolienne du dix-huitième siècle, ni d'ailleurs atteindre à une intériorité vraiment émouvante, tandis que Nadine Denize, très sûre, semble hors de son emploi dans un rôle de duchesse. Au contraire, Pierre Thau incarne très justement, voix et silhouette, le traître Wurm comme Armand MacKane le malheureux père de Luisa. Les chœurs de l'Opéra du Rhin sont d'une rare qualité.

D'autres partis d'interprétation donneraient peut-être plus d'éclat à l'œuvre de Verdi. Celui-là du moins est juste, et le spectacle s'inscrit bien dans la ligne du nouveau Festival d'Aix-en-Provence, qui souhaite explorer largement le répertoire lyrique en montant de nouvelles œuvres chaque année. Alors que trop de festivals s'accrochent à des valeurs sûres, on ne peut que se féliciter de cette ambition.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 23 et 26 juillet, à 21 heures.

■ **Des acteurs, chanteurs et danseurs entre treize et seize ans, venant de Chicago et des Bahamas, présentent le 21 juillet à 17 h. 30, salle Pleyel, un spectacle sur l'influence des Noirs américains dans la musique et la danse contemporaines : « Black Magic ».**

■ **« Les Contes immoraux », le film de Borowczyk (réalisateur de « Goto, île d'amour » et de « Blanche ») qui était retenu depuis quatre mois par la commission de contrôle, vient d'être autorisé par le secrétaire d'Etat à la culture dans sa version intégrale, mais demeure interdit aux moins de dix-huit ans. Le film a été présenté au Festival de Berlin hors compétition, et devrait représenter la France au Festival de Locarno, au début du mois d'août.**

■ **L'accordéoniste Emile Prudhomme vient de mourir à Triel-sur-Seine, à l'âge de soixante et un ans. Né en 1913 à Paris, il a d'abord fait des études de piano, et s'est consacré à l'accordéon à partir de l'âge de dix-sept ans. Devenu très populaire, il a souvent accompagné les caravanes du Tour de France ; il a composé des dizaines d'airs à succès, notamment dans le style musette. Ces derniers temps, il avait ralenti ses activités, laissant la place à son fils, Milou Prudhomme.**

■ **Le Bus-Palladium devient le Palladium-Lola et rouvre ses portes avec le groupe « Frenchies » (jusqu'au 25 juillet). Des cours de rock n' roll pour débutants seront donnés les 20 et 22 juillet, à 18 h. 30. Le 23, les Frenchies donneront un cours de langue américaine ; le 24, à 23 heures, commencera un concours de danse ; le 25, à la même heure, aura lieu une soirée costumée sur le thème : « L'Auvergne des années 30 à l'an 2000 ».**

■ **Le peintre B. Chaumard expose durant la deuxième quinzaine de juillet à la Galerie-Club de Grasse (Alpes-Maritimes).**

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE MÉCONTENTEMENT SOCIAL

Les parlementaires socialistes et communistes demandent l'inscription des problèmes agricoles à l'ordre du jour de la session extraordinaire

La fièvre paysanne s'est stabilisée, mais rien ne laisse prévoir qu'elle puisse retomber. La plupart des fédérations départementales d'exploitants continuent à réclamer un « *revenu décent* » et « *des mesures immédiates* ». D'importants « *rassemblements* » d'agriculteurs sont annoncés pour le lundi 22 juillet dans le Centre et le Midi. Pour éviter les mésaventures survenues ces jours derniers à des ministres, MM. Ansquer, Galley et d'Ornano, les membres du gouvernement ont reçu pour consigne de ne pas quitter leur résidence pendant le week-end.

La Fédération nationale des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) et le Centre national des jeunes agriculteurs ont d'ailleurs demandé à leurs organisations régionales d'éviter autant que possible les occasions de manifestations violentes. Les états-majors paysans ne tiennent pas, en effet, à voir l'opinion publique se retourner contre les agriculteurs.

Il reste que la liste des barrages de routes, défilés dans le centre des villes, lâchers d'animaux, destruction de denrées et autres manifestations s'allonge dans les régions sensibles, l'Ouest, le Centre, le Midi, l'Aquitaine. Deux bombes de fabrication artisanale ont explosé à Pauillac, causant de légers dégâts à une tour du château Latour.

Les milieux politiques s'inquiètent de l'évolution de la situation. Le Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.) souhaite l'adoption d'urgence « *d'un véritable plan agricole* ». Le parti socialiste et le parti communiste ont demandé au premier ministre d'inscrire les « *problèmes agricoles* » à l'ordre du jour de la session parlementaire extraordinaire qui s'ouvre le 22 juillet. M. Jean le Garrec, secrétaire national adjoint du P.S.U., estime « *qu'un certain nombre d'objectifs apparaissent de plus en plus nécessaires pour mettre un terme à la prolétarisation croissante des paysans, prélude à leur disparition et à la désertification des campagnes* ».

A noter enfin la réaction des transporteurs routiers après les incidents dont ont été victimes quelques chauffeurs : la Fédération nationale des transports routiers, la Confédération nationale des chauffeurs routiers et l'Union internationale des chauffeurs routiers « *élèvent la plus vive protestation (...) les agressions dont ont été victimes un conducteur belge et plusieurs chauffeurs français dans différentes régions sont intolérables et constituent une violation à la liberté du travail et au code civil* », déclarent ces organisations dans un communiqué.

CORRESPONDANCE

Une réalité très simple

Nous avons reçu la lettre suivante de M. G. Lavarde :

La brutalité des manifestations paysannes actuelles et la passivité des « forces de l'ordre » me scandalisent. Quel autre groupe social pourrait se permettre de bloquer des trains, de barrer des routes ou d'incendier des camions sans déclencher, à juste titre, l'intervention des C.R.S. ?

La complexité apparente des problèmes paysans cache en fait une réalité très simple : les cultivateurs français sont trop nombreux. Mais ceci, bien entendu, ne sera officiellement reconnu par aucun député, qu'il soit de droite ou de gauche.

Le président Pompidou, qu'obnubilaient les calculs électoraux, avait volontairement négligé de réduire la pléthore des cultivateurs, puisque le ministre de l'agriculture de l'époque, M. Jacques Chirac, avait été chargé de les séduire.

Le président Giscard d'Estaing, doué, semble-t-il, d'une excellente santé et sans élections législatives proches en vue, sera-t-il plus réaliste que son prédécesseur ? Je le souhaite, car je suis lassé de contribuer par mes impôts aux nombreuses subventions officielles et officieuses dont bénéficient les agriculteurs.

Si le plan gouvernemental n'est pas assoupli

Cinquante P.M.E. franc-comtoises réduiront leurs horaires en août

Une cinquantaine d'entreprises petites et moyennes de Franche-Comté menacent de réduire, dès la fin du mois d'août, leurs horaires de travail, afin de protester contre les contraintes que leur impose le plan de « refroidissement de l'inflation ». Ces mesures n'interviendront, souligne cependant la Fédération régionale des P.M.E. de Franche-Comté, dont le siège est à Besançon, que « *si les mesures d'encadrement du crédit ne sont pas assouplies* ».

Déjà, précise le communiqué, « *une vingtaine d'entreprises n'ont été sauvées de la cessation de paiement que grâce à la solidarité professionnelle ; de nombreuses autres seront amenées, à très brève échéance, à réduire leurs horaires et à supprimer certaines de leurs fabrications si elles veulent honorer leurs obligations financières* ».

Les P.M.E. semblent donc décidées à mettre leurs menaces à exécution (*le Monde* du 20 juillet). Au cours de sa conférence de presse de jeudi, M. Bernasconi, vice-président de la Confédération nationale des P.M.E., a annoncé, en effet, que les petits patrons n'hésiteraient pas à entreprendre des actions concertées, allant des réductions d'horaires à l'interruption totale d'activité, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de leurs entreprises.

Les pouvoirs publics ne semblent pas, jusqu'à présent, s'être émus outre mesure de ces menaces. Ainsi M. d'Ornano, ministre de l'industrie, a déclaré vendredi 19 juillet : « *La lutte contre l'inflation est un devoir absolument prioritaire. Si on ne lutte pas contre elle, c'est la mort des petites et moyennes entreprises. Voilà pourquoi cette lutte prime tout actuellement.* »

LA C.G.T. DEMANDE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS MORTELS D'USINOR

Dans une lettre adressée à M. Michel Durafour, ministre du travail, la Fédération C.G.T. de la métallurgie demande, devant la recrudescence des accidents mortels du travail (une douzaine en un mois), à connaître les conclusions de la commission d'enquête désignée à la suite de l'accident mortel survenu à Usinor-Dunkerque le 1er juin dernier (*le Monde* du 26 juin).

[La direction d'Usinor fait savoir que le représentant en France de la société soviétique Machino-Export, auprès de laquelle elle s'était informée sur la possibilité d'acheter une machine automatique permettant le remplacement mécanique des tuyères — et expérimentée en haut fourneau numéro 14 de l'usine de Krivoï-Rog dans le bassin du Donetz — lui a répondu que les résultats de cette expérimentation ne seraient pas connus avant la fin de l'année. Une réponse similaire a été adressée à l'Association technique de la sidérurgie française par le ministère de la sidérurgie soviétique.]

EMPLOI

Une prime pourrait être accordée par l'Etat aux chômeurs qui auront réussi leur conversion professionnelle

Les discussions sur la création d'un Fonds de garantie de l'emploi se sont poursuivies, le 18 juillet, au ministère du travail, entre les représentants des syndicats, du patronat et de l'administration. La prochaine réunion aura lieu le 11 septembre. D'ici là, compte tenu des observations formulées par les partenaires sociaux, le ministère dressera la liste des mesures qui relèvent du Parlement (donc doivent prendre la forme de projets de loi) et celle des dispositions qui peuvent être simplement inscrites dans l'avenant à l'accord sur l'emploi dont le C.N.P.F. et les syndicats reprendront la négociation en septembre.

Le montant de l'indemnité d'attente des chômeurs, dont le gouvernement a indiqué qu'elle doit, additionnée aux autres prestations, représenter l'équivalent du salaire pendant un mois, a donné lieu à des controverses. Les syndicats veulent qu'elle atteigne ce taux dès le départ, alors que les employeurs estiment qu'elle devrait être dégressive. Les techniciens du ministère, hostiles à une règle égalitaire, souhaiteraient moduler l'indemnité en fonction de la situation géographique de l'emploi.

M. Oheix, directeur du travail, considère, d'autre part, que les stages de formation ne doivent pas constituer un alibi. Pour qu'ils soient vraiment une incitation à acquérir une qualification professionnelle, il propose que les chômeurs stagiaires reçoivent une prime lorsque leur conversion professionnelle a abouti à leur réinsertion dans une activité nouvelle.

S'agissant du contrôle de la situation des chômeurs, les syndicats acceptent seulement qu'une note d'information soit établie sur les chômeurs non reclassés au-delà d'un certain délai, trois mois par exemple. Les syndicalistes demandent, en outre, que les salariés victimes d'un renvoi individuel bénéficient des mêmes aides que ceux qui ont été licenciés collectivement. Le ministère semble vouloir renvoyer la question à la réforme annoncée du droit de licenciement.

Faits et chiffres

Affaires

● 126 MILLIONS POUR LES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE. — Sur la foi du bulletin du Centre d'information et d'étude du crédit (C.I.E.C.), nous avons indiqué dans *le Monde* du 18 juillet qu'Argyle Securities « *avait offert* » à la fin de 1972, « *pour l'immeuble des Grands Magasins du Louvre, la somme de 240 millions de francs* ».

Le directeur général du groupe français Générale Occidentale, dont Argyle Securities est une filiale, nous fait savoir que le prix payé par Argyle Securities pour l'achat de cet immeuble a été seulement de 126 millions de francs.

Étranger

● CHOMAGE PARTIEL CHEZ AUDI-N.S.U. : 10.600 ouvriers de l'usine Audi-N.S.U. d'Ingolstaat ont été mis en chômage partiel le 19 juillet pour une période de deux semaines qui sera immédiatement suivie par les vacances d'entreprise. Les ouvriers des usines de Neckarsulm, qui sont maintenant en vacances, avaient également cessé le travail il y a quinze jours. Au total 20 300 membres du personnel (sur 32 000 ouvriers) auront été touchés par cette deuxième période de chômage partiel de l'année.

Prix

● LA HAUSSE DES TARIFS. — Après la déclaration du secrétaire d'Etat aux P.T.T., souhaitant un relèvement du prix des communications téléphoniques, l'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications) proteste contre cette mesure.

« *Les usagers*, déclare-t-elle, *ont déjà subi, il y a moins d'un an, une double et très forte augmentation de prix : en juillet 1973, la taxe de base a été augmentée et les cadences de taxation des compteurs ont été accélérées, donnant des hausses globales de l'ordre de 30 % (atteignant 55 % pour certaines communications). Le téléphone français est parmi les plus chers et les plus médiocres du monde.* »

A Revin

LOCK-OUT DE 1 500 SALARIÉS CHEZ ARTHUR MARTIN

Depuis le 17 juillet, la direction des Etablissements Arthur Martin, fonderies et appareils ménagers, a décidé de mettre en chômage technique mille cinq cents personnes, à Revin (Ardennes). Elle invoque la paralysie qu'entraîne la grève suivie depuis une semaine par cent ouvriers du service d'entretien, qui, avec cent cinquante autres travailleurs, réclament l'augmentation des salaires.

Le 18 juillet, les contre-propositions des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont été rejetées par la direction. Les grévistes et le personnel en lock-out devaient tenir une assemblée générale pour décider de la suite de l'action.

● *A Montreuil* (Seine-Saint-Denis), les soixante-deux travailleurs de l'entreprise de gainage Sadek sont en grève depuis le 14 juin et occupent les lieux, à l'appel de la C.G.T., pour obtenir le paiement de leurs salaires. Ils avaient interrompu leur mouvement le 27 juin après que le patron leur avait remis des chèques, mais, ceux-ci étant sans provision, les ouvriers ont de nouveau débrayé.

EXCEPTÉ POUR LA VIANDE DE BŒUF

L'Italie supprime le cautionnement obligatoire sur les importations de produits agricoles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A compter de lundi, le cautionnement obligatoire appliqué par l'Italie aux importations de produits agricoles sera supprimé. La caution que l'administration italienne obligeait les importateurs — ou les exportateurs lorsque ceux-ci acceptaient de se substituer à leurs clients — à verser auprès de la Banque nationale, était égale, rappelons-le, à 50 % de la valeur des achats extérieurs. En ce qui concerne la viande de bœuf, le cautionnement obligatoire ne sera pas supprimé, mais ramené de 50 à 25 %.

En corollaire, la « *lire verte* » est dévaluée de 12,5 %. Autrement dit : les prix agricoles italiens sont relevés de 12,5 %, pour tenir compte de la dépréciation de fait enregistrée par la lire sur le marché des changes. Cette augmentation des prix agricoles italiens entraine automatiquement une réduction également de 12,5 % des montants compensatoires appliqués par l'Italie dans les échanges agricoles, précisément pour annuler les effets de la dépréciation de la lire par rapport aux autres monnaies, et qui jouent en Italie comme une subvention à l'importation. Ces montants compensatoires, qui étaient jusqu'ici de 15 %, vont, par conséquent, être ramenés à 2,5 %.

La suppression ou l'allégement du système de cautionnement obligatoire, qui seront sûrement bien accueillis par les exportateurs français de produits agricoles, ne constituent cependant pas une surprise. Le programme de démobilisation partielle du dispositif de sauvegarde italienne avait été approuvé par le ministre de l'agriculture des Neuf, en présence de M. Colombo, le ministre italien du Trésor, le 4 juin à Luxembourg (*le Monde* du 6 juin). Par la suite, il avait été confirmé que l'ensemble des mesures rendues publiques le 4 juin — suppression du cautionnement, sauf pour la viande bovine, relèvement des prix agricoles italiens, réduction des montants compensatoires — entrerait en vigueur avant le 1er août 1974. C'est donc chose faite. D'ailleurs, depuis le 10 juin, le cautionnement obligatoire n'était déjà plus appliqué aux jeunes bovins destinés à l'engraissement, soit une fraction importante du total des exportations de bovins vivants de la France vers l'Italie. A partir du 1er juillet, il avait été encore décidé de supprimer l'obligation de caution aux importations de viande de porc.

C'est le 7 mai 1974 que le gouvernement italien, aux prises avec un déficit accru du commerce extérieur, avait mis en place ce système de cautionnement obligatoire. Il avait été décidé que cette contrainte s'appliquerait aux produits industriels et à la grande majorité des produits agricoles. L'allégement du dispositif de sauvegarde italien ne touche que l'agriculture.

PHILIPPE LEMAITRE.

ECHANGES INTERNATIONAUX

L'ITALIE ET L'IRAK SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION

L'Italie et l'Irak ont signé le 17 juillet un important accord de coopération, aux termes duquel l'Irak s'engage à augmenter ses fournitures de pétrole en contrepartie d'une aide technologique de l'Italie.

L'accord, conclu pour une durée de dix ans, porte sur un montant total de 2 000 milliards de lires (15 milliards de francs environ). Il prévoit un vaste programme d'intervention de l'Italie, en ce qui concerne l'agriculture, l'industrie (construction d'usines pétrochimiques, d'une centrale nucléaire), les infrastructures, le bâtiment et la formation technique des cadres.

De son côté, l'Irak s'engage à augmenter ses fournitures de pétrole et serait disposé à « payer » l'aide italienne en pétrole.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

POUR QUI SONNE LE GLAS ?

Peut-être parce que le ciel de juillet inspire plutôt des états d'âme d'octobre, l'œil bute constamment sur le mot « crise ».

« *Psychose ou crise ?* » s'interroge toutefois LE POINT. « *Le baromètre boursier (...) ne cesse de dégringoler. De quoi faire surgir le spectre de 1929. La Bourse s'étiole elle-même d'inquiétude.* » Ainsi, constate Jean-Pierre Adine, l'argent épargné d'une façon ou d'une autre brûle-t-il au vent de la hausse des prix. (...) Piégés, coincés, les Français le sont donc dans leur bas de laine. « *Quant aux entreprises, elles souffrent, elles, du manque de crédits* ». Bref, « *les Français découvrent à la fois les douleurs de l'inflation et de l'anti-inflation. Reste que la rentrée ne sera peut-être pas aussi noire qu'on peut le craindre aujourd'hui.* »

Pour LA VIE FRANÇAISE - l'OPINION, « *les Français ayant chanté et dépensé tout l'été, ne se retrouveront pas tout nus et dépourvus à la rentrée de septembre-octobre 1974. Ils craignent une rentrée noire. Elle a toute chance d'être rose* ». « *En ce début d'été*, conclut Jean Broizat, *le tournant vers le noir n'est pas encore pris.* »

Pour l'instant, écrit Marcel Paganelli dans LES INFORMATIONS, Giscard s'avance sur un chemin riant, mais, dès la fin de l'année « *avec le « pot au noir » économique de l'hiver, il rencontrera les premières plates-bandes de l'histoire, avec ses premières vraies difficultés* ».

« *On s'aperçoit avec retard*, écrit Dominique Roux dans PARIS-MATCH, *que le plan anti-inflation du gouvernement est bien plus brutal que l'on avait d'abord pensé.* » Alors, se demandent Pascal Delobel et Dominique Ottavioli, « *le tour de force est-il réussi ? Giscard va-t-il entrer dans l'histoire comme le premier président de la République à avoir fait descendre les patrons dans la rue ?* ».

« *Ce n'est pas encore la crise*, estime LE NOUVEL OBSERVATEUR, *mais c'est déjà la grande peur et la révolte. (...) La plupart des patrons français (...) découvrent qu'à l' « Etat-U.D.R. » a succédé l'Etat des technocrates hautains et du dirigisme impitoyable.* » « *En fait*, précise Michel Bosquet, *le patronat français proteste et se plaint par anticipation, car, pour le moment, on est encore en pleine « surchauffe ». (...) Tout se passe ainsi comme si la France vivait son dernier quart d'heure de prospérité avant la grande pénitence.* »

« *Pour la France*, écrit LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE, *la marge de manœuvre est relativement étroite.* » « *Mais pour pallier les effets de la crise économique*, demande l'hebdomadaire royaliste, *doit-on se mettre sous la coupe des investisseurs étrangers ? Politique à courte vue qui hypothèque fortement l'avenir de notre économie.* »

« *L'action possible de Giscard se précise*, constate de son côté TRIBUNE SOCIALISTE, l'hebdomadaire du P.S.U. *Il s'agit de s'appuyer sur les U.S.A. et de créer les conditions d'une maîtrise des mouvements sociaux, afin d'assurer le climat indispensable au large développement du capitalisme multinational et à la deuxième étape de restructuration du capitalisme national.* » « *Voie étroite* », commente Jean Le Garrec.

Jacques Brière, dans FRANCE NOUVELLE, hebdomadaire du P.C., se demande, lui, « *si le moment n'est pas venu de poser sur le fond la question : produire quoi, pour qui, et donc de se demander si la consommation (la satisfaction des besoins) n'est pas en même temps le but et le moyen de la production ?* »

Pour l'EXPRESS, « *il y a ce qui se dit et ce qui ne se dit pas. On dit : « Nous allons réduire le » taux d'inflation. » On ne dit pas : « Il faut ralentir l'expansion. » C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. (...) Le gouvernement a-t-il les moyens politiques d'imposer ce ralentissement sans crise sociale ? C'est*, concluent Guy Claisse et Jean-Jacques Faust, *le vrai pari.* »

« *Le pouvoir*, écrit Jacques Etienne dans VALEURS ACTUELLES, *considère que l'électorat des chefs d'entreprise lui est acquis. Obligatoirement. C'est celui des salariés qu'il s'agit de ne pas mécontenter. En faisant porter au patronat le « chapeau » du blocage des salaires (par la création d'une taxe conjoncturelle), le gouvernement peut espérer conserver son crédit.* »

« *Cette semaine*, estime toutefois Guy Lambert dans CARREFOUR, *le gouvernement perd l'appui non seulement des paysans et des P.M.E., mais également de tous les petits rentiers.* »

Mais il y a surtout la grande colère des paysans. « *Les paysans à l'heure du tocsin* », titre, par exemple, l'HUMANITE DIMANCHE. Pour Françoise Germain-Robin, « *des mesures urgentes et efficaces s'imposent si on ne veut pas que la campagne française soit demain un désert sans cultures et sans paysans* ».

« *Les agriculteurs seraient-ils dans la rue s'il y avait quelqu'un à la barre ?* » interroge RIVAROL. « *Au lieu de se livrer à d'ostentatoires exercices de simplicité, il eût mieux valu prendre avant, c'est-à-dire à froid, des mesures à longue portée, mais, durant la campagne électorale, la démagogie a dégouliné sur l'agriculture comme sur le reste.*

» *(...) S'il y a de regrettables désordres dans les rues et sur les routes, nés de l'exaspération et naturellement exploités par les forces de la subversion, c'est qu'il y a du désordre et du laisser-aller au gouvernement.* »

Certes, reconnait LUTTE OUVRIERE (trotskiste), « *la destruction de produits alimentaires alors que tant d'hommes à travers le monde meurent littéralement de faim, alors qu'en France même tous sont loin d'avoir la nourriture équilibrée qu'il faudrait, est un scandale. Mais ce scandale n'est pas dû aux quelques tonnes versées ou détruites publiquement par les paysans en colère pour attirer l'attention sur des faits dont ils sont les premières victimes. Ce scandale est plus profond, il est dû à un système économique et social qui fait que, lorsqu'il y a une bonne récolte, une partie en reste sur les bras des producteurs, pourrit ou s'abime dans les champs ou dans les fermes parce que les capitalistes de la distribution ne veulent pas vendre à trop bon marché.* »

« *Face à cette situation*, écrit L'UNITE, hebdomadaire du P.S., *le gouvernement a réagi : « plan » de sauvegarde communautaire », « mesures radicales », « fermeture des frontières ». Les projets ont fusé. Dans tous les sens. Sauf le bon.*

» *Car, au-delà des détails techniques toujours importants, il n'y a pas d'autre solution que la seule que le pouvoir ait refusé d'envisager : la hausse des prix à la production. Avec la prise en charge du marché par la collectivité pour que ces hausses ne soient pas répercutées aux consommateurs.*

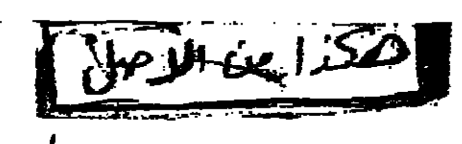
» *(...) Les « mesures radicales » ne sont qu'un ballon d'oxygène qui profitera aux plus forts.*

» *Mais*, estime Guy Perrimond, *une autre politique irait à l'encontre des espoirs du président de la République et de ses conseillers. Car si le pouvoir est prêt à limiter les dégâts, il souhaite que chaque crise assainisse le marché.*

» *C'est-à-dire qu'elle élimine les paysans « en trop ».*

« *Les optimistes*, écrit Joseph Le Dren dans TEMOIGNAGE CHRETIEN, *espèrent que la crise se résoudra par « une meilleure » adaptation de l'offre à la de» mande ». D'autres considèrent plutôt que la crise agricole, grave parce qu'étendue simultanément à un grand nombre de productions — dont la plupart des viandes — n'est que le signe précurseur de la crise plus générale qui s'approche : l'agriculture, secteur fragile et dominé, serait en quelque sorte aux avant-postes.* »

Conclusion du CANARD ENCHAINE : « *On n'y comprend purin. On ne sait plus où on en est*, ironise André Ribaud. *Pendant la campagne électorale, c'était quand même plus clair. Eh bien ! recommençons l'élection présidentielle pour savoir, deux mois après, qui est qui, qui est où et qui fait quoi.* »



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté persistante du franc

Le calme règne toujours sur les marchés des changes, où le fait principal de la semaine a été la fermeté persistante du franc français, tandis que le dollar restait relativement stable.

La bonne tenue de notre monnaie soulève bien des commentaires. De fait, le pourcentage de dévaluation du franc depuis sa mise en flottement, le 19 janvier 1974, après avoir atteint plus de 14 % au début mai par rapport au deutschemark, est retombé aux environs de 6 %. Par rapport au dollar, il faut même parler de réévaluation (4 %), tout en tenant compte de la dépréciation générale de la monnaie américaine depuis le début de l'année.

A l'origine de cette fermeté, l'on avance, bien sûr, les mesures de « refroidissement » prises par les pouvoirs publics, la progression de nos exportations et l'espoir d'un ralentissement du rythme de hausse des prix. Mais d'autres facteurs de caractère technique, entrent en ligne de compte, et, parmi eux, l'encadrement sévère du crédit, qui joue en faveur du franc. « Serrés » par leurs banques, les exportateurs leur empruntent des devises à valoir sur leurs créances et les revendent pour se procurer des francs ; de même, les importateurs, faute de pouvoir se procurer facilement des francs pour acheter les devises nécessaires au paiement de leurs achats à l'extérieur, empruntent directement des devises et les donnent en règlement, ce qui améliore dans l'immédiat la balance commerciale.

Ce phénomène spécifique conjugue ses effets avec ceux d'une anticipation de la montée du franc : le déplacement des termes de règlement *(leads and leags)*, qui jouait contre le franc il y a quelques mois lorsque l'on attendait sa baisse, joue actuellement en sa faveur. Pendant combien de temps encore, nul ne le sait vraiment.

Les spéculations sur le retour du franc dans le « serpent » qu'avait soulevées l'approche de la date du 19 juillet, au terme des six mois fatidiques depuis sa mise en flottement, ont tourné court.

En début de semaine, M. Jean-Pierre Fourcade a rappelé la raison pour laquelle la France entendait maintenir ce flottement, quatre conditions n'étant pas encore remplies pour son retour :

— Meilleure coordination des politiques économiques : nous en sommes encore au stade des intentions ;

— Elargissement du soutien monétaire à court terme : les décisions de décembre 1973 sont encore trop modestes ;

— Réactivation de l'or en fonction des prix du marché ;

— Mise en place d'un système de recyclage des capitaux disponibles auprès des pays exportateurs de pétrole.

Sur le marché de l'or, à Londres, l'intérêt des opérateurs semble s'être quelque peu réveillé. De 137 dollars l'once vendredi 12 juillet, les cours se sont graduellement élevés à 145,50 dollars à la veille du week-end. Cette fermeté subite a quelque peu surpris, d'autant que certains s'attendaient à une baisse aux alentours de 120-130 dollars l'once.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine precedente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2969	1,5380	6,0996		2,3920	11,4220	7,0683
	6,2792	1,5364	6,0885		2,3830	11,4750	7,1132
New-York ..	37,9867	0,1555	39,2156	2,3920		20,9424	33,8410
	37,9506	0,1550	39,1389	2,3830		20,7684	33,5008
Paris	181,46	7,4260	187,25	11,4220	4,7750		161,60
	182,75	7,4680	188,45	11,4750	4,8150		161,30
Zurich	112,2507	4,5956	115,8823	7,0683	2,9550	61,8848	
	113,2827	4,6297	116,8297	7,1132	2,9850	61,9937	
Francfort ..	96,8660	3,9657		6,0996	2,5500	43,4031	86,2994
	96,9639	3,9627		6,0885	2,5536	53,0633	85,5946

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent et du caoutchouc repli de la laine

MÉTAUX. — *A l'inverse de la semaine précédente, les cours du cuivre ont enregistré une sensible hausse lundi pour revenir finalement à des niveaux légèrement inférieurs aux précédents, au Metal Exchange de Londres. L'évolution capricieuse des négociations engagées entre les syndicats et les représentants de certaines compagnies américaines a soumis le marché au fil des séances à des influences souvent contraires.*

Les cours de l'argent ont progressé de plus de 15 % à Londres. Le disponible s'avance à 182,20 pence l'once troy contre 158,70 pence la semaine précédente et le trois mois à 185,90 pence contre 162. Le Pérou et le Mexique ont décidé de constituer une association des pays producteurs d'argent. Ces deux pays représentent le quart de la production mondiale de métal.

CAOUTCHOUC. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du caoutchouc tendent à se raffermir sur les places commerciales. La décision prise par le gouvernement malais de réduire ses ventes de 10 % en juillet a revigoré le marché.*

TEXTILES. — *Repli persistant des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Pour soutenir les prix, la commission australienne est intervenue activement aux enchères de cette semaine. Elle aurait même retiré du marché 60 % des 118 000 balles figurant au catalogue. Les prochaines ventes seront reportées pour permettre au gouvernement australien d'arrêter une nouvelle politique de soutien des prix.*

Cours des principaux marchés du 19 juillet 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 796 (814), à trois mois 812 (828) : étain comptant 3 645 (3 615), à trois mois 3 630 (3 570) ; plomb 228 (230) : zinc 443 (472).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 84,50 85,10) : aluminium (lingots) inch. (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 128,67 (127,67) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 337-343 (340-350).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 250 (1 168).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 55,90 (53,20), déc. 54,45 (52,02) ; laine suint oct. 152 (164), déc. 153,50 (164).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 190 (192) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (175).

— Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juill. inch. (186).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juill. 20,90 (21,90).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) ; jute 425 (430).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28-30 (25,25-27,75).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 158,50-159,50 (151,50-152,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 83,75 (73,45), déc. 82,75 (72,95) ; sucre disp. 26,75 (24), sept. 28,28 (22,65).

— Londres (en livres par tonne) : sucre août 262 (237,25), oct. 246,30 (230) ; café sept. 510,50 (508), nov. 525 (530) ; cacao sept. 784 (711), déc. 683 (633).

— Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 1 008 (940), déc. 840 (793,50) ; café sept. 585 (588), nov. 600 (614) ; sucre (en francs par tonne) oct. 3 215 (3 059), nov. 3 050 (2 910).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 441 (443), déc. 449 (456) ; maïs sept. 333 (311), déc. 320 (294 1/2).

● LES TROIS GRANDES FIRMES CHIMIQUES FRANÇAISES RESTRUCTURENT LEURS ACTIVITÉS. — Une coquille avait rendu inintelligible les deuxième et troisième paragraphes du texte paru dans notre première édition du 19 juillet, texte qui était ainsi rédigé : « P.U.K. récupère également les intérêts de Rhône-Poulenc dans les sociétés situées en aval de ces dernières activités : Stratinor, Résinoplast et Tuboplast, ainsi que 25 % du capital de Daufac, dont elle possédera ainsi la moitié des actions. P.U.K., en revanche, cède à Rhône-Poulenc les activités de Plastimer dans les résines phénoliques et compound polyesters (usine de Clamecy), ainsi que ses intérêts dans la société Sifrance, qui fabrique des silicates et leurs dérivés ».

De même, vers la fin, il fallait lire : « A l'issue de ces diverses opérations, P.U.K. verra le chiffre d'affaires consolidé de son département « produits chimiques » P.C.U.K. augmenté de 900 millions de francs et porté à environ 5 milliards de francs ».

Enfin, les trois sociétés précisent que la restructuration de leurs intérêts communs a fait l'objet de deux accords simultanés mais distincts.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 19 JUILLET

L'amélioration se poursuit Nouvelle hausse de l'or

Le calme estival paraît être favorable à la Bourse de Paris, dont le comportement au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances en raison du chômage observé le 15 juillet, est apparu, une fois encore assez satisfaisant. Malgré la persistance d'un faible courant d'échanges, le marché reprenait dès mardi sa lente progression. Après avoir donné quelques signes d'essoufflement le lendemain, il repartait de l'avant jeudi et consolidait aisément ses positions à la veille du week-end en dépit d'un sensible accroissement des dégagements à l'approche des opérations de liquidation, qui débuteront lundi prochain par la réponse des primes. Bref, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont encore monté d'environ 2 %.

L'attention s'est principalement concentrée sur les banques, dont plusieurs ont fait une rentrée très remarquée, la construction électrique, les champagnes et les services des eaux.

On se perdait un peu en conjectures autour de la corbeille pour tenter d'expliquer cette nouvelle hausse que rien ne justifiait vraiment. Rachats de vendeurs à découvert, intervention des organismes de placement collectif ? Un peu de tout cela sans doute. De même, le redressement de la balance commerciale en juin, en dépit de son caractère artificiel, a joué un certain rôle, tout comme l'atténuation de la crise des liquidités, qui a ramené un peu de calme sous les colonnes du palais Brongniart. Mais sont-ce là des motifs suffisants ? En vérité, c'est encore, et de loin, à la rente 4 1/2 % 1973 que revient indéniablement le mérite d'avoir un peu revigoré le marché.

Autant sa chute brutale avait atterré le marché, autant sa *remontée fulgurante (près de 28 % en neuf séances dont 8 %* cette semaine) a contribué à le rassurer. Faut-il s'en étonner ? Certes pas, tant reste encore élevé le montant des achats à découvert et la masse de capitaux en jeu. Si les cours de la rente ne s'étaient pas redressés, les pertes des opérateurs auraient été si lourdes qu'ils se seraient vus contraints de procéder à d'importantes réalisations pour régler leurs soldes débiteurs. Nombreux d'entre eux n'ont-ils pas été « liquidés » d'office par suite du relèvement des marges de couverture ?

Cette menace ayant été écartée et les ventes étrangères s'étant momentanément taries, la Bourse a retrouvé un peu de sa sérénité. Reste à aborder les opérations de liquidation, qui devraient être moins coûteuses que prévu compte tenu des nombreux coupons détachés et l'échéance de fin de mois avant les grands départs en vacances.

Sur le marché de l'or, les cours ont suivi fidèlement les indications de Londres (voir ci-contre). Le lingot est passé de 22 175 F à 23 145 F, le kilo en barre de 22 100 F à 23 110 F et le napoléon de 237,50 F à 244,90 F. L'on notera une fois de plus que le prix du métal jaune reste plus cher à Paris (150 dollars l'once environ) qu'outre-Manche, où il se traitait, vendredi en fin d'après-midi, à 145,50 dollars d'once.

Aux valeurs étrangères, le fait saillant a été la très vive reprise des mines d'or, provoquée par la hausse du métal, mais aussi par les résultats brillants des compagnies aurifères pour le second semestre. Les américaines ont été mieux orientées. Bonne tenue des allemandes. Résistance des néerlandaises. Les pétroles internationaux se sont raffermis par endroits.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	19 juil.	Diff.		19 juil.	Diff.
La Hénin	345	+ 18,1	Métall. de Norm.	143	+ 10,2
Mumm	615	+ 17,1	C.I.C.	128	+ 9,4
Veuve Clicquot ..	815	+ 15,3	Bull	41	+ 9,3
Prétabail	227,50	+ 14,9	C.C.F.	131	+ 8,9
Poclain	514	+ 13,7	Electro-Mécan. ..	94,90	+ 8,6
D.B.A.	94	+ 13,2	Générale de Fond.	288	+ 8,3
Bic	695	+ 12,8	4 1/2 % 1973	463,80	+ 8,1
B.C.T.	203	+ 12,7	Sommer (*).......	554	+ 8,1
Hachette	146,50	+ 12,7	Penhoët	237,50	+ 7,9
Sagem	463	+ 11,5	Presses de la Cité	99	+ 7,6
U.I.S.	151,40	+ 10,5	Moët-Hennessy ...	621	+ 7,4

(*) Compte tenu du coupon de 16,80 F.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Hausses (%)

Dome Mines	268,90	+ 18,8	Banque Ottomane	315	+ 11,7
Harmony	66,60	+ 16	Free State	174,50	+ 11,5
St Helena	217	+ 14,5	Goldfields	23,35	+ 11,4
Buffelsfontein ...	179,60	+ 13,7	Randfontein	214	+ 10,6
East Rand	134,20	+ 13,2	President Brand..	170,50	+ 8,6

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension « contrôlée »

Comme nous le laissions entendre il y a huit jours, la tension s'est à nouveau installée sur le marché monétaire, où le loyer de l'argent, tombé le 11 juillet à 13 %, est immédiatement remonté à 14 % à la veille du week-end. L'effet restrictif du remboursement des billets à vue ne s'est pas fait attendre, et, dès le début de la semaine, le taux au jour le jour passait de 13 5/8 % vendredi à 14 1/8 % mardi et mercredi. Mardi, l'institut d'émission intervenait pour reprendre ses pensions à 24 heures sur effets de première et de deuxième catégorie au taux de 14 %, ce qui avait pour effet de stabiliser le marché à ce niveau jusqu'à la fin de la semaine. De plus, il annonçait jeudi soir les résultats de son adjudication valeur 22 juillet. Au grand soulagement des trésoriers de banques, qui s'attendaient à une hausse minimum de 1/8 %, les conditions n'ont pas changé par rapport à l'adjudication valeur 1er juillet : 11 7/8 % (inchangé) pour les effets de première catégorie et 13 3/8 % (contre 13 1/2 %) pour les effets de deuxième catégorie. Le montant global de l'adjudication, y compris celle portant sur des effets à moyen terme réescomptable, a porté sur 49 milliards de francs contre une trentaine le 1er juillet.

Le marché a donc été largement servi en cette fin de période de constitution des réserves obligatoires des banques. Théoriquement, une certaine détente devrait être observée la semaine *prochaine, mais l'on s'approche* de l'échéance de fin de mois, avec les retraits de fonds pour congés payés et départs en vacances, et la tension pourrait apparaître à nouveau. Si l'on se réfère aux semaines passées, la Banque de France interviendrait derechef pour limiter les écarts : sa politique d'argent cher et rare doit tenir compte du comportement du franc sur les marchés des changes. Des taux trop élevés le feraient progresser artificiellement et des taux trop bas freineraient sa remontée, vivement désirée, comme chacun sait. Beauté de l'équilibre... — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 12/7	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre) .	22100	23110 ..
— (kilo en lingot) ..	22175	23145 .
Pièce française (20 fr.).	237 50	244 90
Pièce française (10 fr.)..	179 40	176 ..
Pièce suisse (20 fr.)...	245 .	256 .
Union latine (20 fr.)...	225	230 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	159 90	169 ..
Souverain	224	237 50
● Souverain Elizabeth II	240	245 .
● Demi-souverain	164	171 ..
Pièce de 20 dollars	1136	1189
— 10 dollars ...	583 ..	669 80
— 5 dollars ...	398	397 50
— 50 pesos ...	949	965 ..
● — 20 marks	250	268 ..
— 10 florins	204 ..	218 .
● — 5 roubles ..	170 .	177 ..

Bourses étrangères

NEW-YORK

Irrégulier.

La tendance a évolué de façon très irrégulière cette semaine à Wall Street. D'un vendredi à l'autre, toutefois, les écarts de cours n'ont pas revêtu une très grande ampleur, et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 787,94, soit à 0,71 point au-dessus de son niveau du vendredi précédent.

En baisse dès lundi sur des ventes bénéficiaires, dont le rythme devait s'accélérer après l'annonce des résultats très décevants de Du Pont de Nemours pour le second trimestre, le marché se montrait ensuite plus hésitant. Une remontée, fondée sur l'espoir d'une stabilisation du P.N.B. pour la période du 1er avril au 30 juin, provoquait une reprise mercredi. Le mouvement de hausse poursuivait jeudi durant la première partie de la séance, mais tournait court une fois connue la contraction du produit national brut.

Malgré la nouvelle augmentation du volume des crédits bancaires accordés aux entreprises durant la semaine du 11 au 18 juillet, la tendance est redevenue plus hésitante, voire même soutenue à la veille du week-end.

A l'évidence, les opérateurs ne savent trop à quel saint se vouer. D'une part, les divers indices semblent indiquer que les taux d'intérêt ont maintenant atteint un plafond. De l'autre, les statistiques confirment que le pays entre dans une période de récession, alors que l'inflation bat encore son plein, ainsi qu'en témoigne la hausse de 1 % des prix de détail en juin. Devant ces contradictions, le marché reste l'arme au pied.

Le volume des transactions a fortement diminué, signe de la réticence grandissante des investisseurs à s'engager dans un sens ou dans l'autre : 59,86 millions de titres ont changé de mains, contre 76,29 millions la semaine précédente.

Indices Dow Jones : transports, 161,99 (contre 155,33) : services publics, 68,51 (contre 67,23).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
Alcoa	47 1/2	48 1/4
A.T.T.	43 1/2	43 1/2
Boeing	16 1/2	17 1/4
Chase Man. Bank .	33 3/4	36 1/4
Du Pont de Nem. .	158	152 1/4
Eastman Kodak ...	98 3/8	94
Exxon	70 1/4	71 1/4
Ford	47 7/8	48 3/8
General Electric ...	47 1/2	47 7/8
General Foods	22 3/4	23 3/8
General Motors ...	45 5/8	44 1/2
Goodyear	15 1/2	14 7/8
I.B.M.	215	217 3/4
I.T.T.	19 3/8	19 1/2
Kennecott	32	32
Mobil Oil	38 7/8	38
Pfizer	34 1/2	35 1/4
Schlumberger	94 5/8	97 5/8
Texaco	24 7/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	22	23 1/4
Union Carbide	38 3/4	41
U.S. Steel	45	47 3/8
Westinghouse	12 7/8	12 3/4
Woolworth	14	13 3/4

TOKYO

Repli en fin de semaine.

Après s'être vigoureusement redressé, le marché s'est de nouveau orienté à la baisse, tant en raison des incertitudes politiques nées de la démission de plusieurs membres du gouvernement que des rumeurs qui ont circulé, faisant état des graves difficultés de la société Howa Sangyo. Il a ainsi reperdu tous ses gains initiaux, et même un peu au-delà.

L'activité s'est notablement ralentie : 788 millions de titres ont changé de mains contre plus d'un milliard la semaine précédente.

Indices du 19 juillet : Dow Jones, 4 516,79 (contre 4 527,63) ; indice général, 323,40 (contre 325,86).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
Fuji Bank	444	430
Honda Motors	626	615
Matsushita Electric	432	441
Mitsubishi Heavy..	167	171
Sony Corp	2 070	2 040
Toyota Motors ..	420	422

● LE CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION (CREDOC) publie dans le numéro 2 de « Consommation » les résultats d'une enquête réalisée conjointement avec l'INSEE sur la consommation pharmaceutique des Français : Qui achète, quoi et combien, et qui prescrit ?

LONDRES

Hausse des mines d'or. Marché encore bien disposé.

Le fait saillant de la semaine a été constitué par la forte reprise des mines d'or (8 % environ), provoqué à la fois par la hausse du métal mais aussi par les résultats extrêmement brillants annoncés par les compagnies exploitantes.

Sur le reste du marché, la tendance est restée bien orientée dans l'ensemble, mais l'activité s'est considérablement ralentie en raison des nouvelles incertitudes politiques nées de la défaite du gouvernement aux Communes sur certaines clauses de la loi de finances. Les opérateurs attendent également de connaître le contenu du mini-budget de relance économique qui sera présenté la semaine prochaine.

Aux pétroles, l'attention s'est concentrée un moment sur BP après l'annonce de la découverte d'un nouveau gisement pétrolier en mer du Nord, mais est vite retombée.

Indices du « Financial Times » du 19 juillet : industrielles, 262,8 (contre 258,7) ; mines d'or, 365,3 (contre 337,1) ; fonds d'Etat, 56,07 (contre 56,20).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
Bowater	135	131
British Petroleum .	373	366
Charter	135	141
Courtaulds	95	100
De Beers	238	230
Free State Geduld.	1 950	2 150
Gt. Univ. Stores ..	115	126
Imperial Chemical.	211	206
Shell	188	188
Vickers	118	111,50
War Loan	23 5/8	23 7/8

ALLEMAGNE

Au plus bas de l'année.

Les marchés allemands ont fléchi de 1,6 % environ cette semaine, revenant ainsi à leur plus bas niveau de l'année.

Encore ferme lundi, la tendance est devenue plus hésitante à la suite du coup d'Etat à Chypre. Jeudi, une légère reprise se produisait à l'annonce que l'Iran allait prendre une participation de 25 % dans le capital des aciéries Krupp. Mais l'effet favorable causé par l'arrivée des premiers pétro-dollars en Allemagne a été largement contrebalancé par les mesures de la Bundesbank jugées très insuffisantes. La baisse a repris et s'est sensiblement accentuée à la veille du week-end à la suite de nouvelles ventes étrangères.

Indice de la Commerzbank du 19 juillet : 541,1 (contre 546,8).

	Cours 12 juil.	Cours 19 juil.
A.E.G.	93	83
B.A.S.F.	130,50	124,50
Bayer	108,50	107,80
Commerzbank	146,80	144,50
Hoechst	116,50	115,50
Mannesmann	153	153
Siemens	214,20	209,40
Volkswagen	80,50	75

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	12 juil.	19 juil.
Indice général	82,7	83,2
Assurances	118,9	124,9
Banq. et sociétés financ..	63,7	65,2
Sociétés foncières	83,2	84,7
Sociétés investiss portef.	85,5	87,6
Agriculture	86,8	97,1
Aliment., brasseries distill.	93,8	96,4
Autom., cycles et é. équip.	50,9	52,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	74	74,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	76,9	78,6
Carrières salines, charbon	87,9	85,6
Constr. mécan. et navales	84,5	88,6
Hôtels, casinos, thermes	90,5	91,5
Imprimeries, pap., cartons	72,9	74,7
Magas., compt. d'exportat.	62,2	64,1
Matériel électrique	73,5	75,9
Métall., com. des pr. métal	99,4	102,5
Mines métalliques	109,8	112
Pétroles et carburants ...	76,1	76,8
Prod. chimiq. et él-mét.	99,7	101,2
Services publics et transp.	89,2	90,6
Textiles	78,7	79,6
Divers	82,4	84,5
Valeurs étrangères	91,3	—
Valeurs à rev. fixe ou ind.	98	—
Rentes perpétuelles	84,2	—
Rentes amort., fonds gar.	121,2	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,6	—
Sect. ind. publ. à rev. ind	130,8	—
Secteur libre	89,9	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind	173,4	—
Val. franç. à rev. variable	573,1	—
Valeurs étrangères ...	674,8	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	67,3	68,2
Produits de base	50,8	51,3
Construction	78,6	80,5
Biens d'équipement	60	62,5
Biens de consom. durables	81,8	85,1
Biens de cons. non durabl	63,5	68,2
Biens de consom. aliment	100,5	105,8
Services	95,5	98,8
Sociétés financières ...	75,9	77,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	119,9	123,3
Valeurs industrielles ...	61,3	63,2

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973.........	350 300	157 919 390
Franç. des pétroles	72 559	9 340 304
Norsk Hydro	14 625	7 291 450
Rhône-Poulenc	42 325	5 805 330
Moët Hennessy	8 350	5 018 700
Petrofina	8 200	4 701 750

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	15 juill.	16 juill.	17 juill.	18 juill.	19 juill.
Terme	—	78 051 735	90 668 178	88 574 516	91 499 212
Comptant ..					
R. et obl.	—	48 158 096	48 987 738	47 358 792	64 736 096
Actions..	—	29 267 766	34 602 778	26 884 665	30 821 174
Total	—	155 477 597	174 258 694	162 817 973	187 056 482
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)					
Valeurs françaises .	—	80,6	80	80,9	81,3
étrangères..	—	89,5	88,3	89,8	90
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1972)					
Indice gén.	—	68,1	68,4	68,5	69,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 20 juillet 1974 a été tiré à 528 919 exemplaires.

A B C D F G H

APRÈS UN RÈGLEMENT DE COMPTES QUI A FAIT TROIS VICTIMES

La prison de Clairvaux est rendue inutilisable par une mutinerie

De notre envoyé spécial

Clairvaux. — Deux morts, quinze blessés, deux bâtiments incendiés, tels sont les premiers effets de la mutinerie qui a éclaté, dans la soirée du vendredi 19 juillet, à la maison centrale de Clairvaux, où les débris multiples qui jonchent les cours témoignent encore de la violence des combats qui ont opposé, pendant plus de deux heures ce samedi matin, les détenus à deux cents gendarmes et C.R.S.

A l'origine de cette nuit de folie, un incident banal : en milieu de soirée, une bagarre éclate entre deux détenus. D'autres s'en mêlent. Et soudain, c'est l'embrasement. Les détenus, qui n'avaient pas encore tous regagné leurs cellules, se répandent dans toute la centrale, occupant les points stratégiques. Dautres gagnent les toits. Les surveillants doivent reculer. Les mutins vont rester maître du terrain pendant près de neuf heures. Ils saccagent les locaux, mettent le feu à deux bâtiments. Ce samedi matin à 8 heures, les forces de l'ordre donnent l'assaut.

Les dernières volutes de fumée à peine envolées, le dernier carré de mutins à peine réduit, on commence déjà ici, notamment parmi le personnel de la prison, à se poser des questions. Certains surveillants s'étonnent de l'ampleur du mouvement et du temps qu'il a fallu pour le réprimer. Mais surtout, ils s'étonnent que rien n'ait été fait pour le prévenir ou l'empêcher.

Pour certains membres du personnel, qui ne vont toutefois pas jusqu'à retenir la préméditation, la réponse ne fait aucun doute : l'ambiance était depuis quelque temps électrique. Quelques incidents significatifs permettaient d'affirmer que la moindre étincelle ne manquerait pas de mettre le feu aux poudres. Aussi, ces surveillants s'étonnent-ils que, dans cette centrale particulièrement surveillée depuis le meurtre d'une infirmière et d'un gardien par Roger Buffet et Claude Bontemps, il y a trois ans, on n'ait pas voulu prévenir toute velléité de rébellion. L'enquête qui commence maintenant — le directeur de l'administration pénitentiaire était attendu sur place en fin de matinée — permettra peut-être de dire si les violences de cette nuit auraient pu être évitées.

JAMES SARAZIN.

LA RÉVOLTE N'A PAS SURPRIS LES HABITANTS DE LA RÉGION

De notre correspondant

Troyes. — Tout ce qui touche à la centrale de Clairvaux touche la sensibilité de la population de la région. Depuis ce matin de septembre 1971 où une infirmière, Nicole Comte, et un gardien, Guy Girardot, furent assassinés par Claude Buffet et Roger Bontems, la crainte que de pareils drames ne se reproduisent ne quitte pas les esprits. Dès que la mutinerie fut connue, les femmes, les proches des surveillants ne cessèrent de harceler les autorités pour être assurés qu'il n'y avait pas eu de prise d'otage.

« Où est mon mari ? ». Combien de fois, les femmes des surveillants sont-elles venues au « mouchard » de la porte principale de la centrale pour demander des nouvelles de leur époux. L'attente dans la nuit avant l'assaut fut longue, et dans la cour d'accès, devant les hauts murs, des jeunes gens, une vingtaine, avaient étendu des couvertures et suivaient les nouvelles en écoutant leurs transistors. M. Barbier, préfet de l'Aube, dès son arrivée dans la nuit, fit évacuer la cour d'accès.

Dans la population de Clairvaux, cette mutinerie, il faut bien le dire, n'a pas tellement surpris. Quand les langues veulent bien se délier dans l'entourage des surveillants, on apprend qu'une sorte de malaise régnait dans le personnel de la centrale, parce que les nouvelles méthodes d'encadrement, faites de rééducation plus que de répression, aboutissaient à un relâchement de la discipline.

Beaucoup, à Clairvaux, croient que la centrale vit ses dernières heures. Les locaux trop vétustes ne sont plus adaptés à leurs fonctions pénitentiaires, malgré la construction d'un bâtiment neuf. On dit que la mutinerie va précipiter le transfert des détenus.

TOUL ET NANCY

Il faut remonter à la semaine du 5 au 13 décembre 1971 et à la journée du 15 janvier 1972 pour retrouver, respectivement, à la maison centrale de Toul et à la maison d'arrêt de Nancy des mouvements collectifs de révolte d'une ampleur comparable à ce qui vient de se passer à la maison centrale de Clairvaux.

A Toul, dans la soirée du dimanche 5 décembre, deux cents détenus avaient refusé de rejoindre leur cellule pour protester contre la suppression des colis de Noël, décidée par M. René Pleven. Les désordres avaient continué en s'aggravant durant toute la semaine suivante pour culminer le lundi 13 décembre.

En fait, la mutinerie avait surtout pour origine la sévérité excessive du directeur de l'établissement, M. Georges Galiana, et de certains de ses collaborateurs. Les saccages commis par les détenus avaient pour but essentiel de rendre la prison inutilisable afin d'être transférés ailleurs. Cette sévérité avait été reconnue officiellement par la publication d'un rapport établi par une commission d'enquête, que présidait M. Robert Schmelck, aujourd'hui directeur du cabinet du ministre de la justice.

Les événements de Nancy n'avaient duré qu'une journée, mais les dégâts commis s'étaient révélés beaucoup plus coûteux. Selon une réponse faite par M. Pleven, alors garde des sceaux, à une question écrite de M. Paul Stehlin, député de Paris (P.D.M.), ils s'élevaient à 1 667 000 F pour Nancy et à 1 503 300 F pour Toul.

UN ÉTABLISSEMENT FONDÉ EN 1808

La maison centrale de Clairvaux (Aube) est installée depuis 1808 dans les locaux et sur l'emplacement d'une abbaye cistercienne fondée en 1115, à la demande du comte de Troyes, par saint Bernard.

Au moment de l'assassinat, par Claude Buffet et Roger Bontems, d'une infirmière et d'un surveillant, le 22 septembre 1971, ils n'étaient plus que cinq cent trente, et des travaux étaient en cours pour remplacer les fameuses « cages à poules » par des cellules individuelles.

Clairvaux, aujourd'hui, ne compte plus que quatre cents détenus environ. Ce sont le plus souvent des « longues peines » (supérieures à quinze ans), mais quelques « courtes peines » (moins de cinq ans) s'y trouvent aussi. Les détenus ont maintenant tous une cellule individuelle avec eau courante chaude et froide.

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Les suites d'une bagarre

A la sortie des ateliers, jeudi 18 juillet, peu après 18 heures, une bagarre aurait opposé deux détenus. L'un d'entre eux, grièvement blessé, est alors hospitalisé ; l'autre est envoyé au « mitard ». La volonté d'une partie des camarades de ce dernier d'obtenir la levée de la sanction serait à l'origine de la mutinerie. Les détenus refusent alors de gagner leurs cellules. Plusieurs d'entre eux réussissent à escalader les murs d'enceinte et certains parviennent même à atteindre la cour de ronde. Déjà de nombreuses forces de gendarmerie « bouclent » toutes les issues de la maison centrale.

Vers 22 heures, alors que les surveillants paraissent avoir tous quitté l'établissement, cent cinquante détenus se trouvent dans les cours ou sur les toits. Les cellules sont dévastées. Des renforts de gendarmerie arrivent de Reims, de Chaumont, et de Langres à Clairvaux, où le sous-préfet de Bar-sur-Aube, M. Hervé Heuze, tente de parlementer avec les prisonniers.

A minuit, alors que les forces de l'ordre commencent à pénétrer dans l'enceinte de la maison centrale, arrive sur les lieux M. Michel Barbier, préfet de l'Aube. Peu après les détenus mettent le feu à l'atelier de menuiserie. Cet incendie prend rapidement d'importantes proportions. Les pompiers, protégés par les gendarmes, combattent ce feu de loin. Vers 2 heures du matin la charpente de l'atelier de menuiserie s'effondre.

Deux nouveaux incendies sont allumés par les mutins, notamment dans l'atelier des cuirs et chaussures. « Nous avons décidé de laisser brûler, déclare alors le préfet. Les pompiers se trouvent trop loin du foyer d'incendie pour pouvoir le combattre efficacement et nous ne voulons pas qu'ils s'en approchent car ils risquent de tomber comme otages aux mains de mutins. » Les autorités se souviennent de Buffet et de Bontemps.

Quelques coups de feu sont tirés par les forces de l'ordre pour empêcher les détenus de s'approcher des réservoirs de produits inflammables.

Un plan d'intervention est alors dressé par le préfet de l'Aube en présence des autorités pénitentiaires, du directeur de la centrale, du juge de l'application des peines et de magistrats du parquet.

Au lever du jour, vers 6 heures, le directeur de Clairvaux lance un avertissement aux mutins, les invitant à n'opposer aucune résistance. Deux cents détenus environ obéissent. Cinq minutes plus tard quatre cents gendarmes et C.R.S. — y compris une brigade d'intervention spécialisée venue de Paris, — appuyés par un hélicoptère, donnent l'assaut. Vers 7 heures, une centaine de détenus qui se sont retranchés dans un atelier résistent encore.

« Tout est maintenant terminé à la centrale de Clairvaux », peut déclarer le préfet de l'Aube à 8 h. 30. « Les forces de l'ordre se sont rendues maîtresses de tous les locaux de la prison et tous les mutins se sont rendus. »

Seuls une douzaine de détenus ont été blessés légèrement au cours de l'assaut, mais deux détenus auraient été tués et un autre très grièvement blessé « avant l'assaut », au cours d'un règlement de comptes entre factions de prisonniers. Un membre du cabinet du préfet ajoutait : « Pratiquement, tous les locaux de la prison ont été dévastés par les mutins. Il faudra transférer la grande majorité des détenus de la centrale de Clairvaux vers d'autres prisons. »

LES PERSONNELS C.G.T. : la conséquence d'un libéralisme excessif.

Après la mutinerie de Clairvaux, le syndicat C.G.T. des personnels pénitentiaires, dont le secrétaire général est M. André Pastre, nous a indiqué :

« Qui oserait prétendre que l'excessif libéralisme à l'égard des condamnés dangereux a eu pour effet de supprimer les incidents dans les prisons ? Les affrontements qui viennent de se dérouler à Clairvaux, cette fois entre détenus, sont là pour démontrer le contraire. Lorsque le personnel pénitentiaire est dépossédé de son autorité, il ne faut pas s'étonner d'enregistrer de tels actes qui doivent être perçus comme un avertissement.

» L'exécution de la peine implique une certaine discipline pour assurer l'ordre de l'établissement et en même temps l'humanisme qui respecte la dignité humaine du condamné. Oublier ces principes fondamentaux risque d'enfermer le personnel et les détenus dans un carcan de violence et de peur réciproques. A ce sujet, le démantèlement des services pénitentiaires qui interviendra avec la réforme des structures de la chancellerie n'est pas une chose ayant sa fin en soi, et il n'apparaît pas comme le meilleur système dans l'accomplissement des missions spécifiques pénitentiaires. »

● *M. Giscard d'Estaing* s'est entretenu samedi 20 juillet avec M. Jacques Chirac, premier ministre, et M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, à l'occasion d'un déjeuner de travail consacré à la préparation de la session extraordinaire du Parlement.

A NICE

Un lourd déficit après les Jeux échiquéens

De notre correspondant

Nice. — Si dans le domaine de la compétition, les XXI[e] Jeux échiquéens de Nice ont été un succès, il en va tout autrement sur le plan financier : un bilan provisoire laisse apparaître en effet un déficit variant de 400 000 à 600 000 francs.

Les seuls frais de logement et de nourriture des soixante-quinze équipes (six cents personnes) se sont élevés à 1 400 000 francs, alors que les subventions (ville de Nice, 700 000 francs ; jeunesse et sports, 400 000 francs ; éducation nationale et affaires culturelles, 80 000 francs) n'atteignent pas 1 300 000 francs. Il faut aussi compter l'argent de poche que le règlement impose de donner aux joueurs (90 000 francs), les frais de transports (50 000 francs), l'achat et la location de matériel.

Pour M. Raoul Bertolo, président de la Fédération française des échecs, il n'est pas douteux qu'il faut imputer la responsabilité de ce déficit au *« désintérêt total que l'on rencontre en France pour ce genre de manifestation »*. En vingt-quatre jours de compétition, malgré des conditions matérielles de premier ordre, 12 000 entrées payantes seulement ont été enregistrées. Le cinquième à peine de ce qui était escompté.

Les organisateurs ne cachent pas leur amertume : des pays étrangers avaient manifesté le souhait que les images de ce tournoi « au sommet » soient diffusées en eurovision, et des demandes de retransmission avaient été faites : communiquées à l'O.R.T.F. par les soins de la Fédération française des échecs, elles n'ont pas eu d'écho... A peine l'Office a-t-il consacré au tournoi quelques flashes et une mini-émission.

Actuellement, assure M. Bertolo, il n'y a aucun pays candidat pour organiser les prochains Jeux. Les difficultés que nous avons rencontrées pour réunir pour la première fois soixante-quinze nations ont découragé les postulants les plus téméraires.

Que porter alors au crédit de ces rencontres ? L'édition de huit ouvrages consacrés aux parties qui s'y sont disputées, des émissions de timbres... et l'amour de l'art.

M. JEAN GARDIN, PRÉSIDENT DU C.C.E.S., SE FÉLICITE DE L'ABANDON DU PROJET D'AÉROTRAIN CERGY-LA DÉFENSE.

M. Jean Gardin, président du Comité consultatif économique et social de la région parisienne, tout en regrettant le temps perdu et les dépenses déjà engagées, se félicite que le projet d'aérotrain entre la Défense et Cergy ait été abandonné.

Dans un communiqué publié vendredi 19 juillet il rappelle les nombreuses réserves et les inquiétudes que l'assemblée qu'il préside avait exprimées à ce sujet au cours des dernières années, tant en ce qui concerne l'implantation que le coût et les délais d'exécution.

En revanche, il est indispensable que des mesures de remplacement, par voie ferrée soient mises en œuvre rapidement, afin que le développement de la ville nouvelle de Cergy ne soit pas compromis par des « atermoiements » qui n'ont que trop duré. Il y aura lieu en outre, ajoute M. Gardin, de veiller à ce que le tracé de la voie ferrée future ne constitue pas une nouvelle incitation au développement urbain de la région ouest de Paris.

De son côté, le groupe Jeumont-Schneider précise que *« c'est à la demande des pouvoirs publics que, fin 1973, s'était constituée, pour le véhicule, l'association des sociétés Aérotrain, Bertin et Cie, Francorail-M.T.E., Jeumont-Schneider et S.G.T.E. Cette association avait remis un dossier dont la solidité technique et la garantie des prix, performances et délais avait entraîné la décision de commande.*

» Persuadée que le moteur linéaire de traction et son alimentation par variateur de fréquence connaîtront un brillant avenir tant en France que dans le monde, Jeumont-Schneider a décidé de poursuivre le programme de développement correspondant qu'elle s'est fixé », ajoute le groupe.

● *Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale* a demandé, vendredi 19 juillet, dans une lettre adressée au premier ministre, que l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, qui s'ouvre le 23, soit consacré non pas au projet de loi relatif à la réforme de l'O.R.T.F. — *« qui n'entrera en application qu'à partir du 1er janvier 1975 »*, — mais à l'examen *« des mesures à prendre sans délai pour améliorer la situation des agriculteurs français »*.

UN AN AVANT LE VOL CONJOINT AVEC LES AMÉRICAINS

Le succès de la mission de Soyouz-14 a redonné confiance aux techniciens soviétiques

A l'heure où la NASA fête, avec nostalgie, le cinquième anniversaire du premier débarquement de l'homme sur la Lune, les Soviétiques renouent avec le succès dans l'espace. C'est, en effet, le vendredi 19 juillet, à 12 h. 21 (heure de Paris), que les deux cosmonautes, Pavel Popovitch et Youri Artioukhine, ont regagné la Terre à bord de Soyouz-14, après avoir passé quatorze jours, sept heures et trente-trois minutes dans l'espace, amarrés à la station orbitale Saliout-3. Les cosmonautes sont en bonne santé, et tout, dans ce vol, paraît avoir été conforme au plan.

Après avoir transbordé du Saliout vers le Soyouz tous les documents de bord, les cassettes de films, les échantillons biologiques, Pavel Popovitch et Youri Artioukhine séparaient définitivement, vendredi à 9 h. 3 (heure de Paris), leur cabine Soyouz de la station Saliout. Trois heures et dix huit minutes plus tard, ils accomplissaient un atterrissage irréprochable dans les steppes du Kazakhstan, à 140 kilomètres au sud-est de la ville de Djezkazgan, à 2 kilomètres du point prévu.

A l'issue du vol, le général Chatalov, directeur du centre d'entraînement des cosmonautes près de Moscou, a déclaré : *« Nous avons chargé l'équipage d'une mission assez importante : essayer certains nouveaux systèmes de la station orbitale et simultanément faire une série d'expériences scientifiques... Tous les tests ont été réalisés de manière parfaite. Le vaisseau et la station ont montré une plus grande manœuvrabilité que celle des précédents engins spatiaux. Les principales opérations d'arrimage et de retour ont été réalisées avec une dépense minimale de combustible et d'énergie électrique. »*

L'accident de 1971

Il ne fait pas de doute que depuis l'accident de 1971, où trois cosmonautes soviétiques trouvèrent la mort en revenant sur terre après un séjour de dix-huit jours à bord de Saliout-1, à cause d'une dépressurisation subite de la cabine, les ingénieurs soviétiques ont sensiblement modifié le Soyouz. Ils ont dû aussi modifier la station Saliout après son explosion dans l'espace, en avril 1973.

Le succès était doublement nécessaire pour encourager les Soviétiques après l'accident de 1971 mais aussi pour démontrer aux Américains que la cabine Soyouz, modifiée, donnait satisfaction et pourrait accomplir, dans un an exactement, le vol couplé avec la cabine Apollo.

Les responsables du programme spatial soviétique n'ont jamais fourni d'indications sur les modifications apportées à Saliout et à Soyouz, mais, tout au long du vol, ils n'ont cessé de faire référence aux *« nouveaux systèmes de bord »*.

Si Soyouz et Saliout ont conservé leur forme et leurs divers compartiments, les équipements de navigation, de guidage, de commande, de propulsion ont été sans doute tous revus, et assez profondément modifiés. Le vol de Soyouz-14 et de Saliout-3 a permis d'essayer le nouveau collier d'arrimage qui a été mis au point pour être compatible avec celui de la cabine Apollo. Ce collier sera utilisé pour le vol conjoint de 1975.

Les Soviétiques paraissent maintenant avoir retrouvé confiance dans l'avenir. Il n'est peut-être pas impossible que la station Saliout soit placée sur une orbite d'attente pour servir à une nouvelle expérience dans quelques semaines, comme les Américains l'ont fait avec le Skylab. L'agence Tass, en effet, a pris la peine de préciser que la station *« continuait son vol automatique »*.

D. V.

(Lire en page 19 l'article de Nicolas Vichney sur le cinquième anniversaire du débarquement lunaire.)

